



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 24/07/20

Reçu en Préfecture le : 31/07/20
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du jeudi 23 juillet 2020
D - 2020 / 119

Aujourd'hui 23 juillet 2020, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16h30 à 16h35

Présidence de Mme Claudine BICHET de 16h39 à 17h18

M. le Maire et M. Nicolas FLORIAN quittent la séance de 17h16 à 17h18

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,
Madame Catherine FABRE présente jusqu'à 18h10

Excusés :

Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Guillaume MARI, Madame Nathalie DELATTRE

Compte administratif du Maire pour l'exercice 2019. Approbation

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Compte administratif de la Ville de Bordeaux pour l'exercice 2019 présenté par Monsieur le Maire, a été arrêté le 31 Janvier 2020. Concernant l'exercice 2019, ce Compte administratif est présenté selon la nomenclature M14. Le Compte administratif de la Ville de Bordeaux fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe de cette délibération.

En outre, conformément aux instructions ministérielles en vigueur et notamment au décret du 27 Mars 1993 précisant les modalités d'application de la Loi n° 92.125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration territoriale de la république (A.T.R.), les états suivants sont joints au Compte administratif:

- Etats de la Dette,
- Etat des provisions,
- Etat des opérations financières,
- Détail des opérations pour compte de tiers,
- Variations du patrimoine entrées et sorties,
- Etat des travaux en régie,
- Etat des emprunts garantis,
- Etat des contrats de crédit-bail, de partenariats public-privé
- Etats des engagements donnés et reçus,
- Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions,
- Etat des autorisations de programme
- Etat des recettes grevées d'affectation spéciale,
- Etat du personnel,
- Actions de formation des élus,
- Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier,
- Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune,
- Listes des établissements publics créés et des services individualisés dans un budget annexe.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante:

VU les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,

VU le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

DECIDE

ARTICLE 1 :

Le Compte Administratif de la Ville de Bordeaux présenté par le Maire pour l'exercice 2019 est approuvé.

Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal qui fait l'objet d'une autre délibération.

ARTICLE 2 :

Les recettes et les dépenses de l'exercice 2019 du budget principal de la Ville de Bordeaux exécutées en comptabilité M14 sont arrêtées aux montants suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
Résultat antérieur reporté	-31 201 760,37	21 839 437,83	-9 362 322,54
Recettes 2019	130 726 155,89	422 032 871,32	552 759 027,21
Dépenses 2019	123 456 681,85	376 085 151,65	499 541 833,50
Résultat annuel de l'exercice 2019	7 269 474,04	45 947 719,67	53 217 193,71
Résultat de clôture fin 2019	-23 932 286,33	67 787 157,50	43 854 871,17

D'où il résulte un résultat brut en fonctionnement de l'exercice de : 67 787 157,50 euros
et un besoin de financement brut de la section d'investissement de : - 23 932 286,33 euros
L'excédent brut global s'élève à : 43 854 871,17 euros

Compte tenu des restes à réaliser suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES (a)	13 276 709,92	0,00	13 276 709,92
DEPENSES (b)	42 207 192,31	2 310 264,92	44 517 457,23
Solde (a) - (b)	-28 930 482,39	-2 310 264,92	-31 240 747,31

■ le résultat net de fonctionnement s'élève à : 65 476 892,58 euros
(67 787 157,50 - 2 310 264,92)

■ et le besoin de financement net de la section d'investissement est de : 52 862 768,72 euros
(23 932 286,33 + 28 930 482,39)

■ l'excédent net de l'exercice 2019 pour la Ville de Bordeaux s'élève à : **12 614 123,86 euros**
(43 854 871,17 - 31 240 747,31)

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 23 juillet 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET



RAPPORT DE PRESENTATION
COMPTE ADMINISTRATIF
2019

SOMMAIRE

I. SYNTHÈSE : CE QU'IL FAUT RETENIR.....	3
II. STRUCTURE ET REALISATIONS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019.....	6
1. La structure du compte administratif 2019.....	6
2. Les résultats et les réalisations du CA 2019	7
2.1 Le résultat et les équilibres financiers 2019	7
2.2 Les taux de réalisation de l'exercice 2019	8
2.2.1 Réalisation des crédits de fonctionnement :	8
2.2.2 Réalisation des crédits d'investissement :	9
2.2.3 La maîtrise de la dépense publique : le contrat avec l'Etat sur 3 ans	10
3. La section de fonctionnement.....	11
3.1. Les recettes réelles de fonctionnement (406,20 M€) :	12
3.1.1. Les ressources fiscales consolidées et les dotations (336,94 M€)	12
3.1.1.1. La fiscalité directe et indirecte (280,27 M€).....	15
3.1.1.2. Les allocations compensatrices (7,25 M€)	20
3.1.1.3. La Dotation de Solidarité Métropolitaine (DSM) (10,16 M€)	20
3.1.1.4. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), les Dotations globales de décentralisation (DGD) et autres dotations de compensation (39,25 M€).....	21
3.1.2. Les autres recettes de fonctionnement (69,26 M€)	22
3.2. Les dépenses réelles de fonctionnement (347,96 M€).....	24
3.2.1. Les charges de personnel (193,98 M€) :	25
3.2.2. L'attribution de compensation (AC) (49,52 M€) :	26
3.2.3. Le Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) (2,05 M€) :.....	26
3.2.4. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (7,98 M€)	27
3.2.5. Les subventions versées aux autres organismes publics (19,98 M€)	27
3.2.6. Les subventions versées aux organismes de droit privé (41,5 M€)	28
3.2.7. Les autres dépenses de fonctionnement (76,59 M€)	29
4. La section d'investissement.....	31
4.1 Les dépenses d'investissement (106,75 M€) :	32
4.1.1. Le programme d'équipement 2019	32
4.1.2. La gestion en autorisations de programme	34
4.2. Les recettes d'investissement (101,73 M€) :	36
5. La dette au 31 décembre 2019.....	37
5.1. Evolution de l'encours de la dette consolidée et de la dette par habitant.....	37
5.3. La répartition de l'encours selon la charte Gissler :	38
5.4. La capacité de désendettement.....	39
5.5. Répartition de l'encours de la dette par prêteur	39
5.6. La dette garantie	40

ANNEXE 1	41
ANNEXE 2	44
ANNEXE 3	46
ANNEXE 4 : Rapport d'activités 2019	

I. Synthèse : ce qu'il faut retenir

Chaque année, le vote du compte administratif est une étape importante de la vie de la collectivité. Il permet à notre assemblée délibérante de mesurer l'exécution réelle des prévisions adoptées au moment du budget primitif puis des décisions modificatives et ses impacts sur les grands équilibres financiers de la Ville.

Dans un contexte de maîtrise tant de sa fiscalité, avec une décision de baisse de 1% du taux de taxe foncière de 1%, que de ses dépenses courantes, la ville respectant pour la seconde année le plafond de dépenses contractualisé avec l'Etat et n'encourant pas de ce fait de prélèvement sur recettes, les ratios financiers attestent de la bonne santé financière de notre commune.

Néanmoins, à court terme, la crise sanitaire actuelle va nécessairement impacter les équilibres financiers et les orientations de notre collectivité, qui se mobilise d'ores et déjà pour assurer au quotidien un soutien renforcé aux plus démunis et aux plus fragiles, relancer son dynamisme économique et culturel, tout en assurant une sécurité maximale à l'ensemble de sa population.

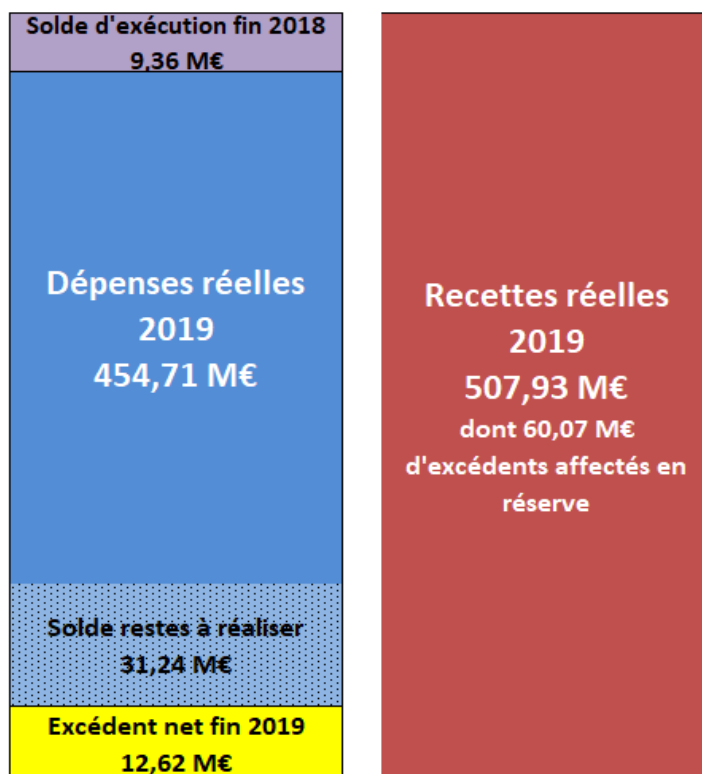
Pour 2019, les principaux enseignements du CA, s'agissant des mouvements réels, sont les suivants :

- Les **dépenses totales** du budget général s'élèvent à **454,71 M€**, globalement **en hausse de 1,17 % par rapport à 2018**, s'expliquant notamment par une hausse 3,33 % de la masse salariale et par le niveau toujours plus élevé de ses subventions (+1,32 %). Les **dépenses de fonctionnement** (incluant les frais financiers) représentent **348 M€**, soit 76,5% des dépenses totales, et s'accroissent de 1,62% par rapport à 2018 tout en restant en dessous du plafond de dépenses contractualisé avec l'Etat. Les **dépenses d'investissement** s'élèvent à **106,75 M€**, et comprennent **80,97 M€ de dépenses d'équipement**, en légère progression par rapport à 2018, et 25,35 M€ de remboursement d'emprunts.
- Les **recettes totales**, hors excédent mis en réserve, s'élèvent à **447,86 M€**, elles baissent de 3,14 %, conséquence de la réduction des dotations de l'Etat (-3,13 %), et s'expliquant également par le niveau exceptionnel des recettes 2018 (+10 M€ versés par le CCAS) et par le décalage d'une cession de 5,3 M€ qui n'a pu se réaliser que tout début 2020. Le besoin de financement est couvert par les excédents de fonctionnement capitalisés mis en réserves (60,07 M€, en hausse de 96 %) et les emprunts (23 M€ en 2019 pour 20 M€ en 2018).

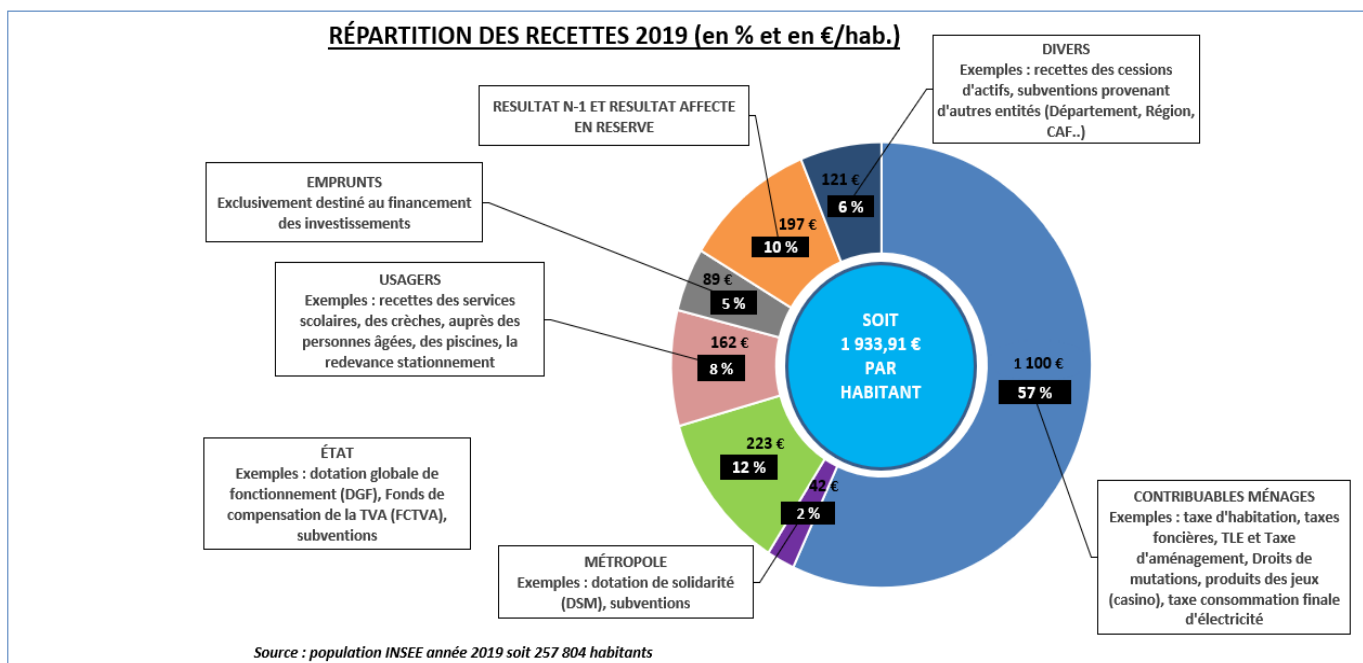
Au global, la ville maintient son **épargne nette à un bon niveau** (31,27 M€ en 2019 et 45,33 M€ en 2018), malgré la baisse des recettes de fonctionnement, lui permettant ainsi de continuer à financer la réalisation du projet municipal. Elle poursuit le **désendettement** entrepris depuis 2015, avec une capacité de désendettement qui se situe à **4,45 années**, très éloignée donc du plafond fixé par l'Etat de 12 ans. En tenant compte du besoin de financement des reports sur l'exercice 2020 (31,24 M€), la Ville affiche un **résultat net** excédentaire au 31 décembre 2019 de **12,62 M€** (contre 18,98 M€ en 2018).

Equilibre du compte administratif 2019

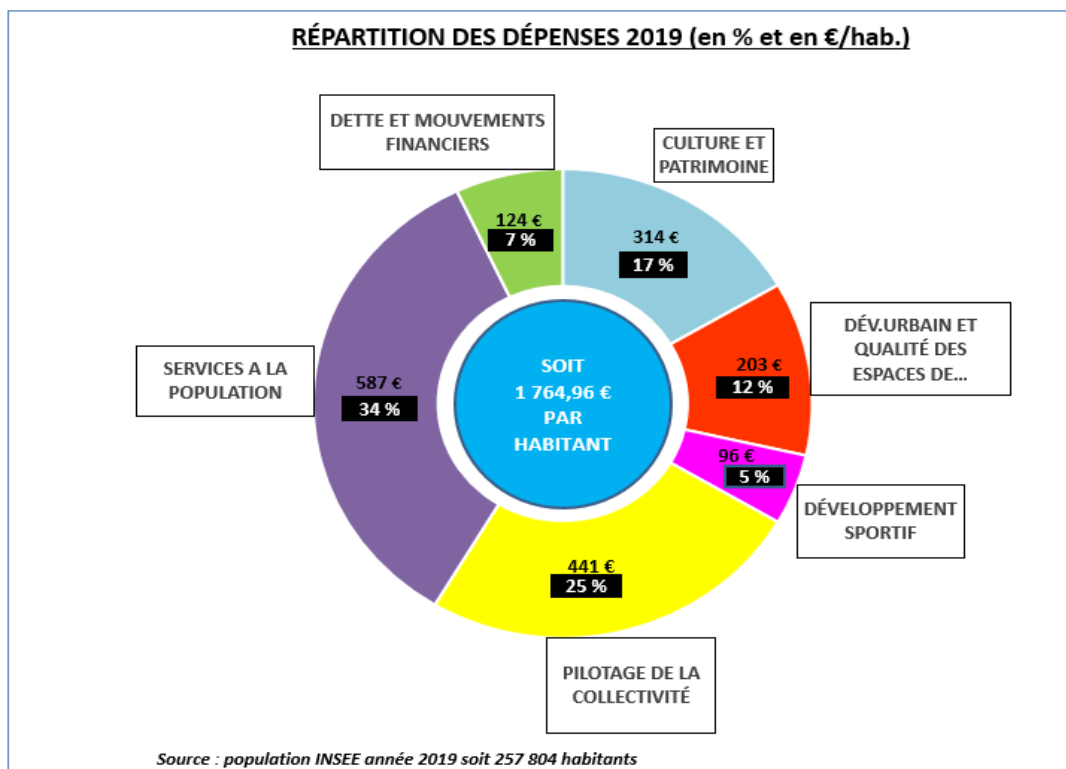
Masses budgétaires et résultat 2019



D'où viennent les recettes 2019 ?

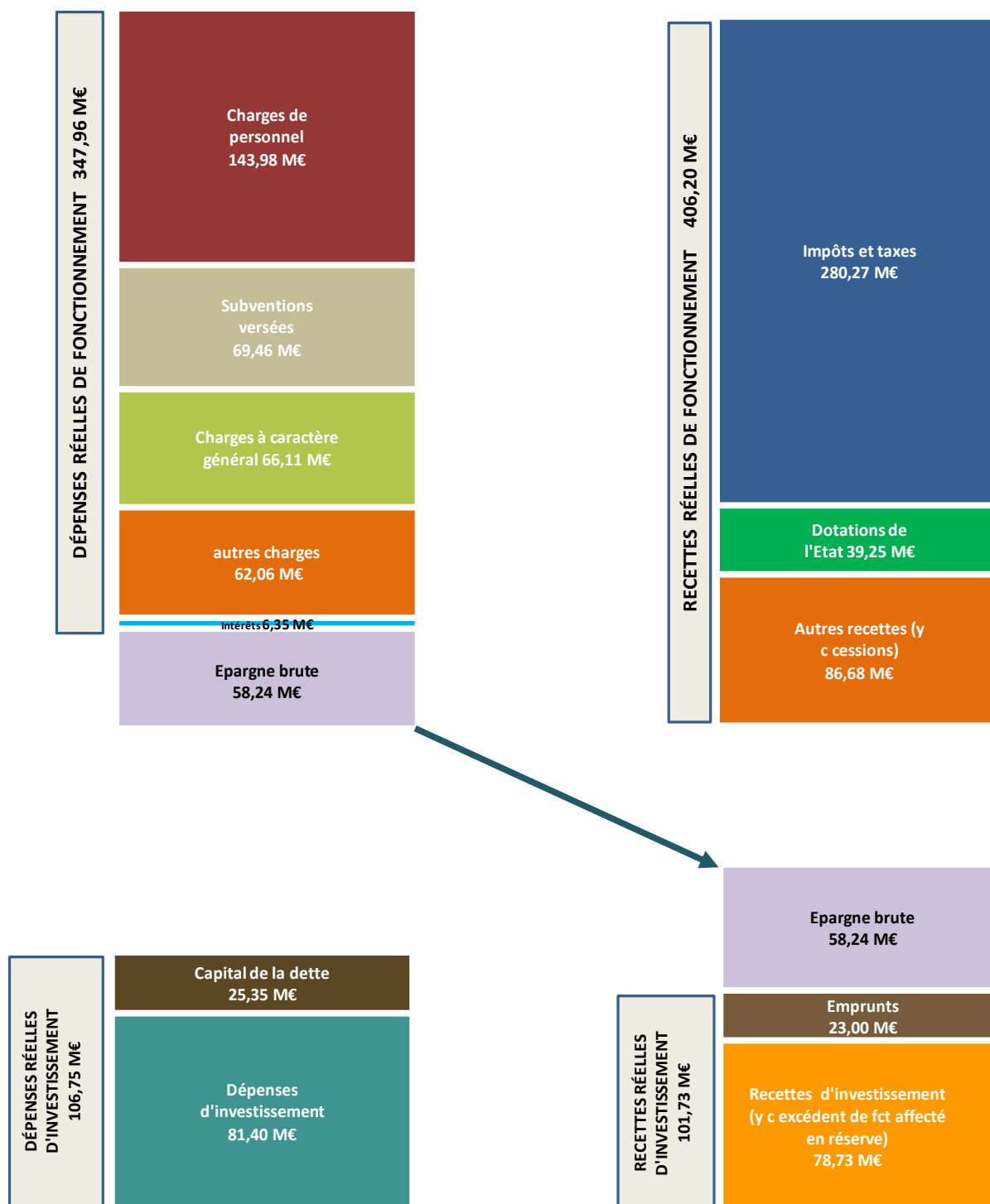


A quoi ont servi les dépenses 2019 ?



II. Structure et réalisations du Compte Administratif 2019

1. La structure du compte administratif 2019



2. Les résultats et les réalisations du CA 2019

2.1 Le résultat et les équilibres financiers 2019

	En euros	réalisé 2018	réalisé 2019	Evolution	
Fonctionnement	1	Recettes réelles de fonctionnement hors produits de cessions	413 303 243,39	404 581 734,29	-2,11%
	2	Dépenses réelles de fonctionnement hors Interêts de la dette	335 633 983,63	341 606 375,98	1,78%
	3 = 1-2	Epargne de gestion	77 669 259,76	62 975 358,31	-18,92%
	4	Interêts de la dette	6 765 520,58	6 354 776,23	-6,07%
	5=3+4	Epargne brute	70 903 739,18	56 620 582,08	-20,14%
	6	Produits de cessions	7 631 816,17	1 615 926,31	-78,83%
	7= (1+6) - (2+4)	Résultat annuel de fonctionnement	78 535 555,35	58 236 508,39	-25,85%
Investissement	8	Remboursement en capital de la dette	25 568 855,00	25 349 854,64	-0,86%
	9=5-8	Epargne nette	45 334 884,18	31 270 727,44	-31,02%
	10	Dépenses d'investissement hors dette	81 484 432,18	81 402 679,44	-0,10%
	11	Emprunts mobilisés	20 000 000,00	23 000 000,00	15,00%
	12	Recettes d'investissement hors emprunts	21 444 147,13	18 660 699,44	-12,98%
	13	Résultat affecté en réserves	30 620 597,19	60 072 519,96	96,18%
	14 = (11+12+13) - (8+10)	Résultat annuel d'investissement	-34 988 542,86	-5 019 314,68	-85,65%
15	Excédent global de clôture fin d'exercice précédent	7 163 184,93	-9 362 322,54	-230,70%	
16 = 7+14+15	Résultat brut de clôture	50 710 197,42	43 854 871,17	-13,52%	
17	Solde des restes à réaliser (crédits reportés sur exercice suivant)	31 727 726,49	31 240 747,31	-1,53%	
18 = 16 -17	Résultat net de clôture	18 982 470,93	12 614 123,86	-33,55%	
	Encours de dette au 31 décembre	254 501 162,38	252 151 307,60	-0,92%	
	Capacité de désendettement (en années)	3,59	4,45	24,07%	

Avec un résultat annuel de fonctionnement de 58,24 M€, un résultat d'investissement négatif de -5,02 M€, et après prise en compte des restes à réaliser fin 2019 qui s'élèvent, en solde, à 31,24 M€, **le résultat net de clôture de l'exercice 2019 ressort à 12,62 M€, en recul de 34 % par rapport à fin 2018 (18,98 M€).**

Cette baisse du résultat net de clôture s'explique en grande partie par une baisse des recettes sous le double effet du produit exceptionnel de 10 M€ versé en 2018 par le CCAS et d'une

diminution des produits de cession du fait du décalage de la cession d'une partie du foncier Brazza, pour 5,2 M€ tout début 2020.

Le solde des restes à réaliser fin 2019 s'élève à 31,24 M€, équivalent à celui de l'an dernier (31,73 M€) et toujours sans report de recette d'emprunt.

Restes à réaliser fin 2019 (en euros)	Dépenses (1)	Recettes (2)	Solde (1)-(2)
Section de fonctionnement	2 310 265	0	2 310 265
Section d'investissement	42 207 193	13 276 710	28 930 483
TOTAL	44 517 458	13 276 710	31 240 748
rappel 2018	45 761 402	14 033 675	
	-2,72%	-5,39%	

En section de fonctionnement, sont reportés sur l'exercice 2020 les crédits ouverts pour les soldes de subventions que notre collectivité a attribuées en 2019 et qui seront versés en 2020 au regard des bilans des organismes.

Les 44,52 M€ de dépenses d'investissement restant à réaliser comprennent 30,2 M€ de dépenses d'équipement et 11 M€ de travaux de construction du groupe scolaire Niel Hortense effectués pour le compte de la métropole. Les 13,28 M€ restant à réaliser en recettes d'investissement comprennent 5 M€ de subventions à recevoir et 6,6 M€ à rembourser par la métropole pour les travaux du groupe scolaire Niel Hortense effectués pour son compte.

L'épargne nette, qui représente le montant disponible pour le financement des investissements, atteint 31,27 M€¹ et reste d'un bon niveau puisqu'elle assure plus de 38% des dépenses d'investissement.

La **capacité de désendettement** se maintient dans une durée très saine de 4,45 ans fin 2019 (3,59 années fin 2018) quand le plafond posé par la Loi s'établit à 12 années.

2.2 Les taux de réalisation de l'exercice 2019

Le taux de réalisation permet de mesurer le niveau d'exécution des crédits prévus sur l'exercice, comprenant les crédits ouverts au budget primitif et aux décisions modificatives, ainsi que les crédits reportés de l'exercice précédent.

2.2.1 Réalisation des crédits de fonctionnement :

Avec un total de 358 M€ de crédits de dépenses prévus en 2019, le taux de réalisation des **dépenses de fonctionnement** ressort à **97,29 %**, soit un point de plus qu'en 2018 (96,40 %). Les crédits des subventions engagées mais non versées fin 2019 (2,2 M€) ont été reportés sur 2020.

¹ En mouvements réels hors produits de cession et après remboursement de la dette bancaire.

Dépenses réelles de fonctionnement En millions d'euros	Prévu 2019 (1)	Réalisé 2019 (2)	Taux de réalisation (2)/(1)	reports sur 2020	Rappel Taux 2018
Charges de personnel	144,50	143,98	99,64%		96,67%
Subventions versées	71,70	69,46	96,87%	2,02	96,48%
Charges à caractère général	71,91	66,11	91,93%	0,16	94,14%
Autres dépenses hors intérêts	63,10	62,06	98,35%	0,13	97,86%
S/T dépenses hors frais financiers	351,22	341,61	97,26%	2,31	96,34%
Interêts de la dette	6,45	6,35	98,54%		99,59%
Total dépenses réelles de fonctionnement	357,66	347,96	97,29%	2,31	96,40%

Concernant les **recettes de fonctionnement**, leur réalisation hors produits de cessions dépasse le montant des prévisions de l'exercice 2019 avec un taux de (102,01 %). A noter le faible taux de réalisation des produits de cession (19 %), pénalisé par le report début 2020 de la vente d'un terrain situé quai de Brazza, prévue pour 5,3 M€, dans le cadre de l'aménagement de cette zone.

Recettes réelles de fonctionnement En millions d'euros	Prévu 2019 (1)	Réalisé 2019 (2)	Taux de réalisation (2)/(1)	reports sur 2020	Rappel Taux 2018
Recettes fiscale et DSM	282,43	290,44	102,83%		102,26%
Produits des services	41,72	41,81	100,23%		99,50%
Autres recettes hors cessions	72,47	72,34	99,82%		103,42%
S/T recettes hors cessions	396,62	404,58	102,01%	0	102,21%
Produits de cessions (chapitre 024)	8,52	1,62	18,98%		69,35%
Total recettes réelles de fonctionnement	405,13	406,20	100,26%	0	101,34%

2.2.2 Réalisation des crédits d'investissement :

Le taux de réalisation des **dépenses d'investissement** atteint globalement **51,98 %**, hors remboursement en capital de l'emprunt.

Dépenses réelles d'investissement En millions d'euros	Prévu 2019 (1)	Réalisé 2019 (2)	Taux de réalisation (2)/(1)	reports sur 2020	Rappel Taux 2018
Dépenses d'équipement propres	112,36	56,36	50,16%	25,04	53,41%
Subventions d'équipement versées	31,80	24,61	77,37%	5,15	87,25%
Autres hors dette	12,43	0,43	3,49%	11,91	5,66%
S/T dépenses hors dette	156,59	81,40	51,98%	42,09	55,93%
Remboursement en capital de la dette	25,49	25,35	99,46%	0,12	99,19%
Total dépenses réelles d'investissement	182,08	106,75	58,63%	42,21	62,43%

Le taux de réalisation des **crédits d'équipement** (hors ouvertures de crédits au titre des opérations pour compte de tiers) **ressort à 56,17 %**, soit un fléchissement par rapport à la réalisation 2018 (60,88%).

Réalisation du programme d'équipement 2019, par politique :

Programme d'équipement	Taux de réalisation 2019	Rappel taux 2018
Culture et patrimoine (musées, bibliothèques, conservatoire ...)	59,64%	72,09%
Dév urbain et qualité espaces proximité (habitat, espaces verts, éclairage...)	53,90%	53,10%
Développement sportif (gymnases, piscines, stades...)	43,55%	66,44%
Pilotage de la collectivité (ACI, participation parc des expositions, besoins propres...)	71,63%	83,44%
Services à la population (écoles, crèches...)	48,91%	43,07%
TOTAL	56,17%	60,88%

Le taux de réalisation des **recettes d'investissement** est de **49,65 %**, dont 61,64 % pour les recettes d'investissement hors mobilisations d'emprunt (60,16 % en 2018). Ces dernières n'ont été réalisées que pour 43% et le solde de prévision a été annulé, concourant à l'amélioration de l'autofinancement des investissements. A contrario au regard des conventions signées, les subventions et remboursements à recevoir par la Ville qui n'ont pas été encaissés ont donné lieu à report de crédits sur 2020 (13,28 M€).

Recettes réelles d'investissement En millions d'euros	Prévu 2019 (1)	Réalisé 2019 (2)	Taux de réalisation (2)/(1)	reports sur 2020	Rappel Taux 2018
Subventions et participations	10,17	5,42	53,28%	5,26	44,58%
FCTVA et taxe d'aménagement	11,85	12,85	108,46%	0,00	102,17%
Autres recettes hors emprunts	8,26	0,39	4,75%	8,02	39,19%
S/T recettes hors emprunts	30,28	18,66	61,64%	13,28	60,16%
Emprunt	53,63	23,00	42,89%	0,00	52,84%
Total recettes réelles d'investissement	83,91	41,66	49,65%	13,28	56,39%

2.2.3 La maîtrise de la dépense publique : le contrat avec l'Etat sur 3 ans

L'article 13 de la loi du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques a prévu que les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales progresseraient, dans leur ensemble, de 1,2 % par an.

Dans ce cadre, afin de contribuer à l'effort de réduction du déficit public et de maîtrise de la dépense publique, notre collectivité a signé le 28 mai 2018 un contrat avec l'Etat par lequel elle s'engage à limiter l'évolution de ses dépenses de fonctionnement à 1,35 % par an sur la période 2018 à 2020. Pour l'exercice 2019, le montant des dépenses cible a été plafonné à 295 M€, en prenant comme référence les dépenses réelles de fonctionnement réalisées en 2017 qui s'élevaient à 287,67 M€, en application des modalités de calcul précisées à l'article 3 du contrat.

Sur la base du périmètre défini à l'article 3 du contrat, **les dépenses réelles de fonctionnement à prendre en compte pour l'exercice 2019 s'élèvent à 294,08 M€, périmètre contrat avec**

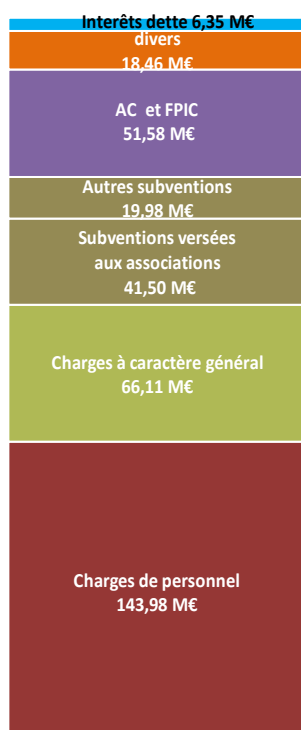
l'Etat, pour une valeur cible fixée à 295,49 M€ pour 2019, soit un différentiel de 1,41 M€ qui ne constitue pas toutefois pas une marge de manœuvre pour notre Collectivité dans la mesure où ce montant n'est pas susceptible d'être reporté sur les exercices suivants.

Dépenses réelles de fonctionnement				
Périmètre contrat avec l'Etat	2017	2018	2019	2020
En million d'euros				
Montant contractualisé	287,67 M€	291,55 M€	295,49 M€	299,48 M€
Montant réalisé	287,67 M€	291,29 M€	294,08 M€	
Différentiel		0,26 M€	1,41 M€	

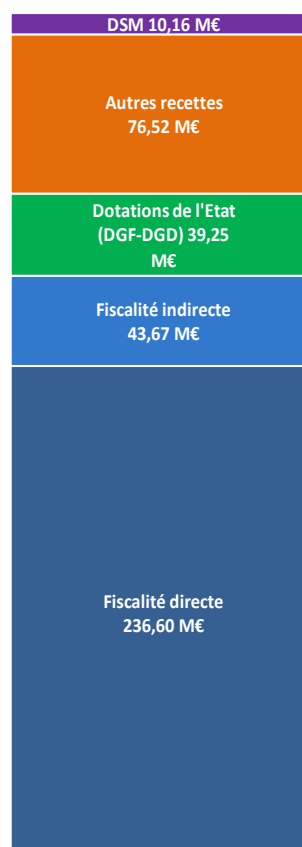
3. La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent l'ensemble des charges destinées à assurer le fonctionnement de la Ville de Bordeaux (frais de personnel, fournitures, prestations de service, frais de maintenance et entretien, subventions accordées, intérêts de la dette...). Elles sont financées par les recettes fiscales, les dotations versées par l'Etat, ou encore par les redevances acquittées par les usagers des services publics.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
347,96 M€



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
406,20 M€

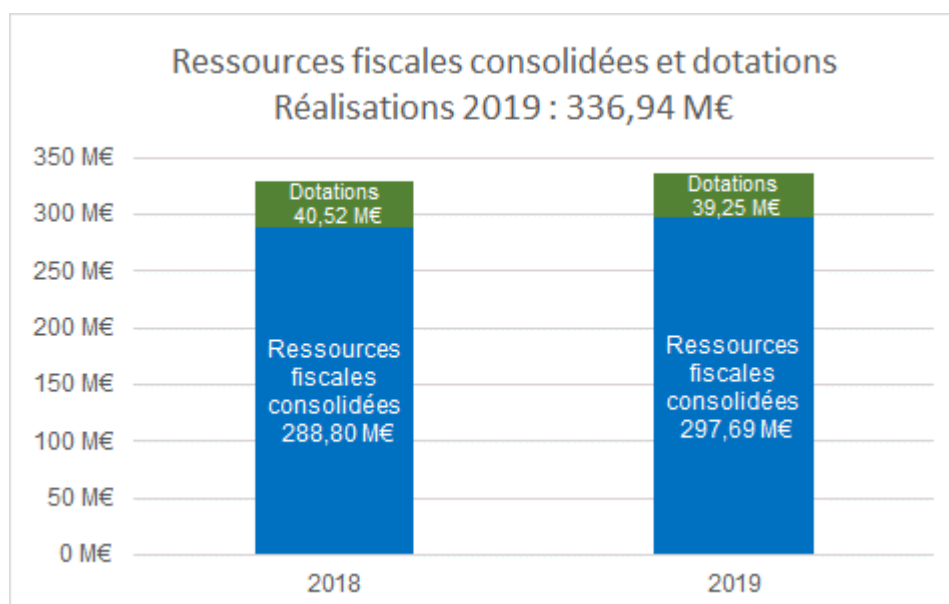


3.1. Les recettes réelles de fonctionnement (406,20 M€) :

RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT En millions d'euros	2018	2019	Evolution 2018/ 2019	Part relative (2019)
Fiscalité directe locale	229,47	236,60	3,11%	58,25%
Fiscalité indirecte	42,93	43,67	1,72%	10,75%
- Droits de mutation	23,27	24,84	6,75%	6,12%
- Autres impôts et taxes	19,66	18,83	-4,22%	4,64%
Dotation de solidarité métropolitaine (DSM)	9,71	10,16	4,63%	2,50%
Dotations de l'Etat (DGF et DGD et autres)	40,52	39,25	-3,13%	9,66%
Etat : Allocations compensatrices	6,69	7,25	8,37%	1,78%
Autres recettes de fonctionnement (hors cessions)	82,69	66,98	-19,00%	16,49%
- Produits des services, du domaine et ventes diverses	43,47	41,81	-3,82%	10,29%
- Dotations et participations organismes extérieurs	23,08	18,72	-18,89%	4,61%
- Autres recettes	16,14	6,45	-60,04%	1,59%
Reprises de provisions	1,29	0,66	-48,84%	0,16%
Sous total recettes hors cessions d'actif	413,31	404,58	-2,11%	99,60%
Cessions d'actif	7,63	1,62	-78,77%	0,40%
Total recettes réelles de fonctionnement	420,94	406,20	-3,50%	100,00%

Hors cessions d'actif, elles sont en baisse apparente de 2,11 %, en raison du niveau élevé des recettes 2018 ayant bénéficié de la soulte de 10 M€ versée par le CCAS, mais ce produit exceptionnel retraité, les recettes de fonctionnement récurrentes sont stables (+0,31%).

3.1.1. Les ressources fiscales consolidées et les dotations (336,94 M€)



En 2019, **les ressources fiscales consolidées** (contributions directes, fiscalité indirecte, allocations compensatrices et dotation de solidarité métropolitaine) **et les dotations** (dotation globale de fonctionnement, dotations générales de décentralisation et autres dotations) de la Ville de Bordeaux représentent **82,95 % des recettes réelles de fonctionnement** (après 78,23 % en 2018).

Produit fiscal consolidé (en M€)	2018	2019				Evolution de 2018 à 2019 (réalisé)	
	Réalisé	Prévu (inscrit au budget primitif)	Réalisé	Ecart entre le réalisé et le prévu en valeur	Ecart entre le réalisé et le prévu en %	en valeur	en %
Contributions directes	229,47	236,09	236,60	0,51	0,22%	7,14	3,11%
Taxe d'habitation	105,00	107,90	108,32	0,42	0,39%	3,31	3,16%
Majoration TH sur les résidences secondaires	1,07	2,86	2,80	-0,06	-1,95%	1,74	162,78%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	121,81	124,90	124,01	-0,88	-0,71%	2,20	1,81%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,44	0,44	0,45	0,01	2,26%	0,01	1,49%
Rôles supplémentaires	1,15	0,00	1,02	1,02	Pas de prévu	-0,12	-10,83%
Fiscalité indirecte	42,93	36,72	43,67	6,94	18,91%	0,74	1,72%
Taxe additionnelle droits de mutation	23,27	20,00	24,84	4,84	24,20%	1,57	6,77%
Taxe sur la consommation finale d'électricité	6,58	5,00	5,47	0,47	9,39%	-1,12	-16,94%
Taxe sur les pylônes électriques	0,06	0,06	0,07	0,00	4,89%	0,00	2,53%
Prélèvements sur les produits des jeux	6,66	6,40	7,36	0,96	15,08%	0,70	10,54%
Droits de place	4,97	4,51	4,69	0,19	4,21%	-0,27	-5,51%
Droits de stationnement *	0,10	0,00	0,00	Changement de nature de ces recettes *		-0,10	-100,00%
Autres Taxes	1,28	0,76	1,23	0,48	62,98%	-0,05	-3,78%
Allocations compensatrices versées par l'Etat	6,69	7,12	7,25	0,13	1,85%	0,56	8,43%
Taxe d'habitation	6,17	6,60	6,70	0,10	1,53%	0,53	8,57%
Taxes foncières	0,52	0,53	0,56	0,03	5,89%	0,04	6,78%
Dotations de solidarité reçue de la Métropole	9,71	9,69	10,16	0,47	4,89%	0,45	4,65%
Total des recettes fiscales consolidées	288,80	289,63	297,69	8,06	2,78%	8,89	3,08%

* à compter de 2018, les droits de stationnement ne sont plus des produits fiscaux mais des redevances domaniales cf. § produits des services

Les contributions directes (taxe d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires) **représentent plus de la moitié des recettes de fonctionnement** (plus de 58 % contre 55 % en 2018).

La fiscalité indirecte (taxe additionnelle aux droits de mutation, taxe sur la consommation finale d'électricité, taxe sur les pylônes électriques, prélèvement sur les produits des jeux, droits de place, taxe locale sur la publicité extérieure, impôt sur les cercles et maisons de jeux, autres taxes) représente **10,75 %** des recettes de fonctionnement (contre 10,20 % en 2018).

Les allocations compensatrices (de taxe d'habitation et de taxes foncières) comptent pour **1,79 %** des recettes réelles de fonctionnement de la commune.

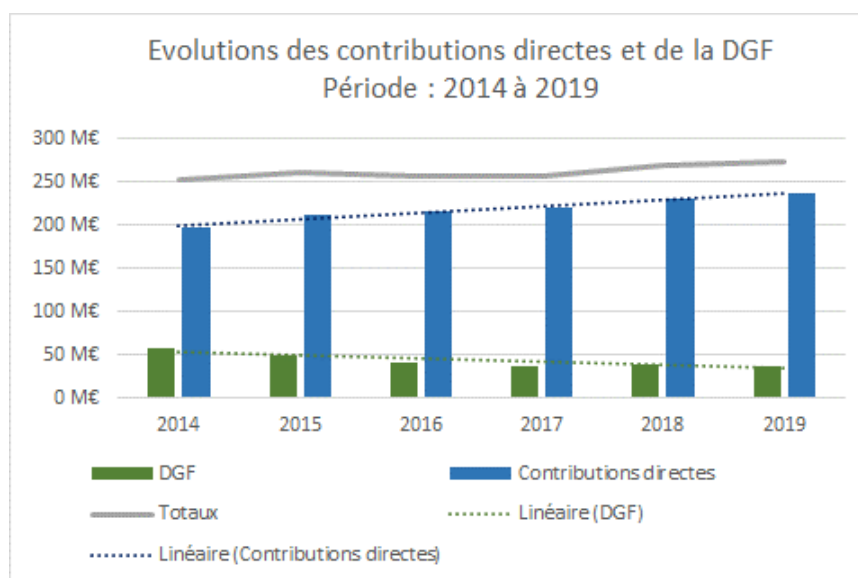
Enfin **la dotation de solidarité métropolitaine** contribue aux recettes de fonctionnement de la Ville à hauteur de **2,50 %**.

Dotations (en M€)	2018	2019				Evolution de 2018 à 2019 (réalisé)	
	Réalisé	Prévu (inscrit au budget primitif)	Réalisé	Ecart entre le réalisé et le prévu en valeur	Ecart entre le réalisé et le prévu en %	en valeur	en %
Total de la dotation globale de fonctionnement (DGF)	38,56	36,67	37,29	0,62	1,68%	-1,28	-3,31%
Dotations forfaitaire de la DGF	35,09	34,26	34,82	0,56	1,63%	-0,27	-0,78%
Dotations de solidarité urbaine	2,42	1,21	1,21	0,00	0,00%	-1,21	-50,00%
Dotations nationales de péréquation de la DGF	1,05	1,20	1,26	0,06	4,74%	0,21	20,00%
Total des dotations générales de décentralisation (DGD)	1,79	1,79	1,79	0,00	0,02%	0,00	0,00%
DGD Urbanisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00%
DGD Hygiène et santé	1,79	1,79	1,79	0,00	0,02%	0,00	0,00%
Dotations pour les titres sécurisés	0,15	0,12	0,16	0,04	35,46%	0,01	5,57%
Fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	0,01	0,00	0,01	0,01	Pas de prévu	0,00	-18,74%
Total des dotations	40,52	38,58	39,25	0,67	1,73%	-1,27	-3,13%

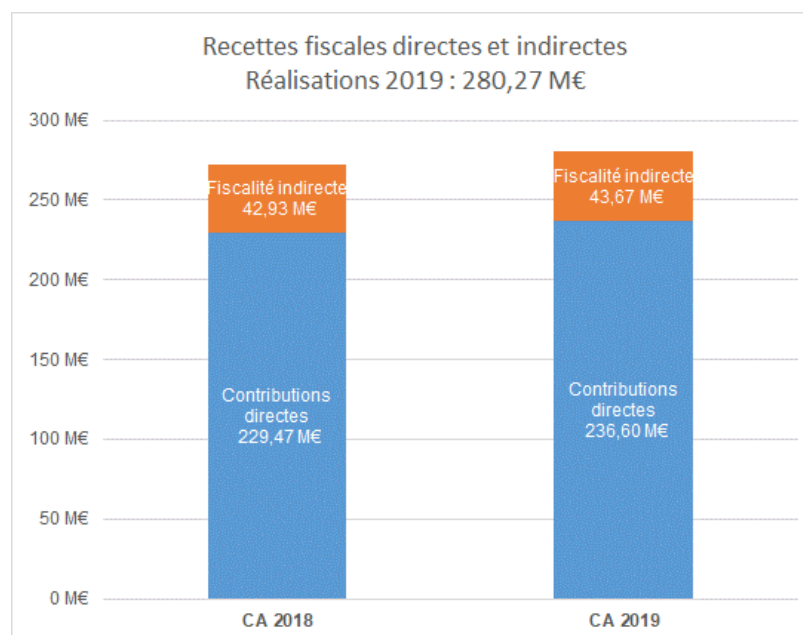
Les dotations versées par l'Etat (dotation globale de fonctionnement, dotations générales de décentralisation et autres dotations) représentent quant à elles **9,66 %** des recettes réelles de fonctionnement (pour 9,63 % en 2018, 14,31 % en 2014 et 16 % en 2013).

Ainsi, **dans l'ensemble contributions directes/DGF, la part des contributions directes augmente légèrement** passant de 85,61 % en 2018 à **86,39 % en 2019**. Cela s'explique notamment par la perte d'éligibilité en 2019 de la commune à la dotation de solidarité urbaine (la DGF de la commune a ainsi diminué de -3,31 %) et par la progression des produits de fiscalité (+ 3,11 %) sous l'effet du dynamisme territorial. Pour mémoire, cette part n'était que de 75 % en 2012, année précédant la baisse de la DGF.

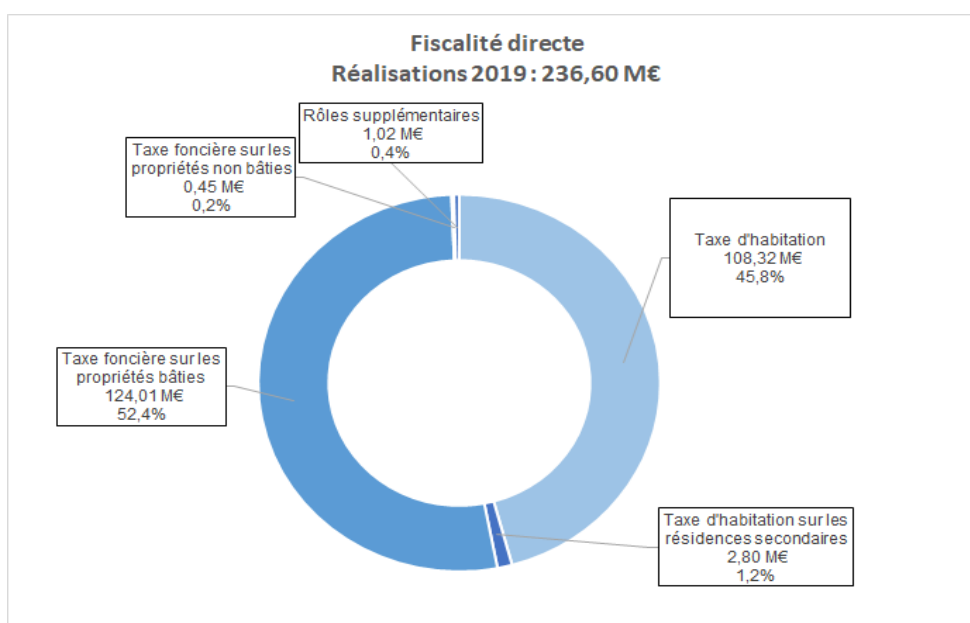
DGF / Contributions directes	2014	2015	2016	2017	2018	2019
	Part du total	Part du total	Part du total	Part du total	Part du total	Part du total
Dotation globale de fonctionnement	22,42%	18,74%	15,89%	14,13%	14,39%	13,61%
dont Dotation forfaitaire	22,11%	18,46%	15,60%	13,78%	13,09%	12,71%
dont Dotation solidarité urbaine	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,90%	0,44%
dont Dotation nationale de péréquation	0,31%	0,27%	0,29%	0,34%	0,39%	0,46%
Contributions directes	77,58%	81,26%	84,11%	85,87%	85,61%	86,39%
Totaux	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%



3.1.1.1. La fiscalité directe et indirecte (280,27 M€)



- **Les contributions directes (236,60 M€)**



En 2019, la décision d'une baisse du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties de 1% a ramené celui-ci 29,51 % à 29,21 %. Parallèlement, en complément de la croissance en volume des bases fiscales, la suppression de l'exonération de taxe foncière sur les constructions nouvelles² et la majoration sur les résidences secondaires participent à la dynamique des produits 2019.

² hors logements financés par prêt aidé de l'Etat

Ainsi, en 2019, avec **236,60 M€**, les **contributions directes** progressent de **plus de 7 M€ (soit + 3,11 %)** répartis comme suit :

+4,28 M€ du fait de la revalorisation forfaitaire des bases des locaux d'habitation de +2,2 % (correspondant à l'inflation constatée entre novembre 2018 et novembre 2017) et de la quasi-stagnation des tarifs des locaux professionnels et commerciaux ;

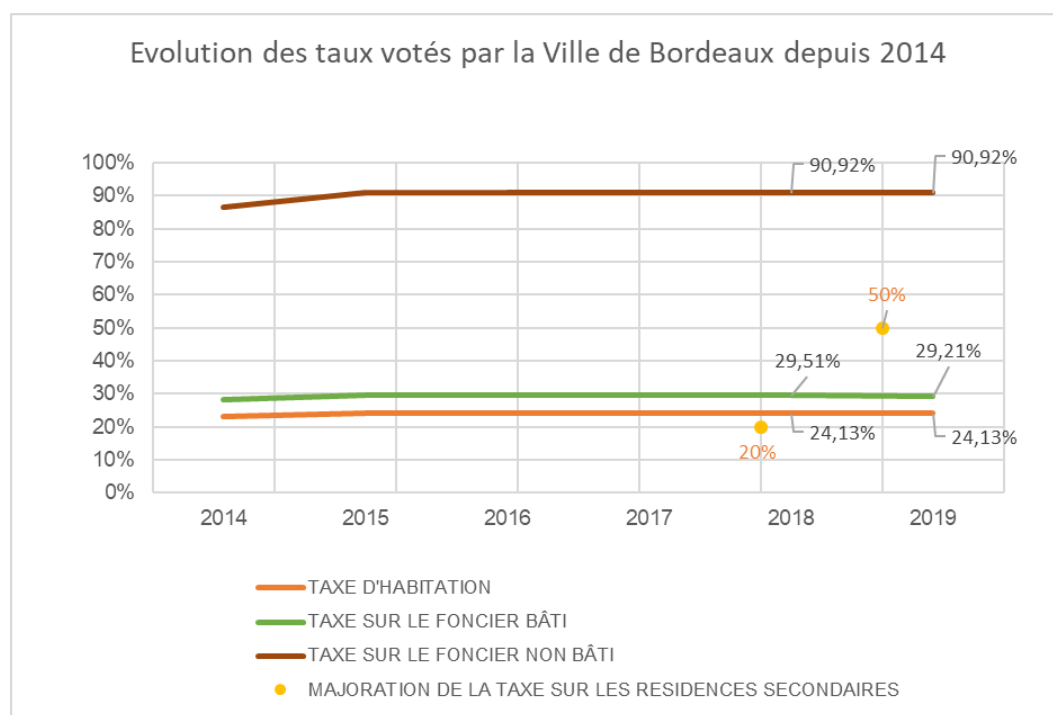
+1,94 M€ induits par l'évolution physique des bases et notamment l'arrivée de plus de 2 200 habitants (+2 233 hab. exactement) ;

+1,66 M€ suite à l'augmentation de 20% à 50% de la majoration de la part communale de taxe d'habitation due au titre des résidences secondaires ;

+0,65 M€ suite à la suppression de l'exonération de deux ans de taxes foncières sur les propriétés bâties des constructions nouvelles à usage d'habitation qui ne sont pas financées au moyen d'un prêt aidé de l'Etat ;

-1,27 M€ suite à la diminution de 1% du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties ;

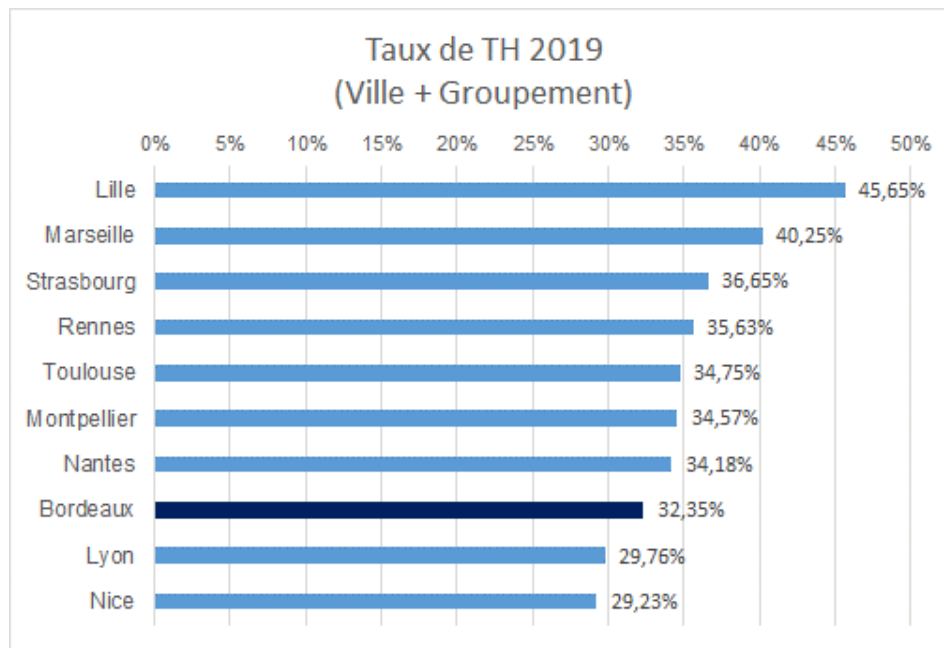
-0,12 M€ de rôles supplémentaires par rapport à 2018. Pour rappel, les rôles supplémentaires portent sur des situations particulières et correspondent à un rattrapage d'imposition au titre des années antérieures.



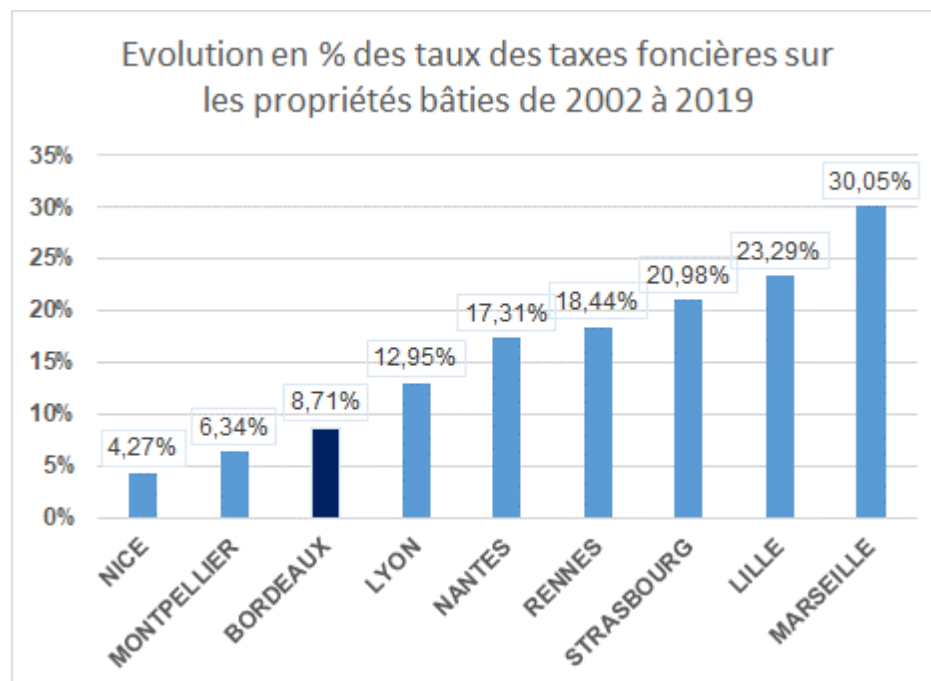
S'agissant des taux, la comparaison des taux agrégés de TH (Ville + EPCI), pour tenir compte de l'intégration intercommunale et des charges de centralité, fait à nouveau apparaître Bordeaux parmi les villes-centres les moins fiscalisées de France. Bordeaux dépasse Nice (taux le plus bas) d'environ 10 % et est inférieure à Lille (taux le plus haut) de près de 30 %.

Par ailleurs, depuis 2014, ce sont plus de 6 600 contribuables supplémentaires qui sont inscrits au rôle d'imposition à la TH représentant quasiment autant de nouvelles familles installées à Bordeaux.

Ce dynamisme a permis d'augmenter globalement le produit issu de la fiscalité sans alourdir pour autant les taxes de chacun, et ceci malgré l'accroissement des équipements et services dans les quartiers et les coûts de fonctionnement induits. **Il est à noter que plus de la moitié des foyers bordelais sont exonérés ou dégrévés et ne payent pas la totalité de la taxe d'habitation.**



En outre, s'agissant de l'évolution des taux de taxe foncière sur les propriétés bâties entre 2002 et 2019, il doit être souligné que **Bordeaux se classe parmi les grandes villes françaises (hors Paris) pour lesquelles l'évolution est la plus faible**, attestant d'un recours au levier fiscal raisonné.



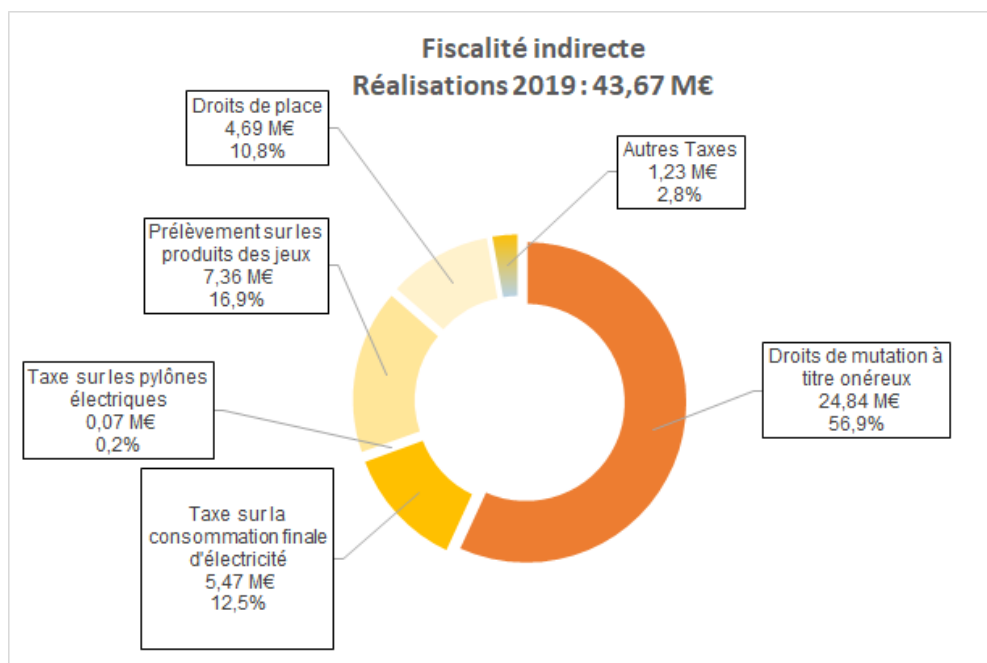
Sont soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties, les logements des particuliers, mais également les locaux professionnels. Ces derniers représentent moins de 7,5 % du total des locaux, mais constituent plus de 25 % des bases fiscales de la Ville.

A ce titre, il doit être rappelé qu'en 2017, la réforme de l'évaluation de la valeur locative cadastrale (VLC) des locaux professionnels est entrée en vigueur. L'impact de cette réforme sur les bases taxables des locaux professionnels existant au 1^{er} janvier 2017 a été en partie neutralisé par application d'un coefficient de neutralisation (un coefficient par collectivité et par taxe), afin que la

proportion contributive de ces locaux avant et après révision soit maintenue à l'identique pour chaque impôt (taxe foncière, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe d'habitation).

Alors qu'en 2018, les bases de ces locaux professionnels ont été revalorisées comme celles des particuliers de +1,2 %, en 2019, elles ont été valorisées à partir de loyers réels constatés, comme cela est prévu par la réforme.

- **La fiscalité indirecte (43,67 M€)**



- **Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) (24,84 M€)**

Toutes les transactions immobilières, locaux neufs ou anciens, logements ou locaux professionnels, sont soumises aux **droits de mutation à titre onéreux (DMTO)** au profit du département au taux de 4,5 % et à une taxe additionnelle communale au taux de 1,20 % du montant de la transaction.

La hausse de produits constatée en 2019 (+1,57 M€, soit +6,77 %) traduit le maintien de la dynamique des transactions immobilières sur la commune.

- **La taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) (5,47 M€)**

Depuis 2011, la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) s'applique aux seules consommations électriques des ménages.

Le tarif de la TCCFE est fixé en appliquant au tarif de référence un coefficient multiplicateur voté par le Conseil municipal.

Le tarif de référence est actualisé chaque année en proportion de l'indice moyen des prix à la consommation hors tabac établi pour l'avant-dernière année par rapport au même indice établi pour l'année 2013. Le tarif 2019 de référence était de 0,76 €/MWh.

Le Conseil municipal ayant fixé le coefficient multiplicateur à 8,5, le tarif 2019 de la TCCFE s'est donc établi à 6,46 €/MWh.

Le montant de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité réalisé en 2019 s'est élevé à 5,47 M€, en diminution de -1,12 M€ (soit -16,94 % par rapport à 2018). Toutefois, pour rappel, 1,13 M€ qui n'avait pas pu être comptabilisé sur l'exercice 2017 avait augmenté la recette de l'exercice 2018. Après neutralisation de ce retraitement comptable, la recette de TCCFE a légèrement augmenté en 2019, en relation avec la hausse du tarif de référence et les mesures d'économie d'énergie dans les logements.

○ **La taxe sur les pylônes électriques (0,07 M€)**

La taxe sur les pylônes électriques est une imposition forfaitaire perçue par les communes sur le territoire desquelles sont implantés des pylônes supportant des lignes électriques à très haute tension.

Pour 2019, les forfaits par pylône sont les suivants :

- 2 428 € (contre 2 368 € en 2018) sur les pylônes supportant des lignes électriques dont la tension est comprise entre 200 et 350 kilovolts ;
- 4 850 € (contre 4 730 € en 2018) sur les pylônes supportant des lignes électriques dont la tension est supérieure à 350 kilovolts.

Avec 27 pylônes implantés sur la commune dont la tension est comprise entre 200 et 350 kilovolts, le **produit 2019 de la taxe sur les pylônes s'est donc élevé à 65 555 €**.

○ **Le prélèvement sur les produits des jeux de casino (7,36 M€)**

A l'instar des autres communes touristiques réalisant des actions en matière de promotion du tourisme, la ville de Bordeaux a institué un prélèvement sur le produit des jeux du casino implanté sur son territoire au taux de 15 %.

Avec 7,36 M€ de produit en 2019, cette recette augmente de +0,7 M€ par rapport à 2018 (6,66 M€). L'origine de cette progression tient d'une part, à une hausse du prélèvement perçu sur le produit des jeux du casino du fait d'une progression des recettes (+0,2 M€), d'autre part, à un versement exceptionnel lié à la régularisation de la situation fiscale du délégataire (+0,5 M€).

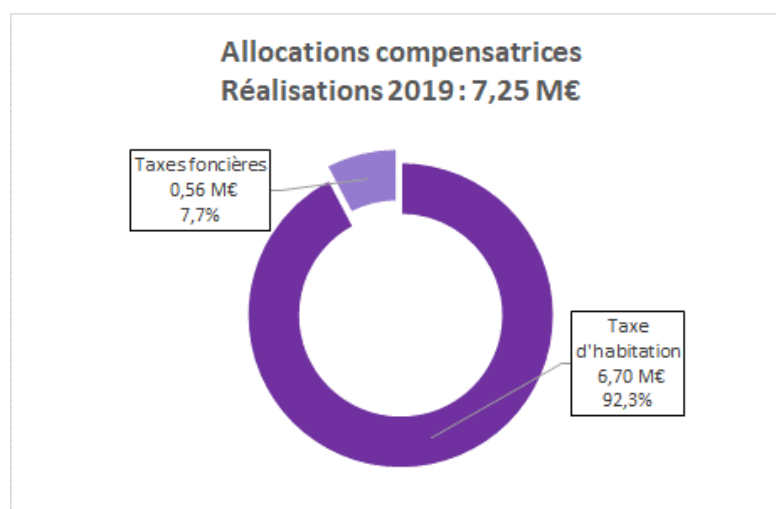
○ Les **droits de place** (sur plaçages, sur halles et marchés) s'élèvent à **4,69 M€ en 2019** en diminution de -0,27 M€, soit -5,51 % par rapport à 2018 (contre +5,7 % entre 2017 et 2018).

○ **Autres taxes (1,23 M€)**

Autres taxes	Réalisé 2019
Taxe sur la publicité extérieure (TLPE)	1,203 M€
Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,008 M€
Autres taxes diverses	0,023 M€
Totaux des autres taxes	1,234 M€

La présentation détaillée de ces autres taxes est faite en annexe 1.

3.1.1.2. Les allocations compensatrices (7,25 M€)



Les allocations compensatrices ont vu leur rôle évoluer : si elles compensaient originellement des exonérations fiscales accordées par l'Etat, elles ont depuis également été utilisées comme un mode de financement privilégié de la péréquation horizontale (évolution de l'enveloppe normée des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales)³.

En 2019, **avec 7,25 M€**, les allocations compensatrices progressent de **+0,56 M€**, soit **+ 8,43 %**. Ce dynamisme est essentiellement dû à celui de l'allocation compensatrice de taxe d'habitation (+8,57 %).

3.1.1.3. La Dotation de Solidarité Métropolitaine (DSM) (10,16 M€)

En application du **pacte financier et fiscal (PFF)**, adopté par délibération du Conseil métropolitain du 30 octobre 2015, les critères de répartition de l'enveloppe indexée de la dotation de solidarité métropolitaine (DSM) entre les communes ont été révisés à compter de 2016.

Ainsi, **la dotation de solidarité métropolitaine (DSM)** est désormais répartie entre les communes selon 6 critères, les deux premiers étant des critères légaux :

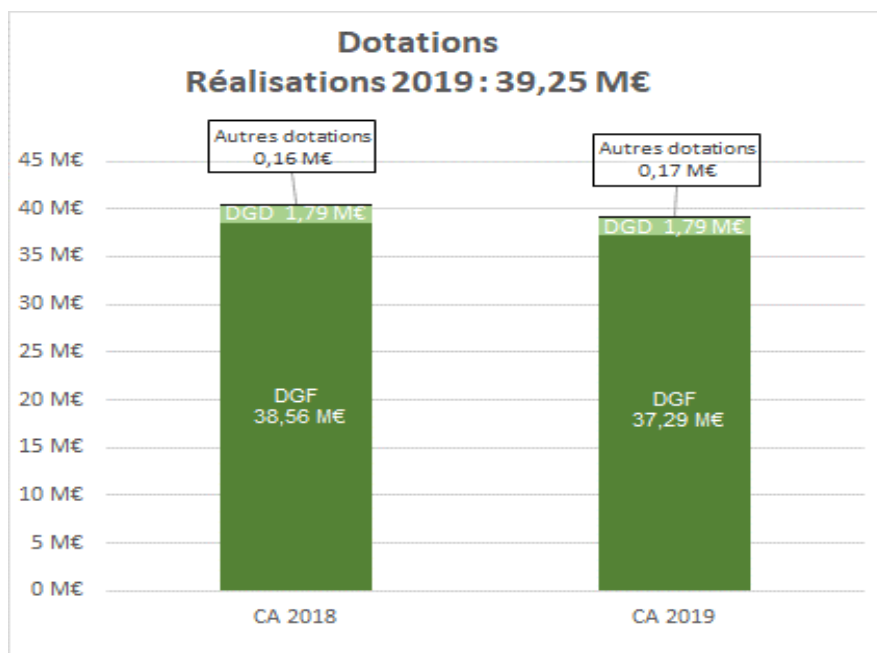
- 20 % en fonction de l'écart à la moyenne au potentiel financier du territoire ;
- 30 % en fonction de l'écart à la moyenne au revenu par habitant moyen du territoire ;
- 5 % en fonction de l'écart à la moyenne à l'effort fiscal ;
- 10 % en fonction de l'écart inverse à la moyenne de la proportion d'allocataires d'aides au logement ;
- 15 % en fonction de l'écart inverse à la moyenne de la population communale âgée de 3 à 16 ans ;
- 20 % en fonction de la dotation de solidarité versée en 2015.

De plus, le PFF a également instauré, à assiette constante de DSM, une garantie individuelle pour chaque commune de +/- 2,5 %.

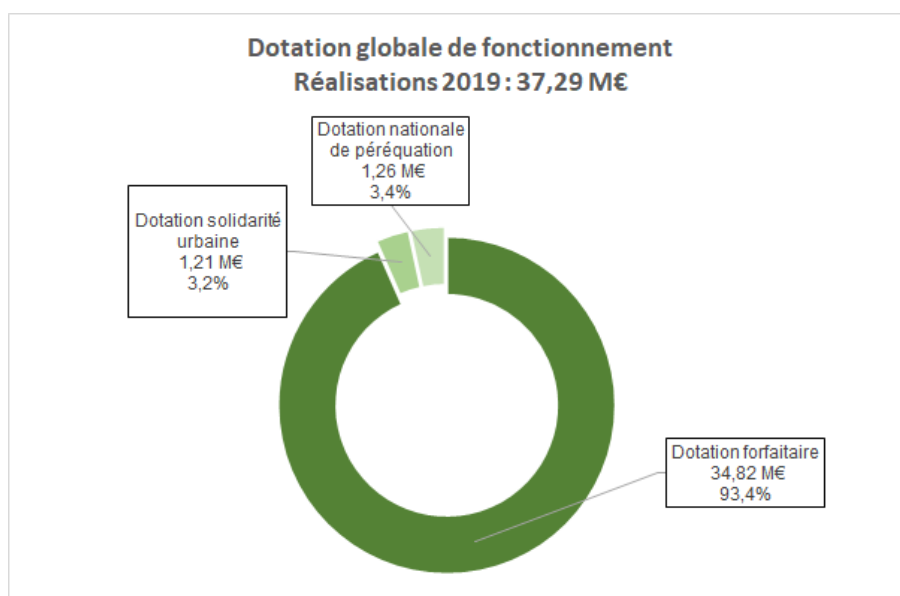
³ Pour plus de détails sur les variables d'ajustement ayant servi de financement « interne » de la dotation globale de fonctionnement en 2019, se reporter en annexe 1.

En application des critères issus des fiches de la dotation globale de fonctionnement (DGF) des communes de la Métropole publiées en août 2019, **le montant définitif de la DSM 2019 pour la Ville de Bordeaux s'établit à 10,16 M€, en progression de +0,45 M€ par rapport à 2018, soit +4,65 %.**

3.1.1.4. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), les Dotations globales de décentralisation (DGD) et autres dotations de compensation (39,25 M€)



- **La Dotation globale de fonctionnement (DGF) (37,29 M€)**



- **La dotation forfaitaire de la DGF (34,82 M€)**

En 2019, la dotation forfaitaire de la commune a été d'une part écartée⁴ à hauteur de -658 459 € pour financer la péréquation, et, d'autre part majorée de +383 812 € du fait de la dynamique démographique de Bordeaux (+2 233 habitants).

Au total, en 2019, **la dotation forfaitaire de la DGF diminue de -0,27 M€ par rapport à 2018, soit -0,78 %.**

- **La dotation de solidarité urbaine (1,21 M€)**

Depuis la loi de finances pour 2017, les deux premiers tiers des communes de plus de 10 000 habitants, classées selon un indice synthétique, sont éligibles à la dotation de solidarité urbaine (DSU). Cet indice synthétise des données relatives aux charges et aux ressources des communes, constituées du potentiel financier, de la part de logements sociaux, de la part des personnes bénéficiaires d'allocations logement, du revenu moyen.

En 2018, au regard de cet indice, Bordeaux a été classée 686^{ème} et dernière commune éligible. Pour rappel, elle ne l'avait plus été depuis 2002.

En 2019, Bordeaux a été classée 697^{ème} selon cet indice, alors que 688 communes de plus de 10 000 habitants étaient éligibles⁵.

Bordeaux n'était donc plus éligible à la DSU en 2019 mais elle a bénéficié d'une garantie correspondant à 50% du montant de la DSU perçue l'année précédente, soit 1,21 M€.

- **La dotation nationale de péréquation (1,26 M€)**

En 2019, **la dotation nationale de péréquation progresse de +0,21 M€, soit +20 %.**

- **Les dotations générales de décentralisation (1,79 M€)**

Les montants constatés de la dotation générale de décentralisation « urbanisme » et de la dotation générale de décentralisation hygiène et santé sont stables.

- **Les autres dotations de compensation (0,17 M€)**

En 2019, elles comprennent la dotation pour titres sécurisés pour 162 720 € (contre 154 140 € en 2018) et le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle (FDPTP)⁶ pour 5 520 € (contre 6 793 € en 2018), qui est depuis 2017 une variable d'ajustement.

3.1.2. Les autres recettes de fonctionnement (69,26 M€)

Les autres recettes de fonctionnement s'élèvent à 69,26 M€, et comprennent 0,66 M€ de reprises de provisions et 1,62 M€ de recettes de cession. Hors reprises de provision et cessions d'actif, elles baissent globalement de 19 % en 2019, les recettes 2018 ayant été majorées par le versement de 10 M€ par le CCAS de Bordeaux.

⁴ Pour mémoire, l'écartement finance en partie, au sein de l'enveloppe normée des concours financiers, les dotations d'aménagement (Dotations de Solidarité Rurale, Dotations de Solidarité Urbaine et Dotation Nationale de Péréquation). Il s'agit du principal dispositif de péréquation dite verticale.

⁵ La composante du revenu moyen plus élevé sur Bordeaux explique cette baisse dans le classement.

⁶ Pour rappel, le FDPTP est une dotation de péréquation qui a été créée pour mettre en œuvre une péréquation horizontale du produit de taxe professionnelle (TP) au niveau départemental. Les règles le régissant ont été modifiées lors de la réforme de la TP de 2010. Cette dotation est aujourd'hui prélevée sur les recettes de l'État et répartie par le Conseil départemental entre les communes et les EPCI défavorisés par la faiblesse de leur potentiel fiscal ou l'importance de leurs charges.

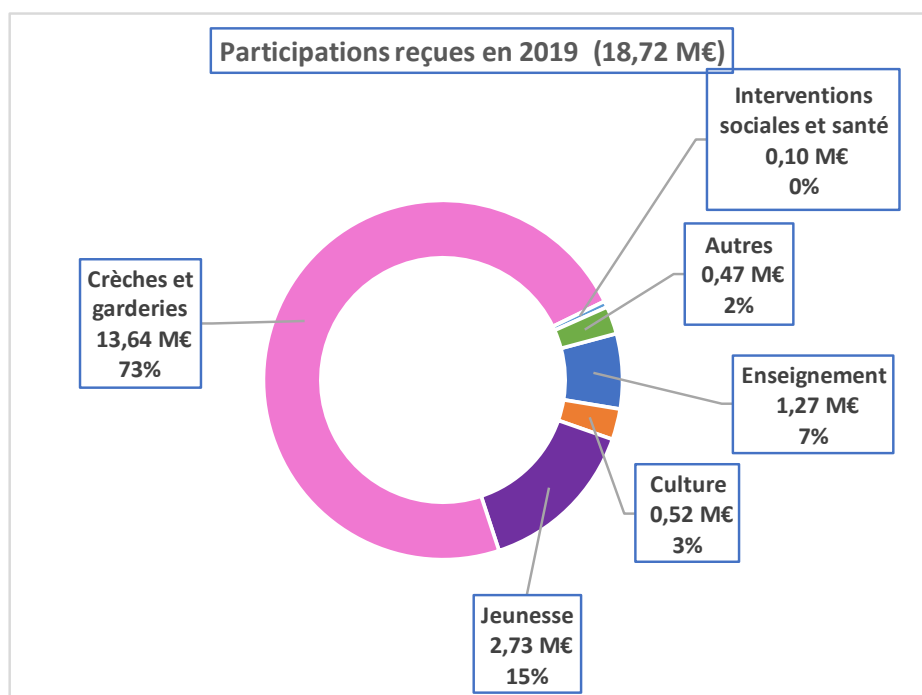
Les **redevances de stationnement** revenant à la ville représentent **16,59 M€** en 2019, contre 15,95 M€ en 2018 et 9,14 M€ en 2017, soit une hausse de près de 82 % sur 3 ans. Cette hausse s'explique par la mise en place en 2018 de contrôles incitant les usagers à respecter le **pré-paiement aux horodateurs**, à une rotation des véhicules par des tarifs incitatifs sur les durées courtes. Entre également dans le champs de ces recettes, dans le cadre de la **gestion des Forfaits post-stationnement FPS** (part de la redevance due en cas de pré-paiement insuffisant et qui revient à Bordeaux Métropole au titre de ses compétences voiries et transport), le remboursement opéré par Bordeaux métropole de **2,53 M€** des coûts inhérents au recouvrement du forfait et notamment ceux de mise en œuvre (1,79 M€), déductibles uniquement en 2018, première année de la réforme de décentralisation du stationnement payant sur voirie.

Hors stationnement et FPS, les **produits des services et du domaine**, notamment les **services publics proposés aux bordelais** (musées, piscines, crèches, restauration scolaire...), se sont élevés à 23,7 M€ en 2019 contre 24,9 M€ réalisés en 2018. Ils comprennent, entre autres :

- 6,35 M€ de recettes de restauration scolaire (6,42 M€ en 2018),
- 3,27 M€ de recettes d'accueil collectif dans les crèches (3,41 M€ en 2018),
- 1,26 M€ de recettes d'entrées dans les piscines (1,16 M€ en 2018),
- 1,61 M€ de recettes de musées (1,03 M€ en 2018),
- 1,54 M€ de prestations de services en faveur des personnes âgées (1,58 M€ en 2018).

Les frais de personnels engagés en 2018 dans le cadre de la mutualisation des moyens du **CCAS** ont été remboursés par ce dernier à hauteur de **2,14 M€**, équivalent au remboursement effectué en 2018, et le CCAS a également remboursé **0,32 M€** au titre des autres frais dans le cadre de la mutualisation.

Les **participations perçues** par la Ville de Bordeaux en 2019 s'élèvent à **18,72 M€** (**23,08 M€** en 2018), dont 13,64 M€ en faveur des crèches et garderies, 2,73 M€ pour favoriser les activités de jeunesse, 1,27 M€ pour l'enseignement, 0,52 M€ pour la culture. Plus de **83 % de ces participations ont été versées par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)** de la Gironde (18,87 M€).



Les **revenus des immeubles** représentent **2,94 M€** en 2019 (3,26 M€ en 2018), ils comprennent 1,2 M€ versés par l'Opéra national de Bordeaux au titre de la mise à disposition de l'auditorium cours Clemenceau.

La ville de Bordeaux a bénéficié de **0,97 M€ de libéralités reçues de tiers (dons, mécénat)** en 2019, dont 0,6 M€ versés par le château Haut-Bailly pour soutenir les projets menés par le Musée des arts décoratifs et du Design, le CAPC et le musée des Beaux Arts.

Des **cessions d'actifs** ont été réalisées en 2019 à hauteur de **1,62 M€** (7,63 M€ en 2018), dont :

- La vente à Incité **pour 0,41 M€ HT** d'un immeuble situé Cours Victor, dans le cadre de la requalification du centre historique de la ville de Bordeaux
- La vente à la société Signature Patrimoine pour **à 0,52 M€** d'un immeuble rue Sainte Philomène, dans le cadre d'une vente par adjudication.

Elles constituent une ressource permettant de financer des dépenses d'investissement, notamment celles requises des rénovations et/ou aménagements urbains.

A noter que la cession de 5,3 M€ à la société ADIM d'un terrain pour l'aménagement de la ZAC Quais de Brazza, qui était prévue au budget 2019, a été réalisée début 2020, la signature de l'acte de vente ayant été décalée.

Hors dons et libéralités reçus (0,97 M€) et hors cessions d'actifs (1,62 M€), les autres produits exceptionnels s'élèvent à **1,43 M€**, et intègrent des cessions de terrains du domaine public ou encore des remboursements suite à sinistres (dont l'incendie de l'Eglise Sainte Croix). Ils sont nettement inférieurs à ceux de 2018 (10,17 M€) qui comprenaient la contre-partie de 10 M€ versé par le CCAS de Bordeaux au titre du transfert de son siège social au sein de la cité municipale.

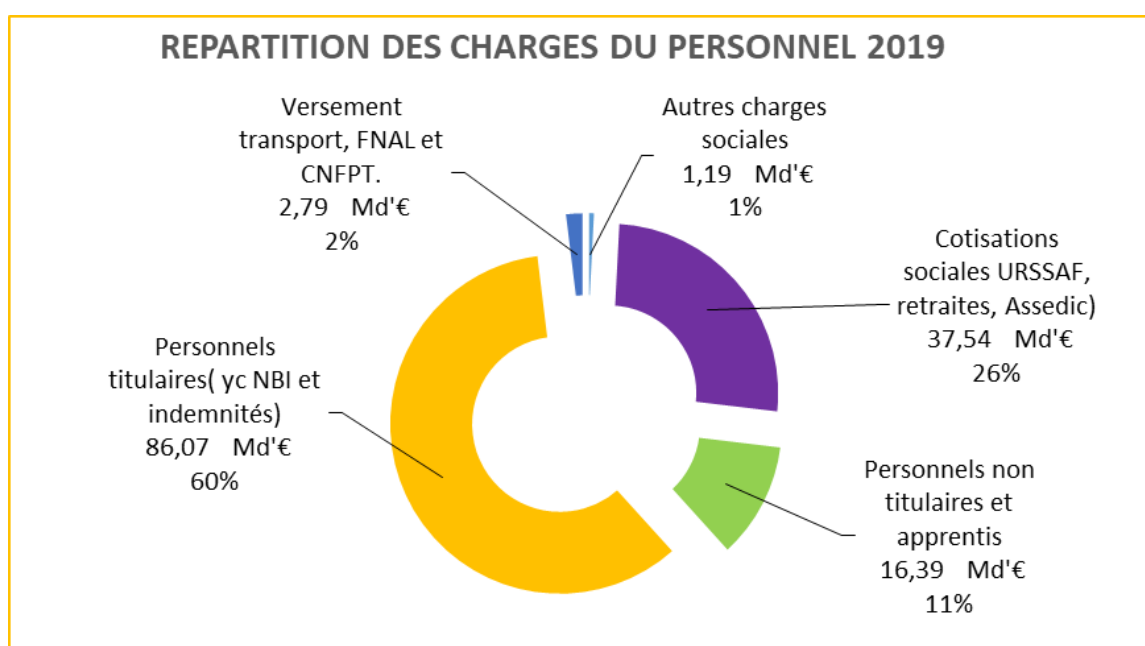
3.2. Les dépenses réelles de fonctionnement (347,96 M€)

Dépenses réelles de fonctionnement En millions d'euros	2018	2019	Evolution 2018/ 2019	Part relative (2019)
Charges de personnel	139,34	143,98	3,33%	41,38%
Subventions versées	68,55	69,46	1,32%	19,96%
- Aux associations et autres de droit privé	41,17	41,50	0,81%	11,93%
- Au CCAS	7,89	7,98	1,13%	2,29%
- Aux autres organismes	19,50	19,98	2,48%	5,74%
Reversements	51,33	51,58	0,49%	14,82%
- Attribution de compensation versée	49,05	49,52	0,96%	14,23%
- FPIC et autres reversements	2,28	2,06	-9,62%	0,59%
Charges à caractère général	66,31	66,11	-0,29%	19,00%
- Prestations restauration SIVU	12,96	12,45	-3,92%	3,58%
- Fournitures, Énergie, fluides	14,43	14,50	0,49%	4,17%
- Autres charges à caractère général	38,91	39,16	0,62%	11,25%
Autres dépenses	9,03	8,57	-5,05%	2,46%
Dotation aux provisions	1,08	1,91	76,01%	0,55%
Sous total dépenses hors intérêts	335,63	341,61	1,78%	98,17%
Interêts de la dette	6,77	6,35	-6,07%	1,83%
Total dépenses réelles de fonctionnement	342,40	347,96	1,62%	100,00%

Hors intérêts de la dette, elles s'élèvent à 341,61 M€. Elles augmentent globalement de 1,78 % en raison d'une hausse de 3,33% des charges de personnel et pour permettre d'assurer un niveau élevé de subventions versées (+ 1,32 %).

3.2.1. Les charges de personnel (193,98 M€) :

En 2019 les charges du personnel (Chapitre 012) s'élèvent à **143,98 M€** pour un budget prévu à 144,5 M€ (dont 2,5 M€ de crédits votés en décision modificative), soit un taux de consommation de 99,6 % par rapport au budget voté. Elles ont **augmenté de 3,33 %** par rapport à l'exercice précédent.



Le budget 2019 s'est exécuté dans un environnement réglementaire marqué par :

- La reprise de la réforme « modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations » (dite PPCR) qui concerne le transfert d'une partie du régime indemnitaire vers le traitement indiciaire d'une année, générant ainsi une augmentation de **0,65 %** de la masse salariale en 2019 ;
- L'évolution des effectifs, qui a pesé pour **0,9 %** dans l'évolution de la masse salariale. Il a été ainsi nécessaire de procéder à la création de 40 postes supplémentaires pour couvrir les besoins à la rentrée scolaire et garantir un niveau de service adéquat. Cependant, certains recrutements d'ampleur demeurent complexes à finaliser. Ceci est le cas par exemple pour les métiers de la sécurité ou de la petite enfance.

Au-delà du glissement vieillesse technicité (GVT) qui impacte de **0,8 %** l'évolution de la masse salariale, il est à noter un léger dépassement des crédits octroyés pour faire face notamment aux besoins en matière de contractuels temporaires exprimés par les directions générales **(+0,8 %)**.

Pour information, la répartition des effectifs 2019 de la Ville de Bordeaux est la suivante :

Catégorie	Femmes	Hommes	Total
A	68%	32%	431
B	56%	44%	370
C	72%	28%	2746
Total	70%	30%	3547

Voir également la partie ressources humaines détaillée dans le rapport d'activité de la ville de Bordeaux (annexe 4).

3.2.2. L'attribution de compensation (AC) (49,52 M€) :

En application de l'article 1609 nonies C– V 1° bis du Code général des impôts, la Ville a décidé, par délibération du 17 décembre 2018, d'imputer une part de son attribution de compensation 2019 en section d'investissement.

Ainsi, en 2019, l'attribution de compensation de fonctionnement que la commune de Bordeaux doit verser à la Métropole s'élève à 49,52 M€ (pour 49,05 M€ en 2018).

La différence de **+ 0,47 M€ par rapport à 2018** s'explique par les révisions des niveaux de service dont :

- +20,9 K€ dans le cadre de la mutualisation du domaine public ;
- -2,4 K€ dans le cadre de la mutualisation des ressources humaines ;
- +15,3 K€ pour les espaces verts ;
- +8,1 K€ dans le cadre de la mutualisation des archives ;
- +106,8 K€ pour les fonctions transverses ;
- +25,3 K€ pour le parc matériel roulant ;
- +296,0 K€ pour le numérique et les systèmes d'information

3.2.3. Le Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) (2,05 M€) :

Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), mis en place en 2012, constitue le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Depuis 2016, l'enveloppe nationale du FPIC a été fixée à 1 Md€.

Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) en M€	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Prélèvement FPIC Ensemble Intercommunal (Bordeaux Métropole + 28 communes)</i>	-6,43	-8,35	-12,06	-15,22	-14,67	-14,52
<i>dont part du prélèvement FPIC à la charge de la Métropole</i>	-3,22	-4,13	-5,93	-7,54	-8,40	-8,72
<i>dont part du prélèvement FPIC à la charge des communes</i>	-3,21	-4,22	-6,13	-7,68	-6,27	-5,79
<i>dont part du prélèvement FPIC à la charge de Bordeaux</i>	-1,27	-1,65	-2,41	-2,72	-2,23	-2,05
Part de Bordeaux dans le prélèvement FPIC total	19,67%	19,75%	19,95%	17,87%	15,17%	14,13%
part de Bordeaux dans la part communale du FPIC	39,41%	39,05%	39,25%	35,41%	35,48%	35,39%

Le **prélèvement** sur l'ensemble intercommunal (28 communes + Bordeaux Métropole) s'est élevé en 2019 à -14,52 M€, dont -8,72 M€ à la charge de Bordeaux Métropole et -5,79 M€ à la charge des communes membres.

En 2019, la part à la charge de la ville de Bordeaux s'élève à -2,05 M€ (contre -2,23 M€ en 2018 et -2,72 M€ en 2017).

Cette évolution positive s'explique en grande partie par les effets de la mutualisation et des transferts de compétences qui ont majoré le coefficient d'intégration fiscale de la Métropole conduisant cette dernière à prendre davantage en charge le prélèvement du FPIC, comme cela avait été prévu dans le Pacte financier et fiscal métropolitain.

3.2.4. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) (7,98 M€)

La participation de la Ville au financement des actions de son **CCAS** s'est élevée à **7,98 M€** en 2019, conformément aux engagements de la Ville et correspondant aux crédits ouverts en 2019 au niveau du budget primitif (7,90 M€) ainsi que dans le cadre du budget supplémentaire (+0,075 M€). Ces crédits supplémentaires ont permis de financer différentes actions plus particulièrement la gestion du Petit Trianon et le financement des évolutions en matière de masse salariale (prise en compte du RIFSEEP et évolutions réglementaires du PPCR).

3.2.5. Les subventions versées aux autres organismes publics (19,98 M€)

Hormis la subvention versée au CCAS, les **participations versées aux organismes publics** s'élèvent à **19,98 M€**, et comprennent notamment les participations versées à l'Opéra National de Bordeaux (ONB) et à l'Ecole d'Enseignement Supérieur d'Arts de Bordeaux (ESAB).

Par rapport à l'exercice 2017, la participation versée à l'Ecole d'Enseignement Supérieur d'Arts de Bordeaux a augmenté de 1,34%. En 2019, l'augmentation de la subvention visait à accompagner l'autonomisation numérique de cet établissement.

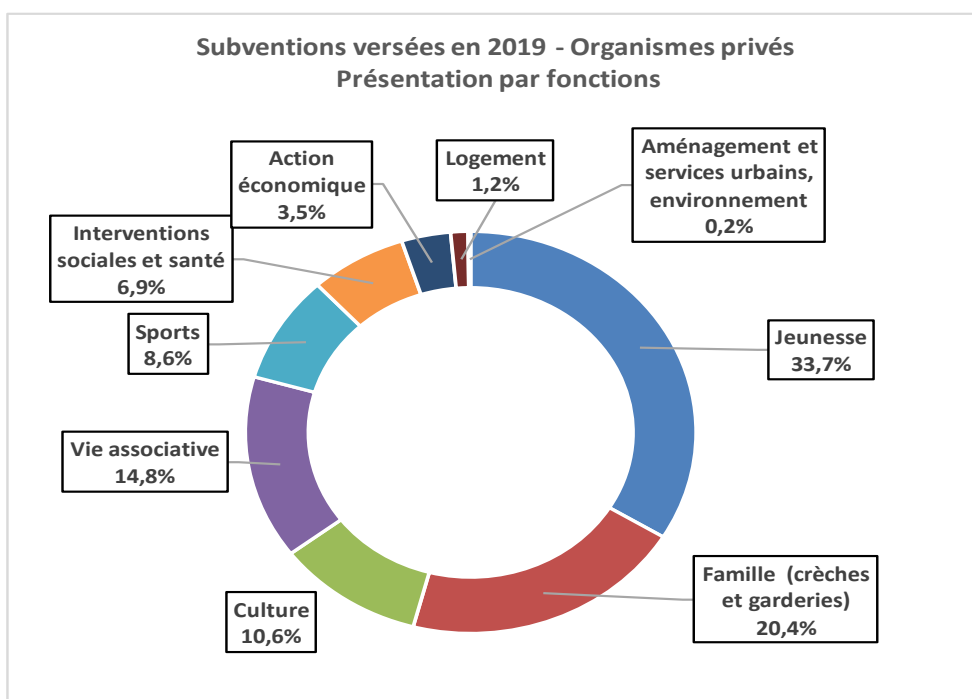
S'agissant de la participation versée à l'Opéra, par rapport à 2016, la subvention a évolué de 0,97% en raison du transfert, vers l'Opéra, de charges prises en compte auparavant directement sur le budget de la Ville.

Participation organismes publics	2017	2018	2019	évolutions sur 3 ans
Opéra National de Bordeaux (ONB)	16 115 663	16 047 000	16 271 900	0,97%
Ecole d'enseignement Supérieur d'Arts de Bordeaux (ESAB)	3 140 000	3 142 000	3 182 000	1,34%
Autres organismes publics	190 923	259 583	526 153	175,58%
TOTAL	19 446 586	19 448 583	19 980 053	2,74%

3.2.6. Les subventions versées aux organismes de droit privé (41,5 M€)

Le budget de subventions aux organismes de droit privé ouvert en 2019, y compris après intégration des reports de l'exercice 2018, représente 43,65 M€. Avec 41,5 M€ (95 % du montant prévu), le montant des subventions versées aux organismes privés est légèrement supérieur aux versements effectués en 2018 (+0,7 %). En 2019, 729 organismes ont bénéficié d'une subvention en numéraire.

La répartition des subventions de fonctionnement aux structures privées par domaines d'intervention est stable par rapport aux années antérieures et fait ressortir 2 domaines représentant à eux seuls 54 % des subventions versées : la **Jeunesse** (33,7 %, avec 13,9 M€) et la **Famille** (20,4 %, avec 8,4 M€). Viennent ensuite, la **Vie Associative** (14,8% avec 6,1 M€), la **Culture** (10,6 %, avec 4,4 M€) et enfin les **Sports** (8,6 %, avec 3,6 M€).

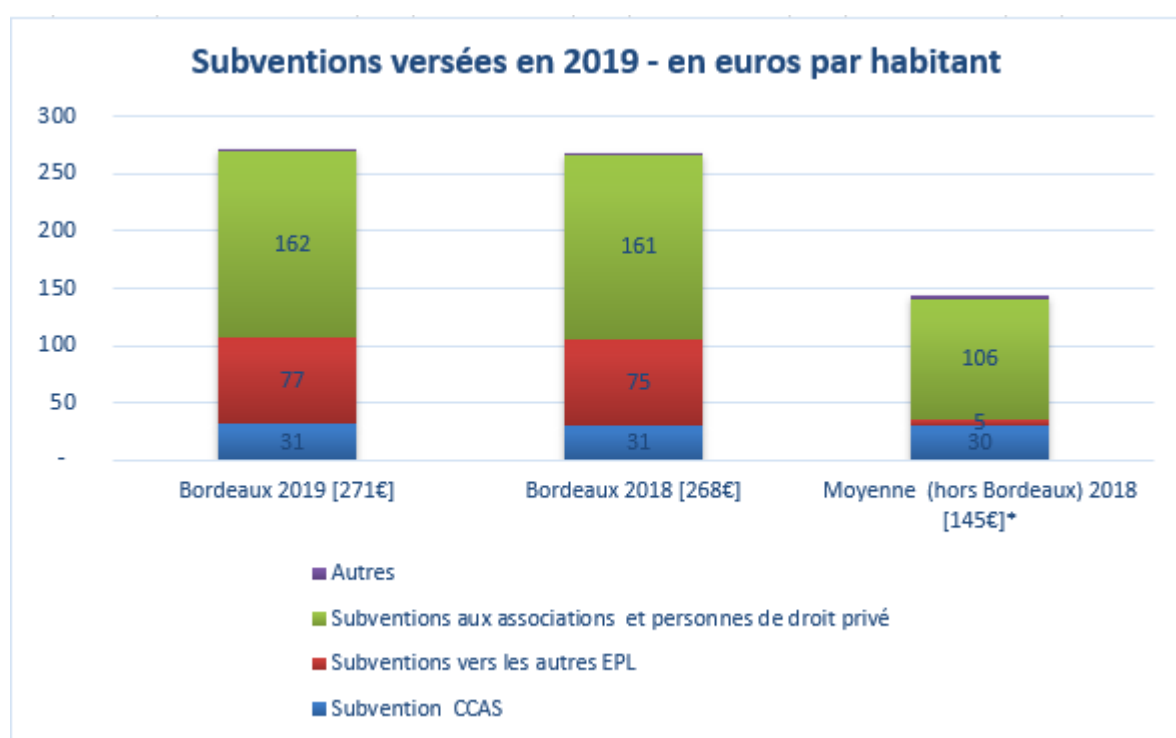


En complément de ces subventions, la ville de Bordeaux poursuit ses efforts en matière **d'aides indirectes attribuées aux associations**. Ces aides peuvent être accordées soit de manière permanente, soit de manière ponctuelle, notamment à l'occasion de manifestations publiques, sous la forme de prêt de salles municipales et de mise à disposition de matériels.

Ces aides indirectes ont été valorisées en 2019 à hauteur de **12,13 M€**, soit une **augmentation de 2,56 %** par rapport à 2018 (11,83 M€). Une annexe (annexe 1) au présent rapport détaille la valorisation de ces aides en nature par organisme bénéficiaire. 1 212 structures ont ainsi pu bénéficier d'une aide indirecte de la part de la Ville de Bordeaux pour les accompagner dans leur fonctionnement.

Aides indirectes	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Valorisation aides indirectes en M€	9,53	11,05	11,43	11,34	11,83	12,13

Toutes catégories de subventions en numéraire confondues, le **montant moyen de 271 € par habitant versé en 2019 (soit une progression de 3 € par habitant) confirme les efforts maintenus par la Ville** en matière de subventions, dans un contexte contraint de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Le graphique ci-dessous met en évidence le niveau élevé des subventions versées par la ville (268 € par habitant en 2018, à comparer avec un montant moyen de 145 € par habitant établi à partir des comptes administratifs de différentes villes (Toulouse, Rennes, Lyon, Nantes, Lille, Strasbourg, Marseille, Montpellier).



*Base CA 2018 des villes de Toulouse, Rennes, Lyon, Nantes, Lille, Strasbourg, Marseille, Montpellier

3.2.7. Les autres dépenses de fonctionnement (76,59 M€)

Hors intérêts de la dette, les autres dépenses de fonctionnement s'élèvent à **76,59 M€**, elles restent stables par rapport à 2018 (76,42 M€) **en n'évoluant que de +0,23 %**.

Les **charges à caractère général** (énergie, fournitures, prestations de services, locations, entretien, maintenance, honoraires, gardiennage...) représentent une dépense totale de **66,11 M€** (contre 66,31 M€ en 2018), elles sont globalement en légère baisse de -0,23 %.

Les principaux postes de dépenses sont :

- Les dépenses d'**énergie, de fluide et de fournitures** : **14,50 M€**, en hausse de 0,49 % par rapport à 2018 (14,43 M€), dont 6,95 M€ de dépenses d'électricité (6,41 M€ en 2018), 1,30 M€ d'eau (1,53 M€ en 2018) et 1,89 M€ de combustibles (1,95 M€ en 2018),
- Les **prestations de service** (restauration, livraison repas, exploitation du restaurant de la cité municipale, redevances exploitation cité municipale, stationnement, capture animaux, nettoyage lycée horticole...) : **20,66 M€**, globalement en baisse de -10,93 % (23,20 M€ en 2018). Elles comprennent 12,45 M€ de prestations de restauration collective payées au **SIVU** de Bordeaux-Mérignac, **en baisse** de -3,92 % par rapport à 2018 (12,96 M€).

Les **contributions obligatoires** s'élèvent au total à **3,46 M€** (3,51 M€ en 2018), et comprennent essentiellement les participations de la Ville aux dépenses de fonctionnement des établissements d'enseignement privé du premier degré.

Les créances impayées déclarées irrécouvrables ont fait l'objet d'une **admission en non-valeur** qui a généré une dépense de **0,66 M€**, en forte baisse de -49 % (1,3 M€ en 2018). Le travail d'apurement des impayés initié fin 2016 avec le comptable public a permis d'apurer des impayés anciens et d'assainir la situation des créances. Cette dépense a été entièrement financée par des reprises de provisions constituées sur les exercices précédents.

Les **dépenses à caractère exceptionnel** s'élèvent à **2,34 M€**, dont **1,8 M€ de compensation financière** versée à la SNC Bordelaise de Sports et Loisir (**SBSL**), gestionnaire de plusieurs équipements de sports et loisirs (le stadium, le vélodrome de Bordeaux-Lac, la patinoire, les tennis et le bowling de Mériadeck), conformément au contrat de concession de décembre 2017. Ce montant comprend une régularisation de 0,13 M€ au titre des compléments de prix 2017 et 2018.

Enfin, notre collectivité a constitué une **provision de 1,9 M€** sur l'exercice 2019, dont 1,2 M€ pour constater le risque lié à la garantie d'emprunt accordée à l'Institut Européen de l'Environnement de Bordeaux (IEEB), et 0,7 M€ pour tenir compte du risque qui pourrait être généré par le déclassement par anticipation du foncier du stade PROMIS.

4. La section d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 106,75 M€ en 2019, y compris le remboursement du capital de la dette (25,35 M€), pour 101,73 M€ de recettes d'investissement comprenant 60,07 M€ résultat d'exploitation affecté en réserve.



4.1 Les dépenses d'investissement (106,75 M€) :

En légère baisse par rapport à 2018 (107,05 M€), le montant global des dépenses d'investissement s'élève à 106,75 M€.

Dépenses d'investissement En millions d'euros	2018	2019	Evolution 2018/ 2019	Part relative (2019)
Programme d'équipement	80,75	80,97	0,28%	75,85%
-Dépenses d'équipement propres	55,21	56,36	2,10%	52,80%
- Attribution de compensation (ACI)	14,61	14,78	1,17%	13,84%
- Autres subventions d'équipement versées	10,93	9,83	-10,12%	9,21%
Immobilisations financières	0,01	0,03	221,24%	0,03%
Autres dépenses d'investissement	0,73	0,40	-45,20%	0,37%
S/Total hors remboursement dette	81,48	81,40	-0,10%	76,25%
Remboursement du capital de la dette	25,57	25,35	-0,86%	23,75%
Refinancement de la dette	0,00	0,00		0,00%
Total dépenses d'investissement	107,05	106,75	-0,28%	100,00%

Hors remboursement de la part en capital de la dette (25,35 M€), les dépenses d'investissement représentent **81,40 M€**, montant équivalent à celui de 2018 (81,48 M€). Elles comprennent un programme d'équipement de 80,97 M€ globalement stable par rapport à l'exercice précédent (80,75 M€) mais dont le **taux de réalisation (56 %) est en dessous de celui de 2018 (61 %)**, avec, pour conséquence, un niveau élevé de restes à réaliser fin 2019 (30,18 M€ reportés sur 2020 au titre du programme d'équipement).

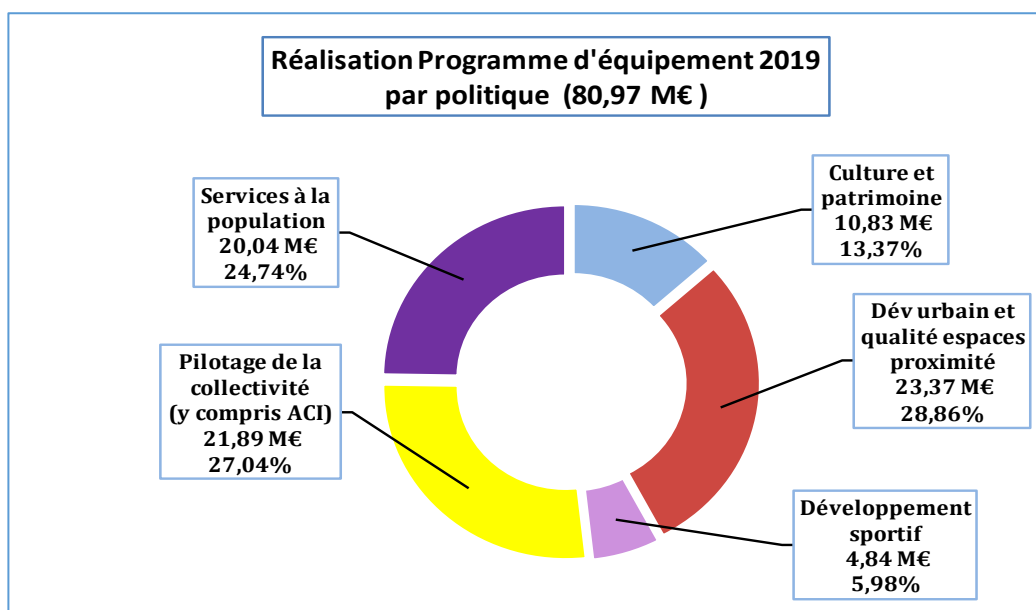
4.1.1. Le programme d'équipement 2019

Le programme d'équipement (investissements directs et subventions d'équipement, y compris l'ACI versée à Bordeaux Métropole) atteint au total **80,97 M€**. Il est constitué de **69,6 % de dépenses directes (56,36 M€)** et **30,4 % de subventions d'équipement versées (24,61 M€ dont 14,78 M€ d'ACI)**.

Depuis 2017, la **part de l'attribution de compensation se rapportant à des opérations d'investissement (ACI)** est versée comptablement sous forme de subvention d'équipement à Bordeaux Métropole. Elle **vient désormais impacter directement le programme d'équipement** de la collectivité.

Les 14,78 M€ d'ACI versés par la Ville à la Métropole en 2019 sont supérieurs de 0,17 M€ à l'ACI versée en 2018, cette différence provenant des révisions des niveaux de service dont :

- +10,12 K€ pour les espaces verts ;
- +19,71 K€ pour le parc matériel roulant ;
- +141,51 K€ pour le numérique et les systèmes d'information ;



Parmi les opérations les plus significatives réalisées en 2019, hors ACI versée à Bordeaux Métropole, on peut noter les réalisations suivantes :

Développement urbain et qualité des espaces de proximité :	23,37 M€
dont : L'optimisation de l'éclairage public	2,44 M€
La réhabilitation de la place Gambetta	1,67 M€
Des actions en faveur de l'habitat et du logement	1,67 M€
Les séquences Queyries et Deschamps du parc aux Angéliques	1,38 M€
L'aménagement de jardins de proximité	1,32 M€
La participation à l'OIN Euratlantique	1,26 M€
Le réaménagement du parc André Meunier	1,14 M€
L'aménagement d'espaces de proximité (aires de jeux, plantations...)	0,46 M€
Culture et patrimoine :	10,83 M€
dont : L'aménagement de la bibliothèque Caudéran	1,87 M€
La 3ème phase de requalification de la bibliothèque Mériadeck	1,21 M€
La restauration du clocher de l'Eglise Saint-Louis	0,76 M€
La restructuration et la rénovation du muséum d'histoire naturelle	0,68 M€
Des travaux de réparation et mise en sécurité dans les établissements culturels	0,61 M€
L'acquisition d'ouvrages pour les bibliothèques-médiathèques	0,55 M€
L'aménagement des salles XXème siècle du Musée d'Aquitaine	0,35 M€
La réhabilitation de la salle des fêtes du Grand Parc	0,33 M€
Services à la population :	20,04 M€
dont : Des travaux de réparation et mise en sécurité dans les écoles	3,02 M€
L'extension de l'accueil du groupe scolaire Benauges	2,62 M€
La restauration du bâtiment accueillant l'US Chartrons	1,28 M€
L'extension et la mise en accessibilité du groupe scolaire A. Schweitzer	1,10 M€
L'extension du groupe scolaire R. Poincaré	1,08 M€
La réhabilitation du groupe scolaire Tivoli	1,02 M€
La rénovation de l'école élémentaire Labarde	0,73 M€
Développement sportif :	4,85 M€
dont : La création d'un terrain de foot synthétique au stade Stehelin	0,72 M€
La restructuration de la piscine Stehelin	0,47 M€
L'aménagement et la rénovation des terrains de sport	0,46 M€
Des travaux de mise en sécurité dans les salles sportives	0,29 M€
L'aménagement du solarium de la piscine Tissot	0,26 M€
La rénovation des sols de gymnases	0,24 M€
Pilotage de l'activité (hors ACI)	7,12 M€
dont : Participation à la rénovation du parc des expositions	3,00 M€
Des travaux de réparation et mise en sécurité dans les bâtiments administratifs	1,03 M€
Acquisition foncière pour réaliser un gymnase aux Bassins à Flot	1,01 M€

4.1.2. La gestion en autorisations de programme

Afin d'améliorer le pilotage de ses engagements pluriannuels et de ne mobiliser que les seules ressources nécessaires au paiement de l'exercice, la Ville gère une partie importante de ses investissements au travers de **31 autorisations de programme (AP)** votées au 31 décembre 2019.

L'ensemble des AP de la Ville représente un montant total de **442,81 M€**. Sur ce montant d'autorisations votées, déduction faite des crédits de paiement (CP) mandatés, **les crédits restant à exécuter s'élèvent à 190,50 M€ au 31 décembre 2019**, soit une augmentation du solde du volume d'AP assez faible de 1,52 %.

Globalement, le bilan de l'exécution 2019 par politique se présente comme suit :

Politique	Autorisations votées (1)	%	Crédits de paiements mandatés antérieurs (2)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (3)	Crédits de paiement mandatés au cours de l'exercice 2019 (4)	taux de réalisation 2019 (5)=(4)/(3)	Taux d'avancement total (6)=((2)+(4))/(1)	Restes à financer (7)=(1)-(2)-(4)
CULTURE ET PATRIMOINE	75,17 M€	16,98%	46,39 M€	8,26 M€	5,87 M€	71,01%	69,52%	22,91 M€
DEV.URBAIN ET QUALITE DES ESPACES DE PROXIMITE	51,54 M€	11,64%	20,40 M€	12,69 M€	9,11 M€	71,80%	57,25%	22,03 M€
DEVELOPPEMENT SPORTIF	47,34 M€	10,69%	21,15 M€	4,76 M€	1,54 M€	32,38%	47,93%	24,65 M€
PILOTAGE DE LA COLLECTIVITE	77,60 M€	17,52%	76,15 M€	0,65 M€	0,17 M€	26,23%	98,35%	1,28 M€
SERVICES A LA POPULATION	191,17 M€	43,17%	61,10 M€	19,46 M€	10,44 M€	53,64%	37,42%	119,63 M€
TOTAL VILLE DE BORDEAUX	442,81 M€	100,00%	225,19 M€	45,82 M€	27,12 M€	59,20%	56,98%	190,50 M€

Le mandatement réalisé sur le montant total des AP permet de mesurer leur **taux d'avancement**. En 2019, il a progressé de 51,61% en 2018 à **56,98%**, chiffre à corréliser avec le taux de réalisation global en 2019 et la stagnation du nombre d'opérations gérées en AP/CP par rapport à l'exercice précédent.

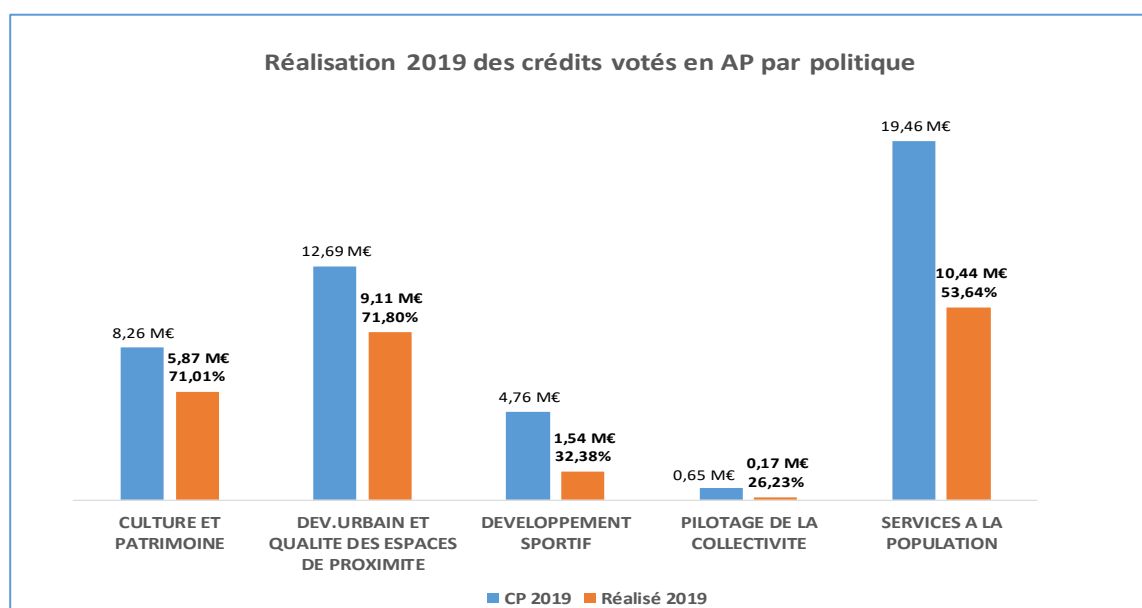
Le mandatement réalisé rapporté au montant des crédits de paiement ouverts, sur l'exercice, mesure quant à lui le **taux de réalisation**. Il s'établit en 2019 à **59,20%**, soit un net recul par rapport au taux de 68 % de 2018. Toutes les politiques sont concernées par cette baisse même si ce taux de réalisation traduit néanmoins des réalités diverses qui dépendent principalement de la maturité opérationnelle des différents projets (cf. détail en annexe 2).

Le taux de réalisation 2019 de certaines AP est ainsi très satisfaisant puisqu'il s'établit à plus de 75%. C'est le cas notamment de celle relative au logement qui dépasse les 90%, ou celle concernant les Ecoles (millésime 2012) qui frôle les 96% (période d'achèvement des différents chantiers concernés).

A l'inverse, certaines autorisations enregistrent un faible taux de réalisation, inférieur à 20%. Cette situation résulte de diverses contraintes, techniques comme juridiques, engendrant du retard dans le déroulé des travaux ou de la facturation.

Une baisse importante s'observe ainsi au niveau du développement sportif, dont le taux de réalisation est ramené de 83,10% à 32,38% entre 2018 et 2019 sur un crédit de paiement quasi identique en raison notamment du calendrier opérationnel du projet de restructuration de la piscine Galin.

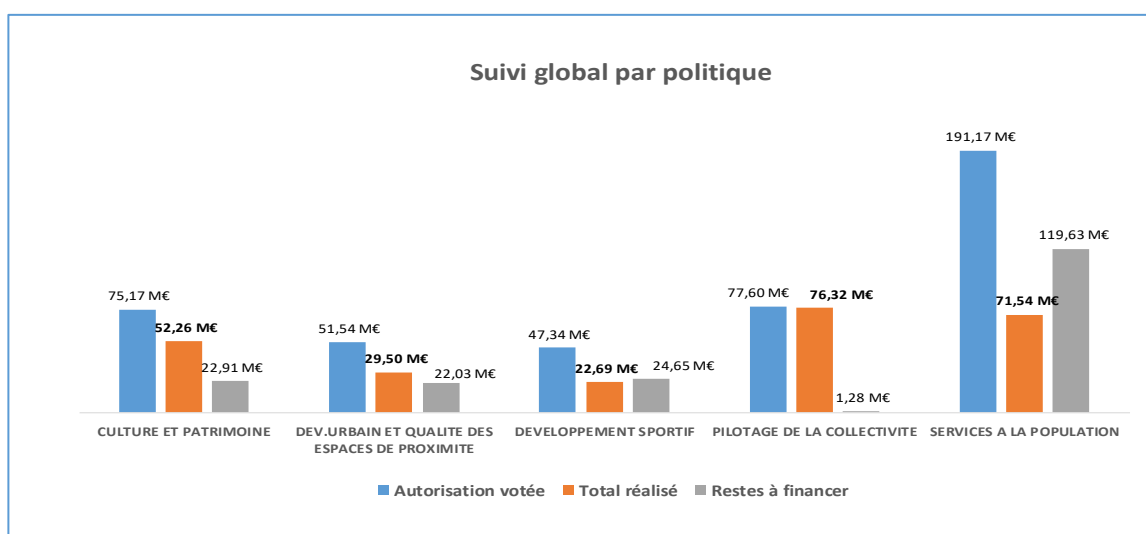
On constate également un faible taux de consommation des crédits de l'AP « Equipements sportifs » (millésime 2013) qui s'établit à seulement 13,22%. Quant au millésime 2017 de l'autorisation « Petite enfance », son taux de réalisation ne dépasse pas 13,42%. Cette AP a pâti d'un écart entre le niveau des crédits prévisionnels et la capacité à faire à la fois des entreprises et des services de la collectivité concernés.



En fonction de la date d'achèvement de l'opération concernée, les crédits de paiements non mandatés à l'issue de l'année 2019 (18,69 M€ sur 45,82 M€ de crédits ouverts) ont fait l'objet, soit d'un report (**2,34 M€**) sur l'exercice 2020, soit d'un lissage (**16,35 M€**) sur les exercices 2021 et suivants.

Ces crédits sont pris en compte dans la détermination du taux de couverture, rapport entre le reste à mandater en autorisation de programme (190,50 M€) et les crédits de paiement mandatés en AP/CP sur l'exercice (27,12 M€) et représentant le nombre d'années nécessaires à l'épuisement du stock d'autorisations de programme non mandaté, au regard des crédits de paiement mandatés dans l'année.

En 2019, ce **taux de couverture s'établit à 7,02 années** contre 5,59 en 2018 et 6,2 années en 2017. Il reste relativement stable malgré l'absence de création de nouvelles autorisations, ce qui encore une fois est à rapprocher du faible taux d'exécution 2019.



A la fin de l'exercice 2019, **le reste à financer**, différence entre le total des autorisations votées et le réalisé global sur chacune des politiques, s'établit à **190,50 M€**, soit **43,02%** du total des autorisations votées.

Enfin, au regard de la situation de l'opération, il est **proposé de clôturer l'autorisation de programme relative à la construction de la Cité du vin**. Estimée à 77 600 000,00 €, elle s'achève sur un montant réalisé de 76 317 632,22 €. Une partie des dépenses ayant été mandatée hors AP, l'ensemble du projet s'établit au total en investissement à 87 474 079,63 €.

4.2. Les recettes d'investissement (101,73 M€) :

Les recettes d'investissement s'élèvent au total à **101,73 M€**, et sont en hausse de **41,17 %**.

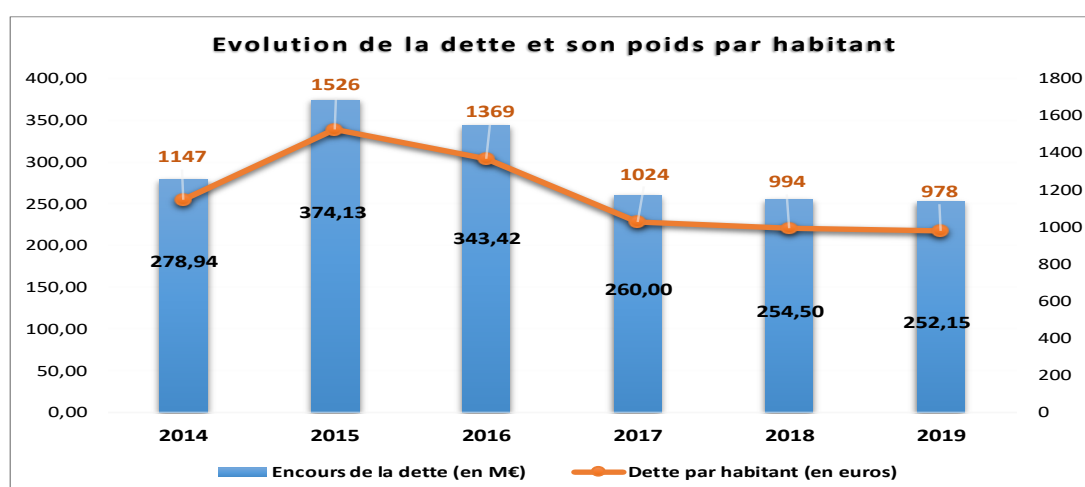
Recettes d'investissement En millions euros	2018	2019	Evolution 2018/ 2019	Part relative (2019)
Emprunts et refinancement de dette	20,00	23,00	15,00%	22,61%
Recettes hors emprunts	21,44	18,66	-12,98%	18,34%
- Subventions et autres participations	5,04	5,42	7,35%	5,32%
- FCTVA, TLE et taxe d'aménagement	11,14	12,85	15,40%	12,63%
- Autres recettes d'investissement	5,26	0,39	-92,54%	0,39%
S/Total recettes hors résultat affecté en réserve	41,44	41,66	0,52%	40,95%
Résultat d'exploitation affecté en réserve	30,62	60,07	96,18%	59,05%
Total recettes d'investissement	72,06	101,73	41,17%	100,00%

Hors résultat d'exploitation affecté en réserves et hors emprunts mobilisés, les **recettes réelles de l'année 2019 atteignent 41,66 €**. Elles sont globalement stables (41,44 M€ en 2018) et se répartissent comme suit :

- Le **Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)**, qui vient rembourser la TVA payée sur les dépenses d'investissement réalisées l'année précédente, s'élève à **9,5 M€**, équivalent au montant de FCTVA reçu en 2018 (9,3 M€) sur les investissements réalisés en 2017, après avoir été en baisse constante de 2015 à 2018 (10 M€ en 2017, 12,35 M€ en 2016 et 17,34 M€ en 2015), conséquence de l'inflexion des investissements directs.
- Dans le cadre du **pacte financier et fiscal de solidarité**, Bordeaux Métropole a reversé en 2019 à la Ville **3,35 M€** de produit de **Taxe d'Aménagement (TA)**, calculés sur la base de 1/7^{ème} du coût 2018 des équipements municipaux.
- Les **subventions d'équipement** encaissées en 2019 s'élèvent à **5,42 M€**, montant similaire aux subventions reçues en 2018 (5,04 M€). Elles comprennent :
 - o **2 M€** reversés par le Fonds de dotation pour le soutien de la Cité des Civilisations et du Vin au titre des financements issus du mécénat collecté pour la construction de la **Cité du Vin**,
 - o **0,64 M€** reçus au titre du **Fonds départemental d'aide à l'équipement des communes (FDAEC)** pour la réalisation de travaux sur Bordeaux,
 - o **0,5 M€** de participation de Bordeaux Métropole à la construction du **gymnase Ginko**,
 - o **0,51 M€** d'acompte sur la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à percevoir pour financer l'**extension du groupe scolaire Montgolfier**.

5. La dette au 31 décembre 2019

5.1. Evolution de l'encours de la dette consolidée et de la dette par habitant⁷



L'encours de dette (emprunts bancaires et PPP) s'élève au 31 décembre 2019 à 252,15 M€, contre 254,50 M€ au 1er janvier 2019, soit une baisse de 0,92 %. Cette évolution résulte de l'encaissement sur le premier trimestre 2019 d'emprunts contractés en 2018 pour un montant total de 23 M€.

Les deux prêts de 11,5 M€ octroyés par ARKEA ont été signés à taux fixe de respectivement 1,38% et 1,48% sur une durée de 20 ans

Parallèlement, la ville de Bordeaux a remboursé une part du capital de 25,35 M€, d'où **un désendettement de 2,35 M€**.

Au 31 décembre 2019, la dette par habitant ressort à 978 € contre 994 € au 31 décembre 2018. En 2018, la moyenne pour les villes de plus de 150 000 habitants s'établissait à 1 107 €⁸.

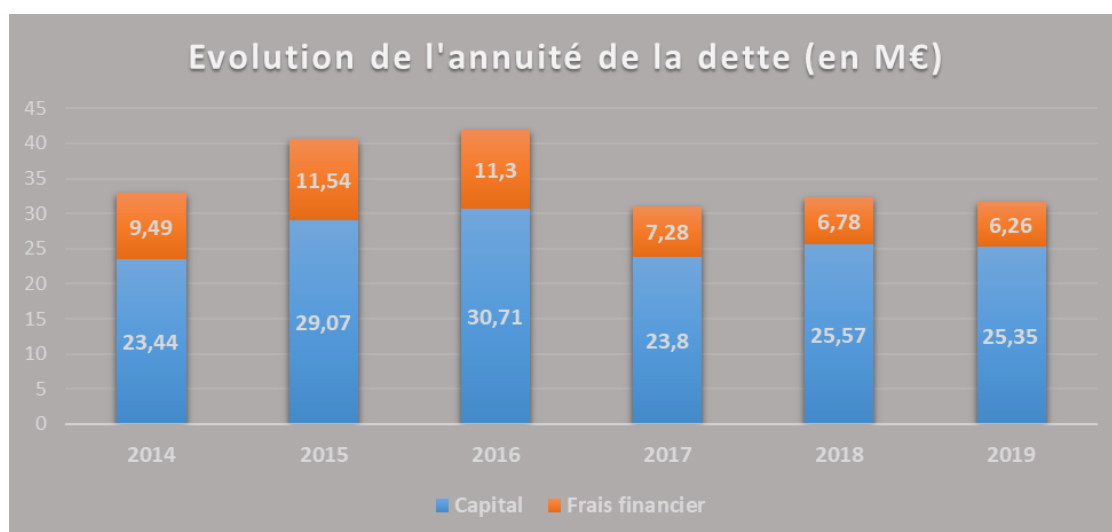
Enfin, pour profiter de conditions de taux attractives, la ville a opéré en fin d'exercice une souscription d'emprunt à mobiliser en 2020 telle que :

Etablissements financiers	Conditions financières	Montant	Maturité	Consolidation des prêts
La Banque Postale	Taux Fixe de 0,86%	10,0 M€	15 ans	Encaissement en février 2020
La Banque Postale	Taux Fixe de 1,05%	5,0 M€	20 ans	Encaissement en février 2020
Crédit Agricole	Taux Fixe de 0,98%	10,0 M€	20 ans	Encaissement en février 2020
Total des emprunts signés en 2019		25,0 M€		

⁷ L'encours de la dette correspond au montant total du capital restant dû à une date donnée.

⁸ Source : Benchmark 2018 villes de plus de 150 000 habitants

5.2. L'annuité de la dette consolidée⁹



L'annuité de la dette pour 2019 s'élève à **31,61 M€** contre 32,35 M€ en 2018. Elle se décompose en **25,35 M€** (25,57 M€ en 2018) d'amortissement de capital et en **6,26 M€** (6,78 M€ en 2018) de charges financières. Le taux moyen de la dette évolue favorablement de 2,59% en 2018 à 2,41% à fin 2019.

5.3. La répartition de l'encours selon la charte Gissler :

La charte de bonne conduite entre les établissements bancaires et les collectivités locales a pour objectif de classer, en toute transparence, les emprunts souscrits par les organismes par type de risque du plus faible (1-A) au plus risqué (6-F).

Catégorie	Encours au 31/12/2019	%
1-A	247 506 702,41	98,16%
1-B	4 644 605,03	1,84%
TOTAL	252 151 307,44	100,00%

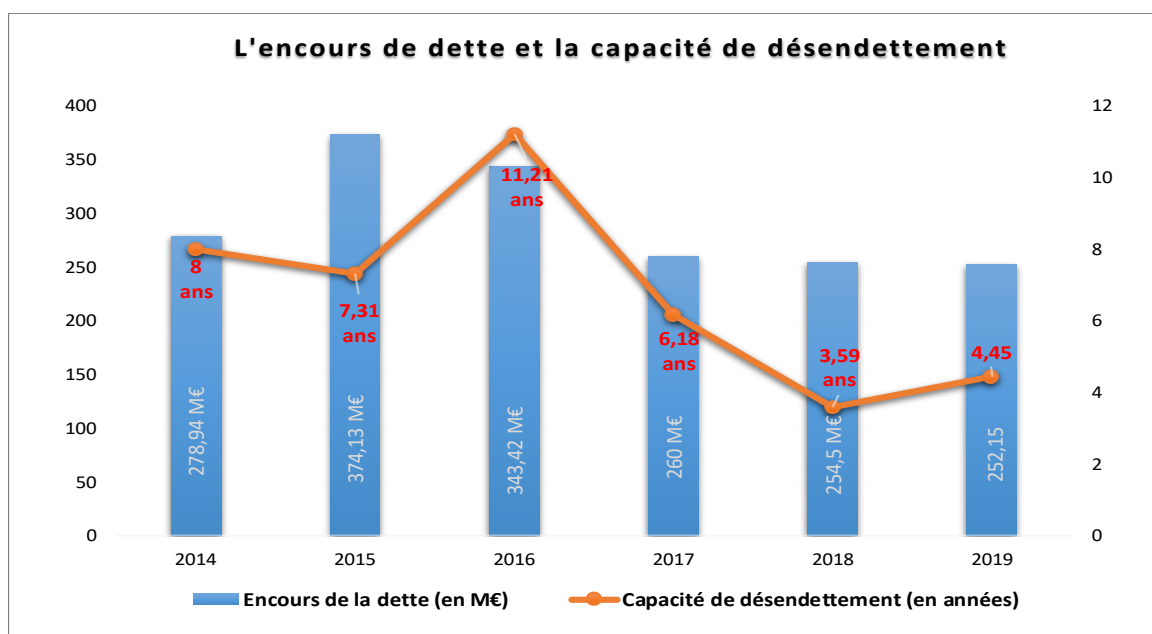
La dette de la Ville présente un profil très sécurisé au sens de la typologie Gissler avec 98,16% de son encours classé sans risque en catégorie 1-A et 1,84% classés 1-B.

L'encours, y compris la dette PPP (contrat concernant la Cité municipale), est figé dans la durée sur des conditions à taux fixe et ne comporte par conséquent aucun risque selon la typologie « Gissler ».

La composante « structurés » classée en 1-B comprend 3 contrats dont les taux sont adossés à une barrière en EURIBOR. Le principe de ces produits consiste à constater un taux fixe tant que l'EURIBOR n'a pas atteint un certain niveau fixé dans le contrat. Si le niveau est atteint, c'est alors le taux de l'EURIBOR constaté qui s'applique au contrat. Ce type de contrats ne présente pas de risques particuliers puisque, quoi qu'il arrive, les indexations EURIBOR, si elles sont activées, correspondent aux indexations du marché et donc à la conjoncture économique.

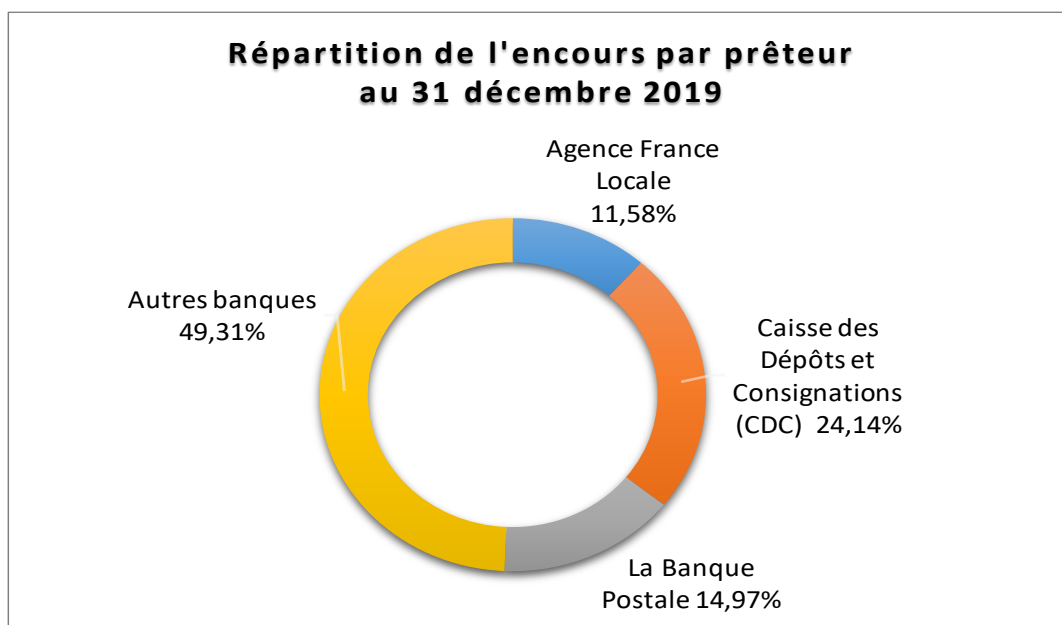
⁹ L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts réglés à l'échéance et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

5.4. La capacité de désendettement



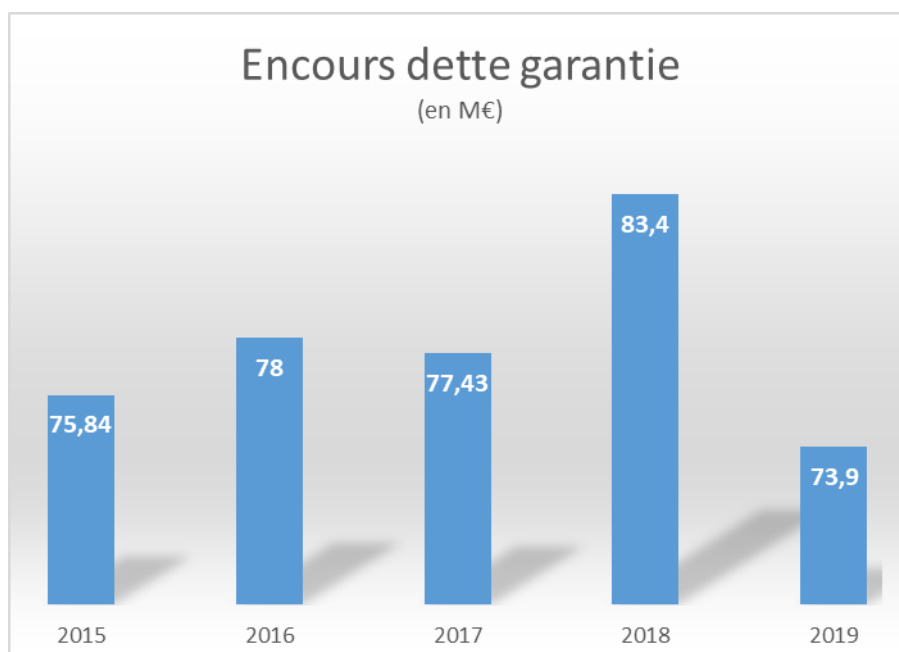
En 2019, l'encours de dette continue de baisser légèrement tandis que le niveau de l'épargne brute, même si en baisse à 56,62 M€ contre 70,90 M€ à fin 2018, reste à un niveau satisfaisant et permet à la Ville de maîtriser sa politique d'endettement.

5.5. Répartition de l'encours de la dette par prêteur



La structure de l'encours de dette reflète la stratégie de partage et de diversification des risques poursuivie par la Ville depuis de nombreuses années et ce, tant au niveau de ses prêteurs que des types d'emprunts, même si **la Ville a largement sécurisé son encours ces dernières années.**

5.6. La dette garantie



L'encours de la dette, stable ces dernières années autour de 78 M€, a connu un accroissement à fin 2018 à 83,4M€ avec 7,9 M€¹⁰ d'encours garantis pour revenir fin 2019 à un encours de 73,9 M€ (seul un réaménagement d'encours pour 575 K€ a été décidé en 2019). L'annuité 2019 des emprunts garantis s'élevait à 13,56 M€, dont un amortissement de 11,7 M€ (7 M€ en 2018).

¹⁰ Comprenant la garantie à La fabrique Pola pour 931 K€ à 50%, aux Coqs rouges pour 2 M€ à 100%, à l'association Terre-Nègre pour 4,48 M€ à 100% et un réaménagement d'encours garantis pour 955 K€ à 100%.

FISCALITE ET DOTATIONS

Compléments d'informations

1/ Détail des autres taxes (1,23 M€)

Autres taxes	Réalisé 2019
Taxe sur la publicité extérieure (TLPE)	1,203 M€
Impôt sur les cercles et maisons de jeux	0,008 M€
Autres taxes diverses	0,023 M€
Totaux des autres taxes	1,234 M€

▪ Taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE) (1,203 M€)

La **taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE)** est un impôt facultatif communal.

De 2015 à 2017, dans l'objectif d'alléger la pression fiscale à l'égard du commerce bordelais, la Ville a choisi d'appliquer des tarifs inférieurs à ceux fixés par arrêté ministériel (possibilité offerte par la loi et le Code général des collectivités territoriales). Pour rappel, la recette 2017 s'élevait à 0,449 M€, contre 0,892 M€ en 2016 et 1,036 M€ en 2015.

Comme en 2018, il a décidé en 2019 de procéder à une actualisation tarifaire de la TLPE. Malgré cette actualisation, le produit de TLPE 2019 est stable par rapport à 2018.

▪ Impôt sur les cercles et maisons de jeux (0,008 M€)

Sont redevables de cet impôt, les **exploitants de cercles et de maisons de jeux**.

Avec 8 053 €, le produit 2019 est en forte augmentation de +73,29 % par rapport aux années précédentes (4 647 € en 2018 et 5 429 € en 2017).

Les taux d'imposition ont été fixés par le code général des impôts et sont appliqués par paliers de recettes annuelles :

- 10 % pour la fraction comprise entre 0 et 100 000 € ;
- 30 % pour la fraction supérieure à 100 000 € et inférieure ou égale à 1 500 000 € ;
- 40 % pour la fraction supérieure à 1 500 000 € et inférieure ou égale à 2 600 000 € ;
- 55 % pour la fraction supérieure à 2 600 000 € et inférieure ou égale à 5 500 000 € ;
- 70 % pour la fraction supérieure à 5 500 000 €.

▪ Autres taxes diverses (0,023 M€)

Les autres taxes sont liées à **l'occupation du domaine public** (manèges enfantins, buvettes, restaurant dans parc public, etc.).

Avec 23 364 € en 2019, leur montant diminue par rapport à 2018 (75 072 € en 2018), suite à la fermeture d'un établissement (et donc perte de la redevance correspondante).

2/ Précisions sur les variables d'ajustement ayant servi de financement « interne » de la dotation globale de fonctionnement en 2019 :

Pour rappel, la Loi de finances pour 2018 a acté la disparition de la dotation unique des compensations spécifiques à la taxe professionnelle (DUCSTP), qui a servi de variable d'ajustement pour la dernière fois en 2018.

Les compensations d'exonérations de la taxe sur le foncier bâti (pour toutes les collectivités territoriales), de la taxe sur le foncier non bâti (pour le bloc communal), de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (pour toutes les collectivités territoriales) et de la contribution foncière des entreprises (pour le bloc communal), sont, quant à elles, sorties du dispositif à compter de 2018. Le taux de minoration cumulé acquis en 2017 continue toutefois à s'appliquer à ces compensations dont l'effet bases a été maintenu.

Les taux de minorations 2019 des allocations compensatrices ont été les suivants (article 77 de la Loi de finances pour 2019) :

- pour l'ensemble des compensations d'exonération (dont taxe d'habitation et taxes foncières) : 0 % ;
- pour le fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle : -14,7 % ;
- pour la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) des communes et EPCI : -0,4 % ;
- pour la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et la dotation pour transferts de compensations d'exonérations (DTCE) des régions : respectivement de -5,2 % et de -16,0 % ;
- pour la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et la dotation pour transferts de compensations d'exonérations (DTCE) des départements : respectivement de -2,3% % et de -3,4 %.

Réalisation au 31 décembre 2019
des crédits gérés en
Autorisations de Programme (AP)

Libellé de l'autorisation de programme	Autorisations votées (1)	Crédits de paiements mandats antérieurs (2)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (3)	Crédits de paiement mandats au cours de l'exercice 2019 (4)	taux de réalisation 2019 (5) = (4)/(3)	Taux d'avancement total (6) = ((2)+(4))/(1)	Restes à financer (7) = (1)-(2)-(4)
CULTURE ET PATRIMOINE	75 169 138,52	46 391 488,82	8 261 730,17	5 866 856,24	71,01%	69,52%	22 910 793,46
AP 2015 - Monuments Historiques	12 635 000,00	1 217 564,44	1 777 808,06	1 124 922,45	63,28%	18,54%	10 292 513,11
AP 2013 - Equipements culturels	40 716 138,52	38 582 958,39	1 541 003,52	981 843,18	63,71%	97,17%	1 151 336,95
AP 2015 - Lecture publique	6 873 000,00	4 504 224,07	2 359 275,93	1 856 466,36	78,69%	92,55%	512 309,57
AP 2017 - Equipements culturels	9 000 000,00	166 316,24	150 000,00	-	0,00%	1,85%	8 833 683,76
AP 2017 - GER et sécurité bâtiments culturels	2 845 000,00	953 820,56	1 019 213,78	696 680,93	68,35%	58,01%	1 194 498,51
AP 2018 - Amélioration rénovations des équipements culturels	3 100 000,00	966 605,12	1 414 428,88	1 206 943,32	85,33%	70,11%	926 451,56
DEV.URBAIN ET QUALITE DES ESPACES DE PROXIMITE	51 535 992,93	20 396 777,98	12 686 086,84	9 108 121,00	71,80%	57,25%	22 031 093,95
AP 2017 - Logement	18 616 947,00	6 594 071,50	4 006 474,00	3 619 878,94	90,35%	54,86%	8 402 996,56
AP 2013 - Paysages urbains	6 900 641,93	2 612 106,63	1 892 807,58	1 320 063,89	69,74%	56,98%	2 968 471,41
AP 2016 - Paysages urbains	4 492 900,00	180 135,35	632 058,78	155 345,56	24,58%	7,47%	4 157 419,09
AP 2017 - Proximité	3 215 150,00	1 045 745,05	1 523 130,44	1 152 445,75	75,66%	68,37%	1 016 959,20
AP 2017 - Stationnement	4 923 832,00	4 882 112,00	41 720,00	-	0,00%	99,15%	41 720,00
Marché des Capucins - Travaux	1 186 078,00	620 181,96	549 896,04	301 183,26	54,77%	77,68%	264 712,78
AP 2017 - Eclairage public	12 200 444,00	4 462 425,49	4 040 000,00	2 559 203,60	63,35%	57,55%	5 178 814,91
DEVELOPPEMENT SPORTIF	47 337 357,51	21 147 592,42	4 759 465,77	1 541 202,02	32,38%	47,93%	24 648 563,07
AP 2017 - Gestion salles et stades	800 000,00	253 389,19	354 878,00	240 394,48	67,74%	61,72%	306 216,33
AP 2017 - Gestion salles et stades	920 000,00	304 094,48	340 101,15	113 365,06	33,33%	45,38%	502 540,46
AP 2018 - GER Piscine et matériel	200 000,00	49 450,06	43 075,72	43 075,72	100,00%	46,26%	107 474,22
AP 2018 - GER Piscine et matériel	200 000,00	22 414,17	83 354,93	56 514,07	67,80%	39,46%	121 071,76
AP 2013 - Equipements sportifs	20 190 280,51	18 803 505,08	1 146 948,97	151 666,80	13,22%	93,88%	1 235 108,63
AP 2015 - Equipements sportifs	23 301 077,00	929 272,67	2 295 867,00	646 237,38	28,15%	6,76%	21 725 566,95
AP 2017 - GER et sécurité équipements sportifs	1 726 000,00	785 466,77	495 240,00	289 948,51	58,55%	62,31%	650 584,72
PILOTAGE DE LA COLLECTIVITE	77 600 000,00	76 145 597,29	654 402,71	171 625,43	26,23%	96,35%	1 282 777,28
AP CCTV	77 600 000,00	76 145 597,29	654 402,71	171 625,43	26,23%	96,35%	1 282 777,28
SERVICES A LA POPULATION	191 170 445,59	61 104 439,45	19 455 077,28	10 435 100,58	53,64%	37,42%	119 630 905,56
AP 2012 - Ecoles	34 931 591,18	30 149 369,87	2 828 550,42	2 710 613,05	95,83%	94,07%	2 071 608,26
AP 2017 - GER et Equipements des écoles	15 377 250,00	6 851 310,55	5 998 266,18	3 491 234,39	58,20%	67,26%	5 034 705,06
AP 2017 - Ecoles	28 592 035,00	4 679 933,18	3 287 166,59	1 469 604,07	44,71%	21,51%	22 442 497,75
AP 2013 - Equipements vie associative	7 581 034,77	7 547 648,16	4 837,67	-	0,00%	99,56%	33 386,61
AP 2017 - Equipements vie associative	10 573 000,00	239 280,23	1 809 940,00	1 275 139,32	70,45%	14,32%	9 058 580,45
AP Plan de mise en accessibilité ERP IOP	66 214 607,00	852 675,21	3 779 229,95	944 179,09	24,98%	2,71%	64 417 752,70
AP 2012 - Petite enfance	13 301 139,15	10 418 143,48	809 666,47	401 108,52	49,54%	81,34%	2 481 887,15
AP 2012 - Petite enfance	141 213,49	141 213,49	-	-	0,00%	100,00%	-
AP 2017 - Petite enfance	14 196 143,00	212 433,28	817 712,00	109 710,73	13,42%	2,27%	13 873 998,99
AP 2015 - Petite enfance	262 432,00	12 432,00	119 708,00	33 511,41	27,99%	17,51%	216 488,59
TOTAL VILLE DE BORDEAUX	442 812 934,55	225 185 895,96	45 816 762,77	27 122 905,27	59,20%	56,98%	190 504 133,32

LEXIQUE

AP/CP – AE/CP

Les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement et les Autorisations d'Engagement et Crédits de Paiement favorisent une gestion pluriannuelle des programmes d'investissement et de fonctionnement en rendant plus aisée la lisibilité budgétaire.

ANNUITE DE LA DETTE

Somme du capital et des intérêts dus à l'échéance à rembourser annuellement.

AUTOFINANCEMENT

L'autofinancement correspond au prélèvement sur la section de fonctionnement qui est affecté à la section d'investissement (épargne brute et épargne nette).

ATTRIBUTION DE COMPENSATION

L'attribution de compensation (AC), qui est une dépense obligatoire, était à l'origine un reversement de fiscalité qui avait pour objectif d'assurer la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique (TPU), d'où son imputation sur la seule section de fonctionnement.

Or différentes lois ont considérablement élargi les transferts de compétences et d'équipements.

Ainsi, l'AC est désormais davantage représentative de charges de fonctionnement et d'investissement transférées que d'une compensation de fiscalité. A partir de 2017, il est donc possible d'imputer une partie de l'attribution de compensation en section d'investissement (ACI).

Enfin, à titre facultatif, l'AC est utilisée dans le cadre de la valorisation de la mutualisation des services.

BUDGET

Le budget est l'acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses à venir pour un exercice considéré. La structure du budget des collectivités locales comporte deux parties mentionnées « sections » : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

La CAF mesure la capacité de la collectivité à dégager des recettes pour le financement de ses investissements, une fois tenus ses divers engagements (de gestion courante, financiers et exceptionnels). Socle de l'autonomie financière, elle est égale à l'épargne de gestion, diminuée des frais financiers.

CAPACITE DE DESENETTEMENT

La capacité de désendettement exprime la durée nécessaire pour rembourser la dette de la collectivité, si la totalité de l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement y est consacré. Mesurée en années, elle est égale au rapport entre l'encours de dette au 31 décembre et l'épargne brute obtenue au cours de l'exercice considéré.

CHARTRE GISSLER OU CHARTRE DE BONNE CONDUITE (CBC) :

Cette charte, signée le 7 décembre 2009, est apparue suite à la crise financière de 2008 pour faire face au grave problème de gestion de la dette rencontré par certaines collectivités. Elle vise notamment à définir les bonnes pratiques commerciales à adopter entre les banques et les collectivités de manière à contractualiser des opérations saines de financement et de gestion, de dette. Dans un souci de plus grande transparence, la charte introduit une grille de lecture du risque qui permet de visualiser chacun des emprunts (nouveaux ou existants) en fonction de deux critères : la formule de calcul du taux d'intérêt (de A à F) et l'indice de référence retenu pour le calcul de la formule (de 1 à 6).

COMPENSATIONS DE FISCALITE LOCALE

Les dotations de compensations correspondent à des transferts de l'Etat vers les collectivités visant à neutraliser l'impact financier de la suppression d'un impôt local ou d'une composante d'assiette fiscale.

COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées par la Ville sur une année et doit être présenté au Conseil municipal dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice.

DEPENSES REELLES (DE FONCTIONNEMENT OU D'INVESTISSEMENT)

Total des dépenses (de fonctionnement ou d'investissement) donnant lieu à des mouvements de fonds (décaissement).

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF)

La dotation globale est une recette de fonctionnement des collectivités versée par l'Etat. Sa fonction est de rembourser les produits d'impôts locaux supprimés par l'Etat (ex : part salaire de la taxe professionnelle) ou intégrés dans les impôts nationaux, financer les intercommunalités, inciter à l'intégration et réduire les écarts de ressources par rapport aux charges.

DOTATION DE SOLIDARITE METROPOLITAINE (DSM)

La dotation de solidarité métropolitaine est un versement facultatif effectué par les Métropoles à fiscalité professionnelle unique, au profit de leurs communes membres. Elle est régie par l'article 1609 nonies C du CGI. Son montant et ses critères de répartition sont librement définis par le conseil métropolitain. Il s'agit d'un outil de péréquation destiné, si les élus le souhaitent, à réduire les inégalités de richesse entre les communes.

EMPRUNT

Les collectivités ont recours à l'emprunt à moyen et long terme exclusivement pour contribuer au financement de leurs dépenses d'investissement. Cela les distingue de l'Etat, lequel recourt à l'emprunt pour financer son déficit budgétaire. En France, la « règle d'or » s'applique aux collectivités mais pas à l'Etat.

ENCOURS DE LA DETTE

Cumul des emprunts et dettes à long terme tel qu'il est reporté dans l'état de la dette à long et moyen terme annexé aux documents budgétaires.

EPARGNE BRUTE

Différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Autofinancement disponible pour participer au financement des investissements et rembourser le capital de la dette.

EPARGNE DE GESTION

Excédent des recettes réelles de fonctionnement (avant frais financiers) sur les dépenses réelles de fonctionnement. Autofinancement disponible pour participer au financement des investissements et de l'annuité de la dette.

EPARGNE NETTE

Différence entre l'épargne brute et l'annuité en capital des emprunts. Autofinancement disponible pour participer au financement des investissements après financement de l'annuité de la dette.

FISCALITE DIRECTE

La fiscalité directe locale comprend principalement 4 taxes dont les taux sont fixés par les collectivités (la taxe d'habitation acquittée par les occupants de logements, les taxes foncières payées par les propriétaires et la contribution économique territoriale acquittée par les entreprises)

FISCALITE INDIRECTE

Les impôts indirects sont versés par les entreprises ou les personnes redevables mais sont répercutés au contribuable via le prix de vente d'un produit. Au niveau local, il s'agit de la taxe d'aménagement, de la taxe additionnelle aux droits de mutation, de la taxe finale sur la consommation d'électricité, de la taxe de séjour, de la taxe locale sur la publicité extérieure, etc.

FONDS DE COMPENSATION DE LA TVA (FCTVA)

Le fonds de la compensation de la TVA (FCTVA) assure une compensation à taux forfaitaire de la charge de TVA que les collectivités supportent sur une partie de leurs dépenses d'investissement et qu'elles ne peuvent récupérer par voie fiscale. Depuis le 1er janvier 2015, le taux forfaitaire est fixé à 16,404 % des dépenses éligibles. Par ailleurs, la loi de finances pour 2016 a élargi le bénéfice du FCTVA aux dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie.

GARANTIE D'EMPRUNT

La garantie d'emprunt est un engagement hors bilan par lequel les collectivités locales peuvent accorder leur caution à un organisme dont ils veulent faciliter les opérations d'emprunt de manière à réaliser des opérations d'intérêt public. A travers l'octroi d'une garantie, la collectivité garante s'engage, en cas de défaillance du débiteur, à assumer l'exécution de l'obligation ou à payer à sa place les annuités du prêt garanti.

OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre budgétaire ne donnent pas lieu à des encaissements ou des décaissements de fonds. Deux types d'opérations d'ordre budgétaire sont à distinguer : les opérations d'ordre de section à section et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement.

OPERATIONS REELLES

Les opérations réelles budgétaires donnent lieu à des encaissements ou des décaissements de fonds et s'opposent de ce fait aux opérations d'ordre.

RECETTES REELLES DE (FONCTIONNEMENT OU D'INVESTISSEMENT)

Total des recettes (de fonctionnement ou d'investissement) donnant lieu à des mouvements de fonds (en encaissement).

RESTES A REALISER

Déterminé à partir des engagements réels de la collectivité, le montant des restes à réaliser correspond à la différence entre le montant des droits et obligations nés au profit ou à l'encontre de la collectivité et le montant des titres de recettes effectivement émis. Il s'agit, en d'autres termes, du montant réel des crédits qu'il convient de maintenir et de reporter pour permettre le règlement des dépenses engagées mais non encore mandatées et la perception des recettes juridiquement certaines n'ayant pas donné lieu encore à l'émission d'un titre.

RESULTAT NET DE CLOTURE

Somme algébrique du résultat brut de clôture et des restes à réaliser à la clôture de l'exercice.

TRESORERIE

Solde des opérations de caisse réalisées par le comptable et qui figure au débit du compte de gestion.

SECTION DE FONCTIONNEMENT / SECTION D'INVESTISSEMENT

La section de fonctionnement enregistre les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts de la dette, prestations de services, ...). La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine (acquisitions, ventes, travaux, ...). Ces opérations sont souvent étalées sur plusieurs années.

OOO

LES PRINCIPES BUDGETAIRES ET COMPTABLES

La comptabilité de la collectivité est une comptabilité de droits constatés. Elle enregistre non pas des mouvements de fonds effectifs mais des ordres donnés (mandats et titres de recettes). En conformité avec les principes de base du droit public budgétaire, l'exécution des opérations d'une collectivité est assurée par deux types d'agents distincts et séparés : l'ordonnateur et le comptable public.

Le Maire exerce les fonctions d'ordonnateur : il est chargé de l'engagement, de la liquidation et de l'ordonnancement des dépenses, ainsi que de la constatation des recettes, dont il prescrit l'exécution. Le comptable public assure, quant à lui, la prise en charge et le recouvrement des recettes, le paiement des dépenses et les opérations de trésorerie.

L'incompatibilité de ces deux fonctions et leur stricte séparation constituent un principe fondamental de l'organisation budgétaire et comptable des administrations publiques. Sa mise en œuvre nécessite la tenue de deux comptabilités et une présentation séparée des comptes à la clôture de chaque exercice, dans un document propre à chacune. Le compte administratif, élaboré par l'ordonnateur, retrace l'exécution du budget. Le compte de gestion, établi par le comptable, décrit non seulement les mouvements budgétaires qui apparaissent dans la comptabilité de l'ordonnateur, mais également les opérations non budgétaires qui en résultent, ainsi que leur recouvrement.

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
"BAMBINO BERTHELOT" ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MATERNELLE BERTHELOT A BORDEAUX	0,00	214,20
1001 JEUNES BORDELAIS	0,00	1 923,26
2A - ATELIERS ARTISTIQUES	0,00	231,00
50/50 BJJ	0,00	5 787,00
A COMPETENCE EGALE	0,00	52,00
A CONTRE-PIED EDITIONS	0,00	1 948,00
ABALONE CHASSE BORDEAUX - ACB	0,00	7 788,60
ACADEMIE BUSHIKAI KARATE DO	0,00	6 012,00
ACADEMIE MUSICALE BORDEAUX AQUITAINE	0,00	35,00
ACADEMIE PROSPECTIVE NOUVELLES TECHNOLOGIES	0,00	57,00
ACCOMPAGNER VERS LA REUSSITE LES PARENTS ET LES JEUNES - ARPEJ-33	0,00	3 465,00
ACTION CONTRE LA FAIM	0,00	85,00
ACTION INTERNATIONALE POUR LA PAIX ET LE DEVELOPPEMENT (AIPD)	0,00	24,00
ADAPEI - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS DE PERSONNES HANDICAPEES MENTALES DE LA GIRONDE - LES PAPILLONS BLANCS	0,00	1 129,00
AES	0,00	389,00
AGENCE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA GIRONDE	0,00	71,00
AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT - ALEC	0,00	141,00
AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITE NOUVELLE-AQUITAINE	0,00	91,00
AIDANIMAUX 33	0,00	35,00
AIGUILLES ET CALAME	0,00	3 755,00
AIKIDO BORDEAUX BASTIDE	0,00	4 662,00
AIR 3 (AIR CUBE)	0,00	270,00
ALGERIENS DE L'AQUITAINE	0,00	270,00
ALLIANCE FRANCAISE DE BORDEAUX AQUITAINE	0,00	1 129,00
ALPHONSE	0,00	2 192,70
ALTER ECHO	0,00	199,13
AMICALE BORDELAISE TRACTION AVANT CITROEN	0,00	350,00
AMICALE DES ANCIENS DE MARIE-BRIZARD - AAMB	0,00	1 054,00
AMICALE DES ANCIENS DE SAINTE-MARIE BASTIDE	0,00	70,00
AMICALE DES ANCIENS GUERRILLEROS ESPAGNOLS EN FRANCE-FFI - SECTION DE LA GIRONDE - (AAGEF-FFI SECTION DE LA GIRONDE)	0,00	35,00
AMICALE DES AVEYRONNAIS DE BORDEAUX ET GIRONDE	0,00	408,00
AMICALE DES ELEVES MECANICIENS ET ENERGIE DE LA FLOTTE D'AQUITAINE - AEMEFA	0,00	364,00
AMICALE DES RETRAITES U.G.R.R. - I.S.I.C.A. DE BORDEAUX	0,00	7 964,00
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DU SECTEUR D'INTERVENTION DE BORDEAUX METROPOLE	0,00	4 716,23
AMICALE DU PATRONAGE LAIQUE ET DU CONSEIL DE PARENTS D'ELEVES DU GROUPE SCOLAIRE NUYENS	0,00	753,95
AMICALE LAIQUE DU GROUPE SCOLAIRE LEONARD-LENOIR - MONTAUD - NUITS	0,00	1 116,00
AMIS DU CAPC MUSEE	0,00	424,80
AMITIES FRANCAISES	0,00	453,00
AMITIES GENEALOGIQUES BORDELAISES	0,00	5 102,00
AMNESTY INTERNATIONAL GROUPE 55 BORDEAUX SUD	0,00	2 515,00
ANCIENS BASTIDIENS-CLUB	0,00	7 445,52
ANDERNOS MOTO PLAISIRS (AMP)	0,00	964,80
ANGELYOGA	0,00	496,00
ANIMATIONS VILLAGE SAINT-SEURIN	0,00	1 390,59
APE PAUL DOUMER	0,00	305,00
APNEE 33	0,00	4 354,57
APPEL DES CENT POUR LA PAIX COLLECTIF BORDELAIS	0,00	555,89
APPRENDRE AVEC MONTESSORI AUJOURD'HUI	0,00	568,42
AQUATIC BORDEAUX CAUDERAN CLUB - AB2C	0,00	8 466,76
ARC'ANGECIEL VOYAGES	0,00	144,00
ARELABOR	0,00	710,00
ART EN ACTION - TIC-TAC THEATRE	0,00	1 720,00
ART ET COMPAGNIE PAS BETE LA MOUCHE (ART & CIE PBLM)	0,00	339,00
ART ET FACT	0,00	938,00
ART PASTEL	0,00	620,00
ART PROD	0,00	785,30
ARTELIERS - ASSOCIATION REGIONALE SUR LE TRAVAIL D'EXPRESSION LIBRE DES INADAPTES POUR LEUR EPANOUISSEMENT ET LEUR RECONNAISSANCE SOCIALE	0,00	800,00
ARTES BRASIL	0,00	1 686,00
ARTISANS DU MONDE BORDEAUX	0,00	2 156,62
ARTS ET COMMUNICATION DU MONDE - ACM	0,00	940,00
ARTS ET LETTRES DE FRANCE ASSOCIATION CULTURELLE INTERNATIONALE	0,00	1 743,90
ARTS ET SCIENCES	0,00	315,00
ARTS MARTIAUX ET BIEN ETRE	0,00	1 080,00
ARTS MARTIAUX TRADITIONNELS BORDELAIS	0,00	9 171,00
ARTYCHAUDS	0,00	722,00
ASC BNP PARIBAS BX TT	0,00	8 613,00
ASPER 33	0,00	24,00
ASSOCIATION "E-GRAINE NOUVELLE AQUITAINE"	0,00	1 551,00
ASSOCIATION 2C.SPORTS	0,00	561,00
ASSOCIATION A.C.R.A.	0,00	2 855,00
ASSOCIATION ACCOMPAGNEMENT COOPERER AFRIQUE (ACA2)	0,00	24,00
ASSOCIATION ACCORDS LIBRES	0,00	1 335,54
ASSOCIATION AMICALE DES RETRAITES DU CREDIT LYONNAIS DE BORDEAUX	0,00	210,00
ASSOCIATION AQUITAINE POUR L'INFORMATION MEDICALE ET L'EPIDEMIOLOGIE EN PSYCHIATRIE	0,00	790,00
ASSOCIATION BI-IZARRAK (LES DEUX ETOILES)	0,00	1 360,00
ASSOCIATION BORDEAUX CULTURE GRAPPLING (ABC GRAPPLING)	0,00	3 060,00
ASSOCIATION BORDEAUX-TANESSE	0,00	160,99

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ASSOCIATION BORDELAISE DE TAEKWONDO INTERNATIONAL ATLANTICA	0,00	4 230,00
ASSOCIATION BULGARE CULTURELLE - ABC	0,00	3 857,00
ASSOCIATION CLUB AMBASSADORS DE LA TRUFFE	0,00	156,06
ASSOCIATION COEXISTER	0,00	96,00
ASSOCIATION CONTRE LA TUBERCULOSE ET LES MALADIES ENDEMIQUES - ACTUME	0,00	438,00
ASSOCIATION COOPERATIVE DES ETUDIANTS EN PHARMACIE DE BORDEAUX - ACEPB	0,00	74,16
ASSOCIATION CULTURELLE ARGENTINE YAPAI-PENI	0,00	683,00
ASSOCIATION CULTURELLE ARMENIENNE DE BORDEAUX AQUITAINE (ACABA)	0,00	782,92
ASSOCIATION CULTURELLE DES ALEVIS DE GIRONDE	0,00	36,00
ASSOCIATION CULTURELLE DES ELEVES DU LYCEE MONTESQUIEU - ACELM	0,00	282,00
ASSOCIATION CULTURELLE DES KABYLES DE BORDEAUX (ACKB)	0,00	1 696,70
ASSOCIATION CULTURELLE ET HUMANITAIRE DES YEZIDIS DE BORDEAUX	0,00	35,00
ASSOCIATION CULTURELLE ET TRADITIONNELLE DE GIRONDE - ACT 33	0,00	57,00
ASSOCIATION CULTURELLE TRESORS D'IRAN - ACTI	0,00	521,00
ASSOCIATION D'AQUITAINE DES AMIS D'ALGERIANIE	0,00	136,00
ASSOCIATION DE CAPOEIRA ARUANDA	0,00	564,00
ASSOCIATION DE CARDIOLOGIE D'AQUITAINE	0,00	3 279,28
ASSOCIATION DE DEFENSE DES RESIDENTS DE LA GALERIE (ADREGA)	0,00	35,00
ASSOCIATION DE DEVELOPPEMENT NATUREL (ADN)	0,00	2 356,00
ASSOCIATION DE DIRECTEURS D'ETABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES AGEES	0,00	24,00
ASSOCIATION DE FAMILLES DE TRAUMATISES CRANIENS AVENIR - AFTC AVENIR	0,00	6 990,00
ASSOCIATION DE L'ECOLE COREENNE DE BORDEAUX - AECB	0,00	899,00
ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL) DE ST ALBERT LE GRAND	0,00	430,24
ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE SAINT-MICHEL/SAINT-GENES (APEL SAINT-MICHEL/SAINT-GENES)	0,00	650,00
ASSOCIATION DE RIVERAINS BAST-ID	0,00	37,92
ASSOCIATION DE SANTE, D'EDUCATION ET DE PREVENTION SUR LES TERRITOIRES DE LA GIRONDE, ASEP 33	0,00	859,00
ASSOCIATION DE SOUTIEN A LA FONDATION DES FEMMES	0,00	57,00
ASSOCIATION DE SPORTS, DE CULTURE ET D'ENTRAIDE DE LA GIRONDE	0,00	4 014,00
ASSOCIATION DELICAT&ZEN	0,00	864,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE APAJH DE LA GIRONDE	0,00	723,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ENTRAIDE DES PERSONNES ACCUEILLIES A LA PROTECTION DE L'ENFANCE	0,00	427,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET AMIS DE L'INDOCHINE	0,00	182,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DE LA GIRONDE - PEEP AD 33	0,00	4 104,00
ASSOCIATION DES AMIS D'ELIANE LAVAIL	0,00	1 018,00
ASSOCIATION DES ANGOLAIS DE BORDEAUX	0,00	35,00
ASSOCIATION DES CAGOUS DU CAILLOU BORDELAIS - ACCB	0,00	134,00
ASSOCIATION DES CENTRALIENS EN AQUITAINE	0,00	217,00
ASSOCIATION DES CITES DU SECOURS CATHOLIQUE - DELEGATION BORDEAUX	0,00	32,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE LA BARRIERE JUDAIQUE	0,00	2 410,80
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU VILLAGE DE NANSOUTY	0,00	452,00
ASSOCIATION DES COREENS DE BORDEAUX (ACB)	0,00	24,00
ASSOCIATION DES DAMES DU CALVAIRE DE BORDEAUX - MAISON DE SANTE MARIE GALENE	0,00	555,82
ASSOCIATION DES DOCKERS ET DES TRAVAILLEURS PORTUAIRES VICTIMES DE L'AMIANTE DU PORT DE BORDEAUX	0,00	969,00
ASSOCIATION DES DONNEURS DE VOIX	0,00	3 988,00
ASSOCIATION DES ELEVES INGENIEURS D'ARTS ET METIERS PARIS-TECH DU CENTRE REGIONAL DE BORDEAUX TALENCE - AE ENSAM	0,00	3 443,46
ASSOCIATION DES ELEVES-AVOCATS ALIENOR (ADEAA)	0,00	1 129,00
ASSOCIATION DES ETUDIANTS GEOGRAPHES DE BORDEAUX (AEGB)	0,00	650,00
ASSOCIATION DES GUIDES INTERPRETES ET CONFERENCIERS D'AQUITAINE - AGICA	0,00	173,00
ASSOCIATION DES LOCATAIRES SEM-LM	0,00	35,00
ASSOCIATION DES MAIRES DE LA GIRONDE	0,00	1 695,55
ASSOCIATION DES MUSICIENS AMATEURS BORDEAUX GIRONDE (AMABG)	0,00	35,00
ASSOCIATION DES MUSULMANS DE LA GIRONDE	0,00	170,00
ASSOCIATION DES OEUVRES GIRONDINES DE PROTECTION DE L'ENFANCE	0,00	18,00
ASSOCIATION DES OFFICIERS ET CADRES DE RESERVE DE BORDEAUX GIRONDE	0,00	315,00
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (APEL) DU GROUPE SCOLAIRE ASSOMPTION - STE CLOTILDE	0,00	318,24
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'ANIMATION ET DU DEVELOPPEMENT (APAD)	0,00	98,00
ASSOCIATION DES PSYCHOMOTRICIENS DE LA GIRONDE	0,00	156,00
ASSOCIATION DES RESEAU ECONOMIQUES EUROPE AFRIQUE - AREEA	0,00	3 674,00
ASSOCIATION DES RESIDENCES DE L'ILET BONNAC	0,00	35,00
ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA PLACE MITCHELL	0,00	263,75
ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER SAINT GENES	0,00	633,96
ASSOCIATION DES SAHRAOIS A BORDEAUX - ASB	0,00	92,00
ASSOCIATION D'ENOLOGIE DE SCIENCE PO BORDEAUX	0,00	235,26
ASSOCIATION DU PERSONNEL DE L'OPERA NATIONAL DE BORDEAUX	0,00	445,50
ASSOCIATION DU SOUVENIR DES FUSILLES DE SOUGE	0,00	35,00
ASSOCIATION EDUCATIVE D'INSERTION SOCIALE (AEIS)	0,00	432,00
ASSOCIATION ETUDIANTE CULTURELLE BOIS DE ROSE	0,00	48,00
ASSOCIATION FRANCAISE DE L'ECZEMA	0,00	324,12
ASSOCIATION FRANCAISE DES FUNDRAISERS - GROUPE AQUITAINE	0,00	37,00
ASSOCIATION FRANCO-BRESILIENNE POUR LA RECHERCHE DE L'EQUILIBRE - AFBRE	0,00	5 355,00
ASSOCIATION FRANCOIS AUPETIT	0,00	18,00
ASSOCIATION FRANCO-KURDE	0,00	176,00
ASSOCIATION FRANCO-TCHEQUE D'AQUITAINE	0,00	568,80
ASSOCIATION GENERALE DES ENSEIGNANTS DES ECOLES ET CLASSES MATERNELLES PUBLIQUES	0,00	318,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ASSOCIATION GENERALE DES INTERVENANTS RETRAITES POUR DES ACTIONS BENEVOLES DE COOPERATION ET DEVELOPPEMENT - AGIRabcd	0,00	3 219,00
ASSOCIATION GENERALE DES LOCATAIRES	0,00	35,00
ASSOCIATION GIRONDINE DES ACTIVITES PROTEGEES - SPORT - LOISIRS (AGAP - SPORT - LOISIRS)	0,00	335,00
ASSOCIATION GOLF D'ENTREPRISES INTER-ENTREPRISES GOLF DE BORDEAUX - IEGB	0,00	252,00
ASSOCIATION HORIZON CAUDERAN	0,00	3 349,15
ASSOCIATION IMEDI GROUPEMENT D'INTERPRETES ET DE PSYCHOLOGUES PROFESSIONNELS DE LA GIRONDE	0,00	1 169,00
ASSOCIATION IMPRIMERIE DU LOUP - TYPOGRAPHIE	0,00	34,00
ASSOCIATION INTERNATIONALE JACQUES-ELLUL	0,00	477,00
ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA CULTURE, LE DEVELOPPEMENT ET LA PAIX (AICDP)	0,00	86,00
ASSOCIATION JEUNESSE FUTSAL (AJF)	0,00	4 950,00
ASSOCIATION JONATHAN PIERRES VIVANTES - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE	0,00	925,00
ASSOCIATION KURDE ROJAVA GIRONDE	0,00	838,00
ASSOCIATION LE MERLE MOQUEUR	0,00	1 005,60
ASSOCIATION LES AMIS DE L'OASIS DU COQ A L'AME	0,00	1 584,00
ASSOCIATION LES CREANTS	0,00	9 536,00
ASSOCIATION LES MENUS DES ARTS	0,00	182,00
ASSOCIATION LES NOMADES GRAIN DE SABLE AQUITAINE	0,00	170,00
ASSOCIATION LYONNAISE DE PREVOYANCE DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS DES ISOLES ET DES SALARIES - ALPTIS	0,00	91,00
ASSOCIATION MALADIE CHRONIQUE SPORT BIEN ETRE	0,00	504,00
ASSOCIATION MALINE	0,00	1 118,00
ASSOCIATION MARIE DE LUZE	0,00	904,00
ASSOCIATION MUSICALARUE	0,00	494,40
ASSOCIATION NATIONALE DES RETRAITES DE LA POSTE, DE FRANCE TELECOM ET DE LEURS FILIALES ANR	0,00	393,00
ASSOCIATION NATIONALE POUR LES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRECOCES DE L'AQUITAINE - ANPEIP	0,00	453,00
ASSOCIATION NOUVELLE ACROPOLE BORDEAUX - ANAB	0,00	1 698,00
ASSOCIATION ODYSSEE	0,00	169,00
ASSOCIATION PAROLE BEGALEMENT - APB - DELEGATION DEPARTEMENTALE	0,00	27,00
ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DE LA FAMILLE ET DE L'INDIVIDU (ADFI)	0,00	35,00
ASSOCIATION POUR LA PREVENTION DU HANDICAP DU AUX TROUBLES DU SOMMEIL ET DE LA VIGILANCE (UP2SV)	0,00	676,00
ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'AMITIE ET DES ECHANGES FRANCO-CHINOIS	0,00	270,00
ASSOCIATION POUR LA READAPTATION ET L'INTEGRATION - ARI	0,00	2 682,00
ASSOCIATION POUR LA VALORISATION EN RELATION AVEC LES PROFESSIONNELS - REGION AQUITAINE - AVARAP AQUITAINE	0,00	447,00
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES EPREUVES COMBINEES ET DU MEETING INTERNATIONAL DE TALENCE - ADEM	0,00	7 015,00
ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DE BORDEAUX ET ENVIRONS	0,00	398,00
ASSOCIATION POUR L'ENTRAIDE CONTRE LA RECHUTE DE DEPRESSION - AERD	0,00	24,00
ASSOCIATION PSYCHANALITIQUE DES THERAPEUTES FAMILIAUX D'AQUITAINE - APSYFA	0,00	574,00
ASSOCIATION REGIONALE D'AQUITAINE DES CENTRES D'ENTRAINEMENTS AUX METHODES D'EDUCATION ACTIVE	0,00	331,00
ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PREVENTION CONTRE LES INCENDIES DE FORETS D'AQUITAINE	0,00	3 657,00
ASSOCIATION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL AQUITAINE LIMOUSIN POITOU CHARENTES	0,00	20,00
ASSOCIATION RENOVATION	0,00	3 019,97
ASSOCIATION REVES - DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE	0,00	492,92
ASSOCIATION ROSE CROIX D'OR SUD	0,00	553,00
ASSOCIATION RUN FEMINA TOUR	0,00	1 593,13
ASSOCIATION SOCIALE POUR L'EMPLOI - ASPE SERVICE AUX PERSONNES - Antenne Bordeaux	0,00	3 672,00
ASSOCIATION SOLIDARTE EMPLOI (ASE) - ADELPHÉ	0,00	815,00
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CLUB DU SUD-OUEST	0,00	597,60
ASSOCIATION SPORTIVE BACALANAISE	0,00	1 632,00
ASSOCIATION SPORTIVE CE BP ACA	0,00	1 908,00
ASSOCIATION SPORTIVE DE LA POLICE JUDICIAIRE DE BORDEAUX	0,00	3 444,00
ASSOCIATION SPORTIVE DU BARREAU DE BORDEAUX	0,00	2 245,25
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MAYOTTE	0,00	1 734,50
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DU GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES (ASC GAN)	0,00	112,00
ASSOCIATION SPORTIVE KASHIRA AIKIDO	0,00	3 483,00
ASSOCIATION SPORTIVE KUNG-FU WUSHU DE BACALAN	0,00	3 375,00
ASSOCIATION TERRITOIRES ET INNOVATION SOCIALE (ATIS)	0,00	963,00
ASSOCIATION TRAIT D'UNION FRANCE-LIBAN	0,00	488,00
ASSOCIATION UFORCA-BORDEAUX POUR LA FORMATION PERMANENTE	0,00	969,00
ASSOCIATION UNTENDANSES	0,00	723,00
ASSOCIATION XIKOMBA	0,00	2 666,00
ATELIER 14	0,00	451,00
ATELIER D'ASTROLOGIE D'AQUITAINE	0,00	806,00
ATELIER DE MECANIQUE GENERALE CONTEMPORAINE	0,00	960,00
ATELIER GRAPHINK	0,00	491,24
ATELIER VOCAL D'AQUITAINE	0,00	182,00
ATELIERS LIBRES D'AQUITAINE	0,00	800,00
ATLANTIC OLDTIMER.COM	0,00	5 060,77
ATLAS, IMPROS DU MONDE	0,00	144,00
ATMO NOUVELLE AQUITAINE	0,00	400,00
AUTO DEFENSE ET ARTS MARTIAUX (ADAM)	0,00	6 579,00
AUTOUR DU PIANO	0,00	453,43
AUX ARBRES CITOYENS BORDEAUX METROPOLE	0,00	35,00
BANG ON YOUR CHEST	0,00	1 773,53

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
BASTIDE BENAUGE FUTSAL	0,00	1 494,00
BATESTA	0,00	5 518,00
BDE ENSEIRB-MATMECA	0,00	348,00
BE WELL	0,00	1 120,00
BELEZA	0,00	1 470,00
BIBLIOTHECA	0,00	8 280,00
BIG LAB BASKETBALL ACADEMY	0,00	27 130,50
BIOGUSTIN	0,00	5 085,00
BLEU TROPICAL	0,00	35,00
BLIB	0,00	1 049,28
BORDEAUX BEACH CHILLERS	0,00	48,00
BORDEAUX COBATY CONGRES 2000VINS, ENVIRONNEMENT, CONSTRUCTION ET URBANISME	0,00	453,00
BORDEAUX DANCE'IN CLUB	0,00	20 630,96
BORDEAUX DANCESPORT GALAXY (BDSG)	0,00	10 410,00
BORDEAUX GRANDS EVENEMENTS (BGE)	0,00	31 000,00
BORDEAUX GREETERS	0,00	177,00
BORDEAUX HATHA YOGA ET BIEN ETRE	0,00	208,00
BORDEAUX INTER CHALLENGE - BIC	0,00	453,00
BORDEAUX LOISIR PECHE - CLUB DE PECHEES SPORTIVES - (BLP)	0,00	262,84
BORDEAUX MAYOTTE 101	0,00	3 475,00
BORDEAUX MECENES SOLIDAIRES	0,00	4 947,00
BORDEAUX NIHONGO HOSHU JUGYOKO (ECOLE COMPLEMENTAIRE JAPONAISE DE BORDEAUX)	0,00	150,78
BORDEAUX PALMES AVENTURE	0,00	10 254,31
BORDEAUX POUR TOUS	0,00	386,00
BORDEAUX SYSTEMA	0,00	3 402,00
BORDEAUX TEATRO ITALIANO (BTI)	0,00	6 769,00
BORDEAUX WOMEN'S CLUB	0,00	201,00
BORDEAUX Y NOV CAMPUS	0,00	2 376,00
BORD'O GAZELLES	0,00	452,00
BORD'ORIENT	0,00	641,00
BORKANE	0,00	155,00
BOULEVARD DES POTES	0,00	5 857,39
BREMONTIER PRO ACTION ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE BTS DU LYCEE NICOLAS BREMONTIER BORDEAUX	0,00	1 008,00
BURDIGALA CORPORATION	0,00	1 185,96
BURDIGALA SAVATE-CLUB	0,00	4 374,00
BURDIGALA VELO CLUB 33	0,00	144,00
BUREAU DES ARTS - SCIENCES PO BORDEAUX	0,00	650,00
BUREAU DES ARTS INSEEC	0,00	270,96
BUREAU DES ASSOCIATIONS AMOS BORDEAUX	0,00	231,00
C PLUS MOINS	0,00	264,00
C.F.ADAGE (CENTRE DE FORMATION ADAGE)	0,00	1 008,00
CAHIERS D'ARCHIVES	0,00	550,00
CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE	0,00	210,00
CALICONTE	0,00	3 506,00
CAMELEON, CLINIQUE, ADOLESCENCE, MODERNITE	0,00	1 675,00
CANINE TERRITORIALE DE LA GIRONDE	0,00	3 405,12
CAP AND CO	0,00	212,00
CAPITAL FILLES	0,00	903,00
CARABINS DE BORDEAUX	0,00	1 826,38
CARNYX	0,00	6 188,00
CDISCOUNT@SPORT	0,00	418,00
CE QUI COMPTE VRAIMENT	0,00	790,00
CENTRE D'AIDE FAMILIALE	0,00	182,00
CENTRE DE RESSOURCES D'ECOLOGIE PEDAGOGIQUE D'AQUITAINE - CREPAQ	0,00	71,00
CENTRE DES FESTIVALS FRANCE-RUSSIE	0,00	3 965,46
CENTRE D'ETUDES DE L'AUTO-CONNAISSANCE - CEA	0,00	365,00
CENTRE D'INFORMATION METAPSYCHIQUE - CDIM	0,00	836,00
CENTRE D'ORIENTATION SOCIALE FOYER CLAUDE QUANCARD	0,00	195,47
CENTRE ENTREPRISE COMMUNICATION AVANCEE - CECA	0,00	1 574,80
CENTRE MONTESSORI AVENIR (CM AVENIR)	0,00	182,00
CENTRE REGIONAL D'AQUITAINE D'ETUDES ET D' ACTIONS SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS - CREA	0,00	1 253,00
CERCLE CONDORCET DE BORDEAUX	0,00	454,00
CERCLE D'ART BORDELAIS - CAB	0,00	4 390,85
CERCLE D'ETUDES ET DE CULTURE FRANCAISES (CECF)	0,00	8 927,00
CERCLE D'ETUDES RUSSES	0,00	588,00
CERCLE ENTREPRENEURIAL ETUDIANT (CEE)	0,00	791,00
CERCLE ENTREPRISES DU SUD-OUEST (CESO)	0,00	35,00
CERCLE EUROPEEN D'AQUITAINE	0,00	91,00
CERCLE JEAN BAPTISTE LYNCH	0,00	35,00
CERCLE LEON DE MONTESQUIOU	0,00	420,00
CERCLE OENOPHILE AQUITAINE	0,00	452,00
CERCLE PHILATELIQUE BORDEAUX AQUITAINE	0,00	630,00
CHAMBRES DES ASSOCIATIONS	0,00	38,00
CHAMPS SONORES	0,00	126,30
CHANT LIBRE	0,00	3 926,00
CHEVRE FOOTBALL CLUB - CFC	0,00	693,00
CINERESEAUX	0,00	91,00
CITADEL	0,00	517,00
CITOYENS EN RESEAU POUR DES ENR EN NOUVELLE-AQUITAINE (CIRENA)	0,00	82,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
CITOYENS ET JUSTICE - FEDERATION DES ASSOCIATIONS SOCIO-JUDICIAIRES	0,00	73,00
CLAIR-OBSCUR	0,00	640,74
CLUB ALPIN FRANCAIS DE BORDEAUX	0,00	722,00
CLUB AMICAL CHAUFFOUR	0,00	4 131,00
CLUB BORDEAUX-CAMEROUN-FRANCE	0,00	282,00
CLUB BOULISTE ALBERT 1ER	0,00	7 799,19
CLUB DE CANNE ET BATON D'AQUITAINE	0,00	5 508,48
CLUB DE LA PRESSE DE BORDEAUX	0,00	25 191,18
CLUB DES ENTREPRISES DE CESTAS CANEJAN CE2C	0,00	227,00
CLUB DES LUMIERES CHINOISES DE BORDEAUX (CLCB)	0,00	540,00
CLUB D'EXPLORATION SOUS MARINE D'AQUITAINE - CESMA	0,00	11 454,69
CLUB ERASMUS ET MUNDUS	0,00	35,00
CLUB INDEPENDANT BORDELAIS	0,00	182,00
CLUB JEUNESSE ET ENTREPRISES D'AQUITAINE	0,00	24,00
CLUB MAQUETTES BORDEAUX METROPOLE	0,00	156,00
CLUB PETANQUE GRAND PARC	0,00	4 804,44
CLUB REGIONAL D'ENTREPRISES PARTENAIRES DE L'INSERTION GIRONDE (CREPI GIRONDE)	0,00	577,70
CLUB ROTARACT BORDEAUX LYS	0,00	648,00
COJEP BORDEAUX - CONSEIL POUR LA JUSTICE, L'EGALITE ET LA PAIX	0,00	323,30
COLIBRI 33	0,00	7 082,00
COLLECTIF 05/15	0,00	142,00
COLLECTIF BIENVENUE	0,00	2 954,71
COLLECTIF BTP	0,00	105,00
COLLECTIF KLOUDBOX LABORATOIRE DE CREATIONS AUDIOVISUELLES ET GRAPHIQUES	0,00	8 062,20
COLLECTIF MIDJO	0,00	1 468,00
COLLECTIF TROIS TIERS	0,00	35,00
COMIDEE, COMITE DE REFLEXION	0,00	34,00
COMITE ACTION PALESTINE	0,00	516,00
COMITE DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'URBANISME, DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RESPECT DE LA SECURITE - CAUDERES	0,00	1 426,92
COMITE DE QUARTIER DE CAUDERAN - CQC	0,00	3 737,00
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'UNION FRANCAISE DES OEUVRES LAIQUES D'EDUCATION PHYSIQUE - UFOLEP	0,00	5 295,50
COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY DE LA GIRONDE	0,00	2 148,00
COMITE DEPARTEMENTAL DU SPORT ADAPTE DE LA GIRONDE (CDSA 33)	0,00	216,00
COMITE DES FETES DE BACALAN, BLANQUI ET CLAVEAU	0,00	8 909,90
COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA GIRONDE	0,00	270,00
COMITE FRANCAIS POUR LE FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE - UNICEF FRANCE	0,00	2 024,00
COMITE LAICITE REPUBLIQUE (CLR)	0,00	72,00
COMITE LOCAL DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE BORDEAUX (CLOS)	0,00	1 626,00
COMITE PALESTINE 33	0,00	1 879,10
COMITE REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE ET D'EDUCATION POPULAIRE DE NOUVELLE-AQUITAINE	0,00	1 658,00
COMITE REPRESENTATIF DES IDENTITES SOURDES - CRIS	0,00	411,00
COMMUNAUTE CAMEROUNAISE DE BORDEAUX (CCB)	0,00	935,00
COM'ON	0,00	681,00
COMPAGNIE ARTISTIQUE YAKKA (CIEYAKKA)	0,00	121,00
COMPAGNIE ARTS EN PARTAGE	0,00	578,00
COMPAGNIE BETTY BLUES (THEATRE ET MUSIQUE)	0,00	1 147,00
COMPAGNIE CRU DES SENS	0,00	4 876,00
COMPAGNIE EN APARTE	0,00	1 698,00
COMPAGNIE GILBERT TIBERGHEN	0,00	1 584,00
COMPAGNIE INDIRA	0,00	1 435,00
COMPAGNIE LES SOUTERRAINES	0,00	2 880,00
COMPAGNIE MECHANIC	0,00	172,00
COMPAGNIE PANIK	0,00	15 914,99
COMPAGNIE TRIPLE AAA	0,00	650,00
COMPETENCES EN TEMPS PARTAGE GUYENNE - CTP GUYENNE	0,00	6 320,00
CONGRES ET EXPOSITIONS DE BORDEAUX - CEB	0,00	28 700,00
CONSEIL CITOYENS DE BACALAN (CCB)	0,00	267,62
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE LA GIRONDE	0,00	331,00
CONSERVATOIRE DE LA LANGUE RUSSE ET DE SES FETES TRADITIONNELLES	0,00	1 350,00
COORDINATION REGIONALE ADDICTIONS NOUVELLE-AQUITAINE	0,00	2 856,92
CORPS CROISES	0,00	3 632,00
COUP D'POUCE 33	0,00	1 008,00
CULTIVER L'EQUILIBRE	0,00	72,00
CULTURE-S	0,00	2 872,97
DAKHLA OUED EDDAHAB 1884	0,00	35,00
DANS SON ENVOL	0,00	452,00
DANTE ALIGHIERI	0,00	549,44
DEALERS DE SCIENCE	0,00	1 743,56
DEBOUT LA FRANCE DEBOUT LA REPUBLIQUE (DLF-DLR)	0,00	414,00
DEFENSE DE LA LANGUE FRANCAISE	0,00	177,00
DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	0,00	5 791,50
DES JARDINS, DES VOISINS	0,00	130,14
DHAGPO BORDEAUX	0,00	1 726,30
DIRTY DEVILS DARTS CLUB	0,00	395,00
DIVAN D'OUEST	0,00	98,00
DOJO	0,00	5 680,62
DOUBADIDOU	0,00	534,00
DRAG RACING TEAM - DRT	0,00	2 968,08

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
D'SIGN	0,00	107,00
DU SOLEIL DANS LES PIEDS	0,00	2 429,40
DUTCH CONNECTION BORDEAUX - DCBDX ASSOCIATION	0,00	270,00
EBS LE RELAIS VAL DE SEINE - LE RELAIS GIRONDE	0,00	771,79
ECLOSION ET PERSPECTIVE	0,00	1 574,00
ECOLE CHINOISE DE BORDEAUX	0,00	384,00
ECOLE ESSENTIALISTE	0,00	480,00
ECOUTER POUR COMPRENDRE	0,00	27,00
ECOUTER SON CORPS	0,00	4 392,00
EKLEKTIKK	0,00	1 750,00
EL MOTIVO TANGO BORDEAUX	0,00	1 241,00
EMMAUS	0,00	24 854,82
EN MARCHÉ - EMA	0,00	4 184,00
ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION DE LA GIRONDE - EFA 33	0,00	3 033,00
ENFANTS ET SANTE FRANCE AQUITAINE	0,00	24,00
ENSEMBLE ORCHESTRAL MOLTO ASSAI	0,00	5 803,17
ENSEMBLE VOCAL MARTENOT DE GIRONDE	0,00	1 727,92
ENSEMBLE VOCAL VARIANCE MELODIE	0,00	7 540,00
ENTENTE SPORTIVE 33 DEPARTEMENT PREFECTURE	0,00	3 348,00
EPILEPSIE-FRANCE (E-F)	0,00	475,66
ERASMUS STUDENT NETWORK BORDEAUX - ESN BORDEAUX	0,00	222,00
ESPACE BIOETHIQUE AQUITAINE	0,00	452,00
ESPACE DECOUVERTE MADAGASCAR (EDM)	0,00	736,00
ESPACE DIALOGUE WEBRADIO	0,00	451,00
ESPACES MARX AQUITAINE BORDEAUX GIRONDE - EXPLORER, CONFRONTER, INNOVER	0,00	631,96
ESPRIT BORDEAUX	0,00	3 267,00
ESSPLICITE	0,00	1 682,00
ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG NOUVELLE AQUITAINE	0,00	14 070,00
ETHNOTOPIES	0,00	1 187,70
ETUDIANTS MAROCAINS DE BORDEAUX - EMB	0,00	1 618,00
EURO FROGGIES	0,00	540,00
EUROFEEL	0,00	221,13
EUROPEAN MENTORING & COACHING COUNCIL, L'ASSOCIATION EUROPEENNE DE COACHING - EMCC FRANCE, L'ASSOCIATION EUROPEENNE DE COACHING	0,00	229,00
EUTERPE PROMOTION	0,00	25 200,00
EVE THINK TANK	0,00	115,00
EVOLUTION	0,00	18 900,00
EXPLORATION DU MOUVEMENT	0,00	1 333,00
EXPLORER LE SENTIR	0,00	1 254,00
FANFARE TURBO DIESE 2000	0,00	3 640,00
FC BORDEAUX.DEALS	0,00	298,00
FEDERATION DEPARTEMENTALE DU SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	0,00	19 487,00
FEDERATION DES ACCOMPAGNATEURS A L'AUTO-PRODUCTION ET A L'ENTRAIDE DANS LE BATIMENT (FEDAC)	0,00	196,00
FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE DE LA GIRONDE - APEL DE LA GIRONDE	0,00	453,00
FEDERATION DES ASSOCIATIONS FAMILIALES CATHOLIQUES DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE - AFC	0,00	453,00
FEDERATION DES CENTRES SOCIAUX DE LA GIRONDE	0,00	291,00
FEDERATION DES MAISONS DES LYCEENS - FDML	0,00	2 715,00
FEDERATION FRANCAISE DES PSYCHOLOGUES ET DE PSYCHOLOGIE - FFPP	0,00	18 200,00
FEDERATION GIRONDINE DE LA LIBRE Pensee	0,00	57,00
FEDERATION NATIONALE COMPAGNONNIQUE DES METIERS DU BATIMENT (FNCMB) ET AUTRES ACTIVITES	0,00	76 160,00
FEDERATION NATIONALE DES ELUS REPUBLICAINS ET RADICAUX - FNERR	0,00	846,00
FEDERATION NOUVELLE AQUITAINE DES MAISONS PLURIPROFESSIONNELLES DE SANTE (FNAMPOS)	0,00	70,00
FEDERATION REGIONALE D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE NOUVELLE-AQUITAINE - FRAB NOUVELLE AQUITAINE	0,00	290,00
FEDERATION REGIONALE DES DECORES DU TRAVAIL NOUVELLE-AQUITAINE (FRDT)	0,00	356,84
FEMMES D'IMPACT DE LA NOUVELLE AQUITAINE	0,00	451,00
FEMMES INTERNATIONALES MURS BRISES	0,00	527,00
FESTIVAL DU FILM NAVAL	0,00	487,00
FISH AND SHOES	0,00	16 506,70
FLEET OF FEET	0,00	1 303,00
FNAC SUD-OUEST	0,00	380,00
FOENIX	0,00	11 433,82
FOIRE AUX PLAISIRS DE BORDEAUX	0,00	7 700,00
FONDA SUD-OUEST	0,00	35,00
FONDATION COS ALEXANDRE GLASBERG	0,00	44,00
FONDATION DE FRANCE	0,00	12 990,00
FONDATION MAISON DE LA GENDARMERIE	0,00	5 389,00
FONDATION POUR LA CULTURE ET LES CIVILISATIONS DU VIN	0,00	69 900,00
FOOT BALL CLUB BORDEAUX AQUITAINE 33	0,00	226,50
FOOTBALL CLUB DE LA PRESSE BORDELAISE - FCPB	0,00	209,00
FOOTBALL CLUB LE BON JOUET	0,00	264,00
FOOTBALL CLUB NOBI NOBI	0,00	264,00
FOOTBALL-CLUB BORDEAUX OCEAN	0,00	143,00
FOOTBALL-CLUB ROUGE	0,00	44,00
FORCE FEMMES	0,00	3 215,52
FORMEAUJARDIN	0,00	498,00
FORRO BORDEAUX	0,00	1 392,40
FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE ALIENOR-D'AQUITAINE DE CASTILLON-LA-BATAILLE	0,00	108,00
FRANCE ALZHEIMER GIRONDE	0,00	35,00
FRANCE MEDIATION RESEAU D'ACTEURS DE LA MEDIATION SOCIALE	0,00	1 473,00
FRANCE PARKINSON	0,00	903,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
FRANCE PLURI/AILES	0,00	582,00
FREEFIT CONCEPT - BORDEAUX	0,00	2 548,00
GANAPATI	0,00	104,00
GARGANTUA	0,00	5 600,00
GASP'ART	0,00	747,94
GEM "LES NEUROFESTIFS 33"	0,00	339,00
GENERATION.S	0,00	745,00
GENERATIONS FUTURES	0,00	774,62
GIRONDE ROUMANIE ECHANGES ET CULTURE	0,00	191,80
GLOBAL MVNT DANCE CLASS & CO	0,00	1 050,00
GRAINES DE SOLIDARITE	0,00	1 008,00
GRAINES D'ELEVES ASSOCIATION DE PARENTS INDEPENDANTS	0,00	1 209,00
GROUPE AQUITAİN DE LA SOCIETE PSYCHANALYTIQUE DE PARIS	0,00	3 143,00
GROUPE ATTAC 33	0,00	1 214,00
GROUPE KEDGE BUSINESS SCHOOL	0,00	2 625,14
GROUPE SOS SOLIDARITES	0,00	1 518,00
GROUPE VOCAL ARPEGE DE BORDEAUX	0,00	417,65
GROUPEMENT DES EDUCATEURS SANS FRONTIERES - GREF	0,00	156,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BORDEAUX LOUCHEUR	0,00	1 984,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE CHAUFFOUR	0,00	1 512,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE LESCURE	0,00	7 830,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE PERGOLA STEHELIN	0,00	8 568,00
HANDI CHIENS	0,00	35,00
HANDICAP INTERNATIONAL	0,00	953,14
HAPPYTRANSFORM	0,00	450,00
HARMONIE STRETCH ET DETENTE	0,00	3 320,00
HELIOS EVENEMENTS	0,00	676,00
H'NORD, ASSOCIATION POUR UNE COOPERATIVE D'HABITANTS A BORDEAUX-DUPATY	0,00	1 059,00
HOLL FRANCE	0,00	62,00
HYPNOSE HUMANISTE ET ERICKSONNIENNE DE BORDEAUX	0,00	94,00
ICRONOS ASSOCIATION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARCHEOLOGIQUE	0,00	5 870,00
ILÉ ONA	0,00	3 640,00
ILOT DES MOTS	0,00	3 600,00
'IMPACT'	0,00	2 325,00
IMPACTS 33	0,00	71 447,34
IN PEACE EVENT	0,00	1 113,00
INCROYABLES COMESTIBLES BORDEAUX	0,00	72,00
INNER WHEEL CLUB DE BORDEAUX	0,00	634,00
INSTANCE REGIONALE D'EDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTE NOUVELLE-AQUITAINE (IREPS NOUVELLE-AQUITAINE)	0,00	57,00
INSTANT SOPHRO	0,00	24,00
INSTITUT BOUDDHISTE TIBETAİN KADAM TCHEULING	0,00	339,00
INSTITUT CULTUREL AFRICAİN (ICA)	0,00	107,00
INSTITUT DE JOURNALISME BORDEAUX AQUITAINE	0,00	1 386,00
INSTITUT REGIONAL DES SOURDS ET DES AVEUGLES - IRSA	0,00	1 178,94
JAI DHARMA	0,00	483,00
JARDIN PARTAGE DU PARC RIVIERE (J2PR)	0,00	175,00
JARDINS ET SANTE, JARDINS OUVERTS AU SERVICE DE LA SANTE	0,00	812,00
JEUNE BALLET D'AQUITAINE	0,00	3 996,76
JEUNESSE HABITAT SOLIDAIRE (JHAS)	0,00	1 182,00
JEUNESSE NOUVEAU REGARD (JNR)	0,00	790,00
JOLIE PETITE MAMAN (JPM)	0,00	219,60
JOYEUSE COQUILLE	0,00	800,00
JUDO-CLUB GIRONDIN OMNISPORTS	0,00	9 760,50
KALEIDOSCOPE ET CIE	0,00	646,00
KAN-KRA TEAM	0,00	6 624,00
KELE	0,00	37,00
KILOMBO KINTWADI	0,00	1 635,00
KINO SESSION	0,00	2 269,00
KJ ENTRECHATS	0,00	1 779,00
KOİDOUKAI	0,00	1 728,00
KOOKIE'S SCHOOL	0,00	201,00
KUNG-FU WUSHU ACADEMIE (KFWA)	0,00	2 637,00
LA BELLA BORDEAUX	0,00	908,80
LA CIGUE	0,00	240,00
LA CLÉ DES ONDES	0,00	35,00
LA CLOCHE	0,00	71,00
LA COMEDIE TRIBALE - LCT	0,00	1 198,00
LA COMPAGNIE "LES FOUS DE LA RAMPE"	0,00	2 232,00
LA COMPAGNIE "SAUVE QUI PEUT !"	0,00	2 356,00
LA COOP	0,00	2 616,00
LA COUR DES ENFANTS	0,00	116,36
LA FUMAINERIE	0,00	650,00
LA GRANDE CAUSERIE	0,00	17,00
LA LIBERTE VOCALE	0,00	1 985,00
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION OEUVRES LAIQUES DE LA GIRONDE	0,00	5 119,50
LA MAISON DE LOUIS	0,00	546,00
LA MAISON DE SOI	0,00	961,00
LA MAISON SOUDANAISE A BORDEAUX LMSB	0,00	1 374,00
LA MANNE EUROPE	0,00	2 001,14
LA MANUFACTURE ATLANTIQUE	0,00	8 605,30

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
LA NUIT DU HANDICAP	0,00	1 469,71
LA PETITE COMMUNE	0,00	334,16
LA PLUME ET L'OREILLE	0,00	432,00
LA REVERB'	0,00	148,00
LA ROUTE DES VINS	0,00	78,00
LA TRIBUNE MONTESQUIEU	0,00	639,00
L'A. AGENCE CULTURELLE NOUVELLE-AQUITAINE	0,00	761,00
L'ABE'ART	0,00	1 750,22
L'ABELLE COMPAGNIE ISABELLE CHEVEAU	0,00	339,00
L'ACLE - LA MAISON DES PARENTS ET DES MINEURS	0,00	1 925,00
LAICITE 33	0,00	27,00
L'AMICALE DES CHINOIS DU SUD-OUEST (ADCSO)	0,00	2 202,82
L'ASAFAL (L'ASSOCIATION AFRIQUE AMERIQUE LATINE)	0,00	57,00
L'ASSOCIATION DE LA REVUE	0,00	2 259,00
L'ASSOCIATION DES BISSAU-GUINEENS	0,00	282,00
L'ATELIER BUDGETAIRE	0,00	35,00
L'ATELIER DES COOPERATIVES D'HABITANTS (@COOP)	0,00	178,00
L'ATELIER DU RIRE CLUB DE RIRE DE SAINT SULPICE ET CAMEYRAC	0,00	1 023,77
L'ATEUL	0,00	312,69
LATINO MEX BORDEAUX	0,00	4 603,76
LAXMI GIRONDE	0,00	523,50
LE CLUB HENRY DAVID THOREAU & CIE	0,00	204,00
LE LABO DES HISTOIRES SECTION SUD-ATLANTIQUE	0,00	7 850,60
LE LEVAIN HABITATS JEUNES SIMONE NOAILLES	0,00	479,00
LE MERIDIEN BORDEAUX	0,00	4 144,40
LE PETIT INSTITUT DE CHINE : ECOLE D'ARTS MARTIAUX ET CULTURE CHINOISE	0,00	1 718,10
LE PLI	0,00	1 909,63
LE POQUELIN THEATRE	0,00	3 352,04
LE P'TIT BEBERT	0,00	452,00
LE RESEAU SALARIAT DE LA GIRONDE	0,00	24,00
LE SATELLITE, ASSOCIATION D'ACTIVITE D'EMPLOI, LABEL MUSICAL, EDITORIAL PLATEFORME DE PRODUCTION, DIFFUSION, FORMATION	0,00	904,00
LE TRAIN DU SOMMEIL	0,00	225,00
L'ENTRAIDE PHILOSOPHIQUE	0,00	1 104,00
LEO CLUB BORDEAUX INTERNATIONAL - LBI	0,00	553,00
LES 3 A - COMPAGNIES ASSOCIEES	0,00	37,00
LES AMIS DE LA MACHINE A LIRE	0,00	453,00
LES AMIS DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE BORDEAUX - LES AMIS DE L'OHB	0,00	7 700,00
LES AMIS DE SAINTE GENEVIEVE (ASG)	0,00	339,42
LES AMIS DE SUPERCOOP	0,00	508,78
LES AMIS DU LIVRE ANCIEN ET MODERNE (ALAM)	0,00	2 168,46
LES ANCIENS DE BACALAN CLAVEAU	0,00	1 813,10
LES ARAIGNEES PHILOSOPHES	0,00	34,00
LES BIENVEILLEURS - LE COLLECTIF	0,00	452,00
LES BORDELUCHES	0,00	4 633,00
LES CLOWNS STETHOSCOPES	0,00	6 024,00
LES COUCOUS	0,00	37,00
LES DOSSIERS D'AQUITAINE ET D'AILLEURS	0,00	2 223,50
LES EMOBINES	0,00	38,00
LES FEES REIKI	0,00	17,00
LES FILS DU TONAIRE	0,00	1 262,93
LES FRANCAIS	0,00	182,00
LES GARDIENNES DE LA TERRE	0,00	992,00
LES HEBERGEURS SOLIDAIRES DE BORDEAUX	0,00	177,00
LES IMPROVISATEURS ANONYMES	0,00	540,00
LES INDEPENDANTS PLASTICIENS DE BORDEAUX	0,00	800,00
LES JARDINIERS DU LAC	0,00	105,00
LES JOIES HUMAINES	0,00	1 746,61
LES MARINS DE LA LUNE	0,00	473,52
LES MUSCLES BORDELAIS	0,00	33,00
LES PETITS BAMBOUS	0,00	1 715,00
LES PETITS FRERES DES PAUVRES	0,00	227,00
LES PIEDS SUR TERRE	0,00	1 445,34
LES RECYCLETES	0,00	24,00
LES RENCONTRES D'AQUITAINE	0,00	11 200,00
LES RIVERAINS DU STADE PROMIS	0,00	35,00
LES SALINIERS ASSOCIATION SPORTIVE	0,00	561,00
LES SCHINI'S	0,00	2 666,00
LES TETES DE L'ART	0,00	3 090,00
LES VAILLANTS DE SAINT SEURIN	0,00	200,59
L'ESSAIM THEATRE D'IMPROVISATION	0,00	3 729,00
L'ETUDIANT	0,00	3 500,00
LIGUE D'AQUITAINE D'ATHLETISME	0,00	116,40
LIGUE FRANCAISE POUR LA DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN (LDH) ET LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	0,00	540,00
LIGUE NATIONALE DE RUGBY	0,00	93,50
LIONS CLUB BORDEAUX TOURNY	0,00	697,10
LIONS CLUB DE BORDEAUX CAUDERAN	0,00	482,50
LIONS-CLUB BORDEAUX-MASCARET	0,00	20,10
L'ITALIEN AUTREMENT	0,00	216,00
LO TALHIER - ATELIER MUSIQUE ET DANSE TRADITIONNELLES DE BORDEAUX-CAUDERAN	0,00	722,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
L'OSTAU OCCITAN (SECTION DE L'INSTITUT D'ETUDES OCCITANES POUR LE DEPARTEMENT DE LA GIRONDE)	0,00	2 225,48
LUDOLUDIK	0,00	1 566,17
LUNE BLEUE PROJECT	0,00	294,29
L'UNIVERSITE DEMOCRATE	0,00	452,00
LUSO KIZOMBA	0,00	3 758,40
LYSIAS-BORDEAUX	0,00	182,00
MACCABI SPORTS DE BORDEAUX	0,00	458,00
MAGNETOGRAMMES ASSOCIATION	0,00	8 002,00
MAIONS UNION DES COACHS PROFESSIONNELS CERTIFIES D'ETAT	0,00	704,00
MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT BORDEAUX-AQUITAINE	0,00	33 539,00
MAISON DES METIERS DE L'IMPRIMERIE - AMHITEIM	0,00	26 136,00
MAISON DU CERVEAU	0,00	1 247,00
MANDORA	0,00	10 216,46
MANECOUNDA	0,00	630,00
MANTA PLONGEE	0,00	5 899,74
MASCARONS THEATRE	0,00	6 006,00
MEMOIRES ET PARTAGES	0,00	2 918,49
MENSA AQUITAINE	0,00	479,00
METRO DE BORDEAUX	0,00	340,00
MIAGE BORDEAUX EVENEMENTS	0,00	1 562,00
MILLE ET UNE CULTURES	0,00	1 739,00
MINE DE RIEN	0,00	4 366,86
MLG SOUL	0,00	420,00
MONSIEUR ALEXANDRE DUPEYRON	0,00	4 477,71
MOTO CLUB HEXAGON 33	0,00	9 920,00
MOUVEMENT ATD QUART MONDE	0,00	16 369,10
MOUVEMENT EUROPEEN FRANCE-GIRONDE	0,00	837,00
MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL, FEDERATION REGIONALE DE LA NOUVELLE DITE "LE PLANNING FAMILIAL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE"	0,00	1 457,00
MUNDART	0,00	1 584,00
MUSIC'S COOL	0,00	3 840,00
MY KARTEL	0,00	696,00
MYL ASANA YOGA	0,00	992,00
N@LIVH NOUVELLE AQUITAINE ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES IST, LE VIH ET LES HEPATITES	0,00	791,00
NAÇAO PALMARES CAPOEIRA DE BORDEAUX	0,00	1 530,00
NAFASSY BORDEAUX	0,00	35,00
NEELA CHANDRA	0,00	964,66
NIRE LAGUNA THOMAS	0,00	5 435,63
NOTRE ITALIE	0,00	149,00
NOTRE-DAME DES BARRAILS	0,00	37 520,00
NOUVELLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (NGRH)	0,00	182,00
NOUVELLES TRACES	0,00	705,00
NOYAU DE CULTURE	0,00	480,00
NVL/CRALEJ - NOUS VOULONS LIRE !/CENTRE DE RECHERCHE ET DE RESSOURCES AQUITAIN DU LIVRE, DE LA LECTURE ET DE LA LITTERATURE D'ENFANCE ET DE JEUNESSE	0,00	11 081,60
OCTANDRE	0,00	1 295,00
ODE, ORGANISATEUR D'EVENEMENTS	0,00	3 141,86
OEUVRE D'ORIENT	0,00	453,00
OGEC SAINTE MARIE BASTIDE (ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE)	0,00	182,00
OH MY BIO! LOCALEMENT BON	0,00	327,80
OLA RADIO	0,00	3 414,56
ON EST ENSEMBLE	0,00	938,00
ON EST LA	0,00	182,00
ON MOVE	0,00	73,00
OPERA BASTIDE	0,00	270,00
OPUS 33	0,00	3 549,00
ORDRE DES ARCHITECTES DE NOUVELLE-AQUITAINE	0,00	7 700,00
ORGANISME DE GESTION DE L'ECOLE CATHOLIQUE DU BON PASTEUR - OGEC BON PASTEUR	0,00	1 129,00
ORIENTATION ET REEDUCATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS DE LA GIRONDE - OREAG	0,00	5 747,40
OVALE CITOYEN	0,00	310,00
OZIMAGES	0,00	1 085,00
P.L.BORDEAUX	0,00	3 500,00
PARLECOUTER	0,00	337,00
PAS-SAGE	0,00	1 366,00
PAUSE YOGA	0,00	899,00
PAUSE-CAFE	0,00	1 236,55
PENA MADRIDISTA DE BORDEAUX	0,00	693,00
PERES & FILS RUGBY 33	0,00	2 730,00
PETANQUE BACALANAISE	0,00	8 430,74
PHENIX DE BELCIER	0,00	7 642,36
PHOTO CLUB DE BORDEAUX	0,00	3 148,00
PICTUR'ART	0,00	2 090,00
PLATEFORME ETP NOUVELLE AQUITAINE - ETHNA	0,00	34,00
POLAR EN CABANES - LES AMIS DE CHESTER HIMES EN AQUITAINE, A ARCACHON ET SUR LE BASSIN (ACHAAB)	0,00	496,49
POLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE DE BORDEAUX AQUITAINE - PESMD	0,00	455 735,00
POLYCAP 33	0,00	451,00
POUR UN COMMERCE ETHIQUE DE L'ART, RENCONTRES, TOURISME - PUCEART	0,00	35,00
PRISME	0,00	10 991,75
PROF'APA	0,00	1 080,00
PSYCHOLOGUES DU MONDE NOUVELLE-AQUITAINE	0,00	315,00
QIGONG ATTITUDE	0,00	1 512,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
RACINES COREENNES, ASSOCIATION DES FRANCAIS ADOPTES D'ORIGINE COREENNE	0,00	98,00
RAGNAROCK	0,00	1 653,00
RAGNAROCK COMBAT	0,00	2 480,00
RASSEMBLEMENT DES ELUS LOCAUX POUR LA NOUVELLE-AQUITAINE - RELPA	0,00	2 032,00
RASSEMBLEMENT DU PEUPLE SOUVERAIN POUR UNE FRANCE INDEPENDANTE ET UNE REPUBLIQUE SOCIALE	0,00	902,00
RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES GIRONDINES	0,00	94,00
REGARDS CROISES - UN AUTRE REGARD SUR LE MONDE	0,00	264,00
REGION NOUVELLE AQUITAINE SOURDS LGBT	0,00	35,00
RELAIS AMICAL MALAKOFF MEDERIC BORDEAUX AQUITAINE	0,00	1 369,00
RELATION ENTREPRISES TECH DE CO	0,00	452,00
REPAIR CAFE BORDEAUX	0,00	960,00
RESEAU NATIONAL DES PROFESSIONNELS DE LA SOPHROLOGIE EXISTENTIELLE	0,00	237,00
RESEAU PERINAT NOUVELLE AQUITAINE	0,00	2 989,00
RESEAU RESPIRATOIRE D'AQUITAINE (AQUI RESPI)	0,00	673,13
RESEAU SALARIAT	0,00	12,00
RESEAUX ADOS GIRONDE	0,00	121,00
RESISTANCE GABONAISE DE BORDEAUX (RG33)	0,00	1 436,00
RESOSUP (RESEAU DES OBSERVATOIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR)	0,00	176,00
RESTAURANTS DU COEUR - RELAIS DU COEUR DE LA GIRONDE	0,00	26 429,32
RESTONS CALMES ! (DANS LA DIGNITE)	0,00	6 818,82
ROCK'N SWING CLUB	0,00	55 400,00
ROTARY CLUB DE BORDEAUX-OUEST	0,00	57,00
ROTARY-CLUB BORDEAUX MONTAIGNE	0,00	1 660,14
ROUES LIBRES	0,00	334,00
SAINT MARTIN BORDEAUX CULTURAL CONNECTIONS	0,00	722,00
SALAM	0,00	1 452,00
SARAH (HABITAT POUR ACTIFS ET RETRAITES, AUTONOMES ET SOLIDAIRES)	0,00	620,00
SCIENCES ET CONSCIENCES	0,00	1 352,00
SE CANTO BASTIDE	0,00	1 610,00
SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE (DELEGATION DE LA GIRONDE)	0,00	8 976,00
SECUCAF BORDEAUX FOOTBALL D'ENTREPRISE	0,00	3 253,00
SERVI EN LOCAL	0,00	134,00
SHAMENGO	0,00	3 169,07
SIDACTION	0,00	10 500,00
SLOT RACING CLUB DE BORDEAUX - SRCB	0,00	792,00
SO COOPERATION	0,00	946,00
SOCIETE BORDELAISE D'AQUARELLE	0,00	4 543,00
SOCIETE DE GEOGRAPHIE DE BORDEAUX	0,00	3 706,00
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE DES BEAUX-ARTS DE BORDEAUX	0,00	11 813,00
SOCIETE DES BIBLIOPHILES DE GUYENNE	0,00	6 640,00
SOCIETE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR - COMITE DE BORDEAUX	0,00	131,00
SOCIETE D'HORTICULTURE, D'ARBORICULTURE ET DE VITICULTURE DE CAUDERAN	0,00	37 300,00
SOCIETE FRANCAISE DE PSYCHOTHERAPIE PSYCHANALYTIQUE DE GROUPE	0,00	737,00
SOCIETE HIPPIQUE DE LEOGNAN	0,00	903,36
SOFILM SUMMERCAMP	0,00	8 352,66
SOLIDARITE ET PROGRES	0,00	480,00
SOLIHA UNION REGIONALE NOUVELLE AQUITAINE	0,00	86,00
SONG LONG BORDEAUX	0,00	3 870,00
SOS GLOBI NOUVELLE AQUITAINE	0,00	475,00
SOS HEPATITES FEDERATION	0,00	251,00
SOS SUPER MAITRESSE - COACHING SCOLAIRE	0,00	822,00
SPECIAL OLYMPICS FRANCE (SOF)	0,00	1 081,97
SPHERE CPP BORDEAUX	0,00	813,00
SPORT ADDICT	0,00	7 222,50
SPORT EMPLOI	0,00	88,00
SPORT INITIATIVE ET LOISIR BLEU (SIEL BLEU)	0,00	594,00
SPORT, EVOLUTION, ARTS ENERGETIQUES	0,00	1 476,00
STADE BASTIDE BORDEAUX BENAUGE - S3B	0,00	27 816,26
STOP AND GO DANCE 33	0,00	2 016,00
STREET WORKOUT BORDEAUX	0,00	1 040,22
SUCETTES ET COMPAGNIE	0,00	2 807,00
SUD-OUEST SOLIDARITE	0,00	734,50
SUKHALI DEVELOPPEMENT LOCAL PAR LES FEMMES AU SENEGAL	0,00	24,00
SUNDUB	0,00	296,64
SUR LES PAS D'HYPATIE	0,00	81,00
SURFRIDER FOUNDATION EUROPE	0,00	395,04
SYPRES	0,00	1 121,00
TAI CHI ETRE SUD GIRONDE	0,00	1 023,00
TANGO BORDEAUX	0,00	897,36
TANGO MILONGUERO BORDEAUX	0,00	836,00
TASHI DELEK BORDEAUX ASSOCIATION GIRONDINE POUR LE TIBET	0,00	24,00
TCHERNOBLAYE	0,00	497,00
TEDUA	0,00	111,00
TEDX IN BORDEAUX	0,00	650,00
TENNIS CLUB DE BORDEAUX	0,00	11 449,60
TERIYA	0,00	2 232,00
TERRE ANTHROPOSOPHIE	0,00	134,00
TERRE DE LIENS AQUITAINE	0,00	85,00
TERRES EN VILLE	0,00	136,00
TERTIO	0,00	35,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
THEATR'ACTION	0,00	1 186,00
THEATRE EN ANGLAIS	0,00	277,86
THIANT GUI	0,00	35,00
THOTH CIVILISATIONS SANS FRONTIERES	0,00	582,00
TIBI GLORIA	0,00	1 131,14
TINY LAB	0,00	61,00
TOURING PEDESTRE BORDELAIS	0,00	639,00
TOUS AZIMUTS	0,00	2 429,88
TOUT CEREBROLESE ASSISTANCE	0,00	7 134,00
TRACE UNE DIAGONALE	0,00	1 607,00
TREMLIN UTC	0,00	27,00
TRIBU D'IMPROVISATION DES POETES ITINERANTS (TIPI)	0,00	4 729,97
TRISOMIE 21 AQUITAINE	0,00	812,00
TROLL ME TENDER (TROLL MOI TENDREMENT)	0,00	380,10
TROUPE D'IMPROVISATION THEATRALE D'AQUITAINE NOBLE SCENE (TITANS)	0,00	3 048,00
UKRAINE AMITIE (UA)	0,00	1 165,00
UN SOURIRE, UN ESPOIR POUR LA VIE	0,00	7 700,00
UNESCO - UNITED NATION EDUCA SCIENT CULTUR ORGANI	0,00	1 750,00
UNION AFRIQUE CARAIBES (UAC)	0,00	148,00
UNION ALCOOLIQUES ANONYMES	0,00	1 008,00
UNION COOP DE LA PAGE BLANCHE	0,00	709,50
UNION DES AVEUGLES ET DEFICIENTS VISUELS	0,00	1 353,60
UNION DES ETUDIANTS VIETNAMIENS A BORDEAUX	0,00	938,00
UNION DES FAMILLES LAIQUES DE BORDEAUX - UFAL BORDEAUX	0,00	24,00
UNION GENERALE SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE D'AQUITAINE (UGSEL)	0,00	3 289,16
UNION GIRONDINE DES RETRAITES MILITAIRES, ANCIENS MILITAIRES ET DE LEURS CONJOINTS (URM 33)	0,00	350,00
UNION LAIQUE DES CAMPEURS RANDONNEURS - ULCR	0,00	17,00
UNION NATIONALE DES ACCORDEONSITES DE FRANCE	0,00	158,00
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE - DIRECTION REGIONALE	0,00	10 660,75
UNION POPULAIRE REPUBLICAINE UPR	0,00	854,00
UNION POUR LE DEVELOPPEMENT DU BUDO - UDB	0,00	1 152,00
UNIVERSITE POPULAIRE DE BORDEAUX - UPB	0,00	2 120,00
UTOPIA COLLECTIF CINEMA	0,00	7 700,00
U-TOPOS ASSOCIATION DES ETUDIANTS ET DIPLOMES DE L'IATU	0,00	214,10
VA K BAND	0,00	1 062,00
VACANCES ANIMATION LOISIRS TOURISME 33 - VALT 33	0,00	480,00
VAHINE ORA	0,00	1 509,00
VARIETES CLUB DE BORDEAUX - VCB	0,00	660,00
VIGILANCE OGM 33	0,00	216,00
VILLA 88	0,00	1 281,85
VILLAGE D'AUDEGE	0,00	405,66
V'INSEEC BORDEAUX, VINS ET SPIRITUEUX	0,00	918,00
VISIONS PARTAGEES	0,00	456,00
VISITE DES MALADES DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE - VMEH	0,00	993,74
VOISINAGES	0,00	534,00
VOVINAM VIET VO DAO - CLUB DE BORDEAUX CHAUFFOUR	0,00	2 880,00
VOVINAM VIET VO DAO CLUB DU GRAND PARC	0,00	2 449,00
WANTED RADIO (WD)	0,00	1 520,00
WEJOB	0,00	57,00
WELCOME BORDEAUX (RESEAU D'HOSPITALITE POUR DES DEMANDEURS D'ASILE DANS LA REGION DE BORDEAUX)	0,00	5 820,00
WHITE EAGLE DANCE COMPANY, LEILA DA ROCHA	0,00	678,00
WIMOOV	0,00	27,00
WINTEGREAT	0,00	114,00
WISE SCA (WELSH, IRISH, SCOTTISH & ENGLISH SPORTING & CULTURAL ASSOCIATION)	0,00	112,00
WOXIA CLAN	0,00	11 068,00
YES WE CAMP	0,00	10 650,00
YOBALEMA	0,00	10 432,30
YOGA ET YOGA	0,00	940,00
YOG'A LA VIE	0,00	1 600,00
YOGA SPORTS FRANCE AQUITAINE (YSFA)	0,00	264,90
YOGHINY	0,00	5 665,50
ZANSHIN CLUB	0,00	13 860,00
ZERO WASTE BORDEAUX	0,00	362,00
ZIDRE BURKINA SOLIDARITE	0,00	35,00
ZINGARO	0,00	21 700,00
ASSHUME	100,00	0,00
COULEURS GARONNE	150,00	0,00
SOCIETE DE PHILOSOPHIE DE BORDEAUX	150,00	0,00
ASSOCIATION DU MASTER DE COLLECTIVITES TERRITORIALES DE BORDEAUX	200,00	0,00
ASS-TECH (ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE TECHNIQUES DU DEVELOPPEMENT)	200,00	446,00
FETE LE MUR BORDEAUX GIRONDE AQUITAINE	200,00	587,80
LE PROTOCOLE	200,00	0,00
LISA, INSTITUT DU SEIN D'AQUITAINE	200,00	73,00
OFFICE AQUITAIN DE RECHERCHES, D'ETUDES, D'INFORMATION ET DE LIAISON SUR LES PROBLEMES DES PERSONNES AGEES - OAREIL	200,00	79 935,00
LE COLLECTIF DES JARDINIERS URBAINS	240,00	0,00
AMICALE LAIQUE ALBERT THOMAS	250,00	0,00
MUSIQUES ET TRADITIONS	250,00	0,00
MOTS ET MERVEILLES	253,00	0,00
ARTS MARTIAUX SHAOLIN BORDEAUX	255,00	11 061,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
AMICALE DES PARACHUTISTES DU SUD-OUEST	300,00	0,00
AQUICEDRE	300,00	40,56
AUTOUR D'UNE CREPE	300,00	0,00
INSTITUT DES AFRIQUES	300,00	0,00
MAISON D'ACCUEIL ET D'INFORMATION 33 - MAI 33	300,00	0,00
RALLIEMENT POUR LA MEMOIRE DES COMBATTANTS DE LA BRIGADE CARNOT - MEDOC ET POINTE DE GRAVE	300,00	0,00
SUR NOS GARDES	300,00	94,00
ASSOCIATION PEDAGOGIQUE DE L'ECOLE MONTGOLFIER	320,00	658,80
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS EVADES DE FRANCE (GUERRE 1939-1945)	350,00	0,00
FAITS DE COEUR'S	350,00	696,00
GIP CDAD 33	350,00	0,00
LA FEE DU POTAGER	350,00	0,00
ASSOCIATION LE VILLAGE BORDEAUX SUD	400,00	4 785,19
ASSOCIATION NATIONALE DES CROIX DE GUERRE ET DE LA VALEUR MILITAIRE - BORDEAUX SECTION LES 2 RIVES	400,00	0,00
ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE - ARAC-VG	400,00	11 891,90
LES BLESSES MULTIPLES ET IMPOTENTS DE GUERRE SECTION DE LA GIRONDE	400,00	0,00
M-TECH MECANIQUE TECHNOLOGIE	400,00	0,00
SOCIETE ASTRONOMIQUE DE BORDEAUX	400,00	0,00
UNION DEPARTEMENTALE DES SOUS-OFFICIERS EN RETRAITE DE LA GIRONDE (UDSOR)	400,00	0,00
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	400,00	0,00
ASSOCIATION DE DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER DE BACALAN - ADIQ	450,00	880,00
ACCOMPAGNER CONDUIRE TRANSMETTRE - ACT	500,00	1 185,00
AMADEUS	500,00	0,00
AMICALE DES ANCIENS DES TROUPES DE MARINE DE BORDEAUX ET D'AQUITAINE - FILIATION DES 9EME DIVISION D'INFANTRIE COLONIALE - 9EME DIVISION D'INFANTRIE DE MARINE - MARSOUINS ET BIGORS	500,00	0,00
AMICALE LAIQUE BORDEAUX BENAUGE	500,00	0,00
ASSOCIATION BORDEAUX - USA	500,00	3 748,82
ASSOCIATION CENTRE HA 32	500,00	0,00
ASSOCIATION DES STAGIAIRES ET ETUDIANTS CAMEROUNAIS DE BORDEAUX (ASECB)	500,00	0,00
ASSOCIATION REGIONALE DES DIPLOMES D'UNIVERSITE D'AQUITAINE - ARDUA	500,00	59,00
ASSOCIATION UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BORDEAUX-CENTRE	500,00	452,00
ASSOCIATION USEP DE L'ECOLE PUBLIQUE BORDEAUX LAC II	500,00	0,00
CENTRE DE FORMATION D'ETUDES ET D'INFORMATION (CFEI) FEMMES AVENIR	500,00	0,00
COCKTAIL C	500,00	0,00
COLLECTIF DES FEMMES ISSUES DES DIASPORAS AFRICAINES OU COLLECTIF FEDA	500,00	0,00
COMITE DE FETES DE BIENFAISANCE ET D'INTERETS DE QUARTIER SAINT-GENES TALENCE BORDEAUX	500,00	0,00
COMITE DES FETES, DE BIENFAISANCE ET DE DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER : DANGUILHEM - EMILE ZOLA - BARRIERE DE PESSAC	500,00	0,00
CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	500,00	7 790,00
ENTRAIDE SCOLAIRE AMICALE (ESA)	500,00	306,00
ESKUALDUNEN BILTZARRA - BORDELEKO ESKUAL ETXEA OU MAISON BASQUE DE BORDEAUX	500,00	1 320,25
FEARLESS CULTURE	500,00	0,00
FONDAUDEGEMENT VOTRE	500,00	1 449,97
FOYER SOCIO EDUCATIF SPORTIF COLLEGE BLANQUI	500,00	0,00
L'ASSO POINCARÉ	500,00	0,00
LE COURRIER DE BOVET	500,00	0,00
LE PAIN DE L'AMITIE	500,00	4 435,20
LES CONCILIEURS DE JUSTICE DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX SECTION NATIONALE DES CONCILIEURS DE FRANCE	500,00	0,00
LES DROITS DU PIETON EN GIRONDE	500,00	0,00
LES PARENTS D'ALFRED DANÉY	500,00	0,00
PLACÉ AUX JARDINS	500,00	0,00
PRATIKABLE	500,00	0,00
PRECIOUS PLASTIC BORDEAUX	500,00	384,00
RHENANIE RUHR ET TYROL - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS DES FORCES FRANCAISES EN ALLEMAGNE ET EN AUTRICHE - 207EME SECTION DE LA GIRONDE (FNAFFAA)	500,00	0,00
ROSE	500,00	0,00
SOCIETE NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE - 12EME SECTION DE BORDEAUX	500,00	0,00
SOLINUM	500,00	4 035,00
STATION ESSENCE	500,00	0,00
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES - UDAF	500,00	565,00
UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DE LA GIRONDE	500,00	0,00
VIVONS ENSEMBLE 33	500,00	1 539,00
ASSOPOURQUOIPAS33	600,00	118,00
LE CHOEUR DES ECLUSES	600,00	2 651,00
TOUTES A L'ABRI	600,00	0,00
ASSOCIATION DE SOLIDARITE, D'ANIMATION ET DE DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER SAINT GENES (SADI)	650,00	0,00
ASSOCIATION RHIN ET DANUBE ANCIENS DE LA PREMIERE ARMEE FRANCAISE DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE	700,00	0,00
ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE PROFESSIONNEL LES CHARTRONS	700,00	0,00
LES BLOUSES ROSES - ANIMATION LOISIRS A L'HOPITAL COMITE DE BORDEAUX	700,00	91,00
MOUVEMENT VIE LIBRE	700,00	1 032,00
ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE BORDEAUX SAINTE-EULALIE VICTOIRE	750,00	0,00
JAMIRA	750,00	0,00
LA COMPAGNIE CHRONIQUE	750,00	0,00
LES JOURNEES DE LA NUTRITION - JDLN	750,00	2 580,56
MARION MAXIME	777,78	0,00
PATRONAGE LAIQUE PARENTS ELEVES NUYENS	780,00	0,00
AMICALE DES IVOIRIENS VIVANT EN GIRONDE AKWABA	800,00	0,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ASSOCIATION USEP ECOLE PRIMAIRE LAC 1	800,00	0,00
CHANTE ECOLE	800,00	364,00
COLLEGE JACQUES ELLUL	800,00	0,00
FEDERATION REGIONALE DES DECORES DU TRAVAIL NOUVELLE-AQUITAINE (FRDT) - SECTION DE CAUDERAN	800,00	1 901,00
FEDERATION REGIONALE DU SUD OUEST DES CAMARADES DE COMBAT	800,00	0,00
L'OUTIL EN MAIN DE LA GIRONDE	800,00	0,00
PEP'S BAND	800,00	0,00
PETANQUE CLUB EMILE COMBES	800,00	2 739,29
SOPSY ASSOCIATION	800,00	0,00
VIE ET TRAVAIL A BORDEAUX BACALAN	800,00	3 910,00
VOIX PUBLIQUE(S)	800,00	98,00
ASSOCIATION SPORTIVE DU LYCEE CONDORCET BORDEAUX	900,00	0,00
COMMUNE LIBRE DU QUARTIER SAINT-PIERRE	900,00	10 406,57
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE BORDEAUX BASTIDE	900,00	5 310,00
POLIFONIA ELIANE LAVAIL	900,00	1 040,66
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DE BORDEAUX-CAUDERAN-LE BOUSCAT (UNC)	950,00	561,00
ACCUEIL PAYSAN NOUVELLE AQUITAINE	1 000,00	1 338,34
ADDAH 33	1 000,00	0,00
AMICALE BORDELAISE DES ETUDIANTS EN EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	1 000,00	0,00
ANIM' ACHARD	1 000,00	0,00
ANIM'GINKO	1 000,00	4 190,33
ANNEAU DE L'ETE INDIEN	1 000,00	0,00
ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE BORDEAUX-GIRONDE - AAALÉ	1 000,00	453,00
ASSOCIATION COEUR D'ETOILE	1 000,00	0,00
ASSOCIATION DE LA RUE NOTRE DAME DES CHARTRONS	1 000,00	2 852,30
ASSOCIATION DES ARTISTES MAROCAINS EN FRANCE	1 000,00	650,00
ASSOCIATION DES TROIS CONILS	1 000,00	0,00
ASSOCIATION SPORTIVE DES SOURDS DE BORDEAUX - ASSB 33	1 000,00	1 575,00
ASSOCIATION VACANCES DES INFIRMES MOTEURS CEREBRAUX DE LA GIRONDE (AVIMC)	1 000,00	0,00
BORDEAUX HANDISPORT TENNIS	1 000,00	0,00
BORDEAUX-CIENFUEGOS : ASSOCIATION POUR LE BICENTENAIRE 1819-2019	1 000,00	592,00
CALIXTE COEUR DE BASTIDE	1 000,00	3 710,21
CENTRE DE RESSOURCES POUR L'ENFANT L'ADULTE ET LA FAMILLE - CREAF	1 000,00	216,00
CHOQUEZ-NOUS !	1 000,00	0,00
COMITE DE BIENFAISANCE ET DE DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER CAUDERAN-SUD	1 000,00	0,00
COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DE LA GIRONDE	1 000,00	0,00
COMITE PREVENTION ET DEPISTAGE DES CANCERS	1 000,00	5 245,92
COMMUNAUTE CAMEROUNAISE DE BORDEAUX (CCB)	1 000,00	0,00
COMPAGNIE QUI PORTE QUOI?	1 000,00	0,00
COMPAGNIE STHENO	1 000,00	0,00
COMSCIENCE	1 000,00	0,00
CONTACT AQUITAINE (PARENTS, FAMILLES ET AMIS DE GAIS ET DE LESBIENNES)	1 000,00	0,00
ECOLE DES GRANDS-PARENTS EUROPEENS BORDEAUX-GIRONDE - EGPE BORDEAUX-GIRONDE	1 000,00	887,00
EN MODE EVENT (EME)	1 000,00	0,00
ENTRAIDE & ENTREPRENEURS	1 000,00	0,00
FEDERATION DES RADIOS ASSOCIATIVES DE LA GIRONDE - FEDERA 33	1 000,00	419,59
FENETRE SUR ...	1 000,00	0,00
GROUPEMENT DES PORTE-DRAPEAUX DE LA ZONE DEFENSE SUD-OUEST "AQUITAINE"	1 000,00	0,00
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DU QUARTIER SAINT NICOLAS	1 000,00	3 162,00
HAITI EN VIE	1 000,00	35,00
HAND TO HAND	1 000,00	0,00
INITIATIVE BORDEAUX MUNICH	1 000,00	146,64
KALINA'GO	1 000,00	1 255,70
KULTOURAL	1 000,00	0,00
LE CHOEUR VOYAGEUR	1 000,00	327,12
LES AMIS DE L'UTOPIA ET DU 7E ART ET ESSAI 33	1 000,00	187,74
LES ARCHERS DE GUYENNE	1 000,00	3 087,29
LES CRAYONNEUSES	1 000,00	0,00
LES CYRANOS	1 000,00	427,43
LES JARDINS DE POINCARÉ	1 000,00	0,00
MAINTIEN DE LA TRADITION DE DAGPO DRATSANG - MTDD	1 000,00	1 926,00
MAISON DES SOURDS DE LA GIRONDE - MS 33	1 000,00	9 273,00
MAMAN? TU ES BELLE !	1 000,00	4 374,00
ORGANISATION POUR L'HARMONISATION EN AFRIQUE DU DROIT DES AFFAIRES - OHADA BORDEAUX	1 000,00	0,00
PARRAINAGE 33	1 000,00	2 180,00
PETANQUE-CLUB DES TROIS	1 000,00	1 183,88
RUGBYTOTS	1 000,00	1 188,00
THE ARTIST	1 000,00	0,00
UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES PSYCHIQUES - UNAFAM - DELEGATION GIRONDE	1 000,00	3 233,00
UNION REGIONALE D'AQUITAINE DE L'UNION EUROPEENNE FEMININE SECTION FRANCAISE	1 000,00	0,00
USEP BARBEY BORDEAUX	1 000,00	0,00
VELOPHONIE	1 000,00	0,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'OFFICE CENTRAL DE LA COOPERATION A L'ECOLE DE LA GIRONDE - AD OCCE 33	1 052,41	5 600,00
FENRIR STUDIO	1 100,00	0,00
ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES FRUITS ET LEGUMES INTERFEL	1 105,00	0,00
BONNEFOY CLAIRE	1 111,12	0,00
CAMPUS CHARTRONS	1 200,00	0,00
FENETRE SUR RUE	1 200,00	0,00
BMC (BOXE MIXTE CLUB)	1 250,00	0,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
COLLECTIF DES ORGANISATIONS DE SOLIDARITE INTERNATIONALE ISSUES DES MIGRATIONS EN AQUITAINE (COSIM AQUITAINE)	1 250,00	650,00
COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA GIRONDE	1 250,00	0,00
HANDIPARENTALITE : RECONNAISSANCE, PARTAGE ET BESOINS	1 250,00	0,00
LANGUES EN SCENE	1 260,00	0,00
ALASOURCE	1 300,00	6 910,00
ASSOCIATION DES RIVERAINS DU QUARTIER ORNANO-GAVINIES	1 300,00	1 986,68
BOUT A BOUT	1 300,00	0,00
DUCRE LEA	1 388,89	0,00
HOGUET BENJAMIN	1 388,89	0,00
COMITE D'ANIMATION DU QUARTIER TONDU-CARREIRE	1 400,00	0,00
STOP HARCELEMENT DE RUE	1 450,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE LA RUE DES REMPARTS	1 461,80	0,00
AMBYANS TWOPIKAL	1 500,00	1 741,18
ARCHIMUSE - BORDEAUX	1 500,00	2 331,70
ART SAINT AUG' (ASA)	1 500,00	0,00
ASSOCIATION FAMILLE LANGUES CULTURE (AFaLaC)	1 500,00	0,00
ASSOCIATION NATIONALE DES AMIS DE JEAN MOULIN	1 500,00	0,00
ASSOCIATION POUR L'ETUDE ET LA PREVENTION DU SUICIDE EN AQUITAINE - AEPsA	1 500,00	0,00
ATELIER CLAIRE SOUBRIER	1 500,00	0,00
BORDEAUX ECOLE NUMERIQUE	1 500,00	0,00
CLUB D'ENTREPRISES MERIADECK	1 500,00	0,00
CNIPSY BORDEAUX	1 500,00	0,00
COLLECTIF FETE DU JEU DE BORDEAUX	1 500,00	2 521,73
COMITE BORDEAUX SUD	1 500,00	609,00
COOP'ALPHA SCOP SARL / ALIOS FORMATION	1 500,00	0,00
ECOLE DE CHIENS-GUIDES D'AVEUGLES CENTRE ALIENOR	1 500,00	0,00
ENTREPRISES ET CULTURE	1 500,00	0,00
EXCELLART	1 500,00	0,00
GROUPEMENT POUR L'INSERTION DES HANDICAPES PHYSIQUES D'AQUITAINE - GIHP AQUITAINE	1 500,00	0,00
HANDI CAP NOUVELLE AQUITAINE (HCNA)	1 500,00	3 388,20
IDI INTERACTION D'IDEES	1 500,00	0,00
LA CHIFFONNE RIT	1 500,00	0,00
LA CLE DU QUAI	1 500,00	4 854,00
LA PREVENTION ROUTIERE	1 500,00	55 439,15
LA SQUADRA CREW	1 500,00	311,28
L'BURN	1 500,00	0,00
LE DIRE AUTREMENT	1 500,00	67,68
LE LIVRE VERT	1 500,00	252,72
LIGUE REGIONALE DE GOLF NOUVELLE-AQUITAINE	1 500,00	0,00
LOGEA	1 500,00	0,00
L'OUVRE-BOITE	1 500,00	0,00
MAISON D'ALGERIE EN AQUITAINE	1 500,00	4 909,99
OGEC SAINTE THERESE	1 500,00	0,00
OXYGENE FRANCE-BENIN	1 500,00	0,00
PARLAY FILMS	1 500,00	0,00
PETITES SOEURS DES PAUVRES	1 500,00	0,00
SEW & LAINE	1 500,00	0,00
SWINGTIME BORDEAUX	1 500,00	1 298,16
TOOBORDO	1 500,00	0,00
UNION REGIONALE DES INGENIEURS ET DES SCIENTIFIQUES D'AQUITAINE - URISA	1 500,00	0,00
VIVRE AVEC - SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES	1 500,00	1 776,00
INSTITUT DON BOSCO	1 550,00	2 229,58
COMITE BORDEAUX BRISTOL	1 600,00	0,00
COMITE DE QUARTIER BRACH VINCENNES	1 600,00	0,00
ASSOCIATION COMITE COMMERCANTS DE RUE DE GRASSI	1 650,00	0,00
APPELLE MOI POESIE	1 666,67	0,00
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE EDOUARD VAILLANT BORDEAUX (ASCEV)	1 700,00	0,00
COLLECTIF DU DIX MAI-BORDEAUX (CDM-B)	1 700,00	4 512,00
DUENDE ANDALUZ	1 700,00	0,00
INFIRMERIE A EMOTIONS	1 700,00	814,00
RADIO CHU	1 700,00	48,00
BORDEAUX GIRONDE QUEBEC	1 750,00	1 188,51
LES COLCHIQUES DE CONDORCET	1 750,00	705,17
LES MAINS POUR LE DIRE	1 750,00	0,00
MACLA	1 750,00	3 727,89
COMPAGNIE MAN LALA	1 782,00	0,00
60 000 REBONDS BORDEAUX NOUVELLE AQUITAINE	1 800,00	0,00
ASSOCIATION DES AUDITEURS DE L'INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE DEFENSE NATIONALE REGION AQUITAINE - AQUI IHEDN	1 800,00	2 718,00
LES AMIS DE BIOY CASARES	1 800,00	1 274,60
STUDIO CANOPEE PILATES & COACHING	1 845,00	0,00
DES LOUPS DANS LES MURS	1 870,00	938,00
BOXING CLUB BORDELAIS	1 957,00	0,00
MEEGOT	1 970,00	0,00
A VELO SANS AGE	2 000,00	225,00
AAO - AM ANGEGBENEM ORT	2 000,00	0,00
AIDES AUX AIDANTS DU PAVILLON	2 000,00	0,00
AMIS D'ARS ET FIDES BORDEAUX	2 000,00	1 156,10
ASSOCIATION NEXT GENERATION	2 000,00	0,00
ASSOCIATIONS : NOS REVES PRODUCTIONS - NR-PROD	2 000,00	0,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
BACALAN TENNIS CLUB - BTC	2 000,00	6 154,00
BORDEAUX 5 DE COEUR	2 000,00	508,96
BORDEAUX-BASTIDE-ESCRIME	2 000,00	9 054,00
CIMADE - SERVICE OECUMENIQUE D'ENTRAIDE	2 000,00	1 474,65
CRE'ART : COMPAGNIE REG'ART	2 000,00	182,00
DIFFRACTIS, ASSOCIATION POUR LA DIFFUSION DE L'ART CONTEMPORAIN	2 000,00	0,00
EKOLOJGEEKI	2 000,00	305,00
ENTENTE DES GENERATIONS POUR L'EMPLOI ET L'ENTREPRISE - EGEE	2 000,00	2 244,00
EQUIPE SAINT-VINCENT BORDEAUX-CENTRE	2 000,00	0,00
ESPACE 33	2 000,00	0,00
ESPRIT DE QUARTIER	2 000,00	2 283,12
FLAG	2 000,00	0,00
FRANCE BENEVOLAT BORDEAUX GIRONDE	2 000,00	12 123,00
GROUPEMENT DES INTELLECTUELS AVEUGLES OU AMBLYOPES - GIAA	2 000,00	270,00
JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE BORDEAUX (JCEB)	2 000,00	1 008,00
L'A COSMOPOLITAINE "COSMODANCE"	2 000,00	1 650,70
LES 13 LUNES	2 000,00	0,00
LES HALLES DE BOURBON	2 000,00	212,88
L'INSOLEUSE	2 000,00	0,00
M LAB	2 000,00	1 183,20
MIAOU RECORDS	2 000,00	0,00
ORIGAMI	2 000,00	0,00
POLE MAGNETIC	2 000,00	0,00
RUELLE (RELAIS URBAIN D'ECHANGES ET DE LUTTE CONTRE L'EXPLOITATION)	2 000,00	40,00
SAVATE BOXE FRANCAISE DE BORDEAUX - SBFB	2 000,00	10 872,00
SIMPLON.CO	2 000,00	0,00
SOCIETE DES MEILLEURS OUVRIERS DE FRANCE - GROUPEMENT DE LA GIRONDE	2 000,00	0,00
SOCIETE D'HISTOIRE DE BORDEAUX	2 000,00	0,00
SOCIETE D'HORTICULTURE DE LA GIRONDE	2 000,00	13 244,88
SOS AMITIE - REGION DE BORDEAUX AQUITAINE	2 000,00	0,00
STOP AUX VIOLENCES SEXUELLES - 33	2 000,00	35,00
UNISPHERES - UNS	2 000,00	0,00
COMMERCANTS DE LA RUE DU TEMPLE	2 085,00	0,00
LES BONS PLANTS	2 100,00	0,00
ATELIER DE BRICOLAGE CINEMATOGRAPHIQUE	2 222,22	0,00
BAM	2 222,22	0,00
DADDYLOVE FILMS	2 222,22	1 320,00
DUMORA PIERRE EDOUARD	2 222,22	0,00
POGGI CAROLINE	2 222,22	0,00
ASSOCIATION POUR L'ANIMATION ET LES LOISIRS DES PERSONNES AGEES - APALPA	2 374,66	10 582,00
ASSOCIATION DES AMIS DU MUSEE DES ARTS DECORATIFS ET DU DESIGN DE BORDEAUX	2 389,82	0,00
ASSOCIATION DE GESTION DES CENTRES PSYCHANALYTIQUES DE CONSULTATIONS ET DE TRAITEMENT (CPCT) D'AQUITAINE	2 400,00	35,00
AGORA DES ARTS	2 500,00	4 063,26
AMICALE LAIQUE BORDEAUX CENTRE	2 500,00	15 417,00
ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - STRUCTURE LOCALE D'ACTIVITES BORDEAUX MICHEL MONTAIGNE	2 500,00	0,00
ASSOCIATION NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON - ANVP	2 500,00	17,00
ASSOCIATION PALLIA PLUS	2 500,00	270,00
CARTEL - KUNSTHALLE	2 500,00	2 160,00
GAYTE DE CHOEUR	2 500,00	0,00
LES AMIS DE CLISTHENE	2 500,00	0,00
LES CAILLOUX SAUVAGES	2 500,00	0,00
NOUVELLE AQUITAINE ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE IST-VIH-HEPATITES	2 500,00	0,00
PHENIX ECOUTE ET PAROLES	2 500,00	5 040,00
RESEAU ORPHEE	2 500,00	0,00
TANGO NOMADE	2 500,00	9 466,00
LA PORTE OUVERTE DE BORDEAUX	2 600,00	0,00
L'A(R)TELIER	2 639,00	0,00
VOLONTAIRES DE BORDEAUX 98	2 700,00	0,00
AU CROISEMENT DES SUD	2 750,00	579,42
GRANDIR ENSEMBLE	2 750,00	91,00
ASSOCIATION DU PARC D'ACTIVITE DE BORDEAUX NORD	2 800,00	0,00
BORDEAUX MARITIME SAUVETAGE & SECOURISME - BM2S	2 800,00	7 681,16
L'AIGLON CENTRE DE JEUNESSE	2 800,00	117,90
ACHILLEE ET CIBOULETTE	3 000,00	443,00
ADAPTATHON BORDEAUX	3 000,00	1 254,14
ASSOCIATION PRENDRE SOIN DU LIEN - APSL	3 000,00	0,00
ASSOENCORE	3 000,00	2 072,11
BORDEAUX CHANSON	3 000,00	2 440,00
CAP D'AGIR	3 000,00	0,00
CHARTRONS BOXE	3 000,00	0,00
COMPAGNIE NEE D'UN DOUTE	3 000,00	0,00
CONTROLE Z	3 000,00	0,00
COULEUR COREE	3 000,00	1 467,00
ELLES CONNECT	3 000,00	3 525,00
EM-FRANCE-SUD-OUEST "MICRO-ORGANISMES EFFICACES OU EFFICIENTS"	3 000,00	206,00
FEDERATION SOS RACISME GIRONDE-AQUITAINE	3 000,00	0,00
GENERATIONS TAUZIN	3 000,00	432,30
HABITAT ET HUMANISME GIRONDE - HH33	3 000,00	0,00
HAUTS COMME 3 PLUMES	3 000,00	0,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
JEUNE ACADEMIE VOCALE D'AQUITAINE (- JAVA)	3 000,00	1 208,56
JUDO CLUB BACALANAIS	3 000,00	0,00
LA GROSSE SITUATION	3 000,00	0,00
LA TRIBALE DEMARCHE	3 000,00	566,60
L'AGENCE DE GEOGRAPHIE AFFECTIVE	3 000,00	0,00
LE PISTON ERRANT	3 000,00	0,00
LES BALADES ALTERNATIVES	3 000,00	922,00
L'ESPRIT DU PIANO	3 000,00	16 059,23
MAISON BOURBON	3 000,00	0,00
MAM' AN LES TIBATEAUX	3 000,00	0,00
MAM NOS PREMIERS PAS	3 000,00	0,00
MEDECINS DU MONDE	3 000,00	3 740,40
MOM'OUEST	3 000,00	0,00
MOUVEMENT ATD QUART MONDE	3 000,00	0,00
PSYHOPE	3 000,00	2 853,00
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	3 000,00	0,00
SOYONS LE CHANGEMENT	3 000,00	48,00
TENNIS CLUB BORDEAUX BASTIDE	3 000,00	55 774,00
TOUT ART FAIRE	3 000,00	493,00
UNION DES TRAVAILLEURS SENEGALAIS EN FRANCE - ACTION REVENDICATIVE - SECTION DE GIRONDE	3 000,00	0,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE GIRONDE - ADIL 33	3 060,00	711,00
ASSOCIATION LE PETIT TRIANGLE	3 151,80	0,00
RUE BOUFFARD ASSOCIATION DES COMMERCANTS	3 170,00	438,02
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL DU FOULADOU EN GIRONDE (ADSCFG)	3 200,00	1 593,00
BORDEAUX GAMES	3 220,00	0,00
COMITE NATIONAL FRANCAIS EN HOMMAGE A ARISTIDES SOUSA MENDES	3 260,00	0,00
COMITE D'ANIMATION, DE BIENFAISANCE ET DE DEFENSE DES INTERETS DU QUARTIER NANSOUTY	3 295,00	7 271,22
LES COMMERCANTS DU MARCHÉ DES CHARTRONS	3 373,44	0,00
ACTIFS 33	3 500,00	0,00
AQUITAINE PARTAGE	3 500,00	0,00
ASSOCIATION HABILEE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE LA BENAUGE	3 500,00	0,00
ASSOCIATION NATIONALE DES JEUNES ENTREPRENEURS - ANJE	3 500,00	0,00
ATELIER DECO SOLIDAIRE	3 500,00	352,56
BORDEAUX CITE TANGO BCT	3 500,00	3 579,96
CULTURE HORS LIMITES	3 500,00	0,00
ROSALIE BUS BORDEAUX	3 500,00	0,00
MAISON CULTURELLE COREENNE DE BORDEAUX	3 600,00	0,00
LA NAIN ROUGE	3 750,00	930,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE LA RUE SAINT REMI	3 954,96	0,00
ASSOCIATION BORDEAUX-COMPOSTELLE HOSPITALITE SAINT-JACQUES	4 000,00	1 961,00
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE BASTIDE - AFLB	4 000,00	1 505,00
ASSOCIATION RAYMONDE ROUSSELLE	4 000,00	0,00
BIBLIOTHEQUE "LE QUAI AUX LIVRES"	4 000,00	0,00
DOCUMENTS D'ARTISTES NOUVELLE-AQUITAINE	4 000,00	0,00
FOHN	4 000,00	0,00
INFOS SECTES AQUITAINE	4 000,00	0,00
JEUNES MUSULMANS DE LA GIRONDE - JMG	4 000,00	92,70
LA CABANE A GRATTER	4 000,00	1 223,52
LA COMPAGNIE BOUGRELAS	4 000,00	0,00
LA COMPAGNIE DES FIGURES	4 000,00	0,00
LES COMPAGNONS DE PIERRE MENARD	4 000,00	0,00
L'IRRÉGULIERE	4 000,00	0,00
LYCEE PROFESSIONNEL JEHAN DUPERIER	4 000,00	0,00
MELIMEL ONDES	4 000,00	0,00
VELO CITE	4 000,00	4 043,34
APF FRANCE HANDICAP	4 028,00	2 660,91
LES GLANEURS	4 100,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ALLEES DE TOURNY	4 200,00	0,00
SAVEURS QUOTIDIENNES	4 200,00	1 563,00
SAINT AUGUSTIN 2015	4 229,60	10 395,65
DYNAMIC CHARTRONS	4 336,48	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS "BARRIERE DE PESSAC" BORDEAUX-TALENCE	4 400,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE CAUDERAN SAINT-AMAND	4 400,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DES ARTISANS ET PRESTATAIRES DE SERVICES	4 400,00	0,00
IMAGINA MUSIC	4 400,00	1 260,00
L'ESPRIT GAMBETTA	4 400,00	267,50
L'ASSEMBLEE CREATIVE	4 444,44	0,00
ASSOCIATION DE LA FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE - AFEV	4 500,00	0,00
BORDEAUX FOOTBALL AMERICAIN - LES LIONS DE BORDEAUX	4 500,00	5 262,00
EN ROUTE POUR TRAVAILLER	4 500,00	0,00
LES PETITS FRERES DES PAUVRES DE BORDEAUX	4 500,00	559,53
LES SURPRISES	4 650,00	0,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ORNANO - GAVINIES - ST VICTOR (ORGAVI)	4 800,00	5 377,10
COMMERCANTS DE LA BARRIERE JUDAIQUE	4 800,00	0,00
ACTIMAGE	5 000,00	1 188,00
ASSOCIATION DE SOLIDARITE AVEC TOUS LES IMMIGRES - BORDEAUX (ASTI BORDEAUX)	5 000,00	1 631,00
ASSOCIATION DU PATRIMOINE ISRAELITE D'AQUITAINE - APIA	5 000,00	499,20
ASSOCIATION GENERATION DUPATY	5 000,00	11 239,00
ASSOCIATION MONOQUINI	5 000,00	0,00
ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE BORDEAUX LAC	5 000,00	0,00
BADMINTON CLUB BARBEY	5 000,00	29 803,08

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
BENEVOLES EN ACTION	5 000,00	309,00
BIVOUAC CIE	5 000,00	0,00
BORDEAUX METROPOLE	5 000,00	0,00
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SOCIALES (CROUS)	5 000,00	0,00
CITE INTERNATIONALE DE LA BANDE DESSINEE ET DE L'IMAGE	5 000,00	0,00
COLLECTIF LESCURE	5 000,00	0,00
CRIF SUD OUEST AQUITAINE	5 000,00	0,00
FONDATION D'AUTEUIL AQUITAINE	5 000,00	0,00
GANG OF FOOD	5 000,00	0,00
GROUPE APACHE	5 000,00	0,00
GUYENNE HANDI-NAGES	5 000,00	6 914,96
IKIGAI - L'ECOLE DU SAMEDI	5 000,00	908,00
LA RESERVE	5 000,00	0,00
LA TROISIEME PORTE A GAUCHE	5 000,00	716,00
LE FESTIN	5 000,00	7 737,82
MAISON DU DIABETE, DE LA NUTRITION, DE L'OBESITE ET DES RISQUES CARDIOVASCULAIRES	5 000,00	910,00
MAISON POUR REBONDIR	5 000,00	0,00
MOUKA	5 000,00	0,00
MOUVEMENT NATIONAL LE CRI	5 000,00	35,00
OSONS, ICI ET MAINTENANT (OIM)	5 000,00	2 537,57
QUATUORS A BORDEAUX	5 000,00	14 970,00
TOMBES DU CIEL	5 000,00	0,00
FUZZ CORPORATION	5 020,00	8 490,72
MONTS ET MERVEILLES	5 150,00	0,00
CAP SCIENCES - CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE BORDEAUX NOUVELLE AQUITAINE	5 500,00	4 360,16
GIRONDINS DE BORDEAUX HANDBALL CLUB	5 850,00	0,00
PHILOSOPHERES	5 900,00	2 921,60
ADORA - ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ACCOMPAGNEMENT EN AQUITAINE DE L'ORIENTATION PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE	6 000,00	142,00
ALLIANCE DEPARTEMENT 33, JUSQU'AU BOUT ACCOMPAGNER LA VIE...	6 000,00	6 590,00
BOXING CLUB BACALANAIS	6 000,00	5 051,32
CHRISTINE HASSID PROJECT	6 000,00	0,00
COLLECTIF DENISYAK	6 000,00	0,00
COMPAGNIE FOND VERT	6 000,00	0,00
COMPAGNIE THEATRALE LE SYNDICAT D'INITIATIVE	6 000,00	1 400,00
DROP DE BETON	6 000,00	0,00
EUFONIA-BORDEAUX FESTIVAL-CONCOURS INTERNATIONAL DE CHANT CHORAL	6 000,00	1 899,36
HOCKEY GARONNE SPORT	6 000,00	15 966,00
LA BOITE DE OUF	6 000,00	7 062,59
LA TIERCE	6 000,00	0,00
L'AGENCE CREATIVE	6 000,00	7 480,00
LES CAPRICES DE MARIANNE	6 000,00	0,00
L'ORANGEADE	6 000,00	18 365,99
MASCARETS	6 000,00	2 019,60
MEDULLA	6 000,00	0,00
ORGAN PHANTOM	6 000,00	2 738,27
PASSERELLE	6 000,00	0,00
RENAISSANCE DE L'ORGUE A BORDEAUX	6 000,00	0,00
TUTTI	6 000,00	34,00
LA CRAVATE SOLIDAIRE BORDEAUX	6 150,00	0,00
ASSOCIATION OXYGENE	6 200,00	6 350,00
ASSOCIATION CULTURELLE DU MARCHE DES CHARTRONS	6 500,00	2 693,82
BORDEAUX-ACCUEILLE METROPOLE	6 500,00	4 484,44
DEFENSE DES EXCLUS POUR LA FORMATION ET L'INFORMATION - DEFI	6 500,00	0,00
LES ORCHIDEES ROUGES	6 500,00	3 038,36
RENAISSANCE DES CITES D'EUROPE	6 500,00	0,00
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE LA GIRONDE (UDAC)	6 500,00	0,00
ENVOL D'AQUITAINE	6 700,00	29 320,94
ADRIA	7 000,00	2 049,81
AIR ROLLER (ATTENTION INERTIE RENOUVELABLE)	7 000,00	10 536,00
COMITE D'ANIMATION LAFONTAINE-KLEBER (CALK)	7 000,00	9 435,55
EMMAUS CONNECT - FONDATEUR ABBE PIERRE	7 000,00	0,00
FOYER SOCIO EDUCATIF (FSE) "HORTICOOL"	7 000,00	0,00
J'ADORE CE QUE VOUS FAITES	7 000,00	0,00
SMART COMPAGNIE	7 000,00	1 487,00
UNIVERSITE DE BORDEAUX	7 000,00	17 736,00
VRAC BORDEAUX METROPOLE (VERS UN RESEAU D'ACHAT EN COMMUN)	7 000,00	0,00
WA TID SAOU ALLONS DANSER	7 000,00	2 968,00
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE SAINT-AUGUSTIN	7 402,00	10 700,54
LA FLECHE DE BORDEAUX	7 483,00	104 907,70
ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ET MEDIATION INTERCULTURELLE - AMI	7 500,00	186,00
FRANCE ACTIVE AQUITAINE	7 500,00	47,00
LE GARAGE MODERNE ATELIERS ASSOCIATIFS	7 500,00	0,00
POINT DE FUITE	7 500,00	0,00
ACADEMIE DES SCIENCES, BELLES LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX	7 600,00	227 100,00
COLLECTIF MIXERATUM ERGO SUM	7 600,00	401,18
CENTRE REGIONAL D'ECOENERGETIQUE D'AQUITAINE - CREAQ	7 650,00	283,10
UNION BORDEAUX NORD DES ASSOCIATIONS DE PREVENTION SPECIALISEE - UBAPS	7 700,00	3 500,76
CDANSLABOITE	8 000,00	4 118,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
CENTRE CULTUREL ET D'ANIMATION DES JEUNES YAVNE	8 000,00	5 000,00
LES LUBIES	8 000,00	0,00
PETRONILLE, PATRIMOINE ET DECOUVERTE	8 000,00	6 042,00
THEATRE POPULAIRE JOB	8 000,00	0,00
VILLAGE DE LA GROSSE CLOCHE	8 400,00	5 666,82
AQUITEC	8 800,00	759,60
ASSOCIATION DES COMMERCANTS DU GRAND PARC	8 900,00	1 008,43
ASSOCIATION DES BROCANTEURS DES CHARTRONS - ABC	8 927,00	259,20
CATHEDRA	9 000,00	9 908,71
CENTRE DE PREVENTION ET DE LOISIRS DES JEUNES DE BORDEAUX - CPLJ BORDEAUX	9 000,00	1 847,50
LA BOITE A SEL	9 000,00	0,00
LA COMPAGNIE DU REfectoire - THEATRE D'ECHANGES INTERNATIONAUX	9 000,00	0,00
LES REQUINS MARTEAUX	9 000,00	0,00
SOCIETE PHILOMATHIQUE DE BORDEAUX	9 000,00	527 900,00
COMITE DE LIAISON DES ACTEURS DE LA PROMOTION DANS LE SUD-OUEST - CLAP SUD-OUEST	9 500,00	117,00
L'ATELIER DES BAINS DOUCHES	9 500,00	0,00
LE VILLAGE SAINT MICHEL	9 500,00	0,00
LES FEES PAILLONS	9 500,00	0,00
LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME - SECTION BORDEAUX & GIRONDE - LICRA	9 500,00	2 914,56
MOI NON PLUS	9 500,00	0,00
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	9 583,00	34 320,00
LE 4 DE BORDEAUX	9 950,00	8 661,07
ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET EN ADDICTOLOGIE - ANPAA	10 000,00	760,00
CENTRE D'ACTION ET DE PREVENTION CONTRE LA RADICALISATION LIEE A L'ISLAMISME (CAPRI)	10 000,00	676,00
CULTURES DU COEUR GIRONDE	10 000,00	131,00
DISPARATE	10 000,00	4 674,99
E-GRAINE NOUVELLE AQUITAINE	10 000,00	0,00
GROUPE ANAMORPHOSE	10 000,00	0,00
JEANNE SIMONE	10 000,00	0,00
LA MAISON DES FAMILLES DE BORDEAUX	10 000,00	2 336,20
LE COLLECTIF LES BATARDS DORES	10 000,00	0,00
LES LEOPARDS DE GUYENNE	10 000,00	11 898,00
LOCAL ATTITUDE : DU JARDIN A L'EPICERIE	10 000,00	0,00
N'A QU'1 OEIL	10 000,00	0,00
NEW BASKET ATTITUDE	10 000,00	49 779,00
PROXIMA CENTAURI	10 000,00	2 938,00
RESEAU ENTREPRENDRE AQUITAINE	10 000,00	0,00
TERRE ET OCEAN	10 000,00	0,00
CENTRE DE VOILE DE BORDEAUX LAC	10 100,00	86 980,00
COMPAGNIE PRESENCE MICHEL CAHUZAC	10 500,00	7 192,46
SOCIETE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL - CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE	10 500,00	12 002,66
RECUP'R	10 600,00	0,00
MERCI GERTRUDE	10 900,00	4 470,50
PAUL LES OISEAUX	11 000,00	0,00
ACTION JAZZ	11 500,00	14 829,64
ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET RIVERAINS DU QUARTIER VICTOIRE	11 700,00	3 969,83
ASSOCIATION NATIONALE LE REFUGE	12 000,00	173,00
BORDEAUX ATHLETIC CLUB	12 000,00	22 236,83
COLLECTIF OS'O	12 000,00	0,00
ENSEMBLE UN	12 000,00	0,00
INFODROITS	12 000,00	0,00
LA POLKA	12 000,00	0,00
MAISON DE L'INITIATIVE ET DE L'ENTREPRENEURIAT (MIE)	12 000,00	0,00
RESTAURANTS DU COEUR - RELAIS DU COEUR DE LA GIRONDE	12 000,00	0,00
EXTRA	12 300,00	0,00
LE LABO PHOTO	12 500,00	1 967,69
MAITRISE DE BORDEAUX	12 500,00	0,00
LES P'TITS GRATTEURS	12 800,00	16 402,81
COMPAGNIE REVOLUTION	13 000,00	700,00
COMPAGNONS BATISSEURS D'AQUITAINE (CBA)	13 000,00	0,00
ENTREPRISE INTERMEDIAIRE DE PRODUCTION ET DE FORMATION - EIPF	13 000,00	0,00
ZEKI	13 000,00	0,00
ASSOCIATION LE 308	13 300,00	0,00
MOUVEMENT FRANCAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE LA GIRONDE	13 500,00	270,00
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT INTERDEPARTEMENTALE DORDOGNE-GIRONDE-LOT-ET-GARONNE	13 714,37	0,00
CIRQUE ECLAIR ÉCOLE DE CIRQUE D'AQUITAINE	14 000,00	2 164,10
FEDERATION DES SOCIETES CARNAVALESQUES DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE	14 000,00	1 546,98
ITINERAIRES DES PHOTOGRAPHES VOYAGEURS	14 000,00	24 996,00
A5BIS / ESPACE 29	14 500,00	670,32
AQUITAINE SPORT POUR TOUS	15 000,00	0,00
BORDEAUX OPEN AIR	15 000,00	21 847,40
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE BORDEAUX GIRONDE	15 000,00	0,00
CLUB DES ENTREPRISES DU LAC	15 000,00	0,00
COMPAGNIE THEATRALE L'OEIL	15 000,00	2 705,83
FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN - COLLECTION AQUITAINE (FRAC AQUITAINE)	15 000,00	14 000,00
INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE BORDEAUX - SCIENCES PO BORDEAUX	15 000,00	0,00
L'ATELIER REMUMENAGE	15 000,00	571,00
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	15 500,00	3 415,25
FAMILLES EN GIRONDE - FEDERATION DE LA GIRONDE	15 500,00	956,00
MAISON DES ADOLESCENTS DE LA GIRONDE (MDA 33)	15 552,00	16 848,00
ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX INVENTIONS LIBRES (ASIL)	16 000,00	3 001,88

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ENTR-AUTRES	16 000,00	1 008,00
MAISON DES FEMMES DE BORDEAUX	16 000,00	536,00
APSARAS	16 500,00	622,68
CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES DE LA GIRONDE - CIDFF	16 500,00	340,00
LETTRES DU MONDE	16 500,00	19 043,26
SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DE BORDEAUX	16 770,00	0,00
UNION SPORTIVE JEUNES DE SAINT-AUGUSTIN - CLUB PYRENEES-AQUITAINE (US JSA-CPA)	17 000,00	32 879,00
ZEBRA 3	17 000,00	0,00
BOARD O	17 070,00	1 924,75
BAM PROJECTS	17 500,00	1 750,00
VIVRE A CAUDERAN	17 500,00	11 500,42
BORDEAUX BASTIDE BASKET	18 000,00	54 765,00
BORDEAUX SERVICES SOLIDARITE - B2S	18 000,00	0,00
BOXING CLUB ALAMELE	18 000,00	1 224,00
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES ASSOCIATIONS FAMILIALES LAIQUES DE LA GIRONDE - CDAFAL 33	18 000,00	0,00
LA BOITE A JOUER	18 000,00	1 495,98
LES VIVRES DE L'ART	18 000,00	30 786,81
BRUIT DU FRIGO	19 000,00	942,55
ECLATS	19 000,00	302,40
LA CASE	19 500,00	391,20
COMPAGNIE HORS SERIE	20 000,00	0,00
LA FABRIQUE POLA	20 000,00	29 643,96
OUVRE LE CHIEN (DANS L'IMMEDIAT)	20 000,00	200,78
LE KFE DES FAMILLES	20 400,00	4 100,18
CENTRE ACCUEIL CONSULTATION INFORMATION SEXUALITE - CACIS	20 500,00	124,00
EINSTEIN ON THE BEACH	20 500,00	2 395,00
MANA	20 500,00	234,00
INCUBATEUR POUR LES ENTREPRENEURES INNOVANTES EN NOUVELLE-AQUITAINE	21 000,00	0,00
L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DU NUMERIQUE EN AQUITAINE - AQUINUM	21 000,00	0,00
ASSOCIATION DU LIEN INTERCULTUREL FAMILIAL ET SOCIAL - ALIFS	21 500,00	10 414,00
MIGRATIONS CULTURELLES AQUITAINE - AFRIQUES (MC2A)	21 500,00	33 224,23
BORDEAUX ENTREPRENEURS	21 600,00	1 769,00
LE BOCAL LOCAL	21 850,00	0,00
BORDEAUX ART CONTEMPORAIN (BAC)	22 000,00	1 700,54
LE GIROFARD	22 250,00	10 126,76
REGARD 9 - AGENCE METROPOLITAINE DE LA BANDE DESSINEE	22 500,00	22 612,00
L'OPERA PAGAI	23 000,00	0,00
RICOCHET SONORE	23 380,00	160,44
LE SPORTING-CLUB DE LA BASTIDIENNE	23 700,00	38 692,98
BORDEAUX ROCK	24 000,00	23 245,77
RACING CLUB DE BORDEAUX METROPOLE	24 200,00	31 475,34
O SOL DE PORTUGAL	24 410,00	5 412,10
SURF INSERTION	24 700,00	1 500,00
ACTIONS INTER MEDIATION SCOP - AIM	25 000,00	0,00
INSTITUT FRANCAIS	25 000,00	0,00
LES RESTAURANTS DU COEUR	25 000,00	0,00
YAKAFAUCON	25 000,00	5 910,96
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	25 500,00	47 944,03
L'EPICERIE	26 000,00	2 741,00
COLLECTIF DE RESSOURCES BORDEAUX-NORD	28 000,00	35,00
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DE BORDEAUX NORD - AFL	28 500,00	0,00
ASSOCIATION POUR UNE EDUCATION BUISSONNIERE (- APEB)	28 537,00	3 816,00
ACADEMIE YOUNUS	30 000,00	46 434,66
BORDEAUX GIRONDE HOCKEY SUR GLACE (BGHG)	30 000,00	149,00
BORDEAUX SPORTS DE GLACE	30 000,00	182,00
CENTRE D'ACCUEIL D'INFORMATION ET D'ORIENTATION - CAIO	30 000,00	0,00
DIACONAT DE BORDEAUX	30 000,00	39 042,00
MUSIQUES DE NUIT - DIFFUSION	30 000,00	16 379,84
COMPAGNIE DU SOLEIL BLEU	31 000,00	0,00
LA MEMOIRE DE BORDEAUX METROPOLE	31 800,00	3 372,48
LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	35 000,00	138,78
URBAN VIBRATIONS SCHOOL	35 500,00	326,58
EMMAUS GIRONDE	38 000,00	0,00
DANSE AVEC NOUS	39 500,00	66 906,92
ATELIER GRAPHITE	39 900,00	0,00
ASSOCIATION UNION BORDEAUX BEGLES	40 000,00	0,00
BORDEAUX TECHNOWEST	40 000,00	0,00
CENTRE REGIONAL D'INFORMATION JEUNESSE NOUVELLE-AQUITAINE - CRIJNA	40 000,00	37 834,00
PROMO-FEMMES SAINT MICHEL	40 400,00	39 681,08
LA MAISON DE NOLAN ET DES FAMILLES	41 500,00	0,00
COMPAGNIE DES MARCHES DE L'ETE	42 000,00	16 620,31
BANQUE ALIMENTAIRE DE BORDEAUX ET DE LA GIRONDE	42 888,44	12 972,00
ECOLE DE CIRQUE DE BORDEAUX, CENTRE CULTUREL DES ARTS DU CIRQUE	43 000,00	36 810,77
ASSOCIATION GIRONDINE D'EDUCATION SPECIALISEE ET DE PREVENTION SOCIALE - AGEP	45 000,00	0,00
ENSEMBLE PYGMALION	46 000,00	0,00
MAISON DE L'EUROPE BORDEAUX-AQUITAINE (MEBA)	47 000,00	42 380,00
ASSOCIATION POUR L'ACCUEIL DES FEMMES EN DIFFICULTE - APAFED	48 000,00	4 080,00
COMITE D'ETUDE ET D'INFORMATION SUR LA DROGUE (PREVENTION ET TRAITEMENT DES TOXICOMANIES ET AUTRES ADDICTIONS), CEID-ADDICTIONS	48 000,00	4 459,46
HALTE 33	49 000,00	0,00
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MAIRES FRANCOPHONES	50 000,00	0,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ASSOCIATION L'OUBLIEE	50 000,00	0,00
FONDATION BERGONIE	50 000,00	0,00
LE SERVICE GAGNANT	50 000,00	0,00
LA COMA	53 000,00	0,00
INVEST IN BORDEAUX	54 775,00	1 218,18
ASSOCIATION LAIQUE DU PRADO (ALP)	55 000,00	9 360,00
THEATRE DU PONT TOURNANT	55 000,00	0,00
AGENCE D'URBANISME BORDEAUX METROPOLE AQUITAINE (A'URBA)	55 290,00	0,00
ASSOCIATION DE DEFENSE DES MUSIQUES ALTERNATIVES EN AQUITAINE - ADMAA (ALLEZ LES FILLES)	55 805,75	82 279,08
REGIE DE QUARTIER HABITER BACALAN	60 227,00	1 825,00
RESEAU PAUL BERT CENTRE SOCIAL ET CULTUREL	63 000,00	0,00
GIPREB - GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC REUSSITE EDUCATIVE DE BORDEAUX	65 000,00	0,00
SOLIHÀ, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT, GIRONDE	70 000,00	358,00
CHAHUTS	71 300,00	48 687,90
LA HALLE DES DOUVES	73 500,00	53 455,22
SEMER LE DOUTE	78 000,00	26 973,21
FOOTBALL CLUB DES GIRONDINS DE BORDEAUX - FCGB	80 000,00	225,50
UNION BORDEAUX METROPOLE - UBM	80 000,00	19 402,00
AMICALE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LAIQUES DE BACALAN - ALB	84 350,00	8 760,38
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE DE LOISIRS DES DEUX VILLES - MJC CL2V	107 950,00	562,72
LES GIRONDINS DE BORDEAUX	111 000,00	227 694,12
BORDEAUX MERIGNAC VOLLEY	113 500,00	28 437,00
CAISSE SOCIALE DE DEVELOPPEMENT LOCAL - CSDL	115 000,00	24 404,20
LYCEE VITICOLE-CFPPA CHATEAU DILLON (EPLFPA)	117 000,00	0,00
ECOLE SUPERIEURE DE THEATRE BORDEAUX AQUITAINE - ESTBA	118 436,37	0,00
OGEC LYCEE TECHNIQUE BEL ORME	120 000,00	0,00
EMULATION NAUTIQUE DE BORDEAUX	121 249,00	243 142,53
UNIS CITE	122 050,00	20 751,39
COS VILLA PIA	125 000,00	0,00
GLOB THEATRE	132 000,00	7 887,51
GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	141 890,00	117 241,70
NUAGE BLEU	152 000,00	0,00
VILLA PRIMROSE	154 400,00	66 435,07
ASTROLABE	162 160,00	33 631,80
ESCALES LITTERAIRES BORDEAUX AQUITAINE	177 500,00	37 753,89
ASSOCIATION LA COCCINELLE	180 000,00	0,00
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	189 893,00	253 256,63
JSA BORDEAUX METROPOLE BASKET	200 000,00	126,00
LUCILANN	200 000,00	0,00
CLUB ATHLETIQUE MUNICIPAL DE BORDEAUX - CAM	209 395,00	420 798,39
EVEILLEZ LES BEBES	210 000,00	91,00
LES PARENTS DE CAUDERAN	220 000,00	0,00
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	241 000,00	44 358,34
ESPRIT DE CORPS - NOM D'USAGE LA MANUFACTURE CDCN	255 965,00	125 628,00
O'PTIMOMES LOISIRS	273 384,00	3 114,00
LA RONDE DES QUARTIERS DE BORDEAUX	275 000,00	53 741,32
GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC BORDEAUX METROPOLE MEDIATION (GIP BORDEAUX METROPOLE MEDIATION)	283 000,00	0,00
SASP BOXERS DE BORDEAUX	284 500,00	1 638,00
FESTIVAL DES ARTS DE BORDEAUX	300 000,00	67 028,59
ASSOCIATION PETITS BOUCHONS	310 000,00	0,00
OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE BORDEAUX METROPOLE	315 000,00	0,00
LES ENFANTS D'OSIRIS	336 960,00	1 751,02
ASSOCIATION POUR LA GESTION DU CENTRE DE LOISIRS DE LA POSTE OU LOISIRS ENFANTS MARTIGNAS OU ALEMA	338 841,00	0,00
LES COQS ROUGES	341 428,00	164 416,15
AUTEUIL PETITE ENFANCE	347 000,00	0,00
AMICALE LAIQUE DAVID JOHNSTON LAGRANGE ALBERT BARRAUD NAUJAC	352 271,00	0,00
ASSOCIATION DU COMITE DES OEUVRES SOCIALES DES MUNICIPAUX DE BORDEAUX - ACOSMB	400 000,00	0,00
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	449 254,00	41 674,65
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	449 902,00	3 149,98
SASP UNION BORDEAUX BEGLES	450 000,00	0,00
ARC EN REVE	460 600,00	274 944,04
INTERLUDE	496 245,95	81 348,56
MISSION LOCALE BORDEAUX AVENIR JEUNES	514 000,00	19 360,00
FOYER FRATERNEL	525 601,00	1 527,84
ASSOCIATION DE GESTION ET D'ANIMATION DES CRECHES C.S.F. - AGEAC/CSF	542 000,00	0,00
PTIT BOUT'CHOU	567 000,00	174,90
BRINS D'EVEIL	567 800,00	428,92
ASSOCIATION POUR L'INNOVATION EN MATIERE D'INTEGRATION - APIMI	600 000,00	205,37
LE TAUZIN	617 522,00	190 456,27
MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE DE BORDEAUX	648 000,00	0,00
STADE BORDELAIS	811 213,00	524 149,11
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	876 918,00	97 086,91
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	971 238,50	513 734,42
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	1 019 502,00	299 645,63
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	1 094 300,50	326 633,92
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	1 151 391,00	234 251,77
UNION SAINT-BRUNO	1 599 136,00	714 779,48
THEATRE NATIONAL DE BORDEAUX EN AQUITAINE - TNBA	1 690 523,43	7 000,00
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	1 795 495,00	88 469,00

NOM DES BENEFICIAIRES	MONTANT DE LA SUBVENTION (NUMERAIRE) en €	PRESTATIONS EN NATURE VALORISEES en €
ASSOCIATION PITCHOUN	2 247 900,00	260,00
ECOLE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR D'ART DE BORDEAUX - ESAB	3 217 000,00	0,00
CCAS DE BORDEAUX	7 975 300,00	0,00
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	8 330 373,00	917 900,85
OPERA NATIONAL DE BORDEAUX	16 284 400,00	0,00

ANNEXE 4

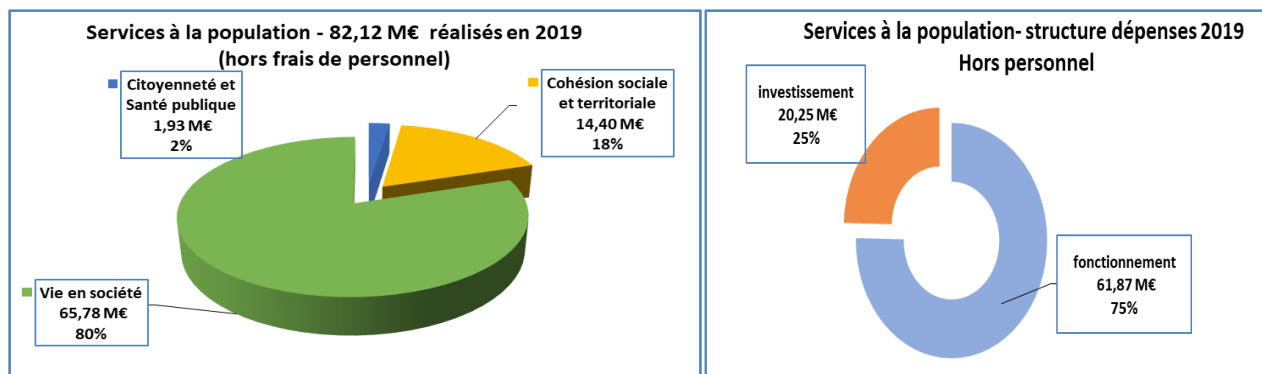
RAPPORT D'ACTIVITES 2019

1	LES SERVICES A LA POPULATION.....	5
1.1	La vie en société	5
1.1.1	La petite enfance et familles	5
1.1.1.1	Accroître le taux de couverture dans l'ensemble des quartiers bordelais et assurer le maintien du patrimoine existant	6
1.1.1.2	Offrir une qualité d'accueil aux jeunes enfants bordelais au sein des structures municipales	8
1.1.1.3	Accroître la qualité du service par l'optimisation des dispositifs contractuels institutionnels	8
1.1.1.4	Améliorer l'information et l'accompagnement des familles dans le cadre de la mise en œuvre de l'offre de service petite enfance.....	9
1.1.1.5	Renforcer le soutien à la parentalité	9
1.1.1.6	Valoriser l'éveil culturel et artistique sous l'angle de la lutte contre les inégalités	10
1.1.2	L'éducation.....	11
1.1.2.1	Accompagner le renouvellement urbain et générationnel dans l'ensemble des quartiers ...	11
1.1.2.2	Les moyens d'actions éducatives	13
1.1.2.3	La vie scolaire	14
1.1.2.4	Écoles privées sous contrat	14
1.1.3	L'enfance	15
1.1.3.1	Les accueils éducatifs et de loisirs	15
1.1.3.1.1	L'accueil hors temps scolaire	15
1.1.3.1.2	Les activités sur le temps de la Pause méridienne.....	15
1.1.3.1.3	La politique Jeunesse en direction des 12/17 ans.....	16
1.1.3.2	Engagement et participation des jeunes	16
1.1.3.2.1	Le Conseil Municipal des Enfants (CME)	16
1.1.3.2.2	Appel à Projet # je relève le défi	16
1.1.3.3	Accueil et hébergement	16
1.1.4	La vie associative	17
1.1.4.1	Des moyens mis à disposition des acteurs associatifs.....	18
1.1.4.2	Le développement de la vie associative	19
1.1.4.2.1	Les évènements	19
1.1.4.2.2	Subventions aux associations.....	20
1.2	La cohésion sociale et territoriale.....	21
1.2.1	Le développement social territorial	21
1.2.2	La cohésion sociale transversale	22
1.2.2.1	La promotion de l'Égalité, de la Diversité et Citoyenneté	22
1.2.2.2	Solidarité et citoyenneté	23
1.2.2.2.1	Mission d'ingénierie sociale	23
1.2.2.3	Le Centre communal d'action sociale (CCAS)	24
1.2.3	Les seniors.....	25
1.2.3.1	La Citoyenneté des seniors et leur participation à la vie de la cité	25
1.2.3.2	La politique de maintien à domicile	25
1.2.3.3	La prise en charge de la dépendance	26
1.2.3.3.1	Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)	26
1.2.3.3.2	Les résidences autonomie.....	27
1.3	Citoyenneté et santé publique	27
1.3.1	Accueil et citoyenneté.....	28
1.3.1.1	Accueil du public et formalités avec/sans rendez-vous	28
1.3.1.2	Elections	28
1.3.1.3	Standard	29
1.3.1.4	Recensement de la population et démographie	29
1.3.1.5	Etat civil	29
1.3.1.6	Cimetières.....	29
1.3.2	Santé publique	30
1.3.2.1	Handicap et accessibilité à la Cité	30
1.3.2.2	La prévention et la Promotion de la Santé publique.....	31
1.3.3	Prévention, hygiène et sécurité	32

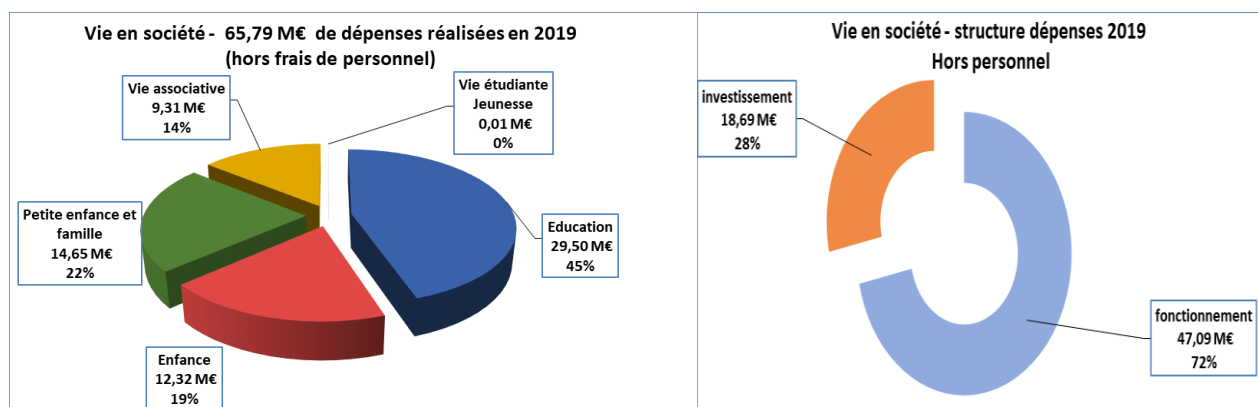
1.3.3.1.1	Prévention des risques professionnels.....	32
1.3.3.1.2	Prévention des risques majeurs, naturels et sanitaires	33
1.3.3.1.3	Prévention sécurité incendie et accessibilité des ERP aux personnes handicapées	34
2	LE DEVELOPPEMENT SPORTIF.....	36
2.1	Sport éducatif et de loisirs	36
2.2	Le sport de haut niveau	38
3	Le développement urbain et la qualité des espaces de proximité	39
3.1	Développement et aménagements urbains	39
3.1.1	L'aménagement et la qualité architecturale du territoire	39
3.1.1.1	Le programme de développement urbain.....	40
3.1.1.1.1	L'opération Ginko.....	40
3.1.1.1.2	L'opération Bastide Niel.....	40
3.1.1.1.3	L'opération Brazza.....	41
3.1.1.1.4	L OIN Bordeaux Euratlantique.....	41
3.1.1.2	Le droit des sols.....	42
3.1.1.3	Le rayonnement architectural et urbain	42
3.1.2	L'habitat	43
3.1.2.1	Le soutien au logement	43
3.1.2.1.1	Le soutien au parc privé.....	43
3.1.2.1.2	Le soutien au parc public	44
3.1.2.2	La rénovation urbaine	44
3.1.2.2.1	Bordeaux (re) Centres / PNRQAD (programme national de requalification des quartiers anciens dégradés).....	44
3.1.2.2.2	Le projet de renouvellement urbain du Grand Parc	44
3.2	Equipements et gestion des espaces de proximité	45
3.2.1	L'éclairage public.....	45
3.2.1.1	Gestion du réseau.....	45
3.2.1.2	Evolution du réseau.....	45
3.2.2	Le développement durable et l'agenda 21	46
3.2.3	Les paysages urbains.....	46
3.2.3.1	Aménagement des parcs et espaces verts urbains	46
3.2.3.2	Aménagement des espaces de circulation	47
3.2.4	Gestion de l'espace public.....	48
3.2.4.1	Occupation du domaine public, proximité et manifestations.....	48
3.2.4.1.1	Une Proximité toujours plus forte avec les usagers.....	48
3.2.4.1.2	Une gestion du domaine public dans un contexte inflationniste des demandes	48
3.2.4.1.3	Appui logistique soutenu aux Mairies de Quartier et à l'animation de la vie locale.....	49
3.2.4.2	Tranquillité publique et stationnement	50
4	CULTURE ET PATRIMOINE	53
4.1	DONNER L'ENVIE DE CULTURE A TOUS	53
4.1.1	Apprendre et pratiquer dès le plus jeune âge.....	53
4.1.1.1	Conservatoire de Bordeaux	53
4.1.1.2	École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux – Ebabx.....	54
4.1.1.3	Autres établissements d'enseignement artistique.....	54
4.1.2	Développer la lecture publique et la politique du livre.....	54
4.2	Favoriser la création et l'innovation	56
4.2.1	Accompagner les acteurs du monde culturel.....	56
4.2.1.1	L'Opéra national de Bordeaux Aquitaine	56
4.2.1.2	Soutien aux associations culturelles.....	56
4.2.2	Impulser une politique événementielle fédératrice	58
4.2.2.1	Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc	58
4.2.2.2	Actions culturelles et diffusion.....	58

4.3	La culture, facteur d'attractivité et de rayonnement.....	59
4.3.1	Développer et faire rayonner les institutions culturelles.....	59
4.3.1.1	Le Musée d'Aquitaine.....	60
4.3.1.2	CAPC musée d'art contemporain.....	60
4.3.1.3	Le musée des Arts décoratifs et du Design / madd-bordeaux.....	61
4.3.1.4	Le Musée des Beaux-arts.....	62
4.3.1.5	Le Muséum, sciences et nature.....	63
4.3.1.6	La Base sous-marine.....	63
4.3.1.7	Le Jardin botanique.....	64
4.3.1.8	Les Archives Bordeaux Métropole.....	65
4.3.2	Développer les actions culturelles.....	65
4.3.3	Construction et aménagement des sites culturels.....	67
4.3.4	Conforter le rayonnement patrimonial de la ville.....	67
4.3.4.1	Animation du patrimoine.....	67
4.3.4.2	Restauration des édifices patrimoniaux et des monuments historiques.....	67
5	L'ATTRACTIVITE ET LE RAYONNEMENT.....	69
5.1	Les relations internationales.....	69
5.1.1	Les relations internationales et l'Europe.....	69
5.1.2	Les Partenariats avec l'Afrique subsaharienne.....	69
5.2	L'attractivité touristique.....	70
5.2.1	Le tourisme d'affaires.....	70
5.2.2	Le tourisme urbain.....	70
5.3	Le développement économique.....	71
5.3.1	L'investissement pour la croissance et le soutien aux filières.....	71
5.3.2	Une politique volontariste sur le commerce et l'artisanat.....	72
5.3.3	Un soutien à l'entrepreneuriat.....	72
5.3.4	L'engagement en faveur de l'emploi.....	72
6	LA PERFORMANCE DE LA COLLECTIVITE.....	73
6.1	La gestion des ressources humaines.....	73
6.2	La gouvernance numérique.....	76
6.2.1	Politique publique de l'éducation, sport et société.....	76
6.2.2	Politique publique des affaires culturelles.....	76
6.2.3	Politique publique de l'action sociale.....	77
6.2.4	Politique publique de proximité.....	77
6.2.5	Une gouvernance de plus en plus intégrée.....	78
6.2.6	L'avancée significative du plan de transformation numérique.....	78
6.3	Gestion et efficacité énergétique du patrimoine municipal.....	79

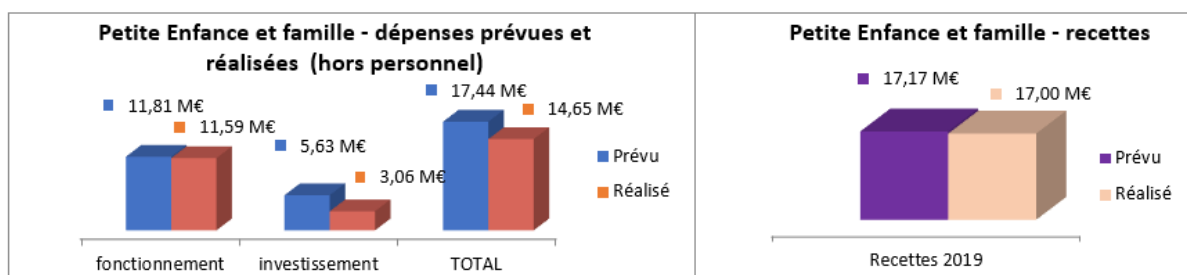
1 LES SERVICES A LA POPULATION



1.1 La vie en société



1.1.1 La petite enfance et familles



Avec **14,65 M€ de réalisation 2019** (hors masse salariale) dont 11,59 M€ en fonctionnement, le budget consacré au secteur de la petite enfance et de la famille atteste de la politique volontariste mise en oeuvre par la Ville, ambitionnant tout autant à offrir un appui aux parents qui travaillent qu'à permettre l'égalité des chances. L'amélioration continue de la qualité au sein des établissements d'accueil collectif des jeunes enfants de la Ville de Bordeaux est attestée par sa certification AFNOR « Certi'Crèche » obtenue cette année encore.

Près de 625 professionnels municipaux se consacrent ainsi à l'accueil et l'accompagnement des enfants et des familles sur l'ensemble du territoire. Dans les structures d'accueil familial,

on dénombre parmi les professionnels de la petite enfance 83 assistantes maternelles, 21 puéricultrices, aidés d'éducateurs de jeunes enfants et des secrétaires, sans compter les interventions de médecin et psychologues. Dans les crèches collectives, ce sont plus de 453 professionnels au sein d'équipes pluridisciplinaires (puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducateurs de jeunes enfants, assistants petite enfance, agents d'entretien, cuisiniers, médecins et psychologues) qui interviennent auprès des enfants et des familles. De plus, afin d'assurer une continuité de service et un accueil de qualité, les remplacements sont assurés par des contrats à durée déterminée (1,8 M€ en 2019).

En complément de cette offre en crèches municipales, Bordeaux propose un large éventail de **structures d'accueil** des jeunes enfants qu'il s'agisse des crèches associatives, des délégations de service public ou des assistantes maternelles indépendantes. L'offre proposée aux familles se veut à la fois diverse et complémentaire, prenant également en compte l'offre de structures privées ou parapubliques : crèches hospitalières, micro-crèches, crèches privées, maisons d'assistantes maternelles (MAM), assistants maternels indépendants.

La politique en faveur de la petite enfance et de la famille se décline autour de 4 axes prioritaires :

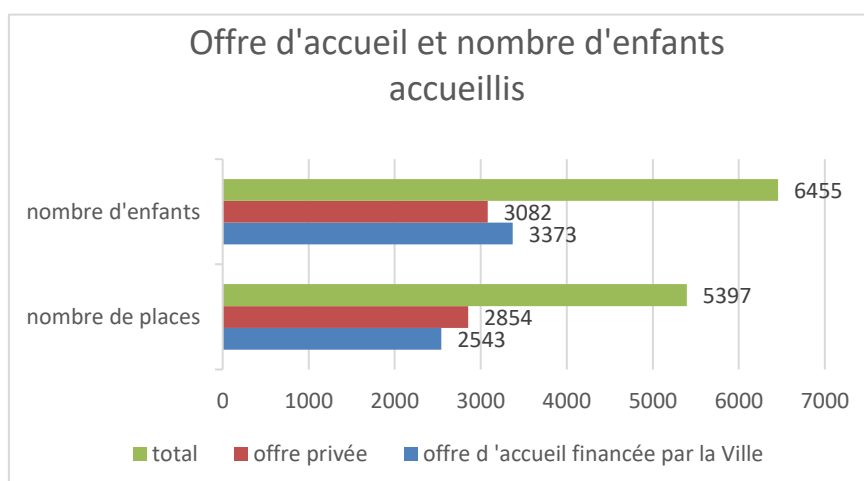
1.1.1.1 Accroître le taux de couverture dans l'ensemble des quartiers bordelais et assurer le maintien du patrimoine existant

L'année 2019 a vu le lancement de procédures ou de démarrage de travaux pour des livraisons ou de réhabilitations d'équipements à venir entre 2020 et 2022 : Extension Armand Faulat 2, Benauges Vincent, Odette Pilpoul, Mongolfier, réhabilitation des Douves.

De plus, dans certains quartiers émergents ou présentant une forte tension (Benauges- Bastide Euratlantique...), le nombre de réservations de berceaux effectuées par la municipalité a augmenté pour répondre au mieux à la demande.

Fin 2019, la ville de Bordeaux dispose ainsi de **5 397 places** ayant permis d'accueillir 6 455 enfants (+ 2,9 % d'enfants par rapport à 2018). La ville de Bordeaux finance 47% des places d'accueil, avec 995 places associatives, 919 en structures collectives, 220 en accueil familial, 240 en Délégations de Service Public (DSP) et 164 en réservation de berceaux.

L'année 2019 a certes été marquée par la fermeture de la crèche Saint Augustin, et la poursuite de la diminution du nombre d'assistants maternels en SAF ou indépendants. Cette diminution a néanmoins été compensée par l'augmentation de places réservées par la Ville et l'augmentation de l'offre privée (+87 places dont 27 places réservées par la Ville).



La Ville a également poursuivi son accompagnement des établissements associatifs, acteurs de la dynamique et de la diversité de l'offre petite enfance sur le territoire, au travers du soutien au fonctionnement des structures associatives d'accueil du jeune enfant. Le montant des subventions versées en 2019 s'élève à 8,37 M€ pour une offre de 995 places d'accueil et des actions d'accompagnement et soutien à la parentalité.

En matière d'investissement, les efforts entrepris depuis de nombreuses années permettent d'améliorer la qualité d'accueil dans les crèches existantes dans l'ensemble des quartiers bordelais. Le budget d'investissement exécuté en 2019 s'élève à 3,06 M€, dont 2,7 M€ pour la restructuration et la construction d'équipements de la Petite Enfance.

Les projets en cours concernent :

- L'acquisition du terrain pour la création de la crèche Odette Pilpoul en concession pour un montant de 621 K€.
- Les études et le début des travaux pour l'extension et la réhabilitation de la Crèche Armand Faulat dans le quartier Caudéran avec un démarrage des travaux en 2019 permettant la création de 20 places supplémentaires et du Point Relais Enfance, Livraison attendue en 2021.
- Dans le secteur Bastide/Benauges : l'année 2019 a été consacrée à l'obtention du permis de construire et à la consultation des entreprises pour la construction d'une crèche de 40 places rue du Professeur Vincent. Livraison programmée en 2021.
- A Bordeaux Sud : les travaux du foyer maternel et de la crèche des Doves sous maîtrise d'ouvrage du CCAS ont continué pour une ouverture en 2020 (fonds de concours de la Ville de 862 K€).
- Dans le quartier Grand-Parc – Chartrons : les travaux de la nouvelle crèche de 40 places intégrée dans le projet de réhabilitation du groupe scolaire Montgolfier ont débuté. Livraison planifiée à l'été 2021.
- Dans le quartier Bordeaux Maritime : études pour la future crèche des Bassins à Flots rue Delbos en concession et dans le même secteur, des études de faisabilité-programmation pour la crèche rue Bourbon (îlot C13).
- Les études et la programmation du futur Relais petite Enfance Fieffé.

Parallèlement 567 K€ ont été consacrés aux travaux de sécurité, grosses opérations, jeux de cours et équipements de restauration afin d'améliorer la qualité d'accueil au sein des structures existantes. On peut noter par exemple les travaux dans les équipements suivants :

- Crèche Albert Barraud : rénovation de l'office et réalisation de travaux sur l'escalier de secours extérieur (23 K€),
- Crèche Bx-Nord : rénovation du bureau et d'une réserve (13 K€),
- Crèche Gendreau : travaux et réaménagement (70 K€),
- Crèche Noviciat : travaux et interphonie (16 K€),
- Multi Accueil Chartrons : travaux de rénovation d'une salle change et d'une buanderie (39 K€),
- Multi Accueil Ornano : rénovation de la toiture et remplacement du portail de l'entrée (24,5 K€),
- Crèche Sainte Colombe : rénovation réseau (10 K€),
- Crèche Carle Vernet réfection complète de la cour (107 K€),
- Crèche Malbec : remplacement d'un jeu de cour (8,7 K€),
- Crèche Albert Barraud : acquisition d'une armoire froide (5,2 K€),
- Crèches Carle Vernet et Faulat : acquisition de lave-vaisselles frontal (7,8 K€),
- Crèche Cité Administrative : installation d'un four (5,8 K€),

- Sécurisation des sites : la Ville a poursuivi l'installation de visiophones et autres équipements « Alarme Anti-Intrusion – type PAGERS » pour les crèches (64 K€).

La Ville a également poursuivi ses actions d'entretien courant en dépense de fonctionnement (141 K€), dont 107 K€ en maintenance pour les jeux de cours, le matériel de restauration et de laverie, ascenseurs.

1.1.1.2 Offrir une qualité d'accueil aux jeunes enfants bordelais au sein des structures municipales

Au sein des établissements d'accueil de la petite enfance, les actions pour **développer la qualité d'accueil et améliorer les conditions de travail des professionnels** sont des objectifs partagés par l'ensemble des acteurs.

Ainsi, les projets développés au sein des établissements se sont traduits autour d'axes forts et de fil conducteur tout au long de l'année :

- développement de projets intergénérationnels favorisant ainsi les interactions entre les plus petits et les personnes âgées ;
- développement de la communication gestuelle à travers des outils, des projets, la formation et l'accompagnement des professionnels tout en intégrant les familles dans ces projets (cafés enfants/parents, expositions...);
- mise en place d'ateliers d'itinérance ludiques visant à développer l'autonomie et la confiance des jeunes enfants ;
- la restauration en self-service pour les plus grands afin développer leur autonomie mais également favoriser leur propre choix ;
- le développement de passerelles avec les écoles maternelles au sein de certains établissements permettant une adaptation et une appréhension du futur environnement des enfants.

De plus, en 2019, notre Collectivité a poursuivi et accéléré les **actions autour de la santé environnementale et du développement durable** :

- rédaction d'un nouveau marché d'alimentation pour les 0-3 ans avec augmentation de la part de bio à 50% (marché notifié en 2020) ;
- expérimentation de vaisselle sans plastique et accompagnement des professionnels (prévention des troubles musculosquelettiques)
- réflexion conjointe avec les services métropolitains sur une offre de couches compostables à 100% (expérimentation en 2020)
- développement du tri fermentiscible...

Afin de soutenir l'ensemble de ces projets, un **plan de formation** ambitieux a été élaboré autour de propositions tels que « apaisement et comment se rendre disponibles auprès des enfants, l'accueil d'enfants porteurs de handicap, du stress au mieux être au travail, les ressources des professionnels de la petite enfance... » ainsi que sur l'acquisition de mobiliers et matériels favorisant la prévention de santé des agents.

1.1.1.3 Accroître la qualité du service par l'optimisation des dispositifs contractuels institutionnels

Les recettes de fonctionnement, 17 M€ (-1M€) ont légèrement diminué. Cette évolution s'explique notamment par une diminution des financements de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), que ce soit au travers de la prestation de service unique (PSU) ou du contrat enfance jeunesse et par un décalage dans la perception de ces recettes. A cela s'ajoute un léger recul des participations familiales.

Pour autant, les axes développés par la Caisse Nationale des Affaires Familiales (CNAF), avec la mise en place de bonus autour de la mixité et de l'accueil inclusif d'enfants porteurs de handicap se traduiront financièrement dans le budget 2020, palliant notamment le frein porté au niveau national à l'augmentation de la PSU, l'outil au travers duquel les CAF participent au financement des charges d'exploitation des établissements d'accueil du jeune enfants.

L'optimisation de ces financements, représentant 44% des dépenses 2019 masse salariale comprise, implique dès lors que les établissements d'accueil du jeune enfant adaptent les contrats des familles au plus près des besoins afin d'améliorer leur taux de facturation et donc leur niveau de PSU.

1.1.1.4 Améliorer l'information et l'accompagnement des familles dans le cadre de la mise en œuvre de l'offre de service petite enfance.

En 2019, pour la seconde année consécutive, une formation a été dispensée à l'ensemble des permanenciers avec un double objectif :

- Délivrer aux familles une information complète et homogène sur l'ensemble des modes d'accueil disponibles sur le territoire ;
- Améliorer la constitution des dossiers de demande de place en crèche.

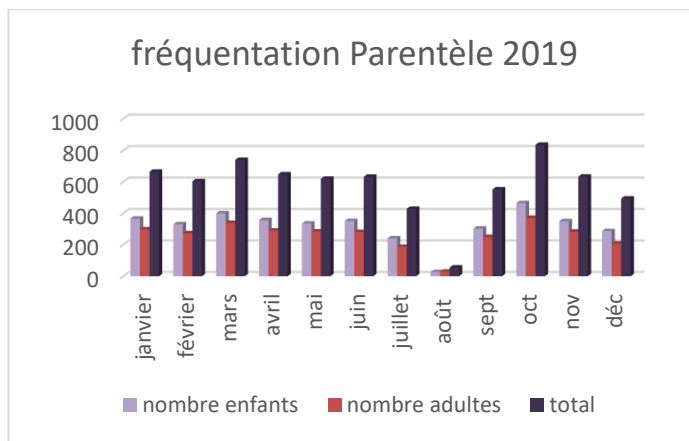
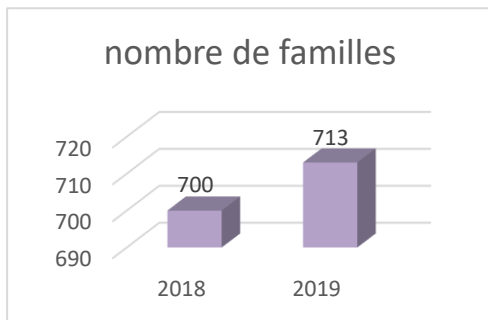
En 2019, les 4 **Relais d'assistantes maternelles (RAM)** ont organisé **85 réunions d'information parents** visant à présenter aux familles l'accueil individuel au domicile de l'assistant maternel ou en Maisons d'assistants maternels (MAM) et de les conseiller dans leur démarche de recherche d'une solution d'accueil individuel. Les animatrices de RAM proposent également un accompagnement individualisé à chaque famille en difficulté dans sa recherche d'un mode d'accueil. Les 4 RAM municipaux mettent à la disposition des familles les listes d'assistantes maternelles employées du particulier qui exercent leur activité à Bordeaux. Ces listes, éditées par le Département, sont enrichies des disponibilités des assistantes maternelles, grâce à un important travail de recensement des places vacantes effectué chaque mois.

Chaque RAM propose, chaque semaine, plusieurs **temps d'accueil collectif aux assistantes maternelles** de leur secteur **et aux enfants** que celles-ci accueillent. En 2019, ces ateliers d'éveil ont été proposés sur 15 sites différents. Cette implantation au cœur des quartiers a permis ainsi d'y associer de nouvelles assistantes maternelles. Au total, 23 séances ont été proposées en 2019, représentant plus de 63 heures d'échanges autour de la pratique professionnelle et auxquelles 68 assistantes maternelles ont participé, soit un total de 239 participations.

1.1.1.5 Renforcer le soutien à la parentalité

Concernant le renforcement du soutien à la parentalité, la Ville a poursuivi ses actions en faveur des familles : lieux ressources, événements, accès à la culture des 0-4 ans ...

La Parentèle a poursuivi ses actions d'accueil pour tous, anonyme et gratuit. Le nombre de familles accueillies s'élève désormais à 713, il est en progression constante.



Le **projet Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) périnatalité** a vu sa fréquentation augmenter et fonctionne le matin : rédaction d'un livret périnatalité, organisations de différents événements en soirée en collaboration avec le Contrat Local de Santé.

Bordeaux compte 9 **Lieux d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)** dans les différents quartiers de la ville dont 7 sont portés par le secteur associatif. Un LAEP a ouvert en septembre 2019 porté par la Parentèle et le Service d'accueil familial, dans le quartier Meunier : l'espace enfance et Familles Noviciat.

La ville de Bordeaux, reconnue pour ses projets innovants dans le champ du soutien à la parentalité, de l'attention aux familles, a reçu la visite du Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarité et de la Santé durant « les temps des familles ».

Dans un environnement évolutif, la ville continue à promouvoir une **politique de soutien des associations** œuvrant dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité : le Kfé des familles, la Maison des Familles, le centre Papillon, les ludothèques avec Interlude, et également par le financement d'associations œuvrant dans le domaine de l'inclusion sociale, de la monoparentalité (Ethnotopies..)

1.1.1.6 Valoriser l'éveil culturel et artistique sous l'angle de la lutte contre les inégalités

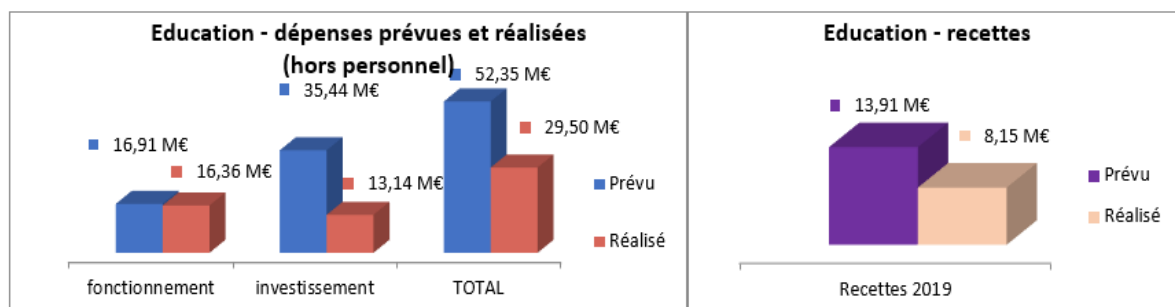
Des ateliers ludiques ou des actions visant à favoriser l'accès à l'art et la culture pour tous ont été mis en œuvre au sein des crèches, tout au long de l'année.

Durant « **Les temps des familles** », quinzaine illustrant la politique familiale de la Ville, des actions ont été proposées aux familles bordelaises dans tous les quartiers, avec un souci de mixité sociale.

La programmation 2019 a permis d'accueillir plus de 2500 personnes sur plus de 110 rendez-vous et événements comprenant 42 créations spécifiques, grâce la mobilisation de nombreux partenaires institutionnels (Ville, Métropole, Ministère), privés et associatifs. Le forum de la Petite Enfance a ainsi accueilli 362 familles sur la journée.

1.1.2 L'éducation

Le budget de l'éducation exécuté à 29,50 M€ au titre de 2019 se répartit entre 16,36 M€ pour les dépenses de fonctionnement hors charges de personnel et 13,14 M€ en investissement.



En 2019, la Ville a poursuivi le développement qualitatif de ses équipements pour répondre aux **forts enjeux démographiques** : 17 642 élèves scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires ont été recensés à la rentrée 2019, avec l'ouverture de 3 nouvelles classes en maternelle et 25 nouvelles classes en élémentaire (469 classes élémentaires dont 116 classes de CP/CE1 dédoublés – 48 nouvelles classes dédoublées à la rentrée 2019) sur l'ensemble du territoire municipal.

1.1.2.1 Accompagner le renouvellement urbain et générationnel dans l'ensemble des quartiers

La restructuration et à la construction d'équipements de l'Education a mobilisé 13,14 M€.

Afin de répondre à l'augmentation des effectifs constatée sur certains secteurs, la Ville a développé et accompagné des **projets d'accueil de proximité** permettant de répondre à ses besoins réglementaires de scolarisation :

- Dans le quartier Bordeaux-Maritime, le projet de construction du **second groupe scolaire à Ginko Nord** est en cours, avec une livraison prévue en 2020. Dans ce même quartier, les groupes scolaires **BAF 1 (Jean-Jacques Sempé)** et **BAF 2** sont également en cours, pour une ouverture prévue au quatrième trimestre 2020.
- Dans le quartier Grand Parc-Chartrons, la réhabilitation d'un immeuble de bureaux en **groupe scolaire Tivoli-Rivière** a débuté à l'été 2019 (12 M€ de coût total dont 1 M€ en 2019). L'année 2019 a été consacrée au projet de réhabilitation extension du groupe scolaire **Montgolfier**. Plusieurs phases sont prévues sur 2020 et 2021 (coût total 6,4 M€ dont 568 K€ en 2019). L'ouverture de cet équipement est attendue à la rentrée 2021.
- L'extension du **groupe scolaire Schweitzer** a débuté en 2018 et s'est poursuivi en 2019, avec la construction d'un nouveau restaurant scolaire à l'élémentaire, la création de salles éducatives supplémentaires à usage évolutif et la création d'un logement de fonction (coût de l'opération 5 M€ dont 1,1 M€ exécuté en 2019).
- Dans le quartier Bordeaux Sud, le **groupe scolaire Simone Veil**, inscrit dans le projet Euratlantique ZAC Belcier, sous maîtrise d'ouvrage déléguée par Bordeaux-Métropole, a été livré en fin d'année 2019.

- Dans le secteur de la Bastide, la Ville a entamé les études pour la construction pour le compte de la Métropole du **groupe scolaire Niel Hortense** (coût du projet 12 M€ dont 4,9 M€ de participation de la ville à sa livraison). Celui-ci comportera 18 classes, des locaux mutualisés avec la vie associative et un Point Relais Enfance. Livraison attendue à la rentrée 2021. Dans ce même quartier, **secteur Deschamps**, les études pour créer un groupe scolaire de 18 classes, sous maîtrise d'ouvrage Euratlantique-Bordeaux Métropole, sont en cours pour une livraison programmée à la rentrée 2021. Enfin, le projet de réhabilitation du **groupe scolaire Benauge** s'est achevé (coût du projet : 6,7 M€ dont 2,6 M€ exécutés en 2019). Les différentes phases de travaux ont été réalisées en site occupé jusqu'à la rentrée de septembre 2019.
- Dans le quartier de Caudéran, l'extension de l'**élémentaire Raymond Poincaré** a été livrée à la rentrée scolaire 2019 : création de 3 salles de classes de 60m², d'une salle polyvalente de 122m² conçue pour accueillir hors temps scolaire des activités associatives, une salle d'activités périscolaires de 50m² et de deux blocs sanitaires (coût du projet 1,63 M€ dont 1,09 M€ exécuté en 2019).
- Dans le quartier St Augustin/Alphonse Dupeux, les études et la consultation des entreprises pour procéder à l'extension et à la mise en accessibilité du **groupe scolaire Alphonse Dupeux** et créer une salle polyvalente mutualisée avec le quartier (coût du projet 3,7 M€) se sont poursuivies.
- Plusieurs autres projets d'extension sont en cours, notamment pour les **élémentaires Loucheur** (quartier Loucheur-Saint Augustin) et **Dupaty** (quartier Bordeaux Maritime) (100 K€ en 2019).
- La Ville a également maintenu les installations de **modulaires** dans les écoles Achard élémentaire, maternelle Pierre Trébod, maternelle et élémentaire Lac II, élémentaire Condorcet ainsi que le groupe scolaire Jean-Jacques Sempé afin d'accueillir les enfants tant sur le temps scolaire que périscolaire (424 K€).
- Un plan pluriannuel d'investissement a été établi pour mener des **diagnostics structurels** sur les bâtiments existants (couvertures, charpentes, plafonds...) pour un montant de 100 K€ : écoles Jules Ferry, Paul Lapie, Francin, Menuets, groupe scolaire Achard (diagnostic charpente et menuiseries) et l'extension du GS Charles Martin.

Des **travaux de rénovation et de gros entretien ont été opérés dans les écoles existantes** dans le cadre du programme pluriannuel de gros entretien des locaux scolaires (3,3 M€ en 2019), notamment :

- Des travaux liés aux ouvertures de classes avec la prise en compte de l'aménagement de locaux pour l'accueil des enfants dans le cadre des dédoublements de classes de CP et de CE1 dans les écoles en secteur prioritaire : rénovation de salles, cloisonnement et adaptation de locaux, câblages informatiques nécessaires à l'installation de vidéoprojecteurs interactifs dans les écoles élémentaires Thiers et Henri IV, Jean Monnet, Achard, Condorcet, Albert Schweitzer, Carle Vernet,
- La rénovation des charpentes et des couvertures du groupe scolaire St Bruno,
- La rénovation du groupe scolaire Thiers : création de locaux pour le personnel, les enseignants, le RASED et d'une salle de motricité,
- L'amélioration du confort des usagers avec la rénovation des sanitaires à la maternelle Lagrange et à la maternelle Stéhélin,

- La peinture de classes (élémentaires Somme, Alphonse Dupeux, Balguerie, Montgolfier maternelles Joséphine et Francis de Pressensé), de salles de motricité (maternelle Berthelot), de circulation et hall (Montgolfier, Saint-Bruno, Clos Montesquieu et maternelle Condorcet) et le remplacement de sol (élémentaire Albert Barraud, maternelle Fieffé),
- Le remplacement de chaudières : maternelles Joséphine, Pas Saint-Georges, Béchade et Solférino, groupe scolaire Flornoy, élémentaires Francin et Jacques Prévert.

De plus, dans le cadre de l'opération "Vigipirate Attentat", la Ville a équipé les écoles d'un dispositif d'alerte PPMS (de type PAGERS) afin de procéder à la sécurisation des écoles et ce pour un montant de 300 K€.

Des opérations de végétalisation des cours d'école ont été déployées à hauteur de 320 K€ : maternelles Paix, Thiers, Montgolfier, Franc Sanson et élémentaire Vieux Bordeaux.

En parallèle, la Ville a poursuivi ses actions de petit entretien et de maintenance, pour un montant de 521 K€, pour répondre à 1576 demandes de travaux de petit entretien, et effectuer la maintenance obligatoire « préventive » des jeux de cours, du matériel de restauration, de laverie et des ascenseurs (226 K€).

1.1.2.2 Les moyens d'actions éducatives

Bordeaux a poursuivi la mise en œuvre des actions éducatives définies conjointement, par convention, avec l'Éducation nationale, et des prestations d'accompagnement (transports, séjours scolaires hiver / printemps, classes vertes, kermesses).

En 2019, 24 classes (soit 547 élèves) ont bénéficié de **séjours hiver** (classes de neige / séjours ski et séjours environnement à la montagne) pour un coût de 0,20 M€ (transports compris). 52 classes (soit 1191 élèves) sont parties en **séjours printemps** pour un coût de 0,28 M€.

Le dispositif innovant de **classes artistiques a été poursuivi et approfondi**. Il s'adresse aux classes de CP (ou de CP/CE1), organisé en lien avec le conservatoire Jacques Thibaud. Au total, 22 séjours pour 40 classes de CP ou CP/CE1 de Bordeaux (soit près de 600 enfants) ont été planifiés.

Dans le cadre du schéma directeur du **numérique éducatif**, de nombreux dispositifs se poursuivent (déploiement de VPI, tablettes, robots).

Un référentiel de fiches actions permettant d'agir sur le **climat scolaire** a été créé et diffusé dans toutes les écoles de la Ville. Ce projet COCLICO (Coordination Climat Scolaire) a pour ambition d'aider les référents au sein des écoles à améliorer le climat scolaire et les invite à proposer des outils qui compléteront le référentiel.

Un kit pédagogique pour le développement de l'**esprit critique** proposant 15 ateliers pour les classes de cycle 3 (CM1/CM2/6^{ème}) est actuellement en cours d'expérimentation auprès de 4 classes de la Ville. Ce dispositif est complété par un hackathon : une journée de travail des 4 classes concernées, qui devront produire des outils de valorisation de l'esprit critique à destination de leurs pairs.

Un travail de création d'outils de communication à destination des publics allophones (élèves étrangers dont la langue française n'est pas la langue maternelle) et de leurs familles est également en cours. Il devrait permettre de faciliter le lien entre les écoles et ces familles et

de créer un réseau de pairs pour répondre au mieux à leur questionnement sur l'éducation à l'école.

1.1.2.3 La vie scolaire

Concernant les **agents des écoles**, la politique de déprécarisation au travers de mutualisation des missions avec la direction générale de la culture s'est intensifiée. Cet engagement a permis la création de 26 postes de 35 heures au 31/12/2019.

S'agissant de la **restauration scolaire**, toutes les familles qui ont fait une demande d'inscription de leur enfant à la restauration scolaire ont été satisfaites.

C'est un moment privilégié pour les enfants. Aussi, pour les accompagner vers une alimentation saine et durable, la Ville a lancé dès 2018 l'opération « Eveil au goût » qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2019. Ce dispositif consiste à familiariser les enfants à de nouveaux aliments, leur permettre de découvrir de nouvelles saveurs et de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Pour accompagner l'accès à la restauration scolaire de tous les enfants, le budget alloué en matière d'équipements (238 K€) s'est décliné de la manière suivante :

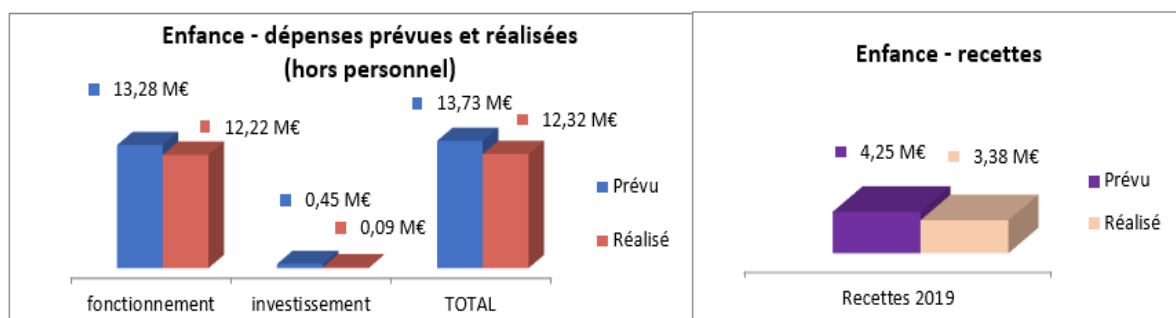
- Fermeture et aménagement de l'office, table de sortie, vitrage coupe-feu, oculus (22 K€) à l'école Deyries,
- Acquisition d'armoires froides et de chariots au sein du groupe scolaire Montgolfier (12 K€),
- Acquisition d'une laveuse à avancement automatique pour le groupe scolaire Flornoy (25 K€),
- Acquisition d'un meuble réfrigéré pour l'élémentaire Raymond Poincaré (6,5 K€),
- Renouvellement de mobiliers de restauration des écoles Raymond Poincaré, Albert Schweitzer, Lac II, Benauges et Pins Francs (42 K€),
- Installation de tables de tri et de débarrassage (élémentaires Paul Lapie, Stéhélin, Carle Vernet, Achard),
- Remplacement des verres en « copolyester » par des verres en verre (29 K€).

Concernant les dépenses liées au paiement des repas, elles se sont élevées à 10,42 M€ et les recettes générées par la contribution demandée aux familles à 6,37 M€ en 2019, année du retour à la semaine de 4 jours en année pleine, ce qui représente un effort net de la Ville de plus de 4 M€. **Le tarif des repas**, qui s'échelonne de 0,45 € à 4,41 €, est demeuré **inchangé depuis 2011 malgré l'augmentation du coût des denrées et l'introduction de produits biologiques ou labellisés**.

1.1.2.4 Écoles privées sous contrat

La prise en charge des dépenses de fonctionnement des 19 établissements privés sous contrat d'association avec l'État, rassemblant **5186** élèves dont **3 600 domiciliés à Bordeaux**, se traduit par le versement d'un forfait global de 3,44 M€. La dotation par élève s'est élevée à **955 €** en 2019 conformément à la réglementation.

1.1.3 L'enfance



Le budget réalisé en 2019 pour l'enfance s'est élevé à **12,32 M€**, dont 12,22 M€ en fonctionnement, essentiellement au titre des subventions versées aux partenaires associatifs. Les recettes représentent 3,38 M€, soit un taux de couverture de 31 %.

1.1.3.1 Les accueils éducatifs et de loisirs

1.1.3.1.1 L'accueil hors temps scolaire

Le **Contrat Enfance Jeunesse** a été renouvelé pour la période 2019-2022 entre la Ville de Bordeaux et la Caisse d'Allocations Familiales. Il fixe des objectifs d'augmentation des capacités d'accueil des enfants bordelais âgés de 3 à 17 ans, afin de prendre en compte la croissance démographique forte et continue de la ville et l'évolution des comportements des familles qui font très largement appel à l'offre proposée par la Ville. A noter que la CAF n'accompagne désormais plus les développements de places, seul le stock existant de places continuera d'être financé à hauteur de 3,6 M€.

L'année 2019 est **la première année civile pleine de 4 jours scolaires depuis 2013**. Elle est ainsi marquée par un fonctionnement des centres de loisirs (CAL) le mercredi sur une journée complète (soit un passage de 6 à 10 heures d'activité) et une réduction des temps d'accueil périscolaire du soir (APS) passant à 2 heures d'activité, soit 30 minutes de moins par rapport à la période de janvier à juillet 2018. Ainsi en 2019, les dépenses en CAL ont été augmentées de 22% tandis que celles des APS ont été diminuées de 17%.

Les financements des places existantes et des développements sur l'exercice 2019 s'élèvent à 10 M€ pour les accueils en Centres de Loisirs et à 1 M€ pour les accueils périscolaires.

Les investissements ont principalement concerné le renouvellement de mobiliers vieillissant et l'aménagement d'espaces spécifiques dans le cadre des activités périscolaires.

1.1.3.1.2 Les activités sur le temps de la Pause méridienne

Ce dispositif a été mis en place sur l'ensemble des écoles bordelaises sur le temps méridien à la rentrée scolaire 2018, dans le cadre du retour à la semaine de 4 jours scolaires.

En maternelle, fort de l'expérience des Coins Bulle et de leurs apports auprès des enfants, il a été décidé de maintenir la moitié du dispositif depuis la rentrée 2018-2019, à savoir un animateur tous les jours ou deux animateurs tous les deux jours.

En élémentaire, le nombre d'animateurs est positionné afin que chaque enfant déjeunant à la restauration scolaire puisse avoir accès au moins une fois par semaine à ces animations, qui contribuent à instaurer un climat apaisé au bénéfice du bien-être de chacun et du temps scolaire.

La ville finance le coût des animateurs présents selon le nombre de rationnaires, ce qui a représenté en 2019 une dépense de 513 K€.

1.1.3.1.3 La politique Jeunesse en direction des 12/17 ans

Elle s'est concrétisée cette année au travers de 15 projets accompagnés pour un montant de 312 K€ de subventions. Cette politique poursuit ses objectifs d'ouverture à tous les jeunes, leur laissant plus d'autonomie dans les choix et constructions de projets, dans un souci de cohérence territoriale s'appuyant sur les ressources de la Ville.

1.1.3.2 Engagement et participation des jeunes

1.1.3.2.1 Le Conseil Municipal des Enfants (CME)

En 2019, les 62 enfants élus se sont investis autour de 3 commissions :

- « **écologie, déchets et propreté** » : 18 élus, réalisation d'un spot publicitaire contre le tabagisme et des micros-trottoirs sur les bordelais et les questions écologiques,
- « **accueil des enfants nouveaux arrivants** » : 22 élus, réalisation de questionnaires afin de cibler les différents profils et attentes des enfants nouveaux arrivants,
- « **échanges avec des enfants des villes jumelles** » : 22 élus, réalisation d'un micro-trottoir sur le thème des Relations Internationales et organisation de 3 débats (égalité filles/garçons notamment sur l'occupation de la cour de récréation, système scolaire européen basé sur 3 modèles (France, Allemagne, Finlande) et protection de l'environnement).

Ils ont terminé leur mandat en produisant notamment un guide de Bordeaux pour les enfants nouvellement arrivés sur le territoire.

En octobre, pour le mandat 2019-2021, de nouvelles élections se sont déroulées : 62 nouveaux enfants ont été élus, issus de 20 écoles différentes. Ils ont pris leur fonction en novembre, en participant à un week-end d'intégration au domaine de La Dune à Arcachon.

Les dépenses réalisées sur 2019 pour le CME représentent un total de 19,6 K€.

1.1.3.2.2 Appel à Projet # je relève le défi

Cet appel à projet, dédié aux jeunes de 13 à 27 ans, a permis d'attribuer 15 K€ à 21 porteurs de projets Jeunes sur les 37 candidatures reçues : 5 projets dans la catégorie « Initiatives Ados » 13 - 17 ans et 16 projets dans la catégorie « Projet jeunes » 18 - 25 ans.

1.1.3.3 Accueil et hébergement

Le Domaine de la Dune n'a pas connu de période de gros travaux en 2019, ce qui a permis une pleine exploitation de l'ensemble des bâtiments et du service restauration.

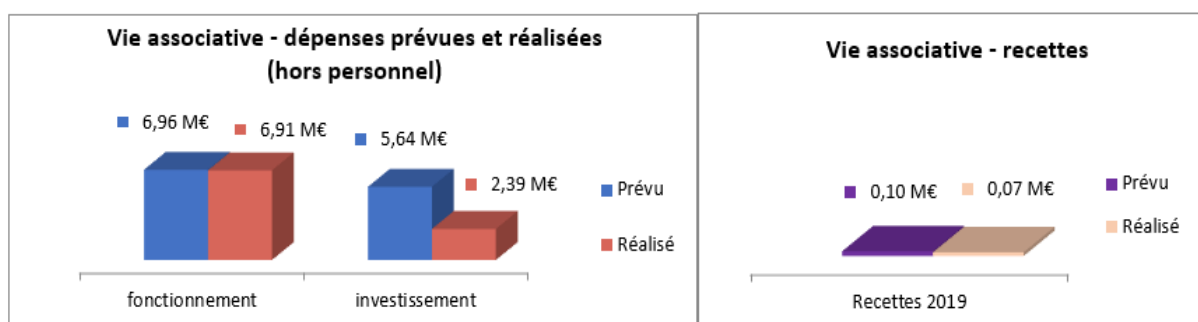
Ainsi, la restauration a enregistré une hausse de fréquentation de 17,05% avec 38 882 repas. Le nombre de nuitées a également connu une augmentation de 4,56% soit 14 790 nuitées. Concernant le public, sur l'ensemble des personnes qui ont fréquenté l'établissement en 2019, les enfants sont venus plus nombreux qu'en 2018 (+ 11,94%) avec une légère augmentation

de la population adulte (+0.82%). Ces bons résultats se sont traduits par 651 K€ de recettes, soit une progression de près de 12 % par rapport à l'année 2018.

En terme d'investissements, les travaux de modernisation de l'outil de travail des agents ont été poursuivis en 2019 et devraient se terminer en 2020 avec la mise en service du logiciel de restauration et de réservation hôtelière.

Les enjeux principaux restent la mise aux normes de l'établissement (isolation, chauffage, mise aux normes du restaurant, accès PMR.) ainsi que la réhabilitation du site, avec comme objectif de diminuer la consommation énergétique des locaux.

1.1.4 La vie associative



La demande de services associatifs est toujours forte et encore croissante en 2019. Le service de la Vie associative accompagne les associations du territoire, qui jouent pleinement leur rôle dans la cohésion sociale du territoire, en matière d'innovation, comme dans l'animation de la ville.

En 2019, la Ville a axé sa politique vers un objectif majeur, développer l'analyse des besoins des associations et favoriser la concertation :

- Une grande **enquête en ligne** a été menée du 15 décembre 2018 au 15 février 2019. Celle-ci a permis d'actualiser les chiffres du panorama des associations bordelaises réalisé une première fois en 2016, avec une participation plus large : 770 représentants d'associations bordelaises (salariés et bénévoles).
- Cette enquête a été suivie en juin par les **Etats Généreux de la vie associative**, 2èmes Ateliers participatifs bordelais.
 - Autour de la présentation du Panorama 2019, organisation d'ateliers et de tables rondes, permettant la participation active de tous, associations et services de la Ville en lien avec les associations.
 - Cette journée a réuni au total 160 acteurs associatifs, représentant 93 associations, 25 animateurs et rapporteurs issus d'associations, de partenaires privés, de structures de l'ESS ou agents de la Ville et de la Métropole.

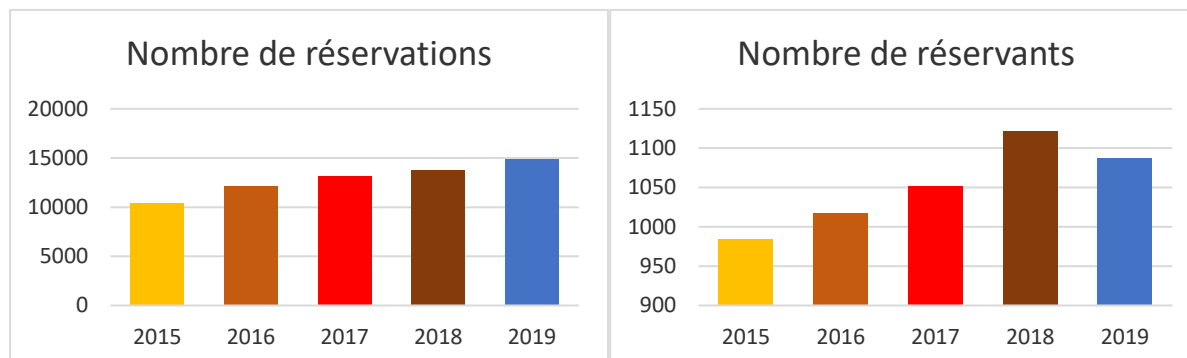
Les services lancés en 2018 poursuivent par ailleurs leur développement :

- 948 associations disposant d'une **Carte LABB**, permettant un accès simplifié aux formations et ateliers, aux temps forts de la vie associative, aux événements et à tous les LABB de quartiers.
- 1056 associations inscrites sur l'**annuaire des associations**, numérique et géo-localisé.

1.1.4.1 Des moyens mis à disposition des acteurs associatifs

La mise à disposition gratuite de nouveaux espaces de travail porte aujourd'hui le parc à 72 salles, réparties sur 15 sites et 16 écoles, sur l'ensemble des 8 quartiers de Bordeaux.

Cette année encore, le nombre de réservations est croissant et s'élève désormais à **14 896 créneaux** (+1168 par rapport à 2018) attribués à **1 087 organismes**. La valorisation de cette aide indirecte apportée par la ville s'établit à **1,13 M€**.



Les salles accueillent associations, organismes publics et sociétés pour des colloques et conférences, des formations, des cours, des spectacles, des répétitions de danse, de chant, de théâtre ainsi que des réunions et assemblées générales.

Le Marché des Douves, "Maison de vie associative et des habitants", a fait l'objet en 2019 de 1 498 réservations, totalisant **68 236 personnes** accueillies, soit une baisse sensible de fréquentation, imputable notamment aux samedis de mobilisation des gilets jaunes dans le quartier de la Victoire.

L'association " la Halle des Douves", financée par la Ville et co-animatrice du lieu, compte, en 2019, 169 associations et 44 habitants membres. Le café associatif compte 610 adhérents. Le développement du système d'échange local a permis la mise en place de 614 échanges enregistrés dont 220 pour des projets et temps collectifs, ouverts à tous, par 235 utilisateurs.

L'installation de jardinières participatives rue des Douves, mises à disposition des habitants devant le bâtiment, a donné lieu à l'organisation d'ateliers de jardinage et de lombricompostage.

Fin 2019 la Ville inaugure un nouvel équipement, La Coloc'. La Ville poursuit ainsi ses efforts en matière de maillage territorial, en implantant une structure dédiée aux associations en plein cœur de ville qui a vocation à proposer des espaces de co-working à faible loyer, mis à disposition sur an, et un projet fédérateur autour du mécénat de compétences. 24 associations en sont locataires à son ouverture le 13 décembre 2019.

Enfin, des moyens financiers importants sont alloués à la construction, réhabilitation et amélioration des locaux associatifs avec plus de 1 M€ consacrés en 2019, dont 638 K€ pour la restructuration et l'aménagement des locaux de La Coloc', situés rue Père Louis de Jabrun, finalisés en 2019 (coût du projet : 1,29 M€).

1.1.4.2 Le développement de la vie associative

Dans les différents quartiers, **les 4 LABB (Lieux des Associations et des Bénévoles Bordelais)** proposent en libre accès, des espaces de travail mutualisés qui permettent aux associations et à leurs bénévoles de bénéficier de multiples ressources et des moyens logistiques. Dans ces lieux, les associations peuvent également être reçues individuellement pour un appui méthodologique, et accéder, par conventionnement, à des casiers et boîtes aux lettres.

En 2019, plus de **3 771 acteurs associatifs** se sont rendus à l'Athénée Père Joseph Wresinski pour s'informer et être accompagnés par le Service de la Vie associative. Ils sont **accueillis, conseillés et orientés** en fonction de leur demande. Ils obtiennent également des renseignements par téléphone : 10 827 appels de ce type reçus.

Plusieurs rendez-vous réguliers sont également proposés aux bénévoles et associations : en 2019, 2 « Parole de pro », 19 formations et 16 ateliers pratiques ont été organisés dans différents quartiers de la ville, permettant de développer une relation de proximité entre bénévoles et professionnels. **407 personnes ont pu en bénéficier cette année.**

Par ailleurs, 500 créneaux de mise à disposition des petits **bureaux de passage** ont permis aux associations de recevoir confortablement partenaires ou public dans un espace neutre et professionnel à la fois, sans délai de traitement administratif.

La page Facebook du LABB compte par ailleurs plus de 4500 followers en 2019.

La tenue d'un stand « Vie associative » s'effectue à chaque réception des nouveaux bordelais afin de les informer sur les offres municipales et celles du monde associatif.

1.1.4.2.1 Les évènements

En 2019, le programme événementiel a mis en valeur plus de 470 associations (stand lors de forum, lauréats, ateliers, bénévoles récompensés...).

Les vœux du Maire aux associations ont rassemblé près de 500 représentants d'associations.

Avec un soutien de 44 K€ en subvention de la ville de Bordeaux, le **Carnaval des deux Rives** s'est tenu le 3 mars, avec cette année encore la coopération de Guillaumit comme directeur artistique pour une édition prolongée du Carnaval « augmentée ». Un carnaval sur la thématique des « Brigands ».

Cap Associations a réuni, en septembre 2019, 311 associations au Hangar 14 et rassemblé 3 500 visiteurs.

Les Pique-niques de quartiers : le 1^{er} vendredi du mois de septembre permet aux bordelais de se rencontrer, d'échanger et d'apprendre à mieux se connaître. 82 pique-niques se sont tenus dans toute la ville le 8 septembre, ils ont réuni plus de 5 500 personnes dans tous les quartiers de la ville.

La journée mondiale du bénévolat, organisée cette année le 13 décembre, mettant à l'honneur les bénévoles impliqués dans la cité, a regroupé cette année plus de 750 participants à l'Auditorium de Bordeaux.

Le Prix de l'Initiative, qui a pour but d'accompagner des associations de moins de 5 ans d'existence pour initier leurs projets, a permis de primer, avec les partenaires associés, 21 associations, pour 35 candidatures présentées. Le montant total alloué est de 13 000 € avec la participation financière et l'accompagnement de partenaires privés.

1.1.4.2.2 Subventions aux associations

En 2019, la délégation vie associative a accompagné **78 associations** diverses, dont 18 associations d'anciens combattants, pour un montant total de 225 K€. Les associations sont porteuses de projets de valorisation de la vie associative sur le territoire bordelais par l'organisation d'évènements, formations, ateliers, conférences et activités.

La vie associative a également participé au fonctionnement général des **structures d'animation et de proximité partenaires de la ville**, pour un montant total de 6,5 M€, en augmentation de 9% par rapport à l'année 2018. En effet, une subvention de fonctionnement en faveur de l'APEEF a été votée au BS 2019, puis contractualisée par une convention triennale. Concernant le budget de fonctionnement de l'ACAQB, il rassemble les crédits des actions du développement social urbain ainsi que de la Culture, pour répondre à l'exécution du contrat pluriannuel d'objectif et de moyens conclu entre la Ville et l'Association jusque fin 2020.

S'agissant des **Maisons de Quartier**, malgré de nombreux adhérents supplémentaires et donc un niveau d'activité supérieur, ces budgets restent stables pour ces structures.

Le guichet unique centralise les demandes de subvention pour toutes les associations lors de la campagne annuelle du budget primitif via un formulaire dématérialisé accessible sur le portail de la Ville, puis les oriente vers les directions opérationnelles. Plus de 470 demandes ont été traitées et orientées par le guichet unique pour l'année 2019, représentant au final un octroi par la Ville de 41,48 M€ (contre 41,17 M€ en 2018).

1.1.4.2.3 Rénovation du patrimoine

Concernant les travaux dans les structures d'animation, l'état vétuste du bâti des centres d'animation et de certaines maisons de quartier (18 ERP au total) a nécessité d'engager d'importants travaux sur l'année 2019, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Les dépenses d'entretien et de maintenance courantes (fonctionnement), à hauteur de 35,7 K€ ont augmenté de 43% par rapport à 2018 ; les travaux de réhabilitation et de mise aux normes (investissement) se sont élevés à 79,8 K€ (+ 8% par rapport à 2018).

Le budget 2019 de **restructuration et de construction d'équipements** s'est élevé à **1,6 M€**.

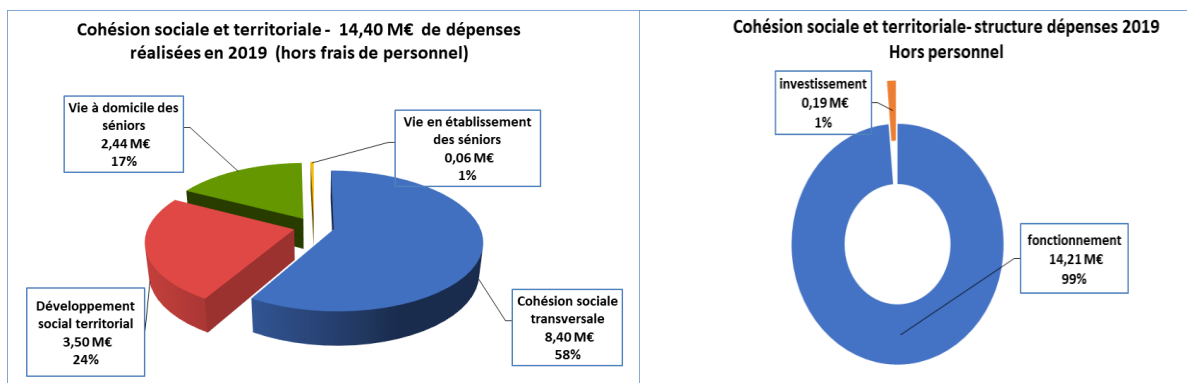
En 2019, dans le quartier **Bordeaux Maritime** ont démarré les travaux de réhabilitation de la **Maison de Quartier US Chartrons** (coût du projet : 5,54 M€) à destination des habitants des Chartrons et des Bassins à Flot. Livraison programmée pour fin 2020.

Dans ce même quartier, ont débuté les études de faisabilité-programmation pour la crèche et des locaux associatifs rue Bourbon (îlot C13).

Dans le quartier du **Grand-Parc**, la concertation et les études de faisabilité se sont poursuivies pour la réhabilitation du centre d'animation du Grand-Parc.

Dans le quartier du **centre-ville**, des études pour la réhabilitation partielle d'une aile du Centre d'animation Saint-Pierre ont été entreprises.

1.2 La cohésion sociale et territoriale



1.2.1 Le développement social territorial

L'année 2019 est la dernière année de mise en œuvre du **Pacte de cohésion sociale et territoriale** à partir des enjeux des 8 pactes de quartier et des 11 priorités transversales. Un bilan a été présenté en séance des commissions réunies.

Le **contexte financier tendu** s'est confirmé ce qui a conduit à des arbitrages quant aux subvention allouées aux porteurs de projet.

Malgré l'absence, pour la première fois, de recette de la Caisse d'allocations familiales (CAF) (250 K€) et du Fonds social européen (FSE) (150 K€), la ville a confirmé sa volonté de **pérenniser des financements de fonctionnement aux associations structurantes**. Ce sont ainsi 2,54 M€ qui ont été alloués en subvention de fonctionnement, contre 2,32 M€ en 2018, soit une **augmentation de 220 K€ (+9,5%)**.

Concernant **l'appel à projet Pacte / Contrat de ville** articulé autour des enjeux du Pacte de cohésion sociale et territoriale, le financement total s'est élevé à 593 K€, permettant ainsi de répondre en partie à la mise en œuvre des actions associatives.

La répartition des financements par axe est la suivante :

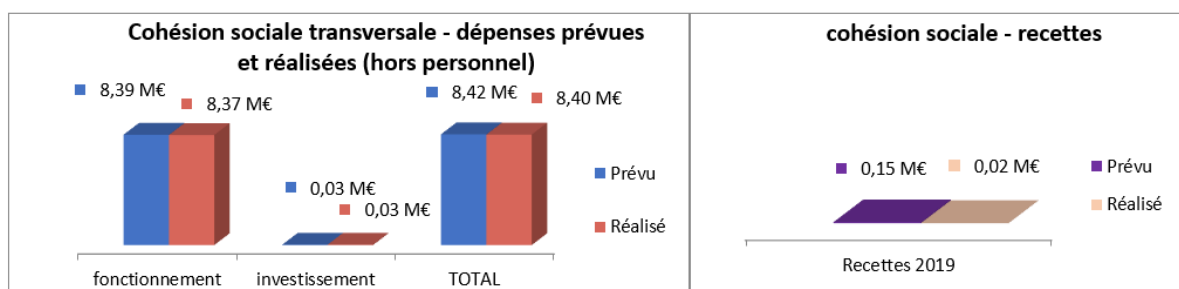
- Axe 1 : s'insérer économiquement, être citoyen actif : 107 K€
- Axe 2 : habiter la ville partager la vie : 38 K€
- Axe 3 : culture éducation et savoirs : 133 K€
- Axe 4 : Santé Bien être : 50 K€
- Axe 5 : tranquillité publique et lutte contre les discriminations : 267 K€

Malgré la contraction globale des budgets, **l'axe 5 (prévention et tranquillité publique)** s'est vu conforté dans les montants dédiés pour répondre à des besoins de prévention sur certains quartiers et au développement du projet « Bordeaux la nuit » qui s'est développé de manière décisive en 2019 avec le lancement du label.

Des axes de financement complémentaires ont été recherchés en développant notamment la relation avec le fond de dotation Bordeaux Mécènes Solidaires, ou en développant des collaborations avec des fondation privés (Nexity, VINCI...).

Au-delà du soutien financier, la ville s'est engagée dans la diversification de l'accompagnement des porteurs de projets par l'obtention de mécénats de compétences.

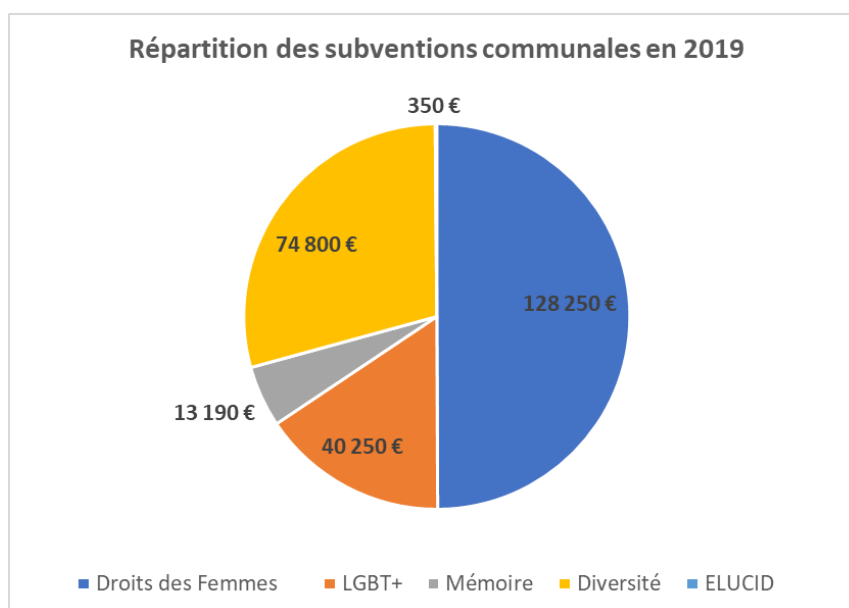
1.2.2 La cohésion sociale transversale



1.2.2.1 La promotion de l'Égalité, de la Diversité et Citoyenneté

La Mission égalité, diversité, citoyenneté vise la mise en place à l'échelle de la ville d'une politique transversale et intégrée de lutte contre toutes les formes de discriminations, de défense des droits des femmes, des personnes LGBT+, d'inclusion, de promotion de la diversité interculturelle et du travail de mémoire.

Elle promeut, en premier lieu, une politique transversale en direction des associations qui engagent des initiatives en faveur du vivre ensemble, de l'égalité et de la lutte contre les discriminations. En 2019, 256 K € ont ainsi été alloués aux associations oeuvrant dans ces différents domaines.



La mission s'est appuyée en 2019 sur plusieurs commissions thématiques pour proposer des mesures et actions :

- en faveur du travail de mémoire autour de l'abolition de l'esclavage

A ce titre, une œuvre mémorielle à l'effigie de Modeste Testas a été inaugurée lors des commémorations de l'esclavage, la traite négrière et leurs abolitions, le 10 mai 2019, sur les quais de Bordeaux.

- de la lutte contre les LGBTphobies et de la promotion des droits des femmes.

Un plan de prévention et de lutte contre les LGBTphobies et des actions pour lutter contre les violences faites aux femmes ont été mis en place. Ces plans ont été accompagnés d'un appel à projets de 80 K€ lancé en juillet 2019. Les financements attribués dans ce cadre seront renouvelés et pérennisés en 2020.

Ces mesures visent notamment à améliorer la coordination territoriale en matière d'information, de formation et de prise en charge des victimes. Le dispositif ELUCID, réseau d'accès aux droits et de soutien pour les victimes de discriminations et de violences propose un point d'entrée unique au CCAS et une coordination avec l'ensemble des interlocuteurs du territoire (Police nationale, Barreau, Défenseur des droits, associations...).

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'égalité femme-homme et la lutte contre les discriminations, la Ville de Bordeaux et son CCAS ont reçu de l'Etat en octobre 2019 **les labels « Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité »**. Après un audit de certification mené par l'association française de normalisation (Afnor), la Ville, le CCAS et la Métropole ont présenté leurs candidatures devant les commissions Egalité et Diversité en mai et septembre 2019.

Plusieurs actions sont déployées dans le cadre de ces labels :

- Sensibilisations à la lutte contre les discriminations par la réalisation de campagnes d'affichage et clips vidéo pour déconstruire les stéréotypes,
- Formation des personnels en partenariat avec le CNFPT,
- Dispositif « Alerte Discrimination » à destination des agent-e-s, candidat-e-s à un emploi public et ex-agent-e-s, mis en place en mai 2019, pour recueillir les réclamations et plaintes des personnels publics en matière de discrimination ;
- Etude sur les disparités salariales entre hommes et femmes.

Les temps forts partenariaux, à destination de tous les bordelais, ont été organisés afin de sensibiliser le grand public et de fédérer les acteurs autour de l'interculturalité, la tolérance et la diversité : Semaine des droits des femmes, Semaine de la mémoire, Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté renouvelée pour sa 6ème édition en novembre 2019 qui a associé cette année 16 communes de la métropole.

1.2.2.2 Solidarité et citoyenneté

1.2.2.2.1 Mission d'ingénierie sociale

L'année 2019 a été celle de la poursuite des observations pilotées par la mission d'ingénierie sociale via « **la Pactotec** », dispositif intégré de gouvernance, d'observation, d'analyse et d'évaluation, constituée d'une équipe pluridisciplinaire d'experts pour l'accompagner dans sa démarche partenariale (Département de sociologie, A Urba, Pole Emploi, Préfecture Politique de la Ville, CAF, Conseil Départemental, ODAS).

En 2019, 3 études ont été conduites : la première sur le public de la jeunesse sur le quartier de la Benauges, la seconde sur jeunesses et mobilités sur le quartier de la Benauges, la troisième sur les impacts de la stratégie de peuplement sur le quartier des Bassins à Flot.

Ces études spécifiques ont été réalisées en 2019 pour un coût de 12 K€ et ont permis d'alimenter la réflexion sur ces quartiers.

1.2.2.3 Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le CCAS inscrit son action dans le **Pacte de Cohésion Sociale et Territoriale** de Bordeaux. Il est l'opérateur de la commune en matière d'action sociale et, à ce titre, offre des prestations en gérontologie mises en œuvre par la Direction des Générations Seniors et de l'Autonomie, direction commune Ville et CCAS. Pour l'ensemble de ses actions, il est soutenu par la ville au moyen d'une **subvention qui s'est établie à 7,98 M€** en 2019.

Le CCAS développe des actions en direction des publics fragilisés ou vulnérables, portées par la Direction de l'Insertion du CCAS qui gère, notamment, des établissements dont l'action concourt à la préservation de l'autonomie des personnes et à la lutte contre l'exclusion.

Ainsi, en 2019, près de 58 277 personnes ont été reçues par les services d'accueil du CCAS, dont 9 130 sur le Lieu Ressources. Plus de 73 000 domiciliés sont également passés retirer leur courrier à l'accueil général de la Cité Municipale.

Concernant le soutien des projets et des démarches individuelles, 2 985 dossiers d'aide financière ont été instruits, soit 250 demandes d'aides par mois. Ce sont plus de 220 K€ qui ont été redistribués en aides directes en 2019.

S'agissant de l'offre de service en matière d'accueil et de logements/hébergement, l'engagement pluriannuel de requalification lourde de certains équipements s'est poursuivi en 2019 par les actions suivantes :

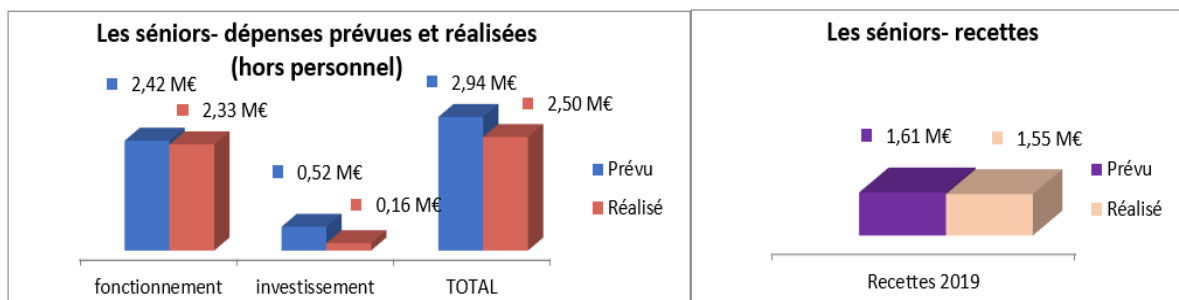
S'agissant du **Centre d'Accueil et d'Accompagnement de la Famille (CAAF)** : suite à sa réhabilitation, le bâtiment principal du Repos Maternel à Gradignan qui accueille les mères et leurs enfants a réouvert fin avril 2019. Le coût de cette opération de réhabilitation et d'extension est estimé à 6,10 M€ avec le soutien du Conseil départemental de Gironde.

L'année 2019 a également été marquée en février 2019 par le démarrage des travaux de requalification du Foyer Maternel de la rue des Doves qui accueille également une crèche multi-accueil de la Ville. La livraison devrait intervenir en juillet 2020 pour un coût travaux estimé à 4,4M €, dont 34 % de financement grâce à un concours des fonds de la Ville (pour la partie crèche), du Département et de la CAF de Gironde.

Le CCAS assure la gestion d'un **Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA)** de 80 places. Si l'orientation des demandeurs d'asile s'effectue par l'Office Français de l'immigration et de l'Intégration – OFII -, le CCAS accueille et accompagne les personnes en demande d'Asile dans des logements diffus. Un nouveau bâtiment sur le secteur Bordeaux Rive droite est actuellement à l'étude. Il pourrait rassembler à l'horizon 2022 l'ensemble des places d'accueil avec des lieux de vie, des espaces de services et d'accompagnement des demandeurs d'asile.

Afin de permettre le développement de ces missions (y compris celles à destination des seniors développées ci-après), la ville de Bordeaux a apporté un soutien financier de 7,97 M€ à son établissement.

1.2.3 Les seniors



En 2019, trois axes principaux ont été développés par la ville de Bordeaux et son CCAS dans le cadre de leurs actions dédiées aux seniors,

1.2.3.1 La Citoyenneté des seniors et leur participation à la vie de la cité

L'année 2019 a été marquée par la poursuite du déploiement de l'offre d'activités de prévention et d'animation au sein des établissements de la Ville de Bordeaux et de son CCAS. Le budget consacré à ce secteur s'est ainsi élevé à 406 K€, dont 213 K€ de fonctionnement et 102 K€ en investissement et 91 K€ de subventions. Les recettes perçues par la Ville représentent 119 K€.

Le programme de prévention de la perte d'autonomie accessible gratuitement à l'ensemble des résidents des 15 résidences autonomie ainsi qu'aux seniors de chaque quartier connaît un grand succès. Des activités physiques adaptées, des ateliers cuisine, des bilans de santé personnalisés ont été ainsi proposés par une équipe d'animatrices ou des professionnels. Ces actions ont été développées dans le cadre du financement « forfait autonomie » délivré par le Conseil départemental de la Gironde.

Ce programme est complété par une offre municipale très diversifiée d'activités de loisirs et de détente prenant en compte les diverses attentes des seniors exprimées notamment dans le cadre d'ateliers participatifs.

La programmation d'une manifestation mensuelle ouverte à tous les seniors de la Ville est maintenue et renforcée dans sa construction, avec les partenaires seniors des quartiers.

Le Pass senior rencontre toujours un vif succès en rassemblant une communauté de 17 000 détenteurs, régulièrement informés de l'offre de services et des avantages consentis par les 113 partenaires du dispositif.

1.2.3.2 La politique de maintien à domicile

Dans le cadre du **portage des repas et de restauration** des seniors, la Ville a poursuivi en 2019 son engagement dans une démarche qualité afin d'obtenir la certification norme ISO 9001/2015 du service de portage de repas à domicile. Cette démarche vise à offrir aux bénéficiaires, une qualité de service leur permettant de respecter leur choix de vie à domicile

Cette offre participe à la politique municipale en faveur de l'accompagnement au maintien à domicile. En 2019, 173 487 repas ont été livrés à 500 bénéficiaires en moyenne annuelle, en légère hausse comparativement à 2018.

Les restaurants des résidences autonomie et des clubs seniors ont servi 114 693 repas à 480 bénéficiaires en moyenne leur permettant de maintenir leur lien social autour d'un repas convivial et équilibré, confectionné par le SIVU avec le concours conjoint des diététiciennes de cet établissement et de la Ville de Bordeaux.

La tarification sociale de cette offre de restauration permet aux personnes à faibles ressources d'accéder à ce service.

L'activité de restauration au profit des seniors représente un budget de plus de 2 M€ en dépenses et de près de 1,4 M€ en recettes, soit un taux de couverture de 70 %.

En terme d'accompagnement des seniors et des professionnels de santé, la **Plateforme Autonomie Seniors**, qui regroupe les missions du CLIC, des dispositifs MAIA et PAERPA, a poursuivi en 2019, ses activités afin d'améliorer la prise en charge globale des seniors bordelais.

Environ 12 000 appels ont été reçus (personnes âgées, familles et professionnels) pour des conseils, un appui ou une orientation dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. En outre, 1 500 personnes de plus de 60 ans en situation de fragilité ou en rupture de parcours d'aides et de soins ont été accompagnées.

Par ailleurs, la Ville de Bordeaux et son CCAS ont développé leurs actions de vigilance auprès des personnes âgées en situation d'isolement.

En décembre 2019, 2 143 personnes âgées étaient inscrites sur le registre nominatif communal, notamment dans le cadre du plan canicule qui a été déclenché à deux reprises en juin et juillet 2019. Elles ont ainsi pu bénéficier d'une vigilance particulière avec le soutien de près de 81 bénévoles de l'action Voisin relais.

La Plateforme autonomie seniors a intensifié ses missions d'information et d'accueil auprès des seniors bordelais et également auprès des personnes en situation de handicap par délégation de la Maison départementale des personnes handicapées et du Conseil départemental de la Gironde.

Ainsi, plus de 8 500 personnes en situation de handicap ont été accueillies à la Cité municipale par une équipe dédiée (+ 5,4% par rapport à 2018).

1.2.3.3 La prise en charge de la dépendance

1.2.3.3.1 Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

En 2019, les 2 Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) Maryse Bastié et Clairière de Lussy, gérés par le CCAS, ont poursuivi le développement d'actions afin d'accompagner le parcours de santé de leurs résidents.

La capacité d'accueil de ces deux structures est de 152 places : 63 pour Maryse Bastié et 89 pour La Clairière de Lussy. Le travail d'optimisation des ressources financières et humaines de ces établissements demeure un enjeu stratégique afin de maintenir une qualité d'hébergement et de soins dans un contexte de raréfaction des moyens.

129 séances de stimulation multisensorielle ont été organisés à l'EHPAD La Clairière de Lussy, dans une ambiance agréable et sécurisante.

La **télé médecine** (exercice de la médecine par le biais des télécommunications et des technologies qui permet les prestations de santé à distance et l'échange de l'information médicale) déployée au sein de l'EHPAD La Clairière de Lussy a permis de réaliser 18 téléconsultations (médecine générale et dermatologie).

Le portail national « **Via Trajectoire** » a permis d'étudier 531 dossiers à la Clairière de Lussy pour 20 admissions réalisées (admissions permanentes ou temporaires, ou en chambres relais d'urgence), et plus de 500 demandes pour Maryse Bastié pour 32 entrées.

Enfin l'ensemble des **travaux d'accessibilité** du programme Ad'ap a été réalisé à l'EHPAD Maryse Bastié, pour un montant de 101 K€ comprenant la mise aux normes d'accessibilité handicapés et des travaux de rafraîchissement des espaces communs.

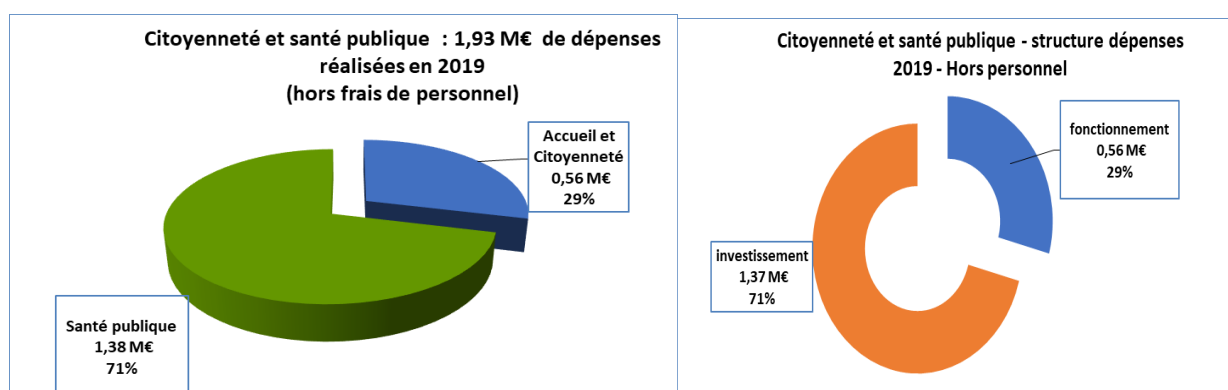
1.2.3.3.2 Les résidences autonomie

Les 15 Résidences Autonomie de la Ville de Bordeaux et son CCAS bénéficient de l'agrément délivré par le Conseil départemental de la Gironde attestant ainsi de l'adaptation de leur offre de service aux enjeux du vieillissement.

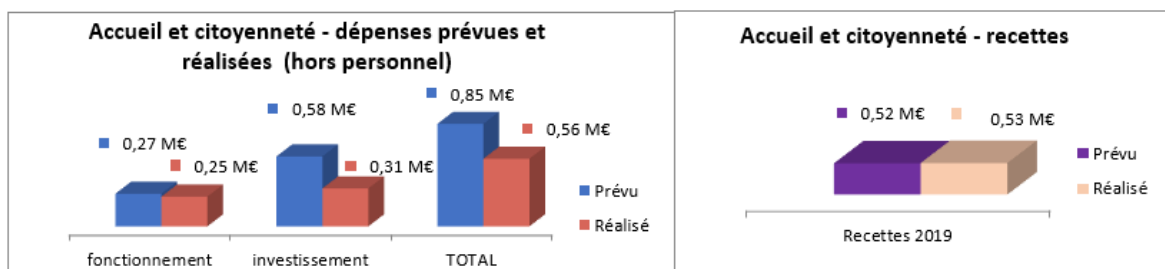
Une attention particulière portée à la gestion de cette offre (actions de promotion, suivi des travaux, procédures d'attribution,...). Une **politique incitative de location** des logements a permis de porter le taux d'occupation à 93%, générant par voie de conséquence une progression des recettes (+357K€).

Ces bons résultats sont également le fruit d'une **politique patrimoniale** portée par la Ville et son CCAS et mobilisant des co-financements. Ainsi la Résidence Autonomie Armand Faulat a reçu le soutien financier de la CARSAT (79,9 k€) pour la rénovation des espaces collectifs. Dans le cadre du programme de réhabilitation, 7 résidences autonomie sur 9 prévues ont d'ores et déjà été réalisées.

1.3 Citoyenneté et santé publique



1.3.1 Accueil et citoyenneté



La Direction de l'Accueil et de la Citoyenneté qui exerce des missions régaliennes (Etat civil, formalités administratives, accueil, élections, ...) poursuit son objectif d'assurer une qualité de service au plus proche des attentes de la population, tout en s'inscrivant dans le cadre des réformes législatives participant à la simplification des démarches administratives, notamment par la dématérialisation.

1.3.1.1 Accueil du public et formalités avec/sans rendez-vous

Concernant le pré-accueil des usagers à l'Hôtel de ville, 97 927 usagers ont été reçus tous motifs confondus (+6,7% par rapport à 2018). L'accueil général de la Cité municipale a accueilli 135 515 visiteurs en 2019 (-13% par rapport à 2018). Par ailleurs, 72 666 visiteurs sont venus retirer un pli au guichet d'accueil dans le cadre des domiciliations (+12% par rapport à 2018).

L'activité des **guichets des titres d'identité** s'est traduite en 2019 par l'établissement de 21 894 demandes de CNI (contre 20 782 en 2018) et de 23 420 demandes de passeports (contre 23 256 en 2018). 30% des demandes en moyenne sont effectuées par des non-résidents. 56 % des instructions sont effectués à l'Hôtel de Ville, 14% à la mairie de quartier de Caudéran, 13 % à la mairie de quartier Grand Parc, 9 % à la marie de quater de la Bastide et 8 % à celle de Bordeaux Maritime. 1 176 attestations d'accueil ont été quant à elles délivrées.

57 517 demandes concernant des **formalités administratives sans rendez-vous** ont été instruites en 2019, dont 41 359 à l'Hôtel de ville. Ces prestations rapides sont de nature très différentes, allant de la remise d'un titre d'identité ou d'un acte d'état civil à une légalisation de signature ou une inscription sur les listes électorales.

1.3.1.2 Elections

En matière d'élection, l'année 2019 a été marquée par :

- L'entrée en vigueur de la réforme du code électoral et l'initialisation du Répertoire Electoral Unique (REU),
- Un redécoupage en profondeur de la carte électorale (25 000 électeurs concernés) et la création de deux centres de vote supplémentaires (Caudéran et Bordeaux Centre),
- L'organisation des élections européennes le 26 mai 2019 qui a mobilisé 142 présidents et plus de 340 agents au sein des bureaux de vote. Malgré un rythme soutenu des inscriptions jusqu'à huit semaines avant le scrutin, le nombre d'électeurs inscrits en liste principale s'est établi à 148 874 alors qu'ils étaient 152 783 en 2018.

En matière de jurés d'assises, 591 jurés titulaires et 1350 jurés suppléants ont été tirés au sort et informés.

1.3.1.3 Standard

L'équipe constituée de neuf agents travaille 24h/24, 7j/7 avec les services d'astreinte de la Ville, du CCAS et de la Métropole pour répondre aux sollicitations des administrés et des services de secours. En 2019, ce sont 253 706 appels directs, qui ont été traités par le standard central.

1.3.1.4 Recensement de la population et démographie

La 16ème collecte annuelle du recensement de la population a mobilisé 6 référents et 68 agents recenseurs en charge de recenser 13 022 logements.

La population municipale publiée au 1er janvier 2019 est de **252 040 habitants** (année de référence de recensement 2016), représentant une évolution de +9% par rapport à celle publiée au 1er janvier 2018.

1.3.1.5 Etat civil

18 165 actes d'état civil ont été enregistrés en 2019. On compte notamment 8 538 actes de naissance et transcriptions, 1 069 reconnaissances, 4 460 actes de décès, 769 mariages, 1 155 enregistrements de Pacs.

Les demandes de restitution d'actes sont en constante augmentation depuis 2011 (+ 41%), elles évoluent, d'une part, en raison des demandes en ligne sur internet et, d'autre part, par la mise en place progressive du dispositif d'échanges dématérialisés Comedec.

Ce sont 196 589 demandes d'actes qui ont été traitées en 2019 (+9,6% par rapport à 2018), dont notamment 34% de demandes internet. Les demandes papiers ont fortement ralenti en 2019 depuis l'ouverture le 4 février 2019 du flux Comedec aux notaires qui représente 54% des demandes.

22 027 mentions marginales ont été apposées, représentant une baisse de 11% par rapport à 2018, baisse à pondérer par une évolution globale de +19% sur la période 2014/2019.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement des services état civil et accueil et formalités ont engendré une dépense (hors personnels) de 126 K€. En recettes, les dotations compensatrices d'Etat pour frais de recensement de la population, de recueil des données biométriques et d'organisation des élections européennes ont représenté la somme totale de 244 K€.

1.3.1.6 Cimetières

En 2019, il a été procédé dans les trois cimetières à 1 340 opérations funéraires, dont 1 280 inhumations.

Le plan pluriannuel d'investissement des cimetières a suivi la progression prévue. Dans l'ensemble des trois cimetières, divers travaux de réparation et mises en sécurité ont été réalisés en 2019, pour un total de 248 K € mandatés.

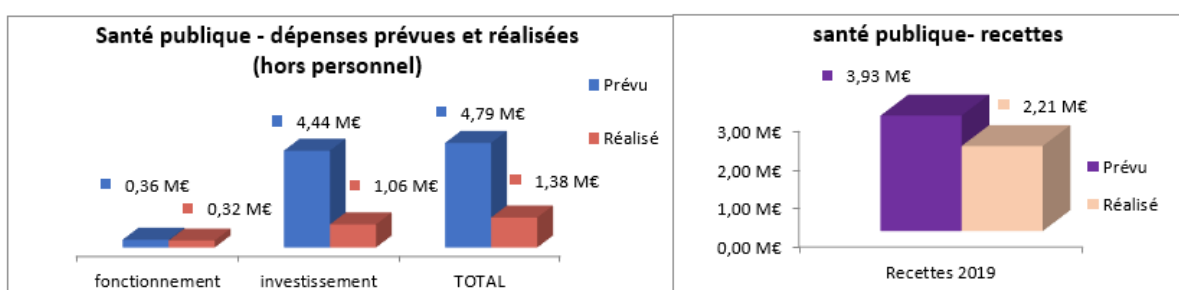
On peut notamment citer, au cimetière de **La Chartreuse**, la restauration de 6 travées du mur d'enceinte côté boulevard Antoine Gauthier (coût de 71 K€).

Au cimetière **Bordeaux-Nord**, il a été procédé à la reconstruction d'une partie de l'enceinte du mur du cimetière Bordeaux-Nord (coût de 235 K€).

Pour l'entretien des cimetières, l'action respectueuse de l'environnement se poursuit avec des moyens silencieux et écologiques comme les rotatifs, tondeuses et souffleurs électriques. Le cimetière de la Chartreuse a obtenu en juin 2017 le label « Eco Jardin », véritable outil de communication et de reconnaissance à destination des usagers, des équipes d'entretien et des Elus, assurant l'engagement des cimetières dans une démarche globale de gestion écologique.

La régie des opérations funéraires (concessions et contrats obsèques) a enregistré une recette de 417 K€ encaissée en 2019, dont 134 K€ au profit du CCAS et 15 K€ au titre des frais d'enregistrement.

1.3.2 Santé publique



1.3.2.1 Handicap et accessibilité à la Cité

La **Mission Handicap et Accessibilité à la Cité**, restructurée en juin 2019, constitue l'appui administratif, technique en charge de mettre en œuvre une politique en faveur des personnes en situation de handicap dans le but d'en favoriser l'intégration dans la vie de la cité.

L'année 2019 a notamment été marquée par :

- L'élaboration et la mise en œuvre du **Schéma de développement bordelais en faveur des personnes handicapées** voté en Conseil Municipal du 3 juin 2019, en appui de deux axes « Bordeaux, Ville Accessible – Bordeaux Ville Inclusive »,
- L'animation et la coordination, de sept engagements intégrés au Schéma de développement : améliorer l'information et son accès, créer les conditions d'une ville accueillante à l'égard des personnes handicapées, permettre la participation de tous à la vie de la Cité, accompagner dès l'enfance, accompagner vers l'emploi et son maintien, mettre en place une conférence du logement, accéder aux soins,
- Le rattachement administratif de la Commission Communale Pour l'Accessibilité,
- L'optimisation de la participation des usagers et des associations.

Différentes actions concrètes ont marqué l'activité de la mission :

- La seconde édition du guide handicap 2019-2020 réalisée en partenariat avec le Conseil Départemental. Ce guide pratique sur le handicap se devait d'être accessible à tous, facile à lire et à comprendre. Le contenu et la forme ont été testés auprès d'un panel d'usagers. Le guide handicap a été traduit en braille et en audio ;

- La mise en place de registres d'accessibilité dans les établissements recevant du public, ainsi que la formation de 118 agents à l'accueil des personnes handicapées ;
- La Permanence associative et la gestion des relations des usagers sont des ressources proposées pour accompagner les personnes handicapées dans leurs démarches ;
- Seconde édition de l'exposition de photographies « Bordeaux, les Bordelais. La ville pour tous ! » sur les Quais en novembre 2019 avec une photographe professionnelle et une vingtaine de participants ;

Dans le cadre de l'Agenda d'accessibilité programmée (Adap), depuis le début du programme, 26 sites répondent dorénavant aux normes d'accessibilité : 15 Etablissements Recevant du Public (ERP) et 11 Espaces municipaux Ouverts au Public (EOP).

En 2019, les travaux réalisés, pour un montant de 947 K€ ont permis la mise en conformité de 12 sites.

Les mises en accessibilité de 15 établissements du patrimoine culturel de la Ville ont pu concourir au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local, à une demande de subvention de l'Etat à hauteur de 623 K€. Une dotation a été accordée d'un montant de 180 K€ pour un site (Musée Aquitaine).

Enfin la ville a obtenu la marque d'Etat « Destination Pour Tous », niveau bronze, qui valorise une destination touristique permettant un séjour prolongé inclusif pour tous, habitants du territoire ou visiteurs extérieurs, tenant compte de toutes les situations de handicap.

1.3.2.2 La prévention et la Promotion de la Santé publique

L'année 2019 a été marquée par la signature du second **contrat local de santé (CLS)** pour une durée de cinq ans. Piloté par la Ville et les partenaires institutionnels du secteur de la santé, il vise à répondre à 4 enjeux majeurs de santé publique : le renforcement du pouvoir d'agir et le bien-être des personnes, la prévention des conduites addictives, le développement d'environnements favorables à la santé, et l'amélioration de l'accès aux droits et à la santé.

En 2019, 30 actions ont été identifiées dont l'action « Parents Thèses » qui a permis de sensibiliser près de cent assistantes maternelles bordelaises aux perturbateurs endocriniens par le biais d'un spectacle-débat. De même, le « Défis 10 jours sans écrans » a mobilisé près de 70 enfants, leurs parents et la communauté éducative sur le bon usage des écrans. Enfin, l'action « Cigarette, j'arrête » a créé des zones sans tabac devant les écoles et les aires de jeux.

Par ailleurs, le **Conseil Local de Santé Mentale** de Bordeaux a mis en accord la programmation de ses 16 actions avec celle du Projet Territorial de Santé Mentale de la Gironde. Le **1^{er} Prix Josy Reiffers**, attribué par la Fondation d'entreprises Bergonié avec une **contribution de la ville de 50 K€**, a récompensé un travail de recherche permettant d'améliorer les conditions de séjour et de bien-être des patients pris en charge en oncologie et d'accroître les possibilités d'investissements dans les innovations technologiques.

En matière de santé scolaire, la Ville a poursuivi sa politique volontariste de **suivi global de développement de l'élève de 3 à 11 ans** au travers :

- des bilans de santé systématiques et un suivi en matière de prévention,
- des examens à la demande et un accompagnement personnalisé des élèves présentant des difficultés ou des particularités. 21 800 élèves sont suivis par les 4 centres médico-scolaires de la Ville.

Concernant les **actions prévention et d'éducation** à la santé pendant le temps scolaire effectuées dans le cadre de la convention éducative signée entre la ville de Bordeaux et la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Gironde :

- 2 987 élèves de 120 classes maternelles et CP ont bénéficié d'une action de « prévention des accidents domestiques » menée la Croix Rouge Française (+15 % par rapport à 2017),
- 2181 élèves de 85 classes de CM2 ont bénéficié d'une « Initiation aux gestes de premiers secours » par l'Union départementale des sapeurs-pompiers de Gironde (+ 18 % par rapport à 2018),
- 1697 élèves de 67 classes d'écoles élémentaires ont participé à une « sensibilisation au développement durable et à la santé environnementale avec le Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine (+ 22 % par rapport à 2018).

Dans le cadre du programme de **prévention bucco-dentaire** mis en place également par la Ville, en partenariat avec la Faculté d'Odontologie, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) et la CPAM, près de 4 000 élèves de maternelles et élémentaires d'écoles ciblées ont bénéficié d'actions pédagogiques, de sensibilisation ou de dépistages. En moyenne, 35% des élèves de CP/CE2/CM1 examinés nécessitent des soins.

510 vaccinations tous publics ont été faites par les trois centres de vaccinations municipaux. Dans cette même mission, la promotion du rappel vaccinal DTaP a été réalisée auprès des parents de 1400 enfants de grande section et auprès de 1950 élèves de CM2. De plus, 482 élèves de CM2, de 9 écoles, ont bénéficié d'une intervention d'un infectiologue du CHU de Bordeaux sur « Les microbes et nous, comment s'en protéger ? ».

Enfin, la Ville qui a rejoint en 2018 l'initiative internationale de l'ONU « Ville sans Sida » a mis en oeuvre les actions prioritaires et a notamment donné le coup d'envoi en septembre 2019 de la Boucle du Ruban rouge, course solidaire contre le sida.

1.3.3 Prévention, hygiène et sécurité

1.3.3.1 Prévention des risques professionnels

En 2019, la mission de prévention des risques professionnels a poursuivi la consolidation et l'animation du réseau des assistants de prévention. Ce réseau de prévention de proximité agit dans chacune des directions et établissements.

Tous les sites sont dotés de registres de santé et sécurité au travail, les agents sont informés, accompagnés et encouragés à participer à l'amélioration de leurs conditions de travail. Une visite d'inspection s'est déroulée au sein du service Cimetières.

3 axes de travail principaux ont été développés :

- Un plan de formation en matière de santé et sécurité au travail.
- L'appropriation des procédures mises en place sur les discriminations et le harcèlement au travail.
- La consolidation de la structuration des missions des assistants de prévention, de leur rôle et de leurs missions au sein des directions dans le cadre de la politique de prévention de la Ville et du CCAS.

1.3.3.1.2 Prévention des risques majeurs, naturels et sanitaires

- **La lutte contre l'habitat insalubre et périls**

Sur le territoire de la commune, la progression de l'activité des procédures de périls d'immeubles reste soutenue, 105 dossiers ouverts sur l'année 2019 (98 en 2018) et 290 visites réalisées (contre 221 en 2018), aboutissant à 13 arrêtés de périls imminents, 13 arrêtés de périls non imminents et 21 arrêtés sur la base des pouvoirs de police généraux du maire.

L'activité de lutte contre l'habitat insalubre a fléchi, elle représente un peu moins de 800 dossiers pour l'année 2019 (1000 dossiers en 2018).

- **La Contribution à la qualité de vie**

En matière de **nuisances sonores**, le bruit perçu au domicile est la première nuisance dénoncée par les habitants des grandes villes et concerne des domaines très variés (comportements, activités commerciales, activités musicales, chantiers, diffusion de musique amplifiée, urbanisme, circulation, acoustique des bâtiments...).

La demande des administrés et des élus est donc importante dans ce domaine sur l'agglomération bordelaise, nécessitant une réponse administrative adaptée, curative et préventive. Celle-ci s'exerce de manière transversale avec des compétences spécifiques (application des pouvoirs de police des maires par exemple en matière de bruits de voisinage et de diffusion de musique amplifiée...).

Ainsi 176 plaintes ont nécessité une instruction réglementaire en 2019 sur Bordeaux avec, pour la plupart, des constats sonométriques effectués : 47% concernent des installations techniques ou activités professionnelles, 11% des installations privées (plaintes liées au développement des équipements de production de froid et de climatisation), 32% des ERP diffusant de la musique amplifiée, 7% des problèmes de comportement. Comme chaque année, plusieurs procès-verbaux, arrêtés de suspension d'activités musicales ou de fermeture ont dû être prononcés.

Comme chaque année ont été mises en œuvre des actions préventives de compétence municipale sur ce thème (observatoire du bruit, urbanisme-planification urbaine, activités et bâtiments municipaux, qualité de l'espace public/vie nocturne...). Les différents cahiers des charges et procédures spécifiques rédigés ont été appliqués dans les domaines sensibles (travaux bruyants nocturnes, sonorisation de l'espace public...), afin de maîtriser l'impact de ces manifestations chez les riverains (notice acoustique obligatoire, respect d'émergences maximales, information des tiers...). Plusieurs campagnes de mesurages des caractéristiques acoustiques ont été réalisées dans des crèches et écoles maternelles et élémentaires signalées par le service Education, afin d'en maîtriser le confort acoustique (remédier par exemple à une réverbération excessive dans les restaurants, les salles de classe et d'exercice...).

Des groupes de travail ont été mis en place au sein de la Métropole afin d'élaborer les outils de planification susceptibles d'améliorer la qualité de l'espace sonore (Plan Haute Qualité de Vie, Contrat Local de Santé, Plan Régional Santé Environnement, Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement (PPBE)). Ce dernier, s'intéressant en priorité au bruit issu des infrastructures de transport routier, ferroviaire, aéroportuaire et des installations classées a été approuvé par le conseil métropolitain du 20 décembre 2019 à l'issue d'une consultation publique de deux mois, réalisée entre septembre et novembre 2019. Les zones à enjeux à l'échelle du territoire métropolitain ont été recensées. Ce programme de mesures en faveur de la qualité de l'environnement sonore sera décliné à l'horizon 2024.

Le Contrat Local de Santé bordelais a également permis de pérenniser des actions de prévention de l'audition auprès des élèves des écoles primaires et de leurs enseignants. En effet les troubles auditifs apparaissent de plus en plus tôt et nombreux chez les jeunes. Cette situation est due principalement à l'écoute régulière et précoce de musique amplifiée.

Plusieurs **enquêtes environnementales** ont été réalisées suite à des intoxications oxycarbonées chez les particuliers ou des syndromes de « bâtiments malsains » dans des locaux de la ville. Le programme annuel de mesure de la contamination en moisissures a été décliné sur plusieurs crèches, afin de vérifier l'efficacité des différentes mesures et travaux mis en œuvre sur ces risques potentiels (16 prélèvements d'air).

La commission municipale de **téléphonie mobile** constituée d'élus, de représentants d'associations, d'agents de la collectivité et des opérateurs s'est réunie à quatre reprises, afin d'étudier les projets déposés sur la ville, vérifier le respect des prescriptions réglementaires en matière d'émission de champs électromagnétiques, partager les informations techniques et sanitaires sur ce sujet.

En matière de **sécurité alimentaire**, environ 109 signalements suivis d'enquêtes ont été recensés en 2019. Il s'agit de plaintes d'administrés ou de consommateurs à l'encontre de restaurateurs, d'exploitants de métiers de bouche et plus particulièrement sur tout ce qui se rapporte aux déchets commerciaux et aux nuisances olfactives. La majorité des réclamations se localise dans le centre de Bordeaux.

De plus, toute l'année, un suivi est également effectué sur la qualité de la restauration collective. Des analyses alimentaires et des audits sont réalisés dans les crèches, les écoles, les clubs seniors, les centres de loisir et les sites municipaux. Soit près de 1000 contrôles effectués par un partenaire extérieur.

- **La lutte contre les nuisibles**

5173 opérations ont été réalisées dont 3318 sur le patrimoine municipal consistant en des contrôles, diagnostics, préconisations, traitements, destructions et captures.

La prolifération des punaises de lit demeure préoccupante dans les logements sociaux et notamment vis à vis du public précaire et du 3ème âge.

La mise en eau tardive des gîtes larvaires du moustique tigre et du moustique urbain autochtone (due à un printemps et début d'été sec) a retardé et limité leur nuisance à la deuxième partie de l'été.

Une baisse sensible des nids de frelons asiatiques a été constatés sur Bordeaux (moins 30% de demandes).

1.3.3.1.3 Prévention sécurité incendie et accessibilité des ERP aux personnes handicapées

- **Prévention sécurité et contrôle des Etablissements Recevant du Public (ERP)**

L'année 2019 a marqué une baisse sensible du nombre d'études de dossiers (729 en 2019 988 en 2018) du fait de la fin d'autorisation de la transmission des dossiers d'agenda d'accessibilité en 2019 (83 dossiers en 2019 contre 450 en 2018). Cependant cette baisse a été largement compensée par une augmentation significative du nombre de courriers à traiter (1710 en 2019, 1399 en 2018).

Concernant les visites de contrôle des ERP, elles se maintiennent à un bon niveau avec 293 établissements visités cette année (298 en 2018) dont 259 par les commissions communales de sécurité et d'accessibilité de la ville de Bordeaux et 34 par la sous-commission départementale de sécurité.

Le taux de contrôle périodique obligatoire des établissements se maintient à 100%, ainsi que le taux de contrôle des établissements prioritaires (locaux à sommeil : hôpitaux, hôtels, établissements scolaires avec internat...).

Enfin, 1529 avis techniques ont été rendus concernant les dossiers examinés chaque semaine par la commission communale des manifestations publiques (CCMP), soit une progression de près de 10 % par an depuis 4 ans.

- **Sécurité civile et astreintes**

L'organisation de grands rassemblements sportifs et festifs en 2019 a nécessité une nouvelle fois une forte contribution du **centre sécurité civile** en matière d'expertise et de coordination de la sécurité des événements (Marathon, Bordeaux fête du vin, fête de la musique, 14 Juillet, Open Air, CLIMAX...) et ce, dans un contexte toujours aussi sensible sur la scène internationale.

Une vingtaine de **vigilances météorologiques** (inondations, orages, tempêtes, canicule) ont nécessité l'activation de la cellule métropolitaine de crise de veille et/ou la mise en place de réunions de coordination entre les différents services de Bordeaux Métropole et de la ville de Bordeaux. On comptabilise au total 137 vigilances « jaune » et 15 vigilances « orange » émises par Météo France.

Le début de l'année 2019 a été marquée par les manifestations revendicatives des **Gilets Jaunes**, nécessitant une forte contribution de la chaîne d'astreinte en lien fonctionnel avec les services institutionnels locaux (présence au centre de vidéo protection urbaine et en cellule de crise métropolitaine réduite, mobilisation des équipes de propreté et de nettoyage, activation des points de rassemblements des victimes (P.R.V) ...).

Les retours d'expérience des incendies du parking des Salinières le 18 mai 2019 et de l'incendie de l'îlot de la rue Ferrère le 25 mai 2019 à Bordeaux ont permis la mise en place d'un groupe de travail dédié présidé par le Directeur général des services. Un plan d'action a été élaboré afin d'améliorer l'organisation du **Dispositif d'astreinte métropole** (D.A.M.).

Le retour d'expérience de l'incendie du 26 septembre 2019 de l'usine « Lubrizol » classée Seveso Seuil haut à Rouen, a accéléré la mise à jour des **plans particuliers d'intervention** (P.P.I.) par la préfecture de la Gironde. Le centre sécurité civile participe aux groupes de travail de ces révisions et notamment sur la définition des périmètres de sécurité sur le domaine public routier et de la mise en œuvre de l'alerte et de l'information des usagers sur les différents canaux de communication de Bordeaux Métropole (Panneaux à messages variables (P.M.V), Site internet, réseaux sociaux).

Le travail de déclinaison des procédures opérationnelles du **guide d'astreinte commun** (Bordeaux Métropole et Ville) entrepris en 2019 va se poursuivre en 2020 et permettre la mise en place d'une astreinte de décision au sein de la direction des espaces verts.

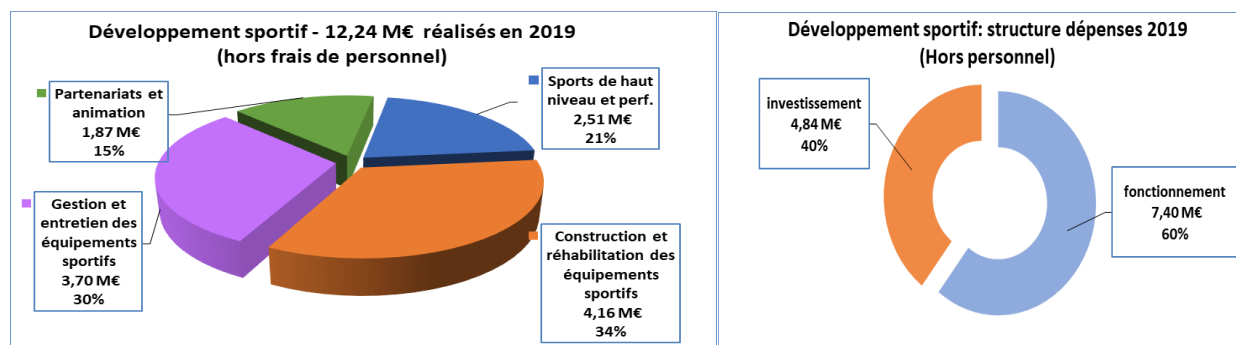
La révision du **Plan communal de sauvegarde** de la ville de Bordeaux se poursuit avec la finalisation du document opérationnel à l'échéance de la fin d'année 2020.

Dans le cadre du **Programme d'action de prévention des inondations (PAPI)** de l'estuaire de la Gironde, l'année 2019 a vu la création d'un réseau métier intitulé « prévention

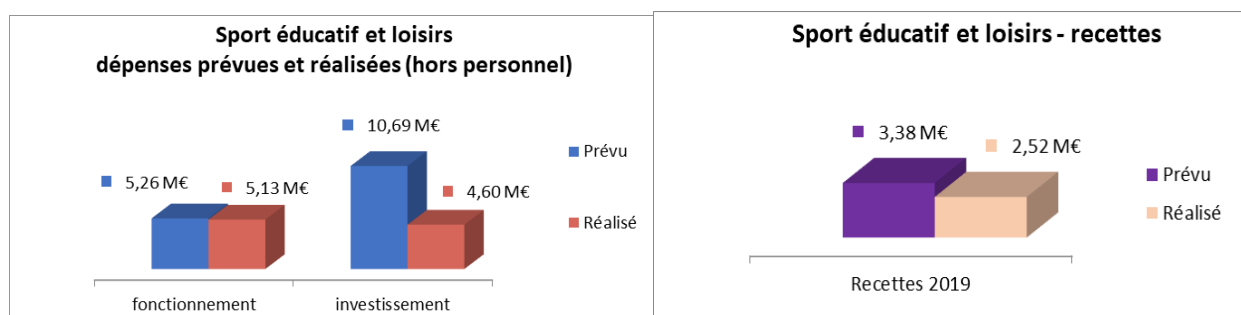
et gestion de crise » afin de diffuser une véritable culture de sécurité civile lors d'évènements majeurs, en s'appuyant sur les référents communaux et acteurs institutionnels locaux.

2 LE DEVELOPPEMENT SPORTIF

La politique du développement sportif, composée de 2 secteurs (sport éducatif et de loisirs et sport de haut niveau et performance) a mobilisé globalement, hors frais de personnel, 12,24 M€ en 2019.



2.1 Sport éducatif et de loisirs



Parmi les objectifs de recherche d'amélioration de la qualité du service rendu par la Ville, plusieurs actions ont été mises œuvre en 2019.

Concernant les piscines bordelaises (Judaique Jean Boiteux, Grand parc, Tissot et Stéhélin) :

- 45 693 h/ligne d'eau ont été mises à disposition de 18 clubs pour la réalisation de leurs entraînements et compétitions. Ce public représente 16 % de la fréquentation globale.
- Le public scolaire a représenté 20 % de cette fréquentation, dont 13% pour les primaires.
- 8 017 élèves de 50 écoles du CP au CM2 ont bénéficié durant l'année scolaire 2018/2019 d'un cycle natation dans le cadre de l'EPS avec l'intervention des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS).
- Le public payant représente 64 % de la fréquentation globale des piscines et enregistre une hausse de 5 %.
- La fréquentation totale des piscines est passée de 606 662 entrées en 2018 à 620 135 entrées en 2019 soit une hausse de 2 % qui s'explique par une météo

favorable sur la période estivale et l'ouverture de la piscine stéhelin dès le 2 juin.

- Les entrées de les piscines ont représenté une recette de 1,30 M€ soit une augmentation de 8 %.
- un budget de 0,24 M€ a été consacré au fonctionnement et 0,68 M€ aux investissements dont 0,04 M€ en acquisition de matériel.

L'opération « J'apprends à nager », reconduite à la piscine Tissot et étendue à la piscine du Grand parc, a permis à 229 enfants des quartiers politique de la ville (Bacalan, les Aubiers et Grand Parc) d'en bénéficier.

Par ailleurs, la Ville s'est attachée à poursuivre **l'amélioration du service à l'usager sur l'opération estivale plage du lac**. Le site a conforté son attractivité avec 155 000 baigneurs et un peu plus de 200 000 visiteurs de juin à septembre, accompagnée par un programme important d'animations.

Dans le quartier Bastide, 2019 a été consacré à la **finalisation des études pour la réhabilitation de la piscine Galin**. Ce projet, estimé à 19,5 M€ dont 0,5 M€ en 2019, prévoit, le remplacement des cabines, la réhabilitation du revêtement des bassins en carrelage, la reprise des façades, le traitement de l'ensemble des bétons extérieurs et la réhabilitation de la toiture et de l'acoustique. Le projet intègre également de nombreuses nouveautés qui amélioreront le confort d'utilisation de la piscine par les habitants : création d'une plage extérieure très végétalisée et de jeux d'eau à destination des enfants, création d'une pataugeoire de 50 m² et d'une salle de préparation physique de 60 m². La première pierre a été posée le 19 décembre 2019. Livraison attendue en 2021.

Les travaux d'aménagement du solarium de la piscine Tissot ont été réalisés pour un montant de 0,26 M€ comprenant la création d'une zone aqualudique et la rénovation du système d'arrosage automatique des espaces verts.

Le Centre de Voile a bénéficié de l'installation de la rénovation de sa station de carburant pour un montant de 0,07 M€.

Concernant la gestion des équipements sportifs couverts et de plein air, 0,72 M€ ont été consacrés au fonctionnement et 0,4 M€ à l'investissement dont 0,12 M€ à l'acquisition de matériels sportifs et techniques.

La Ville de Bordeaux loue désormais une salle de sports polyvalente (boxe et gymnastique) au bailleur Aquitanis qui l'a renouée intégralement. Pour cette rénovation, Aquitanis a bénéficié d'une subvention de la Ville de 25 k€ ainsi que d'une subvention de l'ANRU de 25 k€. La Ville a par ailleurs financé divers aménagements et l'achat du mobilier à hauteur de 30 k€.

La Ville poursuit également son **programme de construction et réhabilitation des équipements avec 4,16 M€ exécutés en 2019** dont :

- Lancement des études AMO en vue de la réhabilitation du Skate-park des Chartrons
- Création d'un terrain synthétique de football nouvelle génération (sans granulat) au sein de l'espace sportif Stéhelin. Terrain homologué au niveau 5 de la FFF. L'éclairage LED également homologué au niveau E5 par la FFF. Coût total : 1,1 M€ dont 0,7 M€ en 2019.
- Création d'un local de pompage au Stade Bel Air.
- Rénovation intégrale de 2 courts de tennis à la plaine des sports Colette Besson.
- Rénovation partielle du skate parc avec dépose du module double vague, réhabilitation des surfaces de l'aire « enfants », mise en sécurité de plusieurs modules et des 2 bowls.

- Création d'un terrain de basket sur emprise du terrain de football au Parc des Sports Saint Michel.
- Relocalisation de l'espace sportif du Lauzun au sein du Parc Bülher, livré à l'été 2019.
- Dans le cadre du plan pluriannuel de rénovation des sols sportifs, ceux des gymnases Nelson Paillou et Barbey ont été remplacés pour un montant de 238 K€.

Les études pour la rénovation des gymnases Thiers, Promis, et Brun ainsi que le programme pour la construction d'un gymnase et d'une salle d'escrime à destination des nouveaux habitants du secteur Brazza ont été réalisés.

Concernant les équipements terrestres en 2019, 251 110 h d'équipements ont été mises à disposition des usagers sportifs, équivalent à 2018, dont 161 396 pour les entraînements de clubs, 78 892 h pour les activités scolaires et péri scolaires, 10 822 h pour les compétitions.

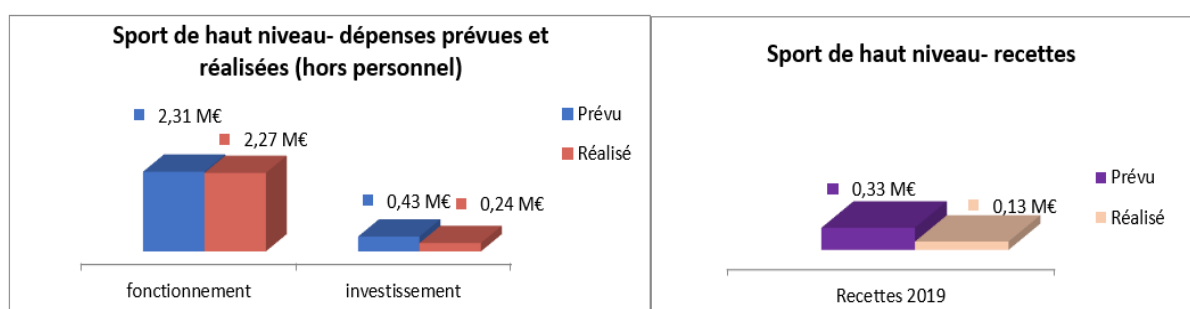
Le budget 2019 consacré à la **politique d'animation** s'est élevé à 0,17 M€ pour l'évènementiel (quai des sports, plage du lac, l'opération « le sport prend ses quartiers »), 0,13 M€ pour le sport scolaire et 0,13 M€ pour le sport pour tous. Les partenariats mis en place ont permis de percevoir des recettes pour un montant de 0,07 M€.

Les équipements délégués au titre du contrat d'affermage Axel Vega représentent 1,83 M€ de dépenses et 0,63 M€ de recettes. Quant aux équipements délégués à Blue Green, ils représentent 29 K€ de dépenses et une recette de 74 K€.

La mise en conformité du système de désenfumage des Tennis de Mériadeck a été lancée à l'été 2019 pour un montant de 0,13 M€ avec une fin de chantier en début 2020.

Au total le sport éducatif et de loisir représente en 2019 un budget subvention de 1,87 M€ dont 0,43 M€ consacré à la gestion des équipements, 1,37 M€ au développement du Sport Educatif et de Loisirs, 0,07 M€ aux évènements.

2.2 Le sport de haut niveau



Des actions majeures illustrent l'action de la Ville dans le domaine du haut niveau.

Le montant **des partenariats entre la ville de Bordeaux et ses clubs de haut niveau** représente en 2019 un budget total de 2.08 M€ : 0,37 M€ en fonctionnement et 1,71 M€ en subvention répartis de la manière suivantes : 0,73 M€ en sport professionnel, 0,89 M€ en sport de haut niveau et 0,09 M€ en événements de haut niveau.

2019 a été riche en événements avec **l'accueil de plusieurs temps forts** :

- L'accueil des demi-finales du Top 14
- Le match des Légendes mêlant rugby et football avec des grands noms des deux disciplines

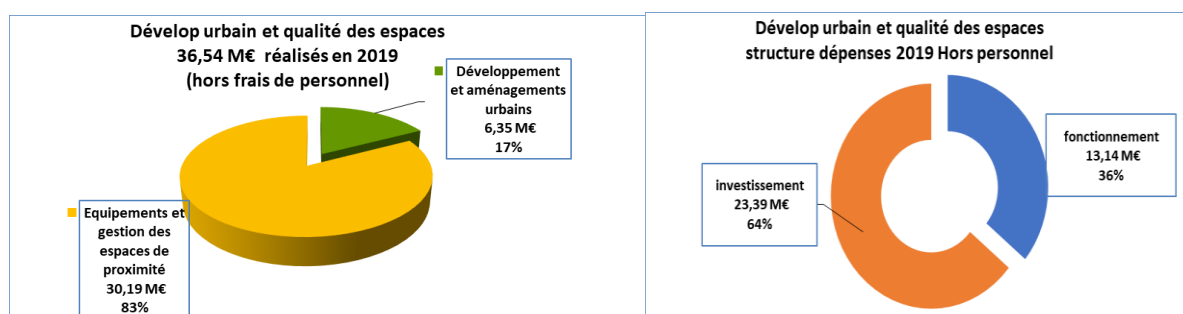
- Le 5^{ème} marathon de Bordeaux Métropole (événement métropolitain)
- Le Tournoi ATP Villa Primrose

A noter que pour tous les clubs de haut niveau, les équipes bordelaises ont su maintenir leur qualification dans leur division respective.

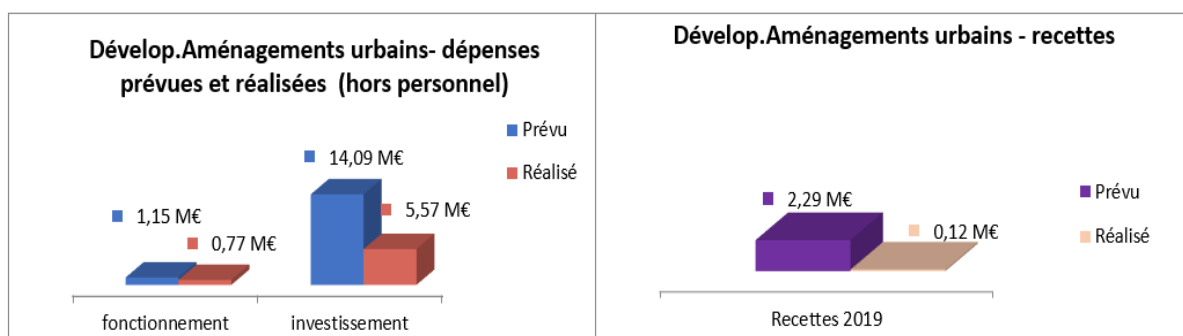
Concernant la gestion du **Stade Chaban Delmas**, un budget de fonctionnement de 184 K€ a été consacré principalement aux prestations de maintenance lors des rencontres de haut - niveau, l'entretien de la pelouse, et le petit entretien du bâti. Les dépenses d'investissement représentent 0,24 M€ et a permis l'aménagement périphérique du terrain en pelouse synthétique, la réalisation des travaux du réseau d'arrosage ainsi que la rénovation du tunnel d'accès.

Suite au contentieux sur l'étanchéité de la toiture du stade, les travaux de rénovation ont repris fin d'année 2019 pour un coût total de 1,20 M€ et se poursuivent en 2020.

3 LE DEVELOPPEMENT URBAIN ET LA QUALITE DES ESPACES DE PROXIMITE



3.1 Développement et aménagements urbains



3.1.1 L'aménagement et la qualité architecturale du territoire

Le projet urbain de Bordeaux, qui s'inscrit dans les grandes orientations du Plan local d'urbanisme PLU3.1 adopté par Bordeaux Métropole en décembre 2016, répond à trois grands objectifs :

- un développement ambitieux de l'offre annuelle de logements (3 000 logements, dont 1 000 logements locatifs sociaux),
- la recherche de conditions d'aménagement et de programmation favorables à l'accueil d'activités économiques génératrices d'emplois,
- la préservation et la valorisation du patrimoine naturel et bâti de la Ville.

3.1.1.1 Le programme de développement urbain

La mise en œuvre du projet urbain repose sur une stratégie équilibrée entre :

- le développement de grands projets d'aménagement constitutifs de l'arc de développement durable,
- la maîtrise de l'urbanisation dans les quartiers déjà constitués.

Le programme de développement urbain repose ainsi largement sur les **grands projets d'aménagement portés par Bordeaux Métropole**, qui représentent une part très significative de l'offre annuelle de logements sur le territoire bordelais et dont la réalisation s'est poursuivie en 2019 de la manière suivante :

3.1.1.1.1 *L'opération Ginko*

Plusieurs programmes de logements ont été livrés (Ilot Nérée pour 121 logements) ou en cours de livraison (Ilot Samoa pour 101 logements, Cœur de Ginko avec un programme mixte comprenant 602 logements, 29 000 m² de commerces et 3 230 m² de résidence de tourisme d'affaires). A ce stade, **plus de 90% des logements prévus seront ainsi livrés entre 2019 et 2020.**

De plus, les travaux du **second Groupe scolaire** (sous maîtrise d'ouvrage de Bordeaux Métropole) d'une capacité de 16 classes (10 élémentaires et 6 maternelles) ont débuté en avril 2019 (pour une livraison attendue pour la rentrée 2020) et 95% des espaces publics sont désormais réalisés (canal de la rue des Hollandais mis en eau. Réalisation des deux derniers tronçons nord de la Venelle verte et poursuite de l'aménagement de la voie verte sur l'avenue des 40 Journaux en fonction de l'avancement des îlots).

3.1.1.1.2 *L'opération Bastide Niel*

Dans le cadre du programme de construction, deux projets ont été partiellement livrés en 2019 : un hôtel de catégorie économique avenue Abadie ouvert en juin 2019 (en attente de livraison pour le siège social de la société EKLO) et, pour le projet « BORD'HA" sur l'avenue Thiers, les bureaux de l'agence d'architecture Hobo en rez-de-chaussée livrés fin 2019 (en attente de livraison pour les 6 logements en habitat participatif).

En outre, des permis ont été accordés pour différents îlots qui seront livrés dans les 2 prochaines années : 50 logements réalisés par le groupe LAUNAY ; l'îlot des Magasins Généreux porté par le groupe DARWIN EVOLUTION ; 65 logements développés par Pichet, sur le quai des Queyries (Green Valley) ; un parc silo de 230 places environ avec 25 logements libres développés par Spie, côté Quai des Queyries ; environ 60 logements locatifs sociaux développés par Domofrance côté Queyries et 70 à côté du gymnase Thiers côté avenue Thiers ; 48 logements en accession sociale portés par Axanis, en cœur d'opération, dans l'ancienne caserne ; 119 logements développés par Marignan dont 40 dédiés au locatif social, une ferme urbaine et des locaux associatifs dans l'ancienne caserne ; un projet d'accession

sociale de 6 logements développé par Exterra rue Hortense ; l'ESSCA, école de commerce d'Angers développée dans le bâtiment du Mess des Officiers ; les studios d'Ubisoft se développant sur 7 500 m² côté Abadie ; la Clinique Thiers ainsi que des surfaces commerciales côté avenue Thiers ; les bureaux de l'agence d'architecture Patriarche se développant côté Abadie sur environ 2 000 m²).

3.1.1.1.3 L'opération Brazza

Dans la perspective de la cession foncière du site Soferti, deux nouvelles promesses de vente ont été signées avec Eiffage (2 M€) et Cardinal (3,5 M€) et la promesse de vente à ADIM pour le compte du groupement Studio-Brazza a été renégociée au regard des nouvelles contraintes en matière d'inondabilité et de l'état des sols (5,3M €).

L'autorisation environnementale du projet urbain a été obtenu en août 2019 et n'a fait l'objet d'aucun recours. La maison du projet portée par l'Association des opérateurs immobiliers de Brazza a fait l'objet d'un permis de construire.

Pour la mise en œuvre du programme de construction, 346 logements, 4 700 m² de bureaux et 2 300 m² d'artisanat ont fait l'objet de permis de construire et deux permis d'aménager portant sur 2,4 hectares ont été délivrés. Plusieurs projets (Cogedim et Studio-Brazza) ont fait l'objet de permis modificatifs.

Le premier équipement mutualisé qui regroupe un groupe scolaire, une crèche et la structure d'animation de Brazza sur le site Soferti, place Nina Simone du futur quartier, a fait l'objet de la désignation de l'architecte (Leibar et Seigneurin) et de la mise au point du projet. Le terrain d'accueil du puit de réinjection du réseau de chaleur Plaine de Garonne, situé le long du boulevard C. Chaigneau, a fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

3.1.1.1.4 L'OIN Bordeaux Euratlantique

L'Opération d'intérêt national (OIN) Bordeaux Euratlantique, portée par l'établissement public d'aménagement du même nom (EPABE) et à laquelle la Ville de Bordeaux a contribué directement en investissement par sa participation financière annuelle (1,26 M€), a poursuivi son développement via deux opérations :

✓ La ZAC Saint Jean Belcier :

Celle-ci prévoit l'aménagement de 145 ha autour de la gare soit 740 000m² développés dont 300 000m² pour les logements, 285 000 m² pour les bureaux, 45 000m² pour les hôtels, 120 000 m² pour les équipements, services et commerces.

L'année 2019 a été marquée par :

- la poursuite des travaux du futur pont de la Palombe reliant les quartiers Armagnac et Amédée Saint Germain,
- la livraison effective de programmes immobiliers comme le Quai 8.2 (29000m² de bureaux, deux hôtels, 450 places de parking, une résidence étudiante de 116 logements et des commerces),
- la finalisation des travaux du groupe scolaire Simone Veil (ouvert depuis janvier 2020),
- la livraison de la maison de l'économie créative et de la culture (MECA) et du parvis Corto Maltese en lien avec les halles Boca sur le quai de Paludate,
- la poursuite des travaux des programmes de logements et d'immobilier tertiaire sur les quartiers Carle Vernet, Armagnac.

✓ **La ZAC Garonne Eiffel** :

Celle-ci prévoit l'aménagement de 128 ha dont 81 sur Bordeaux et 47 sur Floirac. Le programme prévisionnel porte sur la réalisation de 965 000m² (723 000m² pour les logements, 125 000 m² de bureaux, 69 000m² d'équipements et 48 000m² de commerces-activités-hôtels).

L'année 2019 a été marquée par :

- la poursuite des aménagements du secteur Deschamps avec le lancement des travaux du programme immobilier intégrant le futur Groupe Scolaire « Deschamps »,.
- L'engagement des travaux de restructuration et de création de voiries pour le futur quartier du Belvédère.

3.1.1.2 Le droit des sols

L'activité 2019 du droit des sols a été, une nouvelle fois, particulièrement soutenue

Pour la 3ème année consécutive, plus de 4 000 **autorisations** ont été délivrées (4 161 en 2019). Le dynamisme de construction de la ville se poursuit donc avec notamment les grands secteurs de projet (Brazza, Euratlantique, Bastide Niel...).

Le nombre de **rendez-vous de pré-instruction** progresse légèrement par rapport à 2018 : 1487 entretiens personnalisés en 2019 (1420 en 2018).

La nouvelle organisation de **l'accueil des usagers** mise en place au 2ème semestre 2018 à titre expérimental a confirmé son intérêt en 2019. Une meilleure prise en compte des demandes téléphoniques des administrés a entraîné une baisse notable du nombre de visiteurs au guichet et une optimisation du temps consacré à l'instruction des dossiers.

En revanche, le **volet contentieux et infractions** reste élevé : le nombre de plaintes a explosé au cours de ces dernières années : 467 en 2019 (+126 % par rapport à 2018 et + 265% par rapport à 2016). Cette situation nécessitera la mise en place à court terme d'une organisation renforcée de l'activité de contrôle.

En ce qui concerne la **mission de contrôle des meublés de tourisme**, on dénombre 1500 enregistrements supplémentaires sur le site de la taxe de séjour en 2019 (environ 2700 depuis la création de la mission en mars 2018). La tendance du nombre de résiliations est à la hausse (presque 600 en 2019) ce qui est un signe satisfaisant et la ville a dressé 69 PV en 2019. L'efficacité de ce jeune dispositif qui a permis de circonscrire le développement des locations saisonnières est aujourd'hui démontré.

3.1.1.3 Le rayonnement architectural et urbain

Sur tous les projets de construction, la Ville a une forte ambition en matière de qualité architecturale et urbaine des projets, aussi bien dans les secteurs de projets urbains (Brazza, OIN Bordeaux Euratlantique, Bastide Niel...) que dans le diffus.

Celle-ci s'est traduite par la poursuite de la **mission de l'architecte-conseil de la Ville**, qui existe depuis plus de 10 ans, la **commission des avants projets** demeurant l'instance privilégiée d'échanges avec les opérateurs.

En outre, la Ville, a poursuivi en 2019 sa **politique de rayonnement patrimonial**, via :

- la gestion du site inscrit au patrimoine mondial UNESCO,
- le renouvellement des cotisations aux organismes qui contribuent à la mise en valeur patrimoniale (association des biens français du patrimoine mondial, Icomos France, organisation des villes du patrimoine mondial, le CAUE).

3.1.2 L'habitat

Les dépenses réalisées en faveur de l'habitat, qui regroupe les actions en faveur du logement et les programmes de rénovations urbaines, se sont élevées à 4,34 M€ en 2019, hors frais de personnel, dont 4,26 M€ en investissement.

3.1.2.1 Le soutien au logement

Le logement est au cœur de tout projet de société et il est au centre du projet urbain et de la politique de cohésion sociale de la Ville de Bordeaux.

5 engagements ont ainsi été pris **en faveur du logement** :

- créer 2 500 à 3 000 nouveaux logements par an dont 35 % à loyers modérés,
- favoriser l'accès abordable à la propriété pour les ménages des classes moyennes en orientant 20 % des logements neufs à cet effet, complétés par de l'accès HLM,
- aider les propriétaires privés à rénover leur logement dans une perspective sociale et afin de lutter contre le mal logement et la précarité énergétique,
- développer l'offre de logements adaptés pour les personnes vulnérables et en difficulté.

Dans un souci de mixité sociale, il s'agit d'offrir à chaque ménage des solutions lui permettant de construire un parcours résidentiel serein et de long terme à Bordeaux. La Ville veille ainsi à garantir les équilibres entre le logement social, l'accès maîtrisée, le logement intermédiaire, le logement libre et les réponses adaptées aux personnes vulnérables tant au sein des opérations d'aménagement qu'en secteur diffus.

Sur ces bases, 3,7 M€ ont été consacrés en 2019 à cette politique majeure, autour de deux grands axes d'intervention :

3.1.2.1.1 Le soutien au parc privé

Celui-ci s'est matérialisé principalement par :

- des **aides directes aux travaux** (déductibles des pénalités dues par la ville au titre de la loi SRU), pour un montant de 473 K€, via par la mobilisation de plusieurs dispositifs complémentaires : Opération programmée d'amélioration de l'habitat Renouvellement urbain (OPAH RU) Centre historique ; participation au Service local d'intervention et de maîtrise de l'énergie (SLIME) et au Programme d'intérêt général (PIG) portés par Bordeaux Métropole ;
- la participation annuelle à la **Concession d'aménagement de Bordeaux** (1,2 M€), conformément à la convention de financement signée avec In'Cité.

La ville a ainsi accompagné 133 propriétaires bailleurs ou propriétaires occupants dans la rénovation de leurs logements

3.1.2.1.2 *Le soutien au parc public*

Pour le parc public, les interventions habituelles se sont poursuivies :

- ✓ en faveur de **l'accèsion abordable**, avec la mise en œuvre du dispositif dit « passeport 1^{er} logement » (0,26 K€), liée à l'ouverture à de nouveaux bénéficiaires : la ville a ainsi aidé près de 120 ménages sous plafond de ressources à acquérir un logement,.
- ✓ en **soutien à la production de logements locatifs sociaux** au titre de l'aide à la surcharge foncière (dont les montants sont également déductibles des pénalités SRU), à hauteur de 1,67 M€ : la ville a ainsi soutenu la réalisation de nouveaux logements locatifs sociaux par des aides en investissement au bénéfice des bailleurs sociaux. Ces aides permettent d'accompagner la production des logements sociaux agréés par Bordeaux Métropole sur les programmes dont la faisabilité économique est la plus complexe (PLUS/PLAI), et elles n'intègrent pas les logements en PLS qui arrivent à sortir de terre sans subventions d'équilibre.

De manière globale, il est à noter que sur 2019, le soutien financier de la Ville de Bordeaux porte ainsi sur 1038 logements sociaux agréés (sur 2429 pour l'ensemble de la métropole).

3.1.2.2 *La rénovation urbaine*

Sur le contexte général, les projets de Bordeaux Benauges/Joliot Curie et Aubiers/Le Lac ont été validés par l'ANRU (avec signature de la déclaration d'engagement). La revue de projet effectuée avec l'ANRU a permis de valider un bilan partiel (très positif) du traitement de l'habitat et du projet urbain du centre historique.

Un budget total de 0,62 M€ a été mobilisé en 2019 au profit de projets de renouvellement urbain, principalement sur deux opérations :

3.1.2.2.1 *Bordeaux (re) Centres / PNRQAD (programme national de requalification des quartiers anciens dégradés)*

Cette opération, stratégique pour l'intégration des quartiers anciens à la dynamique générale de Bordeaux, implique une coordination importante entre de nombreux services municipaux, de la Métropole et de l'Etat. Les financements ont porté à la fois sur le pilotage et l'animation, sur la participation à l'opération portée par INCité et sur les trames douces.

3.1.2.2.2 *Le projet de renouvellement urbain du Grand Parc*

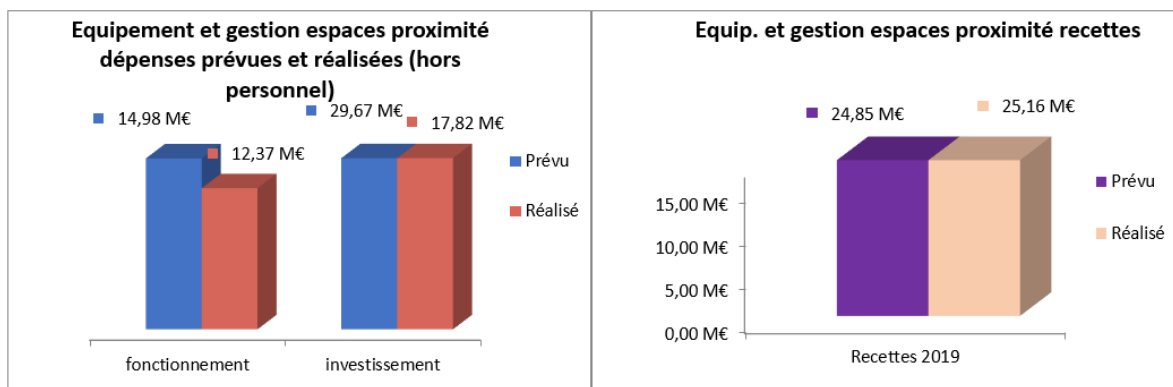
Le projet de renouvellement urbain du Grand Parc est un projet partenarial, porté par les collectivités, les bailleurs et les partenaires privés, sans financements de l'ANRU. Sur la base du plan guide validé en 2014 par la collectivité et ses partenaires Bordeaux Métropole, Aquitanis, In'cité, SNI et la polyclinique Bordeaux Nord Aquitaine). Sa mise en œuvre implique une dynamique partenariale soutenue ainsi qu'une coordination entre les différents maîtres d'ouvrage.

La requalification du quartier a connu des réalisations importantes en 2019 :

- finalisation de la requalification de la place de l'Europe,
- appel à candidature pour la cession du centre commercial du Grand Parc (encore en cours suite période Covid),

Dans ce cadre, la Ville a poursuivi son intervention au travers d'actions de pilotage (136 K€) et de la réalisation de travaux de sa compétence (280 K€ dont des travaux sur le parvis de la salle des fêtes, sur le chemin des écoles et sur le chemin Prémeynard).

3.2 Equipements et gestion des espaces de proximité



3.2.1 L'éclairage public

En 2019, près de 11 M€ ont été consacrés au fonctionnement de l'éclairage public de la ville de Bordeaux et aux investissements rendus nécessaires pour son évolution et son optimisation.

La maintenance des 35 000 points lumineux a mobilisé 2,3 M€, consacrés à la fourniture de lampes et appareillages et aux interventions ponctuelles, tandis que la consommation d'énergie a représenté 2,2 M€.

Les illuminations de Noël ont été reconduites pour 0,32 M€, et 0,5 M€ ont été consacrés aux mises en lumières (5 500 points lumineux).

Enfin, près de 5,6 M€ ont été investis pour les extensions et les enfouissements de réseaux.

3.2.1.1 Gestion du réseau

Les deux axes de travail privilégiés en 2019 ont porté sur la **maintenance préventive** (remplacement de 10 000 lampes par an environ) et sur l'organisation d'une **maintenance curative pointue** avec la mise en place d'une astreinte 24h sur 24 afin de garantir une intervention sur panne la plus réactive possible.

L'ambition et l'effort financier que traduisent ces actions visent à assurer un cadre de vie urbain sécurisant et agréable.

La démarche de **réduction de la consommation en énergie** a été poursuivie dans le cadre du programme de suppression des lampes énergivores, qui a concerné les sites suivants en 2019 : le portail du Noviciat, la synagogue, l'allée Alexandre Dumas, le pont de pierre, l'Office du Tourisme et le Grand Théâtre.

3.2.1.2 Evolution du réseau

Des travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage et de communication ont été finalisés sur la Rue Claude Bernard et plusieurs autres ont été engagés notamment sur la rue Félix Faure et Rue du Parc.

Une vingtaine de projets d'envergure ont été menés en assistance à maîtrise d'ouvrage (OIN Garonne Eiffel, Pont Simone Veil, Santé Navale, Tramway ligne D, Bassin à Flot, Salle des fêtes du Grand Parc, OIN Saint Jean Belcier, Place Gambetta, Place Tourny, ZAC Brazza Nord, ZAC Bastide Niel...). Une cinquantaine d'études et de travaux de modernisation de l'éclairage public ont été conduits en maîtrise d'œuvre interne sur divers espaces publics de la ville.

3.2.2 Le développement durable et l'agenda 21

L'implication de la ville s'est traduite par des engagements formalisés et des actions d'accompagnement dans les divers domaines participant à la **construction d'un territoire à développement durable**, suivant plusieurs axes :

- **Les dispositifs pour une alimentation saine, durable et de qualité**

La mise en œuvre du **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** à vocation sociale de Bordeaux qui vise l'accès à une alimentation saine, durable et accessible à tous, s'inscrit dans la dynamique métropolitaine de gouvernance alimentaire.

Un soutien financier de 21 K€ a été apporté à 8 associations sur des projets d'alimentation durable et de qualité dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt.

- **La lutte contre toutes les formes de pollutions**

La Ville de Bordeaux a signé, en juin 2019, la **charte Villes & Territoires « sans perturbateurs endocriniens »** et s'est ainsi engagée à mener un plan d'actions sur le long terme.

De même la Ville a formalisé son positionnement comme un acteur clé de la suppression des produits plastiques à usage unique au profit du **réutilisable** en adoptant un plan d'actions.

- **La sensibilisation des habitants et le soutien aux associations**

La ville a organisé la **1ère édition du Mai durable** permettant des actions d'animation conjuguées avec les associations et entreprise destinées au grand public sur des thématiques variées telles que la biodiversité, la mobilité, la santé, l'énergie-climat, la cohésion, l'alimentation, les déchets etc...

La **Maison écocitoyenne** a par ailleurs accueilli près de 19 000 visiteurs participant ainsi à cette dynamique de sensibilisation.

Dans la poursuite de la politique dynamique et ambitieuse que la Ville s'est fixée en matière de développement durable, 17 structures associatives ont été soutenues financièrement pour un montant de 69 K€.

3.2.3 Les paysages urbains

La ville a poursuivi en 2019 ses actions pour un développement harmonieux de ces espaces en mobilisant un budget de près de 11 M€ destinés à l'aménagements de ses parcs et espaces verts urbains, ainsi qu'à l'aménagement des espaces de circulation, dont 1,13 M€ en dépense de fonctionnement et 9,84 M€ en investissement.

Des recettes à hauteur de 830 K€ ont par ailleurs été générées au titre de cette politique, soit 0,71 M€ pour la section fonctionnement et 0,12 M€ pour la section investissement.

3.2.3.1 Aménagement des parcs et espaces verts urbains

Au cours de l'exercice 2019, la réalisation des différents projets inscrits au programme des parcs et espaces verts urbains a représenté une dépense globale de 9,65 M€, avec un taux

de réalisation de 70%, permettant la réalisation d'opérations majeures dans deux domaines distincts :

- Au titre de la gestion du patrimoine arboré, **le renouvellement et l'enrichissement du patrimoine arboré** de la Ville a représenté un coût global de 75,3 K€ principalement dédiée au financement de la campagne annuelle de plantation (soit 1064 arbres répartis sur plusieurs sites).
- La poursuite des **projets d'aménagement paysagers** structurants qui a représenté un budget d'investissement de 9,2 M€ notamment :

- La poursuite des travaux du **Parc aux Angéliques** (derniers travaux de confortement des séquences Queyries, Deschamps et Brazza) pour un montant exécuté de 1,4 M€ ;

- Le réaménagement de la **place André Meunier**, coût global du projet 3,88 M€ et un crédit 2019 exécuté de 1,13 M€, qui a permis, outre la réalisation des œuvres d'art de l'artiste Federica Matta, la création de plusieurs espaces dédiés aux activités proposées aux habitants (aire de jeux, parcelles de jardins partagés, aire de jeu de boules, abri associatif) ;

- La réhabilitation de plusieurs **parcs de proximité d'intérêt stratégique** (Parc De Lussy, Parc Pinçon, jardin Buscaillet et jardin des Barrières) pour un montant global de 707 K€, en privilégiant les usages demandés par le public, la réfection des allées et la qualité des équipements proposés (aire de jeux d'enfants, mobilier, ...) ;

- L'aménagement et la rénovation d'**espaces paysagers urbains** (abords de la nouvelle bibliothèque de Caudéran, terrasses de Mériadeck) pour une dépense globale de 916 K€.

Par ailleurs, la contribution à la mise en œuvre du plan de mise en accessibilité des «installations ouvertes au public » (**parcs et jardins**) a mobilisé 560 K€, dont 69,90 K€ dédiés à la pose d'une deuxième rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite au Jardin Public.

Enfin, 1,7 M€ de participation au titre du réaménagement de la **place Gambetta** a été apporté à la Métropole qui pilote cette opération en co-maîtrise d'ouvrage.

Enfin, concernant le **Lycée Professionnel Horticole Camille Godard**, l'exécution du budget dévolu à l'établissement a permis de répondre aux besoins de son fonctionnement quotidien, conformément aux prévisions formulées. En fonctionnement, avec un taux de réalisation de 95,10%, les principaux postes de dépense demeurent les frais d'hébergement des élèves (soit 24,96% du total) et le coût de l'externalisation des missions de nettoyage des locaux et de restauration (soit 24,84%). Concernant l'investissement, l'acquisition du matériel (soit 38,5K€) a pu être intégralement financée par la subvention annuelle du Conseil Régional.

3.2.3.2 Aménagement des espaces de circulation

Faciliter l'accessibilité de la ville et simplifier les déplacements tout en préservant la tranquillité des riverains est un enjeu pour toutes les grandes métropoles.

Compte tenu de son périmètre sauvegardé et des caractères spécifiques des voies du centre historique, la rénovation et l'extension des **points de contrôle d'accès**, réalisées à hauteur de 246 K€, et leur parfait maintien en fonctionnement constituent deux objectifs majeurs.

Ainsi, le projet le plus significatif porte sur la rue des Menuts (173 K€) en continuité des zones du quartier St Michel déjà équipées, mais d'autres sites tels la place Nansouty, la rue Bouffard à Gambetta, les allées de Serr, ont été équipés, complétés par deux accès en sortie installés

à Tourny. Des opérations de rénovations ont parallèlement été conduites sur plusieurs quartiers déjà équipés pour un montant global de 167 K€.

L'effort financier pour assurer la maintenance préventive et curative sur l'ensemble des sites, incluant les frais de remise en service des bornes sinistrées, a par ailleurs connu une légère évolution en 2019 par rapport aux exercices précédents, s'élevant à 649 K€.

L'installation et la maintenance des **radars pédagogiques** s'est poursuivie en 2019, dans le but de sensibiliser la population à la réduction de la vitesse, pour un montant de 26 K€. De plus, de nouvelles **bornes taxis** ont été déployées pour un montant de 20 K€

3.2.4 Gestion de l'espace public

La politique de proximité a poursuivi en 2019 le renforcement de la présence des agents auprès des usagers afin d'être au plus près des préoccupations de terrain. Le budget consacré à l'ensemble de ces interventions a représenté 8,3 M€, dont 6,4 M€ en fonctionnement et 1,9 M€ en investissement. Les recettes se sont élevées à 24 M€.

3.2.4.1 Occupation du domaine public, proximité et manifestations

3.2.4.1.1 Une Proximité toujours plus forte avec les usagers

Les 8 mairies de quartiers et la plateforme Allo Proximité ont été saisies en 2019 de près de 44 000 demandes de riverains.

80 % de ces demandes l'ont été par téléphone, ce qui montre la grande utilité de notre plateforme et des accueils des mairies de quartiers.

Ces demandes concernent à 74% la propreté de la ville, viennent ensuite les espaces publics (14 %) et la collecte (5 %).

La réactivité de la réponse est importante pour le riverain, c'est pourquoi 42 % des demandes sont traitées en moins de deux jours et 35% entre deux et quatre jours. Près de 175 demandes sont traitées chaque jour.

En ce qui concerne les équipements, la mairie de quartier de Bordeaux Sud a déménagé 6 cours de la Marne, dans des locaux plus adaptés à son activité.

3.2.4.1.2 Une gestion du domaine public dans un contexte inflationniste des demandes

Les équipes en charge de la gestion de l'occupation du domaine public veillent au respect des règles et des usages avec le souci permanent de préserver l'équilibre entre l'utilisation de l'espace public par l'ensemble des usagers et les occupations privatives à vocation économique.

Au cours de l'année 2019, les actions suivantes ont été mises en oeuvre :

- L'activité de **viographie**, à savoir la dénomination des rues et des espaces publics sur le territoire de la Ville, a proposé au conseil municipal **23 nouvelles dénominations de voies, place et bâtiments publics avec la poursuite du travail de féminisation**. Par ailleurs, dans un souci de communication, une rubrique viographie a été réalisée sur le portail Bordeaux.fr. Cette page à vocation informative et pédagogique sur le travail de la commission, inclut également des liens vers les délibérations.

- Dans le cadre de la délégation de Service Public du marché et parc de stationnement des **Capucins** : l'année 2019 a été une année charnière avec la mise en place de la collecte payante des déchets. Le travail engagé pour le tri des déchets se traduit par une baisse du tonnage qui est passé de 400 tonnes à 125 tonnes. Des modifications techniques sont intervenues avec l'installation d'un broyeur pour traiter les cartons et les cagettes. De plus 40% des déchets organiques sont recyclés. Le délégataire a réalisé les travaux de peinture de la halle A.
- **La Régie des droits de place** a assuré la facturation et le suivi des recettes des commerçants ambulants, des manifestations exceptionnelles, de la taxe annuelle de voirie, de la taxe locale de publicité extérieure et des droits de voirie, soit un total de recettes encaissées de 6 M€.
- La ville de Bordeaux a géré 413 **autorisations de stationnement de taxi** sur le territoire de Bordeaux. Ces licences sont facturées à hauteur de 133 € par an et par unité.
- Les équipes municipales ont établi 1 583 **autorisations d'occupation du domaine public** (883 terrasses, 700 étalages), et ont veillé sur 21 marchés de plein air, 2 marchés couverts en régie directe, 4 marchés de bouquinistes et 4 marchés de brocante sur la place St Michel. L'activité des marchés a été particulièrement dense avec le déménagement et la dynamisation de 7 marchés et la création d'un point gourmand. Ce qui représente, pour l'ensemble des marchés, 380 commerçants titulaires et 180 commerçants journaliers par semaine. Pour faire face à la vétusté de ses équipements, des travaux de fonctionnement sur les marchés ont été réalisés à hauteur de 30 K€.
- Les équipes en charge des **manifestations publiques** ont instruit 1 877 demandes de manifestation en 2019, dont 1 461 dossiers traités via l'application métier.
- Le service instruit également les autorisations pour l'utilisation de **drones** depuis 3 ans, cette mission a fait l'objet de 115 arrêtés en 2019 (+35% par rapport à 2018) .
- Le nombre des demandes de **déménagements** via le portail Bordeaux.fr est resté stable (10 313 demandes en 2019 contre 10 321 en 2018). Le quartier centre concentre à lui seul plus du tiers des demandes (34,87%).

3.2.4.1.3 Appui logistique soutenu aux Mairies de Quartier et à l'animation de la vie locale.

L'activité événementielle ainsi que les demandes d'appuis logistiques des directions de la ville et même de Bordeaux-Métropole restent très importantes. L'exigence de réactivité, la montée en puissance des sollicitations, amènent à travailler le plus souvent en dehors des cycles habituels de travail et les week-ends.

Déjà amorcée depuis quelques années la sécurisation des événements et de certains lieux génère une part de plus en plus importante de moyens humains et financiers.

Pour 2019 la valorisation de l'appui logistique fourni est estimée à 2,29 M€, chiffre sensiblement identique à 2018.

- 34 % de l'activité est destinée à un appui logistique à destination des services de la ville

- 46 % de l'activité est destinée au milieu associatif culturel, sportif, sociétal, comités de quartier, associations de commerçants...
- 13 % de l'activité est destinée aux « institutionnels » : les services de l'Etat, les ehpad, les établissements scolaires (autres que les écoles primaires), Centre de Transfusion Sanguine, Croix rouge, Secours Populaire, Paralysés de France...
- 7 % de l'activité est destinée à un appui logistique à destination Bordeaux-Métropole.

3.2.4.2 Tranquillité publique et stationnement

La police municipale veille notamment au respect des arrêtés municipaux pris par le Maire en vertu de ses pouvoirs de police. Dans ce cadre, ses missions s'exercent principalement en matière de tranquillité publique, de stationnement et de circulation sur la voie publique, d'assistance et de renseignements aux personnes.

L'année 2019 a été marquée par la poursuite du mouvement social des « gilets jaunes », de nouveaux mouvements sociaux d'envergure et la montée en puissance d'opérations croisées avec la police nationale.

Année de référence en matière d'évaluation et d'ajustements concernant le stationnement sur voirie, 2019 a été l'occasion de parfaire la réglementation municipale, d'accroître l'offre de service et de constater le succès de sa politique de stationnement.

En matière de stationnement sur voirie, l'activité du service met en avant une réalisation des recettes supérieure aux prospectives de départ, et ce malgré l'impact partiel (six mois), du nouveau service offert aux usagers : le Pass 52 (coût de la création du service représentant 0,39 M€ en investissement). Ainsi, 16,6 M€ de recettes de forfait de stationnement ont été réalisées en 2019 (+4% par rapport en 2018). A cette recette, s'ajoute celle du remboursement par Bordeaux Métropole au titre des frais de gestion des forfaits post-stationnement gérés pour le compte de celle-ci et qui représente 1,5 M€ (2,5 M€ avaient été exécutés en 2018 avec l'indemnisation des dépenses non récurrentes liées à la mise en œuvre de la réforme).

Le stationnement sur voirie est un service dont les usagers s'acquittent spontanément à plus de 94%. Fin 2019, de nouveaux usagers étaient intégrés dans les catégories éligibles aux tarifs préférentiels : associations reconnues d'utilité publique ou d'utilité sociale par exemple. Différentes simplifications ou élargissements de droit (pour les professionnels exerçant extra-boulevards par exemple) ont également été mis en place. Désormais, les professionnels concourant à certaines missions d'intérêt général et plus particulièrement à la sécurité intérieure sont exonérés de droit de stationnement.

L'activité règlementaire du service met notamment en exergue les chiffres suivants :

- 289 495 Forfaits Post-Stationnements (FPS) établis, dont 261 014 encaissés,
- 10,84 M€ de FPS payés (hors contestations)
- 10 526 Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO),
- 108 décisions de la Commission du Contentieux du Stationnement Payant (CCSP), dont 57% favorables à la Ville,
- 5,2 K€ de FPS remboursés suite à contestations (RAPO ou CCSP)

Il est toutefois à noter que les mouvements sociaux ont fait supporter à la collectivité un coût de 220 K€ (pour mémoire : 70 K€ en 2018) au titre des réparations d'horodateurs vandalisés. Toutes les dégradations ont engendré un dépôt de plainte (au nombre de 435) dont une ayant

conduit à l'interpellation et la mise en garde à vue de l'auteur de plusieurs actes de vandalisme estimés à près de 20 K€.

Concernant les dépenses relatives à la prestation confiée à Transdev Park services, celles-ci ont été stabilisées à 5 M€, notamment au regard de nouvelles directives de contrôle dans les deux secteurs concernés.

Concernant la relation usagers, le Bureau d'Accueil de la Police Municipale et de la Tranquillité répond aux sollicitations des usagers du stationnement en délivrant les droits de stationnement mais aussi des autorisations de stationner temporairement sur la voie publique, notamment dans les zones à contrôle d'accès, dans le cadre de déménagements ou travaux.

L'accueil téléphonique représente près de 300 appels/jour. La réception des usagers en guichet représente quant à elle plus de 130 personnes/jour. En 2019, le Bureau d'accueil a inauguré le numéro unique : 05 56 10 20 99 permettant à la fois de joindre tous les guichets d'accueil de la Direction, mais aussi les services de police municipale 365 jours/an et 24/24h.

La gestion des utilisateurs des différentes offres de service liées au stationnement représente 31 433 droits résidents et 1 219 droits professionnels. Le Pass 52, nouvelle offre de service significative en 2019 a représenté 55 543 journées réservées.

Enfin, les différentes entités de la Police municipale ont connu de fortes évolutions, que ce soit en matière de moyens humains ou d'activités et de développement de moyens.

L'année 2019 comptabilise 31 caméras de plus portant ainsi le parc global à 136 caméras à fin décembre 2019. Le coût global des investissements réalisés a été de 0,27 M€ pour l'année. Une subvention de 80 K€ au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) a été perçue.

En matière opérationnelle, les transferts d'image au Centre d'Information et de Commandement (CIC) de la Police nationale ont été tels que la Ville et l'Etat ont décidé de conclure pour 2020 un partenariat tendant à fixer les modalités de pilotage des caméras par le CIC pour les opérations de maintien de l'ordre, les grands événements ou encore la sécurisation des interventions d'envergure.

Au-delà de cet accroissement d'activité, le nombre d'interpellations effectuées grâce à la vidéo verbalisation a augmenté de 77%. Les réquisitions sont quant à elles passés de 736 en 2018 à 842 en 2019. La vidéo verbalisation est stabilisée et nécessitera d'être confortée dans le cadre des nouveaux recrutements à effectuer.

L'activité relative à la gestion des bornes des périmètres soumis à contrôle d'accès est également en augmentation avec l'installation de 31 nouvelles bornes en plus des 150 déjà existantes. Depuis 2018, les opérateurs traitent ainsi plus de 500 000 appels/an.

Concernant l'activité du PC Radio, les opérateurs du PC radio centralisent les appels et les réquisitions des administrés. Ils retracent cette activité dans une « main courante » (11 058 mains courantes ont été enregistrées contre 5917 en 2018, soit 46% d'évolution). La mise en œuvre du numéro unique a également contribué à un accroissement de la prise d'appels jusqu'à minuit, transférée au-delà et jusqu'à 6h00, au CVPU. L'activité révèle aussi une augmentation du nombre d'appels reçus ou de communications radio pour respectivement +7 et +9%.

Dans le cadre d'une professionnalisation de leurs métiers et une meilleure coordination des missions tous les samedis, les services du PC Radio et du CVPU ont mutualisé leurs

ressources à l'occasion des mouvements sociaux. Cette expérience a permis une meilleure efficacité des interventions.

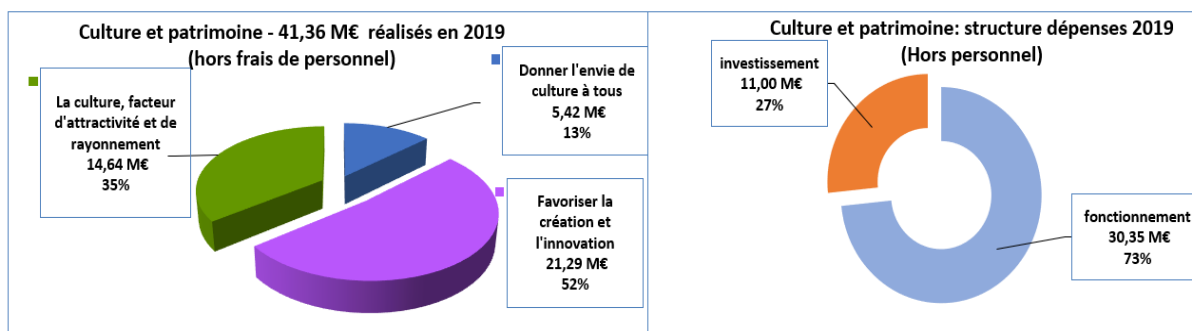
Sur le terrain, ce sont 115 agents de police municipale et leurs encadrants, mais aussi 19 Agents de Surveillance de la Voie Publique (contribuant à plus de 42 000 verbalisations relatives au stationnement gênant principalement) qui oeuvrent au quotidien pour maintenir la sécurité et la tranquillité publiques.

A la demande du Maire, en 2019, le **travail de police route** a été développé à travers la création d'une entité circulation, à consolider dans le temps, et qui poursuit quatre objectifs majeurs :

- Lutter contre l'incivilité au volant et lors de tout mode de déplacement : prévenir et réprimer les conflits d'usages sur l'ensemble de la voirie routière, y compris par la vidéo-verbalisation,
- Assurer de manière significative la sécurité routière en accentuant les missions de régulation et de fluidification du trafic routier,
- Garantir un meilleur partage de l'espace public en toute sécurité à travers la satisfaction d'objectifs identifiés en matière de gestion des stationnements gênants, dangereux et abusifs, et en parallèle des résultats liés au stationnement payant,
- Prévenir les comportements à risque au plus près des publics jeunes, à travers l'animation de formations effectuées sur la piste de sécurité routière au parc bordelais, effectuées sur la piste de sécurité routière au parc bordelais.

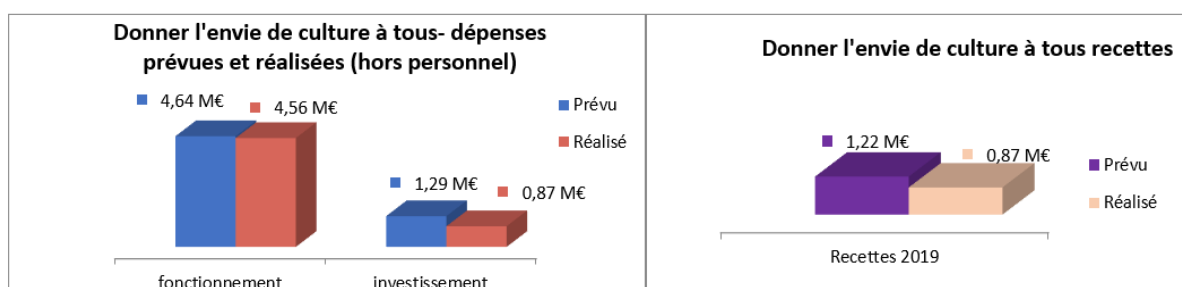
En matière de **gestion de la sécurité et de la tranquillité publiques**, l'année 2019 a été marquée par une augmentation de la charge de travail et donc de la mobilisation des équipes et de leurs moyens. La hausse du nombre de sollicitations mais surtout leurs qualifications et leurs issues (interpellations et mise à disposition d'individus), inscrit l'action de la police municipale dans un continuum fort aux côtés et parfois au-delà des actions de la police nationale.

4 CULTURE ET PATRIMOINE



Afin de permettre une lecture, consolidée par établissement, de l'activité de la Ville en matière culturelle, les dépenses réalisées via des programmes budgétaires spécifiques seront évoquées en même temps que les établissements concernés.

4.1 DONNER L'ENVIE DE CULTURE A TOUS



4.1.1 Apprendre et pratiquer dès le plus jeune âge

En 2019, la Ville a globalement consacré à ce secteur 3,68 M€ (hors masse salariale), dont 3,64 M€ en fonctionnement et 0,71 M€ en investissement. Les recettes réalisées en 2019 se montent à 0,8 M€ en fonctionnement.

4.1.1.1 Conservatoire de Bordeaux

En 2019, la Ville a consacré globalement 0,5 M€ au Conservatoire dont 0,15 M€ de travaux d'amélioration et rénovation.

Le Conservatoire a présenté 253 *Scènes publiques* au cours de l'année scolaire 2018/2019 qui ont réuni quelque 30 250 spectateurs. La *Nuit des Conservatoires*, en janvier 2019, a attiré 2 137 personnes (3 100 en 2020).

L'année scolaire 2018-2019 a été celle du démarrage des premières *Classes artistiques* : 16 écoles, 29 classes et 465 élèves auront participé à l'une de ces classes.

A la rentrée 2019, 2 126 élèves se sont inscrits au Conservatoire. 72% des élèves viennent de Bordeaux et 14% d'autres communes de la Métropole. La musique reste la discipline

réussissant le plus grand nombre d'élèves (83%), la danse en attire 12%, le chant 2% et le théâtre 3%.

En 2019, la participation de l'Etat s'est élevée à 0,27 M€, qui s'ajoutent aux droits d'inscription et locations d'instruments (0,5M€) et aux mécénats qui se développent notamment grâce aux concerts participatifs.

0,07 M€ ont été consacrés à l'acquisition et à l'entretien du parc instrumental.

Des travaux d'entretien du bâtiment ont été entrepris pour un montant de près de 0,17 M€, notamment le remplacement du parquet d'une des salles de danse de la rue Fieffé, suite à un dégât des eaux.

4.1.1.2 École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux – Ebabx

La dotation de la Ville au fonctionnement de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) s'est élevée à 3,2 M€, en 2019, dont 3,18 M€ en fonctionnement. La Ville reste le 1^{er} financeur de l'établissement avec 83,2% des subventions publiques (11,1% État, 3,1% Région et, entrée en 2019, 1,3% Métropole).

En 2019, un audit a été confié à une élève administratrice qui avait pour objet de partager avec l'Ebabx une vision sur les enjeux financiers, le principe d'une coresponsabilité dans les efforts de gestion à mener et la définition d'un dialogue de gestion multipartite avec une trajectoire pluriannuelle. Cette démarche s'inscrit dans un contexte de développement des projets de l'École à effectifs RH constants : extension du bâtiment pour 10 M€ de travaux, structuration des unités de recherche Edition, Art et Design, création du master option design, développement d'un 3e cycle en lien avec l'Université de Bordeaux et augmentation à 300 du nombre d'étudiants.

Finalisée au mois de juin 2019, cette étude a permis de souligner les efforts de gestion constants menés par l'École et de préconiser une contractualisation avec ses financeurs qui lui permettra d'obtenir une vision pluriannuelle de ses financements avec la mise en place d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens comportant un certain nombre d'indicateurs de bonne gestion, nécessaire à l'accréditation des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur prévue en 2022.

Des travaux d'amélioration de la fonctionnalité et de mise en accessibilité de l'accueil ont été réalisés à hauteur de à 0,035 M€.

4.1.1.3 Autres établissements d'enseignement artistique

En 2019, la Ville a consacré 0,15 M€ à trois autres établissements d'enseignement artistique : l'ESTBA, École Supérieure de Théâtre Bordeaux Aquitaine, l'École de cirque de Bordeaux et le Cirque Éclair.

4.1.2 Développer la lecture publique et la politique du livre

En 2019, la Ville a globalement consacré à ce secteur 4,83 M€ (hors masse salariale), dont 0,95 M€ en fonctionnement et 3,87 M€ en investissement dont 3,07 M€ de travaux d'amélioration et rénovation ou construction.

Les recettes réalisées se sont élevées à 0,13 M€ en fonctionnement et 0,01 M€ en investissement.

L'année 2019 a été marquée par l'ouverture au public de la Bibliothèque Pierre Veilletet à Caudéran au mois de juin 2019. En quelques mois, cette bibliothèque est devenue, avec 5 234 lecteurs inscrits au 31 décembre, la première du réseau des bibliothèques de quartier. Au cours des 6 mois de fonctionnement en 2019, 140 038 prêts y ont été réalisés : c'est la deuxième bibliothèque après Mériadeck.

La construction de la Bibliothèque de Caudéran a été financée à hauteur de 1,87 M€ en 2019 (coût total de la nouvelle bibliothèque : 7,2 M€).

Au 31 décembre 2019, le réseau des bibliothèques comptait 50 083 lecteurs inscrits, c'est 17,3% de plus qu'à fin 2018 (42 690 inscrits). Les moins de 25 ans représentent 52,3% des inscrits, avec une proportion plus forte dans les bibliothèques de quartier.

En 2019, près de 1 335 440 prêts (+10% par rapport à 2018) ont été réalisés dans le réseau des bibliothèques, dont 649 200 à Mériadeck et 686 240 dans l'une des bibliothèques de quartier.

L'étude sur les publics de la Bibliothèque réalisée en 2018 avait permis d'identifier un plan d'action, comprenant l'expérimentation de l'ouverture du dimanche, qui a été mise en œuvre à partir de début 2019. En 2019, la bibliothèque de Mériadeck a ouvert ses portes au public au cours de 21 dimanches, attirant ces jours-là plus de 16 000 lecteurs qui ont effectué près de 31 670 emprunts. 384 nouvelles inscriptions ont été enregistrées au cours d'un de ces dimanches. L'ouverture dominicale se poursuit en 2020, un premier bilan sera effectué à l'automne 2020 pour décider d'une poursuite ou non du dispositif.

Le renforcement du maillage du territoire avec les bibliothèques de quartier et les bibliothèques éphémères constitue le premier grand axe du schéma directeur de la lecture publique, pour les années 2016-2020. Au cours de l'été 2019, 10 600 personnes ont participé à la biblio.sport sur les quais et plus de 6 620 à biblio.plage sur les berges du Lac. Ces 2 opérations ont bénéficié de l'aide de mécènes privés.

Les travaux de requalification des installations techniques de la bibliothèque Mériadeck se sont poursuivis à hauteur de 1,21 M€ en 2019 et devraient s'achever en 2021.

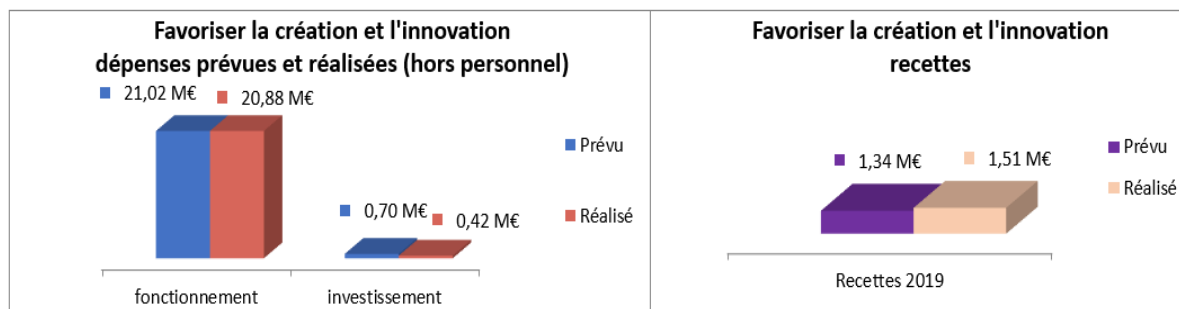
Des études de faisabilité ont été lancées en vue de la réhabilitation de la bibliothèque du Jardin public, de la reconstruction de la bibliothèque de Bacalan et de la construction du pôle culturel Joliot Curie dans le quartier de la Benauge, qui regroupera à échéance 2025 la bibliothèque de quartier relocalisée et une antenne du Conservatoire.

Le budget d'acquisition de documents pour les bibliothèques a atteint 1,01 M€ dont 0,59 M€ sur le budget d'investissement auxquels s'ajoutent 0,08 M€ de constitution du fonds pour la bibliothèque de Caudéran réalisés sur le programme réhabilitation et construction d'équipements culturels, et 0,34 M€ sur le budget de fonctionnement.

Un budget de 0,18 M€ a été dédié à l'action culturelle des bibliothèques municipales en 2019. Au total plus de 900 événements (expositions, conférences, projections, ateliers, rencontres-débats, lectures, concerts...) ont été proposés dans les différents quartiers de Bordeaux. 33 expositions ont été organisées (dont 17 dans les bibliothèques de quartier) ainsi que 149 conférences et colloques (dont des rencontres avec des auteurs et des journées ou conférences professionnelles).

Un programme de travaux de rénovation, de mise en conformité, de sécurité et d'entretien la bibliothèque Centrale et du réseau de bibliothèques de quartier a été mis en œuvre à hauteur de 0,13 M€, notamment les travaux de rénovation des espaces intérieurs de la Bibliothèque du Grand Parc. Enfin la phase 3 de la requalification de la bibliothèque de Mériadeck a mobilisé 1,2 M€.

4.2 Favoriser la création et l'innovation



4.2.1 Accompagner les acteurs du monde culturel

En 2019, la Ville a globalement consacré à ce secteur 20,52 M€ (hors masse salariale) en fonctionnement et 0,27 M€ en investissement.

Les recettes réalisées se sont élevées à 1,2 M€ en fonctionnement et 0,16 M€ en investissement.

4.2.1.1 L'Opéra national de Bordeaux Aquitaine

En 2019, la Ville a consacré à ce programme 16,27 M€ (environ 20% du budget culturel de la Ville) dont 1,374 M€ ont directement concerné l'Auditorium et 0,79 M€ la compensation de transferts de charges.

Au cours de la Saison 2018-2019, 175 380 spectateurs ont profité de l'une des propositions de l'Opéra : 97 860 ont assisté à un concert, 38 500 à un ballet et 34 150 à un opéra.

Le jeune public est également présent : 12 280 jeunes, scolaires ou individuels, sont venus à l'opéra au cours de la même saison.

S'ajoutent à cette fréquentation musicale 63 470 visiteurs venus dans un autre cadre : visites du Grand Théâtre, manifestation *Tous à l'Opéra*, Journées européennes du patrimoine, exposition d'été présentée dans le cadre de la saison culturelle *Liberté !*, visites du Grand Théâtre...

La ville a par ailleurs participé au financement du remplacement du parquet de danse de la Salle Franklin par le biais d'une subvention d'un montant de 0,04M€

Elle a en outre assuré les charges relevant du propriétaire pour le Grand Théâtre de bordeaux à hauteur de 0,33 M€ en procédant notamment au remplacement du poste de transformateur électrique et à la rénovation des sanitaires du Chœur du Grand Théâtre de Bordeaux.

4.2.1.2 Soutien aux associations culturelles

En 2019, la Ville a versé 4,53 M€ de subventions aux associations culturelles du territoire auxquels s'ajoutent 0,1 M€ de valorisations d'aides en nature (prêts de salles de matériels, actions de communication...).

En 2018, une convention de coopération quadripartite avec Bordeaux Métropole, le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image animée) et l'Etat portant notamment sur la création d'un Fonds d'aide à la création numérique et aux nouveaux formats « Magnetic Bordeaux » a été signée. Suite au premier appel à projet, 0,2 M€ ont été permis de soutenir 11 projets en 2019.

154 associations différentes ont été aidées en 2019, à un titre ou à un autre par la Culture.

- 97 d'entre elles ont bénéficié d'une subvention d'aide au fonctionnement pour un budget total de 3,69 M€. Le TnBA représente à lui seul 1,65 M€ de ce budget. Il est à noter qu'en 2019, 6 associations ont bénéficié pour la première fois d'une aide au fonctionnement (cie des 13 lunes, les Bâtards dorés, Origami, la Maîtrise de Bordeaux, Pôle Magnetic et Urban Vibration School...).
- 79 associations et 6 artistes indépendants (portant 91 projets au total) ont bénéficié d'un soutien pour un projet de création, pour un montant total de 0,76 M€, ces subventions étant allouées sur proposition de la commission d'aide à la création, commission indépendante composée d'experts représentant les différents champs culturels ou via le fonds Magnetic Bordeaux.
- 19 structures ont pu bénéficier du dispositif de soutien à l'innovation, pour un montant total de 0,07 M€, en présentant des projets novateurs dans tous les champs disciplinaires.
- 12 associations culturelles subventionnées par la Culture ont par ailleurs bénéficié d'une subvention d'investissement.

La totalité des champs culturels ont bénéficié de subventions (tous dispositifs confondus) :

- Arts visuels : 26 structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,14 M€, dont Pola et plusieurs des résidents de la Fédération (0,07 M€ au total pour Pola et les associations fédérées : Bruit du frigo, Zebra3...) ;
- Cinéma : 5 structures différentes en plus de celles soutenues via le Fonds Magnetic Bordeaux ont été aidées pour un montant total de 0,09 M€, dont 0,08 M€ pour l'association Semer le doute, porteuse du Fifib, Festival International du Film Indépendant de Bordeaux ;
- Cirque et arts de la rue : 9 compagnies différentes ont été aidées pour un montant total de 0,06 M€ dont 0,02 M€ pour l'Opéra Pagaï ;
- Danse : 11 compagnies ou structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,18 M€ parmi lesquelles la compagnie l'Oubliée (0,05 M€), la Coma (0,05 M€), ou encore Hors-série (0,02 M€) ;
- Théâtre : 27 compagnies différentes ont été aidées pour un montant total de 0,21 M€, dont la compagnie Ouvre le chien, la compagnie du Soleil bleu, le collectif des Bâtards dorés ou le groupe Anamorphose ;
- Livre et écrit : 9 structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,26 M€, dont l'Escale du livre (0,18 M€), Regard9 ou encore Lettres du monde ;
- Musique : 30 structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,52 M€, dont 0,05 M€ pour l'ensemble Pygmalion, 0,04 M€ pour ADMAA/Allez les filles et près de 0,22 M€ au bénéfice de la Rock School Barbey ;
- Patrimoine : 10 structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,08 M€, parmi lesquelles la Mémoire de Bordeaux, la Société archéologique de Bordeaux ou encore l'association Extra ;
- Propositions pluridisciplinaires : 5 structures différentes ont été aidées pour un montant total de 0,07 M€ ;
- Enseignement artistique : hors Ebabx, 3 structures ont été soutenues en 2019 l'ESTBA (École Supérieure de Théâtre de Bordeaux), l'École de cirque de Bordeaux et le cirque Éclair pour un montant total de 0,24 M€ ;
- Lieux de diffusion : 9 structures aidées au fonctionnement (dont le Théâtre national de Bordeaux Aquitaine, le Glob Théâtre, la Manufacture Atlantique, la Boîte à jouer et le

Théâtre du Pont Tournant) pour un montant total de 2,25 M€ dont 0,08 M€ en investissement.

Des travaux ont été réalisés pour la remise en état de la fosse d'orchestre de la salle Vitez, au TnBA, pour un montant de 0,02 M€ et des travaux ont été effectués dans les espaces culturels dont la halle des Chartrons (rénovation de l'éclairage) et la Cour Mably (restauration des murs) pour un montant de près de 0,07 M€.

Des travaux ont également été conduits à la Manufacture Atlantique, suite à l'acquisition du théâtre par la Ville dont le paiement du prix (1,2 M€) sera effectivement versé en 2022.

4.2.2 Impulser une politique événementielle fédératrice

En 2019, la Ville a globalement consacré à ce secteur 0,5 M€ (hors masse salariale) dont 0,35 M€ en fonctionnement et 0,14 M€ en investissement.

Les recettes réalisées se sont élevées à 0,14 M€ en fonctionnement.

4.2.2.1 Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc

0,33 € de travaux ont été réalisés en 2019, correspondant aux derniers paiements liés à la rénovation de la Salle des Fêtes Bordeaux Grand Parc après les levées de réserve.

0,38 M€ ont été consacrés au fonctionnement du lieu dont 0,11 M€ pour son action culturelle et 0,08 € pour l'acquisition de matériels scéniques.

La Salle des Fêtes, pensée comme un outil de développement culturel, social et économique répond aux objectifs fixés, de structuration du tissu associatif, de l'action associative locale, d'accueil de personnes habituellement peu concernées par l'offre culturelle et d'expérimentation de propositions artistiques innovantes.

130 manifestations ont été organisées dans la Salle en 2019 (concerts, bals, conférences...), attirant près de 38 400 spectateurs et générant près de 73 400 € de recettes. S'ajoutent à ces spectateurs plus de 1 000 personnes venues fréquenter le lieu en dehors de toute manifestation.

4.2.2.2 Actions culturelles et diffusion

Le rapprochement de la culture des Bordelais et le développement de lieux de création et de diffusion artistique passent aussi par le développement des 16 espaces culturels municipaux.

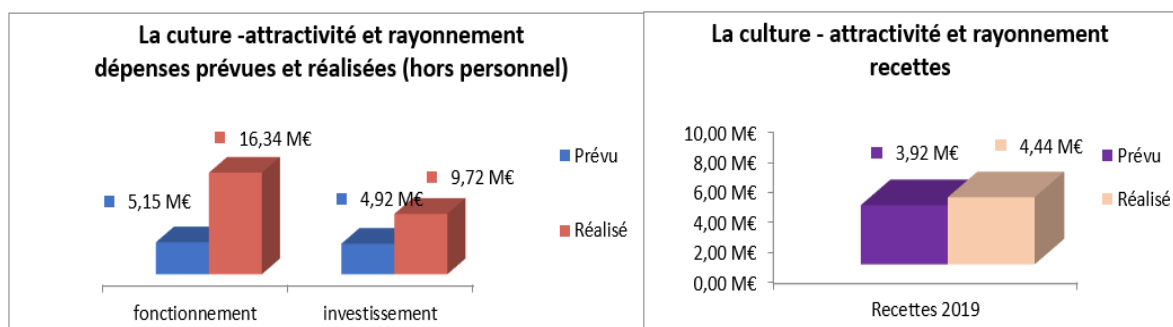
280 mises à disposition ont été effectuées en 2019, représentant quelque 1 780 jours d'utilisation d'un des espaces. Quelques espaces sont utilisés quasiment en continu toute l'année : le Marché de Lorme, la Salle Capitulaire à Mably, l'espace Saint-Rémi, la Halle des Chartrons et les théâtres de la Pergola et de l'Inox et des recettes de près de 25 400 €.

La Ville assure la coordination de plusieurs actions artistiques, parmi lesquelles les représentations données par l'Orchestre d'harmonie de Bordeaux, qui a donné 12 représentations gratuites dont plusieurs dans les quartiers ayant réuni plus de 16 120 spectateurs avec, notamment, le concert donné par Arthur H sur la place des Quinconces, dans le cadre de la saison culturelle *Liberté !* qui a attiré à lui seul 8 500 spectateurs.

L'édition 2019 de la *Fête de la musique* a rassemblé 18 500 spectateurs autour des 8 scènes soutenues par la Ville (Place du Palais, Place Fernand Lafargue, Place Saint-Projet, Cour du Crédit Municipal, Place Saint-Michel, Square Dom Bedos, Cour du MADD et IBoat) ainsi qu'à

la *Fête de la musique des enfants* le dimanche 23 juin au Parc Bordelais (plus de 500 spectateurs).

4.3 La culture, facteur d'attractivité et de rayonnement



4.3.1 Développer et faire rayonner les institutions culturelles

En 2019, la Ville a globalement consacré à ce secteur 3,23 M€ (hors masse salariale) dont 2,85 M€ en fonctionnement et 0,38 M€ en investissement.

Les recettes réalisées se sont élevées à 2,52 M€ en fonctionnement.

Pour la sixième année consécutive, le Château Haut-Bailly a renouvelé son soutien aux établissements culturels de la Ville par un mécénat exceptionnel de 0,27 M€, dont 0,11 M€ pour le Musée des Arts décoratifs et du Design, 0,09 M€ pour le CAPC et 0,07 M€ pour le Musée des Beaux-arts.

Il est à noter que les mécénats et partenariats en faveur des musées se maintiennent à un niveau élevé. Ainsi, en 2019, près de 0,67 M€ de mécénats ont bénéficié aux musées dont 0,55 M€ en numéraire. À ces mécénats s'ajoutent près de 0,35 M€ de subventions diverses en faveur des musées au cours de l'année écoulée.

Les musées et lieux d'exposition (Aquitaine, Arts décoratifs et Design, Beaux-arts, CAPC, Muséum, Base sous-marine, salles d'exposition du Jardin Botanique et Bordeaux Patrimoine Mondial) ont attiré 818 840 visiteurs, dont 59% venus gratuitement, soit une fréquentation en hausse de 30,3%, due en très grande partie à la réouverture du Muséum.

444 840 de ces visites ont concerné une des 26 expositions temporaires présentées dans l'ensemble des musées et à la Base sous-marine.

128 970 visiteurs (18% du total) sont des jeunes de moins de 18 ans, des scolaires ou des porteurs de *Carte jeunes*. 60 850 visiteurs (8% du total) sont étudiants.

En 2019, moins de la moitié des visiteurs étaient bordelais et 11% viennent de la Métropole ; la fréquentation nationale (hors Gironde) et internationale représente 31% des visiteurs.

En 2019, 72 227 visiteurs, soit 12,4% (1 visiteur sur 8) de la fréquentation totale de l'un des musées payants sont venus au cours de l'un des dix premiers dimanches où les musées sont gratuits pour tous (pas de gratuité les premiers dimanches de juillet et août). C'est un chiffre en constante augmentation qui conforte un dispositif profitant essentiellement à un public de proximité.

Les recettes de billetterie, en 2019, se sont élevées à 1,66 M€ tous musées confondus, soit en hausse de 68,6% par rapport à 2018, hausse liée principalement à la réouverture du Muséum (597 800 € de recettes de billetterie à lui seul).

Des travaux d'amélioration des établissements ont été réalisés en 2019 en vue d'en améliorer la fonctionnalité pour les utilisateurs, les collections et le public, citons l'aménagement d'une réserve pour le musée des Arts décoratifs et du Design sur le site Regaz, la réfection d'une des terrasses du CAPC en vue d'en améliorer l'étanchéité, la réhabilitation du bassins du Jardin Botanique situé dans le Jardin Public ou encore l'aménagement de bureaux dans le musée d'Aquitaine.

4.3.1.1 Le Musée d'Aquitaine

En 2019, la Ville a consacré globalement 920 K€ au Musée d'Aquitaine dont près de 350 K€ pour son action culturelle.

Le chantier de rénovation des salles permanentes XXe-XXIe siècles s'est achevé et les nouvelles salles ont pu être inaugurées le 21 mars 2019. Au total, 0,4 M€ de travaux ont été réalisés pour le Musée d'Aquitaine ou le Centre Jean Moulin (rénovation de la toiture).

L'exposition majeure de l'année 2019, La Déferlante surf, inscrite dans le cadre de la saison culturelle Liberté ! a attiré plus de 40 300 visiteurs, c'est la troisième exposition ayant réuni le plus de visiteurs de l'histoire du musée.

Les collections permanentes du Musée d'Aquitaine reçoivent quant à elle un public toujours plus nombreux : plus de 109 370 en 2019 sur les 143 750 visiteurs totaux de l'année (9% de plus qu'en 2018). Les recettes de billetterie se sont élevées à près de 0,22 M€. L'action culturelle du Musée d'Aquitaine a permis de proposer par ailleurs 81 conférences au public en 2019.

L'action en direction du public scolaire a concerné 442 établissements différents représentant 994 classes de tous niveaux ; les collèges sont proportionnellement plus représentés que dans les autres établissements, ils représentent 29% des classes venues Musée d'Aquitaine et seulement 16% des classes tous musées confondus. 40% des classes viennent de communes hors Bordeaux ou la Métropole (et même 13% hors de la Gironde). Le musée ne perçoit cependant pas d'aides du département de la Gironde.

L'intérêt du public pour la boutique du Musée d'Aquitaine a été confirmé ; près de 0,08 M€ de chiffre d'affaires HT ont été réalisés par cette boutique en 2019. Les livres représentent 46% du chiffre d'affaires et 25% du nombre de produits vendus, les sérigraphies et reproductions représentent quant à elles 26% des produits et 6% du chiffre d'affaires.

Plusieurs acquisitions sont venues enrichir les collections du Musée d'Aquitaine, notamment dans avec l'ouverture des espaces XXe-XXIe siècles (plusieurs maquettes, celle du France II, une gabare, la sphère d'expérience du Laser Mégajoule...) pour une valeur totale de près de 0,04 M€ dont près de 0,02 M€ via des dons et mécénats.

4.3.1.2 CAPC musée d'art contemporain

En 2019, la Ville a consacré globalement 1,07 M€ au CAPC musée d'art contemporain de Bordeaux dont près de 0,68 M€ pour son action culturelle.

Onze expositions ont été inaugurées au CAPC en 2019 parmi lesquelles celle consacrée à l'artiste Takako Saito qui, de mars à novembre, a attiré 87 850 visiteurs, faisant de cette exposition la première, en termes de fréquentation, de toute l'histoire du musée. Trois expositions se sont inscrites dans la programmation de la saison culturelle Liberté ! : Histoire

de l'art cherche personnages, Ruth Ewan et Ben Thorp Brown. La première se poursuit jusqu'à mars 2020, les deux autres ont attiré près de 37 000 visiteurs.

La présence du CAPC pendant la saison culturelle a été également remarquée hors des murs de l'Entrepôt avec l'exposition de Jean-Pierre Raynaud à l'espace Saint-Rémi et le prêt d'une œuvre de cet artiste à l'Opéra pour une exposition présentée au Grand Théâtre.

125 460 visiteurs se sont rendus au CAPC ou à l'une de ses expositions hors les murs en 2019, c'est 12% de mieux qu'en 2018. Les recettes de billetterie ont dépassé 0,26 M€.

L'action en direction du public scolaire a concerné 171 établissements représentant 350 classes en 2019, dont une proportion de classes du supérieur plus importante que dans les autres musées (17% au CAPC contre 10% pour l'ensemble des musées).

Les résultats de la boutique du CAPC ont conforté en 2019 l'intérêt du public pour cet équipement : plus 0,14 M€ de recettes ont été constatés, en légère progression par rapport à 2018. La librairie représente 37% du chiffre d'affaires et 17% des produits vendus. Inversement, la papeterie représente 43% des produits vendus et 13% du chiffre d'affaires.

En 2019, le CAPC a fait l'acquisition d'une œuvre de l'artiste Takako Saito, produite dans le cadre de l'exposition qui lui était consacrée, pour un montant de 0,02 M€.

Des travaux ont été réalisés au CAPC, pour un montant de 0,15 M€, qui comprend le lancement d'une étude préalable à la rénovation des façades.

Surtout, l'année 2019 a permis de mener à bien, avec le concours de personnalités du territoire et nationales, mais aussi en s'appuyant sur l'équipe du musée, une vaste réflexion sur les fondamentaux du lieu autour de 3 axes : la programmation, le public et les territoires, l'organisation. Sur la base de ces travaux, la Ville a procédé en 2019 au recrutement d'une nouvelle direction, dotée d'une feuille de route claire pour animer le projet de ce lieu dédié à l'art contemporain.

[4.3.1.3 Le musée des Arts décoratifs et du Design / madd-bordeaux](#)

En 2019, la Ville a consacré globalement 0,26 M€ au musée des Arts décoratifs et du Design dont près de 0,15 M€ pour son action culturelle.

Quatre expositions ont été inaugurées au madd-bordeaux en 2019 parmi lesquelles *As movable as butterflies – Les Chochin du Japon*, qui a attiré 25 440 visiteurs et trois s'inscrivant dans la programmation de la saison culturelle *Liberté !* : Jean-Philippe Toussaint et Memphis, dans le site de l'Hôtel de Lalande et de ses anciennes prisons, et *La Passion de la liberté. Des Lumières au romantisme*, qui a fait l'objet d'un co-commissariat avec le Musée des Beaux-arts et a été présentée à la Galerie des Beaux-arts. Avec 37 185 visiteurs, l'exposition consacrée au groupe de designers Memphis est la deuxième de l'histoire du musée.

Plus de 93 000 visiteurs se sont rendus au madd-bordeaux ou à l'exposition *La Passion de la liberté* en 2019, une fréquentation en forte hausse (+64% au total, et +37% si l'on se limite au périmètre de l'Hôtel de Lalande). Au total, près de 0,11 M€ de recettes de billetterie ont été générées. Proportionnellement, le Madd est le musée accueillant le plus de visiteurs bénéficiant de la gratuité : 32% du total des visiteurs contre 41% pour l'ensemble des musées payants.

L'action culturelle du madd-bordeaux se traduit notamment par des visites à des horaires atypiques : les Jeudis du madd affichent complet chaque semaine et, par ailleurs, le madd-bordeaux a proposé 39 conférences en 2019.

L'action en direction du public scolaire a concerné 209 établissements différents représentant 502 classes. Dans ce musée également, la proportion de classes du supérieur (27%) est nettement au-dessus de la moyenne des musées (10%). L'écart est aussi important pour les lycées (dont les lycées professionnels) qui représentent 23% des classes venues au Madd contre 11% pour l'ensemble des musées. Les classes bordelaises représentent 61% du total, ce qui est très au-dessus de la moyenne des musées (42%). C'est notamment dû à la forte fréquentation des écoles supérieures et des lycées professionnels, implantés à Bordeaux pour une grande part.

Plusieurs acquisitions majeures liées au groupe Memphis, comme la table basse Park d'Ettore Sottsass ou le cabinet Nikko de Shiro Kuramata, sont venues enrichir les collections du madd-bordeaux pour une valeur totale de près de 0,06 M€ auxquels se sont ajoutés près de 0,03 M€ d'œuvres sous forme de dons et mécénats, dont le Portrait de la duchesse de Berry en veuve et sa fille Louise par François-Joseph Kinson.

Des travaux se sont poursuivis dans les anciennes prisons transformées en espaces muséographiques (0,11 M€) et les études de pré programmation et programmation ont été finalisées, permettant de lancer début 2019 la procédure de sélection du maître d'œuvre du chantier de rénovation et d'extension du Musée, lequel bénéficie d'un mécénat exceptionnel de Madame Elisabeth Wilmers, propriétaire du Château Haut Bailly.

4.3.1.4 Le Musée des Beaux-arts

En 2019, la Ville a consacré globalement 0,6 M€ au Musée des Beaux-arts dont près de 0,41 M€ pour son action culturelle (avec, notamment, l'exposition *La Passion de la liberté*).

Deux expositions, inaugurées en 2018, ont été décrochée au printemps 2019 : *Bissière et Suzanne Lafont*. Trois expositions ont été inaugurées au Musée des Beaux-arts en 2019 parmi lesquelles *La Passion de la liberté. Des Lumières au romantisme* à la Galerie des Beaux-arts dont le commissariat a été assuré avec le Madd à laquelle 22 000 visiteurs se sont rendus et *Nikos Aliagas, le musée en liberté* (en partenariat avec la maison d'arrêt de Gradignan et les hôpitaux de Cadillac et Charles Perrens). Dans les espaces du Musée, *Goya physionomiste* a attiré près de 53 240 visiteurs entre mai et septembre.

109 950 visiteurs se sont rendus au Musée des Beaux-arts en 2019 (progression de +26% par rapport à 2018) et ont généré près de 0,23 M€ de recettes de billetterie.

L'action culturelle du Musée des Beaux-arts a notamment permis de proposer des actions innovantes et des visites atypiques telles que *Regards croisés*, ou encore la *Bacchanight* (1 100 participants en 2019). Le musée poursuit par ailleurs ses actions hors les murs avec des détenus ou des patients d'hôpitaux psychiatriques qui se sont étendus à quatre établissements en 2019 et ont abouti à une restitution publique sous la forme d'une exposition inscrite dans la saison Liberté ! Ainsi qu'à une labellisation du Ministère de la Culture.

L'action en direction du public scolaire a concerné 304 établissements différents représentant 636 classes de tous niveaux : 33% sont des classes d'écoles élémentaires, 17% des élèves de maternelle, c'est au-dessus de la moyenne des musées (12%) et 17% des collégiens. 27% des classes viennent de communes hors Bordeaux ou la Métropole, c'est au-dessous de la moyenne des musées (40%). Le musée a accueilli 117 établissements bordelais (tous niveaux scolaires confondus).

En juin 2018, le Musée des Beaux-arts a ouvert une boutique, répondant ainsi à une des actions identifiées dans le Document d'Orientation Culturel comme participant au

développement de la culture en termes d'attractivité et de rayonnement. Plus de 0,04 M€ ont été réalisés par la boutique en 2019.

Diverses acquisitions sont venues enrichir les collections du Musée des Beaux-arts, pour un montant total de 0,02 M€ dont *Bacchante et amour*, une sculpture de Jean-Léon Gérôme et une peinture de Rosa Bonheur, *Halte de cavaliers*.

Des travaux ont par ailleurs été menés, à hauteur de 0,07 M€, dont 0,04 M€ ont été consacrés à la climatisation de la Galerie des Beaux-arts et dans les deux ailes du musée.

4.3.1.5 Le Muséum, sciences et nature

En 2019, la Ville a consacré globalement 1,11 M€ au Muséum dont plus de 0,68 M€ pour la finalisation du chantier de rénovation du Muséum et 0,23 M€ pour l'action culturelle du musée.

Le 31 mars 2019, le Muséum a rouvert ses portes après son chantier de rénovation, 6 000 personnes ont participé aux festivités d'inauguration. Les nouveaux parcours interpellent les visiteurs sur les enjeux de l'environnement grâce aux dispositifs multimédias interactifs et à l'équipe des médiateurs scientifiques présents dans les salles. Le Musée des tout-petits est aussi l'une des originalités du nouveau Muséum. Parallèlement, le site Internet du musée, <https://www.museum-bordeaux.fr>, a été mis en ligne.

Deux expositions majeures ont été accueillies : *Très toucher* a connu un vrai succès tant auprès des familles que des groupes et *Rire*, dans le cadre de la saison culturelle *Liberté !*

Cette première année de fonctionnement a été un véritable succès : avec 212 285 visiteurs, le Muséum a été le musée municipal le plus fréquenté en 2019 et celui qui a fait venir le plus de jeunes (90 220 visiteurs scolaires, de moins de 18 ans, scolaires ou individuels dont les porteurs de *Carte jeune*). Un peu plus de 0,6M€ de recettes de billetterie ont été constatés.

En même temps que le musée, une boutique a été ouverte générant dès la première année un chiffre d'affaires d'un peu plus de 0,1 M€ composé pour près de la moitié de jeux et jouets (peluches, figurines...). Quelque 19 000 objets ont été vendus.

L'action en direction du public scolaire a concerné 456 établissements différents représentant 1 243 classes dont 22% de maternelles (12% pour l'ensemble des musées), 41% d'élémentaires (36% pour l'ensemble des musées) et 26% de périscolaires (14% pour l'ensemble des musées) : c'est, très nettement, le musée qui attire proportionnellement les plus jeunes. 39% des classes viennent de Bordeaux et 30% de la Métropole.

Plusieurs acquisitions, destinées au parcours permanent, sont venues compléter les collections du Muséum pour un montant de plus de 0,02 M€, parmi ces acquisitions, un couple d'antilopes Saïgas ou encore la naturalisation d'un buffle d'Afrique et d'un chameau nouveau-né. Par ailleurs, un mécénat participatif a permis la naturalisation du rhinocéros noir Kata Kata (plus de 0,01 M€ récoltés via la plateforme KissKiss BankBank).

4.3.1.6 La Base sous-marine

En 2019, la Ville a consacré globalement à ce programme 0,64 M€ à la Base sous-marine, dont près de 0,17 M€ pour son action culturelle et 0,43 M€ pour la poursuite de travaux et la rénovation de l'annexe de la Base sous-marine. L'annexe sera d'ailleurs fermée pendant plusieurs mois en 2020, jusqu'à l'inauguration de l'exposition présentée dans le cadre d'*Africa 2020*.

Trois expositions ont été inaugurées à la Base sous-marine en 2019 : *D'un soleil à l'autre* qui a attiré plus de 25 300 visiteurs entre mars et mai 2019, *Rivages/Vertigo sea* dans le cadre de la saison culturelle *Liberté !* qui a réuni plus de 20 000 visiteurs entre juin et septembre et *Clément Cogitore* d'octobre à janvier 2020 dont la fréquentation a pâti des inondations qu'a subi le site en fin d'année 2019.

Près de 58 200 visiteurs se sont rendus à la Base sous-marine en 2019 et ont permis de générer plus de 0,26 M€ de recettes de billetterie ; la Base sous-marine est un des sites qui, proportionnellement, a le plus grand nombre de visiteurs payants : 47% des visiteurs contre 41% pour l'ensemble des musées payants.

L'action en direction du public scolaire a concerné 83 établissements différents représentant 140 classes. Le périscolaire représente 34% du total, c'est bien au-dessus de la moyenne des musées (14%) et l'enseignement supérieur 17% (10% pour la moyenne des musées). Avec 56% des classes, la provenance géographique des classes est nettement plus bordelaise, à la Base sous-marine, de ce qui est observé pour la moyenne des musées (42%).

L'année 2019 a par ailleurs été consacrée à la finalisation de la procédure d'attribution de la délégation de service public pour l'aménagement, le développement et la gestion d'un lieu dédié à l'image, aux arts numériques, dont la vidéo immersive, et au multimédia participant à la mise en valeur patrimoniale de 4 alvéoles supplémentaires par rapport à l'espace déjà exploité directement par la Ville. Cette procédure a conduit à la sélection de Culturespaces, qui a mis en œuvre les travaux nécessaires dans le courant de l'année 2019, pour une ouverture prévue en avril 2020.

4.3.1.7 Le Jardin botanique

En 2019, la Ville a consacré globalement 0,4 M€ au Jardin botanique dont 0,16 M€ ont concerné l'action culturelle de l'établissement et 0,16 M€ des travaux d'amélioration et de rénovation du Jardin : création notamment d'un belvédère d'observation sur un des milieux naturels reconstitué au Jardin.

Plusieurs manifestations et expositions ont été réalisées tout au long de l'année dont l'exposition *Arbres en liberté*, exposition présentée dans le cadre de la saison culturelle *Liberté !* ou encore *A la table du paysage*, parcours-dégustation présenté dans la Saison qui a permis aux participants de déambuler dans le Jardin, d'y cueillir plantes et herbes aromatiques et de déguster des plats de chefs.

Le Jardin botanique a par ailleurs été étroitement associé à l'exposition présentée au CAPC : *Ruth Ewan, It Rains, It rains*, en mettant des plantes à disposition et en les entretenant tout au long de l'exposition.

Les seules serres et salles d'exposition du jardin botanique ont attiré 16 550 visiteurs en 2019 et généré 0,03 M€ de recettes de billetterie. A ces visiteurs doivent être ajoutés ceux du jardin seul (408 520 en 2019) et ceux ayant participé à une visite guidée, une conférence (84 en 2019), un atelier, une classe verte... (14 750 en 2019 dont plus de 4 680 enfants pour les seules classes vertes qui accueillent les élèves de grande section de maternelle et les classes de CP).

4.3.1.8 Les Archives Bordeaux Métropole

En 2019, la Ville a consacré globalement 0,07 M€ aux Archives Bordeaux Métropole, service commun métropolitain rattaché à Bordeaux Métropole, essentiellement pour le traitement des fonds et la restauration des collections.

1 288 nouveaux lecteurs se sont inscrits en 2019 pour fréquenter la salle de lecture et plus de 8 130 documents ont été communiqués.

Plusieurs expositions temporaires ont été inaugurées en 2019, parmi lesquelles *Liberté ! L'éternelle reconquête* présentée dans le cadre de la saison culturelle *Liberté !* Au total, toutes propositions confondues, la fréquentation a dépassé les 18 430 visiteurs dont 2 220 pour le seul bâtiment. Les scolaires représentent plus de 3 060 de ces visiteurs.

Parallèlement à cette fréquentation sur place, la fréquentation du site Internet, mis en ligne en septembre 2014, reste très élevée : près de 96 000 visiteurs en 2019 et 1 006 140 pages vues.

4.3.2 Développer les actions culturelles

En 2019, la Ville a globalement consacré à ce secteur 2,19 M€ (hors masse salariale), dont 1,8 M€ en fonctionnement et 0,39 M€ en investissement.

Les recettes réalisées se sont élevées à 0,78 M€ en fonctionnement et 0,07 M€ en investissement.

L'année 2019 a été celle de la deuxième édition de la Biennale *Bordeaux saison culturelle. Liberté ! Bordeaux 2019*, qui s'est déroulé de juin à août 2019, a connu un succès populaire sans précédent, un rayonnement médiatique national et international et produit des créations bordelaises replaçant la Ville sur le terrain de l'avant-garde artistique et de l'innovation culturelle. En effet, l'ADN du projet repose sur une architecture de programmation collective impliquant tous les acteurs culturels du territoire (y compris ceux qui ne sont pas financés directement par la municipalité), appuyée par une construction budgétaire vertueuse mobilisant les ressources propres des opérateurs, des appels à projets municipaux existants orientés sur la saison, la mobilisation des services ressources de la collectivité et enfin des financements privés collectés spécialement à chaque édition.

15 grands mécènes et partenaires, parmi lesquels le Casino qui a directement pris en charge des projets à hauteur de 0,3 M€, ont contribué au financement de la saison, des ressources propres à la Ville, recettes de billetterie notamment, ont également été mobilisées. L'hybridation des ressources est un élément fondamental à préserver comme un modèle de structuration et de financement d'un projet culturel à l'échelle d'une collectivité et permet de garantir une efficacité maximale de l'argent public, et de mobiliser les acteurs, qu'ils soient privés ou publics. Par ailleurs, la mobilisation des budgets existants au sein de la DGAC, qui repose sur une gestion extrêmement fine des ventilations de crédits en cours d'exercice, a démontré également sa vertu en termes d'économie.

Le succès de cette manifestation qui a attiré plus de 600 000 personnes autour de formes artistiques variées, qui a permis également la redécouverte de lieux patrimoniaux oubliés des Bordelais, comme le Temple des Chartrons dans lequel a été présentée une œuvre de l'artiste Borondo, se poursuivra en 2021 autour d'un autre thème fédérateur, *Bienvenue*.

L'année 2019 a été également marquée par la mise en œuvre, pour une phase expérimentale de 30 mois, de la convention d'Entente établie entre Bordeaux et 11 autres communes de la Métropole, d'une *Carte jeune* partagée. Inspirée du modèle bordelais déjà en place depuis 5 ans, cette carte a été construite selon les principes suivants :

- Une *Carte* gratuite, pour les enfants (et un accompagnant) de 0 à 16 ans et pour les jeunes de 16 à 25 ans, offrant les mêmes avantages à chaque porteur, quelle que soit sa commune d'habitation ;

- Fondée sur des partenariats avec des acteurs culturels, sportifs et de loisir permettant de proposer aux jeunes des offres spécifiques adaptées à leurs pratiques et des tarifs préférentiels ;
- Ces partenariats sont établis sans compensation financière et fondés sur un échange de visibilité et sur la volonté de s'investir pour un objectif commun de favoriser l'accès à la culture, au sport et au loisir ;
- Des moyens mutualisés mais aussi un relais en proximité pour délivrer la carte et développer des partenariats, adapté par chaque commune en fonction de ses moyens.

A fin 2019, plus d'une centaine de partenariats ont été établis, 35 660 jeunes étaient porteurs d'une *Carte jeune* dont près de 6 200 dans une des villes de l'Entente hors Bordeaux. 33% des jeunes bordelais, et 11,4% des jeunes des 11 autres communes disposaient d'une *Carte* ; ces chiffres sont en progression régulière

Le *Pass Musées Bordeaux*, lancé en février 2015, répond à l'objectif qui avait conduit à sa mise en place, à savoir répondre à une demande d'un public d'origine essentiellement locale, caractérisé par une fréquentation régulière des musées. 1359 *Pass Musée Bordeaux* ont été vendus en 2019 (+54% par rapport à 2018) et 9 488 entrées ont été réalisées par un porteur d'un *Pass* (+72%).

En matière de parcours culturels, la *Nuit des musées* a attiré près de 30 400 visiteurs dont 22 400 dans les seuls établissements culturels municipaux.

En 2019, une étude portant sur la politique d'accès à l'offre des musées bordelais a été conduite et a permis la formalisation d'un plan d'action triennal pour favoriser l'accessibilité (8 axes stratégiques, 78 actions dont 46 chantiers transversaux à l'ensemble de la DGAC), la mobilité, la diversité des publics et le développement de parcours de visites inter-établissements. Il sera mis en œuvre dans une logique de design de service : orienter la démarche de conception sur l'usager/utilisateur avant, pendant et après la visite (définition de process, développement des connaissances des cibles, profils et segmentations, élaboration d'offres, produits et services personnalisés, etc.).

L'activité numérique des établissements est également montée en puissance avec plus de 2 009 000 visiteurs Internet tous sites confondus (dont 1 453 750 sur les divers sites propres aux établissements et 555 900 via bordeaux.fr) totalisant plus de 7 136 200 pages vues (dont 2 914 680 pour les Bibliothèques, 855 660 pour le Muséum ou encore 582 630 pour le Musée d'Aquitaine).

L'activité des établissements culturels sur les réseaux sociaux ne cesse de progresser, ainsi, au 31 décembre 2019, ils réunissaient :

- 116 840 amis Facebook (dont 25 970 pour le CAPC, 23 990 pour la Base sous-marine, 14 960 pour le musée des arts décoratifs et du Design / [madd-bordeaux...](http://madd-bordeaux.com)), soit une progression de 24% en un an ;
- 35 390 followers Twitter (dont 13 800 pour le CAPC, 8 650 pour le Musée d'Aquitaine, 4 140 pour le Musée des Beaux-arts...), soit une progression de 8% en un an ;
- 34 760 abonnés Instagram (dont 8 550 pour le CAPC, 5 980 pour la Base sous-marine, 3 850 pour le [madd-bordeaux](http://madd-bordeaux.com), 3 750 pour le Muséum...), soit une progression de 300% en un an.

1 126 établissements scolaires différents de tous niveaux (depuis les crèches et écoles maternelles jusqu'à l'université), représentant 4 024 classes (dont 1 709 bordelaises, 1 087 de la Métropole, 848 d'autres communes de la Gironde, et 380, soit 10%, d'autres départements voire de l'étranger), sont venus dans un musée municipal. C'est une fréquentation record en ce qui concerne le public scolaire, et il est à souligner qu'en 5 ans, de 2015 à 2019, la totalité des écoles élémentaires publiques et des collèges publics de Bordeaux est venue dans un musée. La proportion de classes élémentaires est la plus forte, avec 36% des classes, suivies

des collèges (16%), des lycées (11%) et des maternelles (12%, en hausse nette depuis l'ouverture du Muséum).

4.3.3 Construction et aménagement des sites culturels

En 2019, la Ville a globalement consacré à ce secteur 7 M€ (hors masse salariale) dont 0,1 M€ en fonctionnement et 6,9 M€ en investissement. Les seules dépenses liées à la sécurité et à la mise en conformité dans l'ensemble du patrimoine immobilier culturel, aux travaux urgents et au remplacement du Système de Sécurité Incendie à la Galerie des Beaux Arts se sont montés à 0,94 M€. Le gardiennage, et notamment les mesures mises en place depuis l'activation de Vigipirate, représente à lui seul 0,75 M€.

Les recettes réalisées se sont élevées à 0,44 M€ en investissement.

Les grands chantiers de rénovation du patrimoine immobilier culturel de la Ville se sont poursuivis en 2019. Les événements marquants de cette année 2019 ont été la réouverture au public du Muséum fin mars puis de la bibliothèque Pierre Veilletet à Caudéran le 8 juin.

Les dépenses exécutées dans ce secteur, tant pour l'amélioration et la rénovation des équipements culturels que pour la réhabilitation ou la construction d'équipements nouveaux, irriguent l'ensemble des établissements, aussi les réalisations sont-elles mentionnées dans chacun des programmes, au sein du présent rapport.

4.3.4 Conforter le rayonnement patrimonial de la ville

En 2019, la Ville a globalement consacré à ce secteur 2,22 M€ (hors masse salariale) dont 0,12 M€ en fonctionnement et 2,1 M€ en investissement.

Les recettes réalisées se sont élevées à 0,41 M€ en investissement et 0,23 M€ en fonctionnement.

4.3.4.1 Animation du patrimoine

En 2019, 81 632 personnes (dont plus de 5 610 jeunes publics) ont franchi les portes de Bordeaux Patrimoine Mondial, c'est 11% de mieux qu'en 2018. Deux expositions ont été inaugurées en 2019 dont *Rêver la ville* présentée de juin 2019 à début janvier 2020 dans le cadre de la Saison *Liberté !*

L'action en direction du public scolaire a concerné 94 établissements différents représentant 159 classes, des classes élémentaires pour 55% d'entre elles, et 19% de collèges. Les classes bordelaises et venant d'établissements de la Métropole représentent 70% du total (69% pour l'ensemble des établissements culturels municipaux).

Les *Balades urbaines*, proposées au printemps et à l'automne, ont réuni près de 2 180 participants (+13% par rapport à 2018) autour d'une programmation constamment enrichie.

Les *Journées européennes du patrimoine* ont rassemblé plus de 106 000 visiteurs autour d'une programmation riche de plus de 150 événements (très majoritairement gratuits) dont 52 animations inédites et 30 expositions. Les seuls établissements culturels municipaux ont attiré 20 520 participants.

4.3.4.2 Restauration des édifices patrimoniaux et des monuments historiques

En 2019, la Ville a consacré plus de 1,62 M€ à la restauration des monuments historiques et des édifices patrimoniaux.

Parmi les principaux chantiers de 2019, on peut évoquer :

- La poursuite de la restauration des façades de la Bourse du travail (0,32 M€) ;
- Le chantier de restauration du clocher ouest et de l'abside de l'église Saint-Louis des Chartrons (0,74 M€) ;
- La poursuite de travaux préventifs sur la flèche de la basilique Saint-Michel et le diagnostic sur la chapelle de l'édifice (0,04 M€) ;
- La restauration de la fontaine de la place Amédée Larrieu (0,04 M€)
- Des travaux dans la sacristie de l'église Saint-Seurin (0,07 M€).

A ces travaux s'ajoutent 0,58 M€ destinés à l'entretien du petit patrimoine (statuaire, patrimoine campanaire, horloges) et à la mise en conformité, aux réparations et à la maintenance courante des bâtiments patrimoniaux (badigeons de la Cour Mably par exemple). Dans ce budget, 0,06 M€ ont été consacrés au retour et à la remise en état des albâtres de la Basilique Saint-Michel et 0,03 M€ à la restauration de la statue de la place Tourny

5 L'ATTRACTIVITE ET LE RAYONNEMENT

5.1 Les relations internationales

La Ville de Bordeaux possède 21 jumelages et partenariats, de Bristol, le plus ancien (1947), à Douala, le plus récent (2016). Un certain nombre d'entre eux sont particulièrement actifs : Bilbao, Casablanca, Fukuoka, Québec...

Ces partenariats reposent sur l'expertise municipale et métropolitaine de ville durable, et sur la création de partenariats avec les acteurs locaux.

Sur un budget 2019 prévu à 429 K€ autour d'actions portées par la délégation aux relations internationales et celle aux partenariats avec l'Afrique sub-saharienne, devenue délégation aux partenariats avec l'Afrique et Francophonie, a été réalisé à hauteur de 342 K€, malgré la diminution des déplacements à l'étranger liée au changement de gouvernance à la tête de la ville.

5.1.1 Les relations internationales et l'Europe

Le développement de nos partenariats et de notre participation aux dans les instances de concertation nationales et européennes (CUF, Eurocities, AFCCRE, CNCD, CNDSI) s'est poursuivi en 2019. De nombreuses opérations ont accompagné le développement des partenariats, avec des acteurs économiques (convention économique Europe-Afrique du Nord), académiques (Université de Bordeaux, université Bordeaux-Montaigne, Sciences Po, ENSAP, Kedge, école des Beaux-Arts, etc.), associatifs (relance de 'association Bordeaux-Munich, consolidation de l'association Bordeaux-Bristol).

En 2019, un voyage exploratoire en Haïti et à Cuba a permis de poser les premiers éléments d'une coopération future avec la Caraïbe, fondée sur la dimension mémorielle (conclusion de la commission sur la mémoire de l'esclavage et bicentenaire de la fondation de Cienfuegos par des colons bordelais).

La deuxième édition à Bordeaux de la Semaine de l'Amérique latine et des caraïbes a confirmé la dynamique partenariale de cette manifestation, en particulier avec les diasporas latino-américaines et caribéennes. Avec près de 40 événements labélisés, Bordeaux est devenue une des villes les plus dynamiques en France pour mettre en valeur cette partie du monde.

Le Maire s'est rendu à Munich. Il a rencontré son homologue pour confirmer leur volonté de développer la dimension économique de notre jumelage.

5.1.2 Les Partenariats avec l'Afrique subsaharienne

La délégation à l'Afrique sub-saharienne a été redéfinie comme délégation aux partenariats avec l'Afrique et francophonie, suite au changement de gouvernance. Cela donne plus de cohérence à l'approche panafricaine de notre action.

Un déplacement en Côte d'Ivoire a permis de poursuivre la construction d'une coopération avec Abidjan, à finaliser sous la prochaine mandature.

La dimension d'animation des diasporas africaines s'est développée, autour des JNDA, la création d'une université d'été des JNDA et la constitution d'un réseau des élus engagés pour l'Afrique.

Enfin, conjointement à Bordeaux métropole, l'accord de coopération qui lie notre collectivité à la communauté urbaine de Douala au Cameroun a été renouvelé, porteur de nombreuses actions partenariales (CHU, port de Bordeaux, ...).

La Ville a accueilli l'association des ambassadeurs francophones qui ont rencontré, en marge de leur visite, les deux chaires UNESCO francophones de Bordeaux (INP). Les liens avec l'AIMF ont été resserrés, à travers des contacts plus réguliers avec le directeur général de l'association, basé à Paris.

La réalité de cette politique africaine de Bordeaux et de la dynamique locale ont amené le choix, par le Président de la République, de Bordeaux pour accueillir le 28ème sommet Afrique-France, en juin 2020.

5.2 L'attractivité touristique

Conformément aux orientations résultant de la Mission Bordeaux Attractivité pilotée par Bordeaux Métropole et la Chambre de Commerce et d'Industrie Bordeaux-Gironde, la Ville de Bordeaux contribue à la mise en œuvre du plan stratégique d'attractivité collectif, centré autour d'une marque de territoire, « Magnetic Bordeaux – Bordeaux Magnétique », que tous les acteurs du territoire intéressés peuvent s'approprier.

La ville de Bordeaux s'investit également à l'international, où elle facilite la mise en relation d'entreprises bordelaises avec des acteurs économiques de territoires avec lesquels elle entretient des liens privilégiés, comme la Wallonie, Québec, Abidjan, ou Fukuoka.

S'y ajoutent deux domaines d'intervention liés au tourisme :

5.2.1 Le tourisme d'affaires

Bordeaux se hisse à la **4ème place des villes françaises** pour l'organisation de congrès en nombre de participants. En 2019, 180 congrès ont été accueillis, dont 54 internationaux.

Le Palais 2 l'Atlantique, première étape majeure du projet de rénovation/développement du Parc des expositions, a été livré et inauguré.

Parmi les grands événements recensés en 2019, on compte notamment VINEXPO (mai - 40 000 participants), le Congrès international de myologie (mars - 1 000 participants), le Congrès international des associations francophones de science politique (juillet - 1 200 participants) et le Congrès des régions de France (septembre - 2 000 participants).

5.2.2 Le tourisme urbain

Dans le cadre de la loi MAPTAM, la compétence tourisme a très largement été transférée à Bordeaux Métropole, notamment l'Office du tourisme et des congrès qui est financé par Bordeaux Métropole depuis le 1^{er} janvier 2016. La recette liée à la taxe de séjour est également métropolitaine depuis cette même date (6,37 M€ de recettes pour Bordeaux Métropole en 2019).

L'année 2019 a été le témoin d'une **activité touristique soutenue** sur Bordeaux Métropole, caractérisée notamment par une augmentation des nuitées de + 3 % par rapport à 2018. Les musées et lieux d'exposition bordelais (base sous-marine, CIAP, Cap Sciences, CAPC, Centre Jean Moulin, Serres du Jardin Botanique, La Cité du Vin, Musée d'Aquitaine, MADD, Musée

du Vin et du Négoce, Musée National des Douanes, Musée et Galerie des Beaux-Arts, Muséum de Bordeaux) ont particulièrement contribué à l'accueil des touristes.

Au titre des manifestations, la Ville a apporté son soutien financier habituel pour la tenue, du 20 au 23 juin 2019, de Bordeaux Fête le Fleuve, qui a été marqué par l'accueil de 6 grands voiliers et l'organisation de 34 grands concerts.

5.3 Le développement économique

Bordeaux, qui contribue largement à l'attractivité de la Métropole, doit créer un cadre favorable à l'épanouissement de ses habitants et les conditions de développement de l'activité économique donc de l'emploi.

Dans le cadre des priorités d'actions dégagées depuis le début de la mandature et en prenant notamment appui sur le contrat d'engagement conclu avec Bordeaux Métropole en octobre 2015, la ville de Bordeaux se positionne ainsi comme facilitateur de la croissance des entreprises.

Dans la continuité des années précédentes et au regard des enjeux que représentent les entreprises et l'emploi dans la stratégie de développement de Bordeaux, la Ville a poursuivi ses interventions pour un montant de crédits de fonctionnement de 1,7 M€ environ, autour de quatre axes principaux :

5.3.1 L'investissement pour la croissance et le soutien aux filières

Sur la base d'une connaissance fine des acteurs du territoire, la Ville de Bordeaux contribue à l'animation des relais et réseaux économiques locaux, avec des crédits de 140 K€ mobilisés prioritairement au profit de quatre filières :

- le tertiaire supérieur, filière dynamique (notamment grâce à l'offre immobilière de l'OIN Bordeaux Euratlantique) avec la recherche à la fois d'implantations de sièges sociaux et de centres de décisions, mais également de très nombreuses entreprises de services à valeur ajoutée.
- le nautisme et le développement économique du fleuve, bénéficiant de la présence et du développement de Constructions navales de Bordeaux (CNB) et des autres entreprises regroupées au sein du cluster Refit, auquel participe activement la ville.
- la transformation numérique de l'économie comme levier de croissance
- le soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS), la ville de Bordeaux entretenant des liens étroits de proximité avec tous les acteurs.

Les modalités d'intervention en 2019 comportaient principalement :

- des subventions (à hauteur de 89 K€) à différents acteurs (Aquinum, Aquitaine active, Bordeaux Games...), et à Invest in Bordeaux, au titre de sa mission d'accueil des entreprises à l'échelle de l'aire métropolitaine,
- l'animation du Conseil des Entrepreneurs de la ville de Bordeaux et divers événements et actions d'accompagnement (dont la Grande jonction), à hauteur de 37 K€,
- des actions à développer sur la silver économie, via un colloque européen (52 K€).

5.3.2 Une politique volontariste sur le commerce et l'artisanat

La Ville maintient son intervention sur la programmation des pôles commerciaux et des nouveaux quartiers en lien avec les partenaires publics et les opérateurs privés.

Les opérations de marketing territorial organisées en partenariat avec la CCIB, la Métropole, Bordeaux Euratlantique et des opérateurs privés ont été renouvelées (participation aux salons de l'immobilier commercial : MIPIM, MAPIC) afin d'attirer à Bordeaux de nouvelles enseignes qui participeront au développement de l'attractivité commerciale de la ville.

Outre l'animation du conseil des professions libérales (19 K€), un budget de 252 K€ a été consacré à la poursuite du soutien :

- aux associations de commerçants et artisans et à la mise en œuvre d'opérations d'animation et de communication dans les quartiers (animations commerciales en centre-ville et dans les quartiers, illuminations, soutien de la fédération la Ronde des Quartiers de Bordeaux) pour 323 K€,
- aux chambres consulaires (CCIB, Chambre des métiers) pour 37 K€.

5.3.3 Un soutien à l'entrepreneuriat

La Ville de Bordeaux contribue au dynamisme de l'entrepreneuriat sur son territoire, et donc à la création d'emplois par les entreprises, par une politique volontariste d'accompagnement en agissant sur différents leviers complémentaires (pour un montant total de 670 K€) :

- le soutien à l'animation des réseaux d'entreprises (subventions au Club des entreprises de Bordeaux, à la jeune chambre économique, à Bordeaux entrepreneurs...),
- les subventions aux outils de création d'entreprises (Maison de l'initiative et de l'entrepreneuriat, Pépinière Maison de l'emploi, Incubateur au féminin Bordeaux Aquitaine),
- la cotisation à Invest in Bordeaux (76,2 K€),
- le financement des charges de fonctionnement de trois pépinières d'entreprises dont chacune est centrée sur une thématique spécifique (Pépinière Le Campement à Darwin sur innovation d'usage et développement durable ; Pépinière Ecocréative des Chartrons ; Pépinière Artisanale de Sainte-Croix) pour 260 K€.

5.3.4 L'engagement en faveur de l'emploi

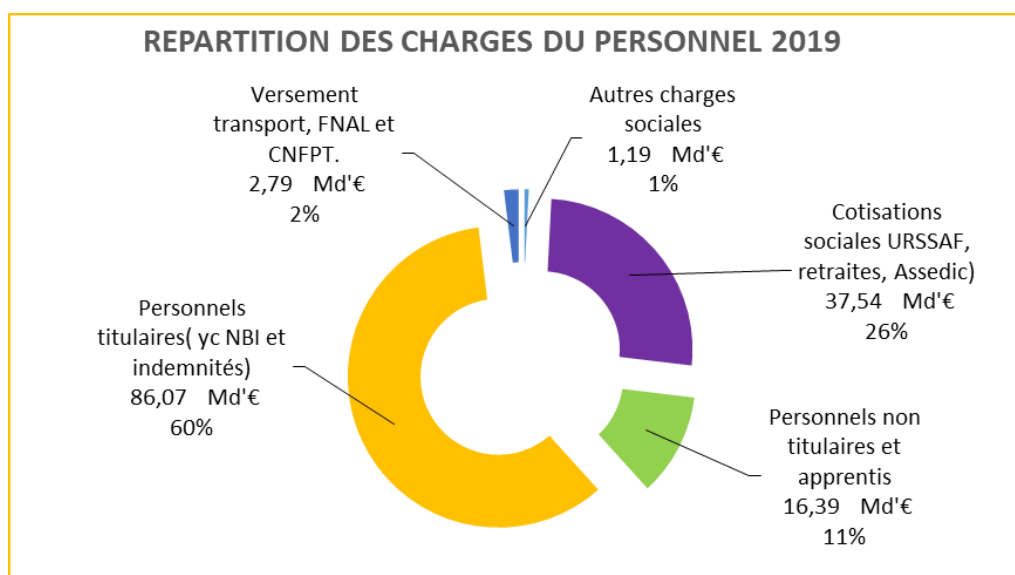
Outre 62 K€ de moyens généraux, la Ville de Bordeaux a apporté un soutien financier de 481 K€ dans les domaines suivants :

- l'animation des réseaux de l'emploi (actifs 33, union régionale des ingénieurs et scientifiques d'Aquitaine, Alliance Ville emploi, nos quartiers ont du talent),
- l'orientation et la formation (Société philomatique, salon aquitec),
- le soutien aux actions et outils territoriaux, principalement la Maison de l'emploi.

6 LA PERFORMANCE DE LA COLLECTIVITE

6.1 La gestion des ressources humaines

En 2019 les charges du personnel s'élèvent à **143,98 M€** pour un budget prévu à 144,5 M€, soit un taux de consommation de 99,6 % par rapport au budget voté. Elles ont augmenté de 3,33 % par rapport à l'exercice précédent.



Le budget 2019 s'est exécuté dans un environnement réglementaire marqué par :

- La reprise de la réforme « modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations » (dite PPCR) qui concerne le transfert d'une partie du régime indemnitaire vers le traitement indiciaire d'une année, générant ainsi une augmentation de **0,65 %** de la masse salariale en 2019 ;
- L'évolution des effectifs, qui a pesé pour **0,9 %** dans l'évolution de la masse salariale. Il a été ainsi nécessaire de procéder à la création de 40 postes supplémentaires pour couvrir les besoins à la rentrée scolaire et garantir un niveau de service adéquat. Cependant, certains recrutements d'ampleur demeurent complexes à finaliser. Ceci est le cas par exemple pour les métiers de la sécurité ou de la petite enfance.

Au-delà du glissement vieillesse technicité (GVT) qui impacte de **0,8 %** l'évolution de la masse salariale, il est à noter un léger dépassement des crédits octroyés pour faire face notamment aux besoins en matière de contractuels temporaires exprimés par les directions générales **(+0,8 %)**.

Les **budgets de fonctionnement** ont permis, notamment, de :

- mettre en œuvre des actions de formation (272 K€).
- De travailler en étroite relation avec les associations intermédiaires qui interviennent dans la prise en charge des personnes les plus éloignées de l'emploi (1 305 K€).

En matière de politique en faveur des **personnes en situation d'handicap**, le nombre d'agents Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) a augmenté, le taux d'emploi est de 7,31%

en 2019, en progression de 0,74 %. Au total **254 agents sont Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)**. Les effectifs sont essentiellement féminins (189 femmes, 65 hommes) et de catégorie C (228), 21 sont en catégorie B et 5 en catégorie A.

La convention signée avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) sur la période 2018 à 2020, portée par Bordeaux Métropole en tant que primo accédant au conventionnement, et associant la ville de Bordeaux et son CCAS, permet le déploiement d'une politique handicap commune aux trois entités.

Après une année de baisse suite à la mise en place du jour de carence au 1er janvier 2018, **l'absentéisme repart à la hausse en 2019**. Ainsi, le taux d'absentéisme pour raison médicale a augmenté de 0,54 points comparativement à 2018, dépassant son niveau de 2017.

Il est à noter que cette hausse s'accompagne d'une évolution dans la nature des absences : l'absentéisme pour maladie ordinaire est en baisse (6,37% en 2019 contre 6,51% en 2018) alors que l'accidentologie et les absences dues à des longues maladies ou maladies de longue durée ont augmenté.

Au 31/12	2016		2017		2018		2019
Structures	Ville de Bordeaux	Grandes collectivités	Ville de Bordeaux	Grandes collectivités	Ville de Bordeaux	Grandes collectivités	Ville de Bordeaux
Absentéisme pour raison médicale	9,11%	7,30%	9,94%	9,11%	9,58%	8,37%	10,12%
Absentéisme pour maladie ordinaire	6,21%	4,42%	6,88%	6,21%	6,51%	4,22%	6,37%

Le comparatif annuel réalisé par l'association des DRH des grandes collectivités n'a pas encore été réalisé pour 2019, il permettra de comparer la tendance de la ville de Bordeaux avec celle d'autres collectivités.

Les agents de la Ville de Bordeaux, du CCAS et de Bordeaux Métropole ont été invités à participer, du 4 au 22 mars 2019, à la deuxième édition du **baromètre social**. Ainsi, 121 agents de Bordeaux Métropole, de la Ville de Bordeaux et du CCAS ont répondu à l'enquête. Le taux de participation varie légèrement selon les entités : Ville de Bordeaux 30%, CCAS 35% et Bordeaux Métropole 38%.

La société Neeria, en charge de l'enquête a effectué un travail d'analyse fine des questionnaires permettant d'observer l'évolution de l'appréciation de la qualité de vie au travail et d'identifier les points forts comme les marges de progrès.

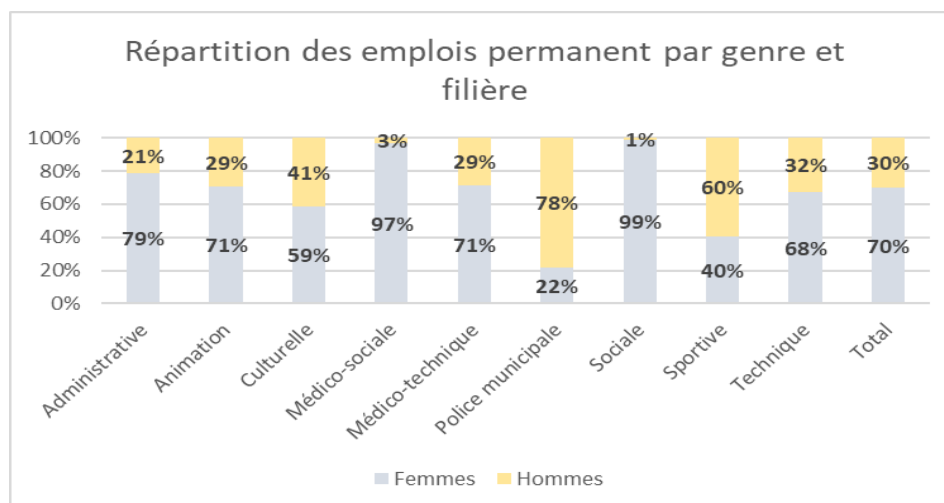
La note globale de satisfaction des agents sur leur vie au travail ressort, en moyenne, à 6,1 sur 10 et progresse globalement par rapport à 2016 (5,7). Cette tendance se confirme également pour la Ville de Bordeaux (6,4 sur 10 contre 6,1 en 2016).

Engagée depuis plusieurs années dans la promotion de l'égalité femmes-hommes et la prévention des discriminations, **la ville de Bordeaux et son CCAS ont obtenu en 2019 les labels « Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité » délivrés par l'association française de normalisation (Afnor)**. Après un audit de certification mené par l'Afnor entre le 29 janvier et 8 février 2019 sur un échantillonnage de sites et services municipaux et métropolitains, la Ville, le CCAS et la Métropole ont présenté en mai et septembre 2019 leurs candidatures devant les commissions Egalité et Diversité, présidées par l'Etat, et ont reçu un avis favorable à cette double labellisation..

L'effectif féminin reste largement majoritaire (70 % de l'effectif permanent), la répartition par catégorie et par genre est la suivante :

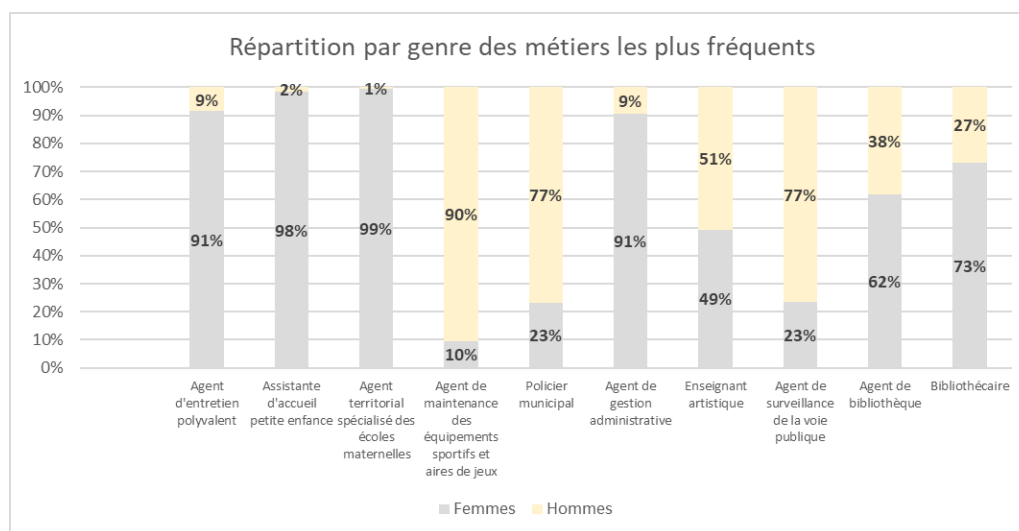
Catégorie	Femmes	Hommes	Total
A	68%	32%	431
B	56%	44%	370
C	72%	28%	2746
Total	70%	30%	3547

Les filières et domaines d'activités de la Mairie de Bordeaux restent très genrés (solidarité, écoles, petite enfance).



La mixité des filières ne repose pas que sur l'engagement des collectivités et demande un travail de fond pour orienter les filles et les garçons dès le plus jeune âge vers un plus large panel de métiers. Les actions auprès des écolier-e-s, collégien-ne-s, lycéen-ne-s et étudiant-e-s doivent être renforcées pour leur permettre une meilleure prise de conscience et un choix éclairé.

Ainsi, les 10 métiers les plus fréquents de la collectivité se répartissent ainsi :



6.2 La gouvernance numérique

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Ville de Bordeaux a fait le choix de mutualiser le numérique et les systèmes d'information. Portées par le service commun de la Métropole, les dépenses de fonctionnement et d'investissement liées à ce domaine d'activité sont répercutées dans le budget de la Ville par le biais de l'attribution de compensation (AC), actualisée annuellement des extensions de périmètre et de niveau de service.

La ville de Bordeaux a depuis plusieurs années maintenant positionné le numérique au cœur de ses politiques publiques, en tant que levier de transformation et de modernisation de son action. Cet investissement fort s'est poursuivi en 2019, marqué par la poursuite des actions engagées et l'aboutissement de certains projets emblématiques. Ainsi, **88 projets ont été délivrés en complément des projets communs liés aux environnements de travail et aux infrastructures.**

6.2.1 Politique publique de l'éducation, sport et société

15 projets livrés

Le numérique dans les écoles est encore cette année le secteur qui a eu la plus forte évolution. Ce sont ainsi 36 solutions VPI standards et mobiles qui ont été installées et 15 renouvelées. Près d'une centaine de postes de travail ont été remplacés.

Trois, puis six écoles de Pessac et de Bordeaux ont été pilotes de la nouvelle offre école répondant aux besoins d'usages attendus par les professeurs. Ces pilotes ont permis de mesurer l'intérêt de l'architecture proposée mais aussi de dégager des pistes d'amélioration, avant un déploiement massif dès 2020.

Une réflexion a été également engagée avec l'Education nationale et les communes ayant mutualisé autour de la mise en place d'un espace numérique de travail.

En parallèle un nouveau logiciel de santé scolaire pour faciliter le quotidien des médecins scolaires a été déployé en fin d'année. Un effort important d'équipement des agents a été réalisé pour faciliter la communication au quotidien.

Niveau Sport, quatre gymnases ont été équipés en contrôle d'accès pour faciliter la gestion du bâtiment. La mise en place de tels dispositifs de contrôle va se poursuivre en 2020.

6.2.2 Politique publique des affaires culturelles

28 projets livrés

La transition numérique culturelle s'est poursuivie en 2019 et s'est notamment traduite au travers d'une présence forte du numérique dans la livraison d'équipements culturels marquants.

La construction de la Médiathèque de Caudéran a été accompagnée d'un projet d'aménagement numérique, qui s'inscrit dans une volonté de soutien à la politique d'inclusion numérique impulsée par la Métropole.

Le succès de l'ouverture du Muséum en mars 2019 est aussi lié à la muséographie numérique, aux dispositifs interactifs et aux spectacles multimédias proposés avec en parallèle l'ouverture du site internet sciences et nature.

Un nouveau parcours avec des projections en grand format, écrans interactifs et ambiances sonores a été proposé dès mars 2019 dans les Salles du XX et XXIème du musée d'Aquitaine.

Au-delà de ces chantiers emblématiques, le travail de fiabilisation des équipements numériques dans les autres musées de la ville s'est poursuivi avec le remplacement des équipements obsolètes, l'évolution des applications de médiation culturelle ou encore la mise en place du nouveau dispositif 'Carte jeune'

Un nouveau projet de création de site en marque blanche au niveau de la Direction Générale des Affaires Culturelles a été également engagé en 2019 avec comme objectif le renouvellement des sites des musées de Bordeaux via une plateforme technologique commune, conservant pour chaque musée une identité graphique propre.

Enfin, dans le cadre de la Bibliothèque Numérique de Référence, la bibliothèque Mériadeck a poursuivi sa politique d'équipement avec l'acquisition et la mise en place, fin avril, d'un robot de tri, d'un scanner d'inventaire et d'une platine RFID. Il est à noter que ce projet a été soutenu financièrement par la DRAC à hauteur de 50%. Ce système gère le retour et le tri des documents afin de permettre d'optimiser les flux en interne et d'améliorer le service rendu aux usagers qui seront plus autonomes. Les premiers retours, quelques mois après l'installation sont très positifs aussi bien de la part des usagers que des agents.

Dans le cadre du projet de transition numérique du Conservatoire, deux projets importants ont été menés : l'un portant concernant la mise en place d'un système de vidéo-protection, le second portant sur la remise à niveau du réseau Wifi.

6.2.3 Politique publique de l'action sociale

31 projets livrés

L'inclusion numérique reste une priorité pour la ville de Bordeaux afin d'intégrer tous les publics dans le mouvement de transformation numérique de notre société.

Ainsi, au sein de l'espace Sésame, 176 personnes ont été formées dans le cadre des formations solidarité numérique d'une durée de 5 jours chacune. 70% des formés ont mis en œuvre la formation dans le secteur de l'accès aux droits.

Un guide des lieux et ressources numériques de Bordeaux, édition 2019, a été réalisé pour les professionnels (cartographie des lieux-ressources). Les premières rencontres professionnelles de la Solidarité Numérique à Bordeaux se sont déroulés à la Hall des Doutes le 28 août.

Au-delà de ces actions, le numérique s'est inscrit aussi au service du social avec le suivi de deux sites Internet : « Mémoire pour l'esclavage » ouvert le 10 mai 2019 et « Violence sur les femmes » ouvert le 30 août 2019 et le déploiement de logiciels de gestion des EHPAD.

De manière plus globale, un travail de fond a été engagé en 2019 avec le réseau métier sur l'évolution des outils numériques Social & Seniors.

6.2.4 Politique publique de proximité

14 projets livrés

La ville de Bordeaux a, pour la première fois en janvier 2019, mis en place un **Budget Participatif** sur la plateforme de Cap Collectif. Une étude d'une gestion optimisée de l'instruction interne des demandes de projets a été engagée.

Concernant la gestion partagée des demandes usagers, le projet aboutit. Depuis juin 2019, Allô Proximité et les 8 mairies de quartier de Bordeaux sont équipés de l'outil GDU soit 70 agents qui utilisent régulièrement l'outil et près de 50 000 incidents, suivis en année pleine.

En matière de stationnement, le Pass 52J a nécessité une adaptation forte de l'organisation et des outils numériques associés (outil de gestion des files d'attente, de gestion de la verbalisation...) dans des délais très contraints. 22 198 journées réservées sur les 3 premiers mois

Le numérique a également accompagné en 2019 l'évolution de la Police Municipale avec le déploiement de 30 caméras piétons, l'extension de la vidéoprotection, le remplacement de sa solution de gestion des activités et le remplacement de la solution de gestion de la verbalisation électronique.

L'ensemble de ces réalisations ont pu être portées grâce à un service commun qui, après 4 années de vie, voit ses fondations aussi bien techniques que stratégiques se consolider.

6.2.5 Une gouvernance de plus en plus intégrée

Après quatre années de collaboration commune, la gouvernance s'est renforcée tout en gardant son agilité à traiter la diversité et spécificités des sollicitations.

- **Le Réseau des Elus du Numérique (REN)** a poursuivi sa dynamique avec 4 rencontres en 2019 sur des thématiques diverses dont la sécurité, les données, la proximité, l'open data, l'inclusion numérique ou encore la ville intelligente à travers l'expérience de Barcelone
- La mise en place de **nouveaux réseaux métiers inter-collectivités** a permis d'accélérer les plans de convergence des applications, avec des gains de maintenance et une polyvalence des équipes. Pour renforcer ces réseaux métiers, des comités de pilotage inter-collectivité se sont mis en place pour porter des ambitions communes en commençant par l'e-éducation et la lecture publique
- **Les projets numériques de la Ville** trouvent maintenant leur traduction dans une feuille de route pluriannuelle. Réel outil prospectif de pilotage, cette feuille de route permet d'identifier et d'arbitrer en amont les projets puis de suivre leur avancement.

6.2.6 L'avancée significative du plan de transformation numérique

Le plan de transformation numérique 2016-2020 porté par la Direction générale du numérique et système d'information de Bordeaux Métropole pour l'ensemble des 15 communes ayant mutualisé le NSI a significativement avancé en 2019.

- La mise en place du **nouvel environnement numérique de travail (NEO)** a été finalisée afin de stabiliser les environnements hérités et permettre aux agents de bénéficier d'une meilleure offre de services : messagerie de grande capacité accessible en tous lieux, moyens d'impressions homogènes, nouveaux outils collaboratifs, visioconférences et nouveaux services de téléphonie mobile.
- Le travail de **convergence des 1 200 applications** héritées vers des plateformes de service par métiers s'est poursuivi. Il a ainsi permis de réaliser le remplacement de plusieurs solutions numériques de la Ville tant dans le domaine des systèmes d'informations des ressources humaines, avec la mise en place progressive de la

nouvelle solution de gestion des temps, que dans le domaine de la police municipale avec le remplacement des solutions de gestion des activités et de verbalisation électronique.

- Après le temps nécessaire de la construction, le service commun numérique a réorganisé son assistance numérique pour **privilégier la proximité** en installant des équipes pluridisciplinaires au plus près des utilisateurs. Cette organisation favorise les circuits courts en déconcentrant certains gestes actuellement assurés par des équipes centralisées.
- Le **Centre d'Assistance Numérique (CAN)** repense aussi ses processus pour être plus efficace et diminuer les temps d'attentes et privilégier de nouveaux canaux de contact. Des tableaux de bords unifiés et accessibles en temps réel permettent un meilleur pilotage.
- D'autres chantiers sont quant à eux toujours en cours comme la relocalisation progressive de toutes les applications vers un **hébergement métropolitain sécurisé** à haute disponibilité ou encore le déploiement d'un réseau commun multiservices sécurisé en très haut débit.

En parallèle, les travaux en matière de **sécurité de l'information** ont été poursuivis, avec notamment la continuité de l'accompagnement par les services communs du juridique et du numérique sur leur mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la mise en œuvre de la politique générale de sécurité du système d'information mutualisé, la révision de l'ensemble des marchés et contrats pour vérifier leur conformité et la sensibilisation des agents. Ces grands chantiers, constituant les dernières briques de ce vaste et complexe programme de transformation, ouvrent la porte au développement de nouveaux usages au service du territoire et de chaque commune.

6.3 Gestion et efficacité énergétique du patrimoine municipal

Sur l'ensemble du patrimoine de la ville, **l'objectif de réduction des consommations de gaz et d'électricité** de 38%, initialement prévu en 2014/2015, a été atteint en 2017 et les actions pour atteindre l'objectif de **50% pour 2021** ont été poursuivies en 2019.

En matière d'achats d'énergies, les marchés Accord-Cadre et la mise en concurrence des achats électricité et gaz pour la période 2019 à 2022 avec un lot Haute Qualité Environnementale ont été renouvelés, pour inscrire la ville dans le soutien au développement de nouvelles capacités de production d'électricité renouvelables, notamment via des circuits courts de fourniture d'électricité.

Bien le coût des achats de gaz et d'électricité ait augmenté de +15% en moyenne en 2019, l'objectif visé demeure celui d'une réduction de 50% des consommations de gaz et d'électricité pour 2021 pour l'ensemble du patrimoine de la ville.

Pour l'année 2019, au global des engagements, les prestataires ont dépassé les objectifs de réduction de consommation, entraînant un gain est de 2,56% soit plus de 700 MW, pour un budget consacré à la consommation de 4,65 M€.

La stratégie mise en œuvre, l'organisation et le plan d'actions, reposent sur le principe d'économies, à défaut, de maîtrise des budgets de fonctionnement pour libérer des marges d'investissement qui servent à leur tour à optimiser, réduire ou maîtriser les coûts de fonctionnement.

Par rapport à l'année 2007 qui marque le début de la mise en œuvre du plan d'actions, si le coût des énergies a progressé de plus de 40 % en moyenne, l'évolution du budget de

fonctionnement a été contenue à + 8,6 % (corrigé des variations : patrimoine et rigueur climatique). Ce résultat traduit les effets conjugués de l'optimisation des prestations, des investissements réalisés à hauteur de 376 K€ en 2019, et de la performance des achats d'énergies.

*
* *